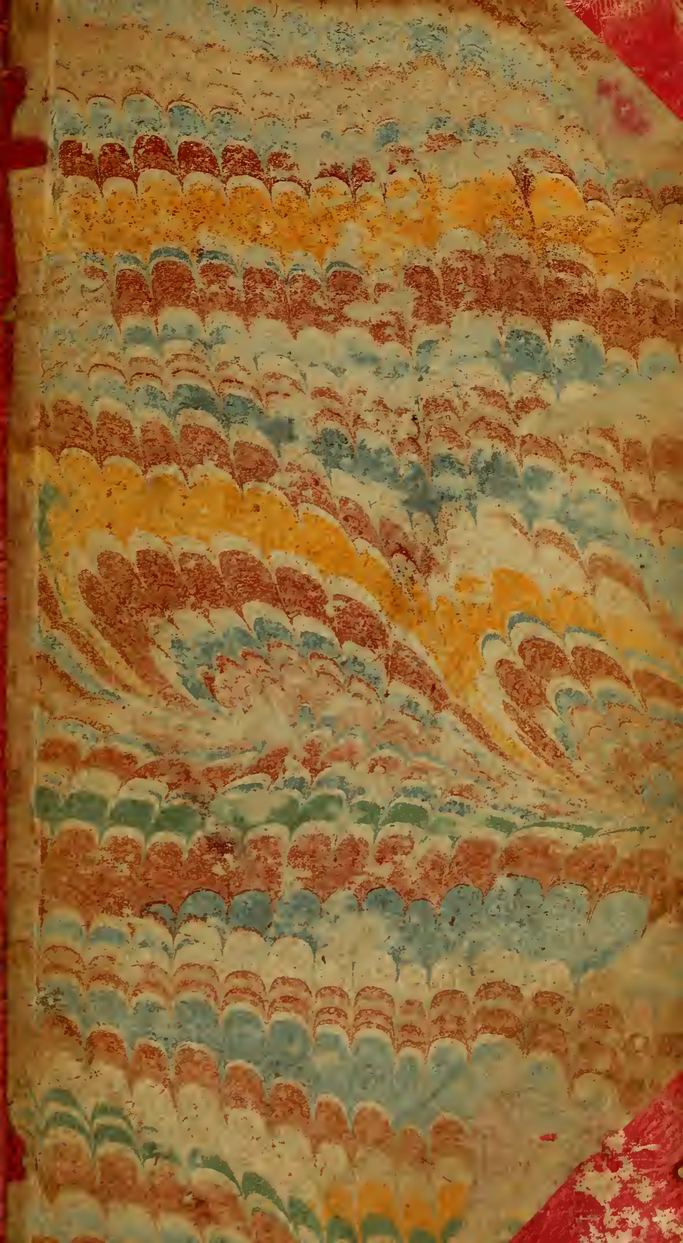


LETTRES, MEMOIRES ET NEGOCIATIONS DE MONSIEUR LE COMTE D'ESTRADES,

Tant en qualité d'Ambaſſadeur de S. M. T. C. en Italie, en Angleterre & en Hollande,

Que comme Ambaſſadeur Plénipotentiaire

À LA PAIX DE NIMEGUE,

Conjointement avec Meſſieurs

COLBERT & COMTE D'AVAUX;

Avec les

REPONSES DU ROI ET DU SECRETAIRE D'ETAT:

Ouvrage où ſont compris

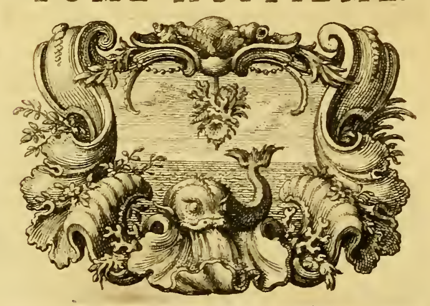
L'ACHAT DE DUNKERQUE,

Et pluſieurs autres choſes très-intéreſſantes.

NOUVELLE EDITION,

Dans laquelle on a rétabli tout ce qui avoit été ſupprimé dans les précedentes.

TOME HUITIEME.



A LONDRES,

Chez J. NOURSE, proche Temple-Bar.

MDCCXLIII.



LETTRES

De Messieurs le Maréchal

D'ESTRADES,

COLBERT ET D'AVAUX,

Ambassadeurs Plénipotentiaires de Sa Majeste Très-Chrêtienne, à la Paix de Nimegue.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi,

Du prémier Janvier 1677.

SIRE,

Nous reçûmes hier la Dépêche dont il a plû à Vôtre Majesté nous honorer du 24. Décembre, & nous pouvons dire que

les nouvelles facilitez qu'elle apporte pour l'avancement de la Paix, ne pouvoient venir plus à propos, qu'avec la nouvelle que nous recevons de la Victoire remportée par le Roi de Suéde sur le Roi de Dannemarc, qui nous donne d'autant plus de lieu de faire voir aux Médiateurs, que tous les bons succès dont il plaît à Dieu de bénir les Armes de V. M. ou celles de ses Alliez, augmentent tôûjours en Elle le désir de donner la Paix à toute l'Europe. Nous avons déja concerté avec Messieurs les Ambassadeurs de Suéde les moyens de terminer toutes les difficultez des Pleinpouvoirs, suivant l'ordre que V. M. nous en donne, & nous croyons devoir plûtôt remettre au premier ordinaire à l'informer de ce que nous avons fait pour sortir de ce premier embarras, que de la fatiguer encore par celles-ci du détail ennuyeux des chicanes qu'on a continué de nous faire, pour attendre la venuë du Comte de Kinsky, qui n'est pas encore arrivé, & qui pourroit bien trouver de nouveaux prétextes de retardement, s'il les croyoit capables d'en apporter à la Négociation. Elle ne peut être qu'heureuse, s'il plaît à Dieu d'exaucer les vœux que nous faisons avec toute la France, à ce qu'il comble V. M. de toute sorte de prosperitez pendant cette année, & autant d'autres que vous désirent, avec tout le zèle & le respect possible,

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne,

Du premier Janvier 1677.

NOus espêrons, Monsieur, que nous vous pourrons écrire par le premier ordinaire, ou que nous avons entiérement terminé toutes les difficultez qu'on nous a faites sur nos Pleinpouvoirs, ou que Messieurs les Ambassadeurs des Etats Généraux & de leurs Alliez seront obligez d'avouër, qu'ils ne veulent rien faire jusqu'à ce que Monsieur le Comte de Kinsky soit arrivé. Monsieur Jenkins nous a déja préparez à cette miserable défaite, qui ne laissera aux Ennemis de la France aucun moyen de rejetter sur nous le blâme du retardement de la Paix, nous proposant un modéle de pourvoir tous ensemble à celui que vous nous avez expedié, si ce n'est que nous en avons retranché tous les termes que les Ambassadeurs des Etats Généraux ont rejetté : s'il n'est pas agréé, nous consentirons à celui dont nous vous avons envoyé la Copie par le dernier ordinaire, en y changeant quelque chose. Si on ne se contente pas d'un seul Pleinpouvoir, & qu'on persiste à en vouloir d'au-

tres, ainſi que Monſieur de Beverning ſoûtient être abſolument néceſſaire, on tâchera de les réduire à quatre, à cauſe de la conſequence que celui qu'on demande pour l'Electeur de Brandebourg feroit pour tous les autres Princes d'Allemagne; & Meſſieurs les Médiateurs avouënt eux-mêmes, qu'il ſuffira que Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde en promettent, ainſi qu'ils l'ont offert, un du Roi leur Maître pour cet effet à l'Electeur. Des quatre il y en aura deux, l'un pour l'Empereur, & l'autre pour l'Eſpagne, dans leſquels on fera mention expreſſe de la Médiation du Pape; dans les deux autres en termes généraux ſeulement, ſuivant le projet que nous vous envoyons. Enfin, Monſieur, ſi nous ne pouvons terminer ces difficultez en la maniére que nous le ſouhaitons, ce ſera en celle que nous pourrons.

Il eſt venu ici un homme qui s'apelle Monſieur de Gloxin, qu'un de nous a vû Envoyé de feu Monſieur l'Electeur de Mayence en Angleterre, & qui dit avoir auſſi été Envoyé vers le Roi, & être à préſent obligé de ſe retirer de Mayence, pour fuir la perſécution des Miniſtres de l'Empereur. Il nous a fait des propoſitions aſſez vagues, & qui témoignent plûtôt une grande envie d'être employé & de ſubſiſter, qu'une apparence de ſuccès: mais pour ne rien omettre de ce qui pourroit peut-être, contre nôtre opinion, produire quel-

quelque bon effet pour le ſervice du Roi, nous vous dirons ſuccintement, Monſieur, qu'il nous a premiérement aſſûré, que la plûpart des Princes d'Allemagne ſouhaiteroient qu'il s'y formât un parti neutre, pour contrequarrer la trop grande puiſſance de l'Empereur, & empêcher même la ruine entiére des Suédois; que l'Electeur de Saxe & beaucoup d'autres Princes ſont dans ce ſentiment, & qu'il croit que, ſi cette affaire étoit bien négociée, elle pourroit avoir un bon ſuccès. Il propoſe d'agir pour cet effet ſous une commiſſion du Roi d'Angleterre, & ſous prétexte d'exhorter les Princes d'Allemagne de concourir à la Paix. Il a ajoûté que, pour donner quelque commencement à cette Négociation, il faut écouter les propoſitions que fait Monſieur le Duc de Saxe-Hall, de faire, pour le ſervice de la Suéde, une levée de cinq ou ſix mille hommes, dans le Païs de Magdebourg, dont il eſt Adminiſtrateur, de remettre même Magdebourg entre les mains des Suédois, s'ils ſont en état de s'en prévaloir: il aſſûre que l'Electeur de Saxe appuyera les intérêts de ſon Frere, & ſi une fois le parti de Suéde reprend vigueur en Allemagne, il donnera lieu à beaucoup d'autres Princes, qui ne peuvent plus ſouffrir que l'Empereur les accable de quartiers d'hyver, & gouverne deſpotiquement, à entrer dans le parti de la Neutralité, ce qui obligeroit l'Empereur à faire la Paix. Enfin, Monſieur, toutes ces grandes Propoſi-

tions tombent à faire payer par avance à ce Prince de Saxe vingt-deux ou vingt-trois mille écus, qu'il prétend lui être dûs pour la ſubſiſtance de quelque Regiment qu'il a ci-devant levé pour le ſervice du Roi, ou pour celui de l'Electeur de Cologne. Vous jugerez mieux que nous, Monſieur, ſi l'on peut faire quelque bon uſage de ces propoſitions, & ſi ledit Sieur de Gloxin, que vous connoîtrez peut-être, mérite que l'on accepte l'offre qu'il fait de paſſer en France. Nous ſouhaitons, Monſieur, que dans l'année en laquelle nous entrons tout vous ſoit heureux, & qu'elle ſoit ſuivie de beaucoup d'autres ſemblables; étant, &c.

Ajoûté.

Meſſieurs les Médiateurs nous ont fait voir une Lettre du Magiſtrat de la Ville de Hambourg, par laquelle il ſe juſtifie le mieux qu'il peut, des ſujets que cette Ville a donnez au Roi de la traiter comme ennemie; & demande qu'il plaiſe à S. M. accorder des Paſſeports pour les Députez qu'il prétend envoyer en cette Aſſemblée. Il vous plaira, Monſieur, nous faire ſçavoir ce que nous aurons à répondre ſur cela aux Médiateurs, au cas que Sa Majeſté ne juge pas à propos d'en accorder.

LET-

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 7. Janvier 1677.

MOn Cousin, Messieurs Colbert, & Comte d'Avaux. La Depêche que vous m'avez écrite le 25. du mois passé est presque toute sur la difficulté que vous avoit faite l'Ambassadeur de Brandebourg, de ne point recevoir visite, si vous ne donnez à son Collégue, comme à lui, le traitement d'Excellence & la main. Il est étrange qu'il ait voulu s'arrêter à une prétension qui est détruite par un usage continuel, & dont les exemples sont encore si récens dans la Diéte de Francfort pour l'élection de l'Empereur. J'ai fort approuvé que vous ayez appuyé sur une coûtume dont vous ne pouvez vous départir, sans faire tort à vôtre Caractére. Le Sieur Somnitz auroit dû prendre d'abord l'expedient qu'il vous a fait proposer depuis, de recevoir seul vôtre visite, & de vous la rendre à tous trois; mais ce tempérament paroît aujourd'hui peu praticable, puisque, depuis le long tems que cette difficulté dure, il aura sans doute visité d'autres Ambassadeurs, & qu'en ce cas vous n'êtes plus en état de recevoir

ſa viſite. Je vous ai préſcrit par vos inſtructions, & je vous le confirme encore, que vous ayez à refuſer les viſites des Miniſtres qui ne commenceront pas par vous à les rendre. Des expédiens que vous propoſez pour leur faire connoître la conduite que vous êtes obligez de tenir, je n'approuve pas que vous leur faſſiez témoigner, lorſque vous leur envoyerez demander Audience, que vous prétendez avec juſtice qu'ils vous voyent avant tous les autres Ambaſſadeurs. Ce ſeroit faire paroître un doute, que vous ne devez pas avoir ſur une matiére qui ne peut en recevoir; mais en cas qu'ils vous envoyent demander l'heure qu'ils pourroient aller chez vous, & que vous ſçuſſiez alors qu'ils euſſent été chez quelqu'autre Ambaſſadeur, vous refuſerez de les recevoir, & leur en ferez connoître la cauſe. Que s'il arrivoit, ainſi que vous le ſuppoſez, qu'ils euſſent envoyé divers Gentilshommes en même tems chez divers Ambaſſadeurs, & que, dans la juſte croyance qu'ils devoient commencer par vous, vous leur euſſiez aſſigné une heure; ſi dans ce tems ils faiſoient une autre viſite la premiére, & qu'ils vinſſent enſuite chez vous, ce ſeroit alors que, les laiſſant venir juſqu'à vôtre porte, vous leur feriez dire qu'ils ne vous pourroient voir. Par toutes ces raiſons & maniéres vous établirez la connoiſſance que je déſire qu'on ait à Nimegue, qu'après les Médiateurs, qui ne portent point

de conſequence, & les Ambaſſadeurs de l'Empereur, vous vous maintiendrez dans toute la prérogative qui m'eſt dûë.

Pour ce qui touche la difficulté que vous faites, qu'ayant rendu enſemble vos premiéres viſites, il ſeroit juſte que vous reçûſſiez ſéparément celles qui vous ſeroient renduës : quoique vous marquez qu'il en ſoit uſé de cette ſorte à l'égard des Ambaſſadeurs d'Angleterre, les mêmes raiſons qui m'ont fait voir des inconveniens à cette conduite, me paroiſſent ſubſiſter toûjours de la même ſorte, lorſque vous prétendez, que la reſtitution des viſites ſe faſſe ſéparément à vôtre égard. Les Ambaſſadeurs de l'Empereur & d'Eſpagne pourroient demander que vous les viſitaſſiez en particulier; & c'eſt retomber dans l'embaras que j'ai jugé à propos d'éviter. L'exemple même des Villes Anſéatiques, au Traité de Munſter, ne ſemble pas pouvoir avoir de force en cette recontre, puiſque les prétenſions que l'on peut avoir à l'égard de Villes ſi peu conſiderables, ne pourroient pas ſe ſoûtenir de même avec les Couronnes. Ainſi je juge toûjours à propos, que, comme vous rendrez vos premiéres viſites enſemble, vous receviez de même conjointement celles qui vous ſeroient renduës, à moins que les Miniſtres d'eux-mêmes ne vous les fiſſent demander ſéparément; mais pour ce qui eſt de la prétenſion, il ne ſera pas à propos que vous vous en déclariez.

Je vous ai mis en main tant de facilitez

touchant les difficultez que l'on avoit fait naître sur les Pleinpouvoirs, qu'à moins d'un dessein formé d'éloigner les Conférences, elles seroient finies il y a longtems.

Il paroît même que les Etats Généraux les ont cru bien foibles, lorsqu'ils ont abandonné toutes les autres, pour insister seulement que la Médiation du Pape ne fût point nommée; le plus court, ainsi que le Sieur de Beverning l'a proposé, seroit de n'en mentionner aucune, si les Ambassadeurs d'Angleterre y vouloient consentir: mais sur ce point même je vous ai mis en main de quoi ne pas retarder la Négociation; & si le Sieur de Beverning avoit parlé sincérement, il doit s'être expliqué à cette heure des propositions qu'il s'étoit déclaré qu'il vouloit faire. Le seul fruit que je me promets de la conduite que je vous ai ordonné de tenir, est de faire voir, qu'au milieu des avantages de la guerre, je me rends facile sur tout ce qui peut conduire à la Paix. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.

Ecrit à S. Germain en Laye, le 7. jour de Janvier mille six cent soixante-dix-sept. *Signé* LOUIS, *& plus bas* ARNAULD.

LETTRE

De Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 7. Janvier 1677.

LA Lettre du Roi répond amplement, Messieurs, à vôtre depêche, & à la Lettre particuliére qu'il y vous a plû de m'écrire le 25. du mois passé. Elle vous fait connoître les sentimens de Sa Majesté sur les Cérémonies de vos visites: en vain voudrois-je y ajoûter quelque chose.

J'accuserai la reception de vos deux Lettres des 29. du mois passé & premier de celui-ci; & dont je ne puis rendre compte que ce matin à Sa Majesté. Ce qui me reste, est de vous assûrer, Messieurs, que je suis entiérement à vous, & de vous souhaiter, & pour vôtre gloire particuliére, & pour le bien de l'Europe, que cette année soit heureuse pour le grand Ouvrage que vous avez entre les mains.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 8. Janvier 1677.

SIRE,

La dépêche de V. M. du 31. de l'autre mois, & la précédente, ont levé les difficultez apportées jusqu'à présent sur les Pleinpouvoirs, & prévenu toutes celles qui pourroient y être formées à l'avenir; de sorte que dans l'état où elles nous ont mis de pouvoir faire parler nettement les Ambassadeurs d'Hollande, nous aurons bien-tôt lieu de rendre compte à V. M., si toutes les avances & promesses qu'ils nous ont faites & fait faire d'entrer en matiére auront été de bonne foi, ou si ce n'auroit été que des artifices pour gagner du tems & favoriser les évasions de leurs Alliez; & nous n'omettrons rien pour l'exécution de tous les autres ordres que V. M. nous donne sur cela, que nous entendons fort bien.

Nous avons fait une découverte d'un obstacle à l'avancement du Traité séparé avec les Etats. C'est par deux des Médiateurs, dont le troisiéme, qui est Mylord Berkley a fait confidence à moi d'Avaux, dans une Con-

Conférence que j'ai euë avec lui, après avoir exigé le dernier ſecret, que je lui ai promis, avec tous les remercîmens qu'une choſe auſſi importante que celle-là le méritoit.

Cette découverte, Sire, dont nous rendons compte à V. M., eſt que Meſſieurs Temple & Jenkins, ayant appréhendé que nous ne fiſſions un Traité avec les Etats Généraux, parce que d'un côté ils le jugoient conforme à nos intérêts, & qu'ils avoient connu & penétré d'un autre, par les diſcours de Beverning, que ſi les Alliez ne ſe rendoient raiſonnables ſur les conditions de la Paix, ſes Maîtres pourroient bien en ce cas faire leur Traité ſéparé, leſdits Sieurs Temple & Jenkins, dans cette crainte d'une Traité ſéparé, & pour l'empêcher, ſe ſont portez à en écrire au Roi de la G. B. leur Maître, & à lui remontrer de quelle conſequence ſeroit à l'Angleterre un pareil Traité entre la France & la Hollande, & ce par une Lettre faite à l'inſçû de Mylord Berkley, lequel ayant heureuſement ſurpris Monſieur Jenkins comme il l'écrivoit, & s'en étant ſcandaliſé & plaint, il n'en pût tirer d'autre réponſe, ſi-non que, ſi ce n'étoit pas ſon avis, il pouvoit mettre ſes raiſons contraires au bas de la Lettre.

Vôtre Majeſté jugera de ce diſcours, que nous allons trouver les Médiateurs opposez en tout ce que nous voudrons faire par leur Médiation en ce Traité particulier, & que le plus avantageux pour ſon ſervice

ſera, de traiter, autant que nous pourrons, directement avec Monſieur de Beverning.

Nous rendrons réponſe à Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde dans les termes que V. M. nous préſcrit, ſur la demande de Monſieur de Konigsmark de 10000. écus d'avance par mois de ſubſide ſur le terme de Juillet.

Depuis nôtre derniére dépêche Meſſieurs les Médiateurs nous ſont venus parler de la part Monſieur de Kinsky, pour ſçavoir de quelle maniére nous aurions à agir avec lui, afin de faire les choſes, ſi elles étoient faiſables, honnêtement de part & d'autre; auxquels, après qu'ils nous ont certifié que les choſes étoient entiéres, & que Monſieur de Kinsky n'avoit point fait notifier ſon arrivée à perſonne, nous n'avons eu aucune peine à répondre, après le remercîment ordinaire, que nôtre intention étoit de rendre tout l'honneur qui étoit dû au Caractére & à la perſonne de Monſieur de Kinsky, & qu'auſſi-tôt qu'il nous auroit fait ſçavoir ſon arrivée, nous lui envoyerions dans le même moment faire un Compliment & lui demander Audience, avec toutes les marques de nôtre reſpect pour S M. I., étant bien perſuadez qu'il témoignera le ſien pour V. M. en nous rendant la premiére viſite qui eſt dûë à ſes Ambaſſadeurs, & nous ſommes à attendre ſur cela réponſe de Meſſieurs les Médiateurs, nous ſommes avec reſpect,

S. I. R. E, &c.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

Du 8. *Janvier* 1677.

NOus avons, Monſieur, reçû la Lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire du 31. du mois paſſé, avec la dépêche de S. M. Nous croyons devoir ajoûter à ce que nous avons l'honneur d'écrire au Roi de la confidence que Mylord Berkley a faite à l'un de nous, qu'après lui avoir rendu les témoignages d'obligation & de reconnoiſſance de ce ſervice, & lui avoir promis le ſecret que la choſe demande, il prit occaſion de s'étendre encore davantage, & de lui dire, qu'il étoit regardé ici comme un homme attaché à la France ; que Dom Pedro Ronquillo avoit vû ſes Collégues en particulier, & ne lui avoit pas fait faire le moindre compliment ; que Monſieur de Kinsky ne lui avoit rien dit non plus, & qu'il n'y avoit pas juſques à ſes Collégues qui ne ſe défiaſſent de lui ; que cependant il recevoit une petite mortification en France, qu'il dit qu'on ne feroit pas à un autre : c'eſt pour ſon bagage qui eſt arrêté à Rouen pour quel-

quelque raison que nous ne sçavons pas. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi,

Du 12. *Janvier* 1677.

SIRE,

Les Médiateurs nous sont venus rendre la réponse de Monsieur de Kinsky, sur celle que nous leur avions faite au sujet de sa prémiére visite, & dont nous avons rendu compte à V. M. dans nôtre derniére dépêche. Ils nous ont dit, que Monsieur de Kinsky leur avoit déclaré, qu'il en useroit avec nous comme on en use dans toutes les Cours de l'Europe, & dans le St. Empire. Nous nous sommes défiez de ces paroles ambiguës, & nous avons fait connoître à Messieurs les Médiateurs, qu'il n'étoit ici, ni de la bienséance, ni de nôtre dignité, d'entrer dans de certains détails, qu'il étoit nécessaire pourtant d'expliquer à Monsieur de Kinsky, & qu'il étoit plus convenable que cela vînt d'eux Médiateurs; par exemple, de lui proposer, comme des expédiens pour sortir de cette affaire, qu'il les assûrât de n'avoir donné part de son arri-

arrivée à perſonne, que la viſite que Monſieur l'Ambaſſadeur de Dannemarc lui avoit faite de ſon pur mouvement, il ne la reſtituât point qu'il n'eût auparavant donné part de ſon arrivée à tous les Ambaſſadeurs qui ſont ici, & reçû leurs viſites; qu'il pouvoit même, ſi c'étoit tout de bon qu'il ſouhaitât que nous le viſitaſſions, prendre les meſures que lui Mylord Berkley, & l'Ambaſſadeur de Dannemarc avoient priſes, qui ſont de nous faire avertir une heure avant les autres, & de nous mettre par-là en état de lui rendre une viſite à tems, & de recevoir la ſienne; que ſi Monſieur de Kinsky faiſoit difficulté de ſe déclarer ſi poſitivement avec nous ſur cette préférence, nous conſentions qu'il s'en expliquât ſeulement avec eux Médiateurs, ſous promeſſe qu'ils ne nous en diroient rien, & qu'il nous ſuffiſoit, qu'après avoir parole de Monſieur de Kinsky, ils nous donnaſſent la leur que nous ſerions ſatisfaits. Nous avons propoſé, Sire, à Meſſieurs les Médiateurs de dire tout ceci comme d'eux-mêmes, parce que nous leur avons déclaré, que nous ne les chargions de rien de nôtre part, & que nous ſçavions ce que nous avions à faire quand on nous traiteroit comme on le doit.

Meſſieurs les Médiateurs, Sire, ſe ſont acquitez de ce que nous les avions priez avec toute la fidélité & l'exactitude poſſible, & nous ont rendu une réponſe dans laquelle Monſieur de Kinsky s'explique aſ-

ſez

ſez nettement de ne vouloir point de Commerce avec nous ; car bien loin de deſavouer la Notification, il leur a déclaré l'avoir faite, & avoir reçû en conſequence les viſites de l'Ambaſſadeur de Dannemarc, & des autres à qui il les veut reſtituer, & enſuite donner part de ſon arrivée à tous les Ambaſſadeurs qui ſont ici : il leur a dit, qu'il envoyera en même tems chez nous, & donnera la premiére Audience à celui qui la lui envoyera demander le premier.

Les Médiateurs ont été ſcandaliſez auſſi bien que nous de cette réponſe, voyant que Monſieur de Kinsky prétend faire deux Notifications, & deux ſortes de viſites, l'une *incognito*, l'autre en cérémonie, comme après avoir fait une Entrée publique : ce que perſonne n'a fait, le Roi de la G. B. ayant fait témoigner dans toutes les Cours qu'il ne le ſouhaitoit pas. Auſſi Monſieur de Kinsky veut introduire une choſe contre l'ordre établi en cette Ville du conſentement général de tous les Ambaſſadeurs qui y ſont, & cela à deſſein de nous donner de l'embaras, & de cauſer des démêlez. C'eſt à quoi les Médiateurs s'oppoſent fortement, & c'eſt par cette raiſon qu'ils ne goûtent pas l'expédient qu'on faſſe de nouvelles Notifications, & qu'ils ont déclaré n'en vouloir point recevoir, ni rendre d'autres viſites de Cérémonie que celles qu'ils ont faites. Pour nous, nous ne pouvons accepter en aucune maniére cette propoſition de ſeconde Notification, ſur-tout avec les

les clauſes que Monſieur de Kinsky y met, puiſque nous tomberions par-là dans un plus grand embaras.

Premiérement Dom Pedro Ronquillo peut, avant cette nouvelle Notification, donner part de ſon arrivée ; & alors étant ici publiquement, l'Ambaſſadeur de l'Empereur en recevroit aſſûrément la premiére viſite: d'ailleurs l'Ambaſſadeur de Suéde étant à la porte de l'Ambaſſadeur de l'Empereur, quand ce dernier envoyeroit des Gentils-hommes en même tems chez tous les Ambaſſadeurs, celui de Suéde ſeroit averti un gros quart-d'heure avant nous, & auroit la premiére Audience; ainſi, ou Dom Pedro Ronquillo paſſeroit avant nous, ou quand il ne paroîtroit pas encore, il faudroit nous compromettre avec la Suéde & le Dannemarc, ce qui ſeroit encore pis. Nous avons donc crû, Sire, que nous ne pouvions faire autre choſe, après avoir propoſé par la bouche & ſous le nom des Médiateurs tous les expédiens poſſibles pour faciliter cette entrevûë, & après avoir vû que Monſieur de Kinsky ne cherche pas à nous voir, mais à nous faire des affaires, que de prier Meſſieurs les Médiateurs de lui dire de nôtre part, que puiſqu'il ſouhaitoit de ſçavoir comme nous en uſerions avec lui, nous lui mandions que nous le traiterions comme nous traiterions un Ambaſſadeur de l'Empereur, quand il nous traiteroit comme il doit traiter des Ambaſſadeurs de France.

Nous

Nous penſions, Sire, que ce ſeroit-là nôtre derniére réponſe, mais Meſſieurs les Médiateurs nous en ſont venus demander une de la part de Monſieur de Kinsky plus poſitive, & nous ont dit en même tems la maniére dont il s'étoit tout de nouveau expliqué avec eux, qui eſt qu'il veut abſolument faire une nouvelle Notification à tous les Ambaſſadeurs qui ſont ici, qu'il la leur fera à tous en même tems, que celui qui le premier lui demandera Audience l'aura le premier; & il a ajoûté à tout ceci, qu'il avoit déja dit auparavant, que celui à qui il aura donné la premiére Audience, aura auſſi de lui la premiére viſite.

Il ne nous a plus été permis après une telle déclaration de douter de la méchante volonté de Monſieur de Kinsky. Nous avons ſeulement conſulté quel parti nous devions prendre, ou d'en demeurer à nôtre derniére réponſe, & le laiſſer faire après ce qu'il voudroit, ou de nous expliquer davantage. Nous avons jugé à propos de ne nous en pas tenir à nôtre derniére réponſe, ſçavoir de le traiter en Ambaſſadeur de l'Empereur quand il nous traiteroit en Ambaſſadeurs de France; parce que, comcomme ce n'étoit ni l'accepter, ni le refuſer, il pourroit nous jetter dans un inconvenient, en nous envoyant notifier ſon arrivée à tous en même tems, auquel cas il eut fallu, en lui demandant Audience, le faire expliquer ſur la viſite que nous aurions à lui faire, & ſur celle qu'il auroit

à

à nous rendre, ce que nous ne pourrons faire, ni avec la même ſûreté par un Gentilhomme que nous le faiſons à cette heure par les Médiateurs, ni avec la méme bienſéance, puiſque c'eſt lui à préſent qui eſt le demandeur, & qu'alors ce ſeroit à nous à courir. C'eſt pourquoi nous avons dit à Meſſieurs les Médiateurs, qu'après que Monſieur le Comte de Kinsky a déclaré qu'il a déja notifié ſon arrivée à pluſieurs Ambaſſadeurs & Miniſtres, deſquels même il a reçû la viſite, la ſeconde Notification qu'il prétend faire eſt contraire à l'uſage établi dans cette Aſſemblée ſur la requiſition du Roi d'Angleterre, & du conſentement uniforme de tous ceux qui y ſont arrivez devant lui, & par eux obſervé ſans contredit; ainſi que nous, qui ne voulons point admettre un nouvel uſage contraire à l'intention de S. M. B., ne pouvons recevoir une telle Notification après ce qui s'eſt paſſé. Nous nous ſommes ſervis de ces raiſons, quoique nous en eûſſions d'autres, parce qu'elles doivent mettre dans nôtre parti le Roi de la G. B. & les Ambaſſadeurs de Hollande, qui ont ſouhaité & exécuté le même Réglement, d'autant plus que les Médiateurs perſiſtent dans leur premiére réſolution, de ne point recevoir de ſeconde notification, & de tenir la viſite qu'ils ont faite pour la ſeule & unique qu'on doit faire, ſans en vouloir rendre d'autre.

D'alleurs, Sire, un de nous a ſçû par une

une perſonne ſûre, que Mr. de Kinsky ayant fait notifier ſon arrivée par des Gentilshommes à tous les Ambaſſadeurs, hormis à ceux de France & de Suéde, les Ambaſſadeurs des Etats ont demandé à Monſieur de Kinsky, ſi ce n'étoit pas ſa véritable Notification, & prétendent lui avoir rendu leur premiére viſite en forme.

Nous avons ſçû encore poſitivement, que Dom Pedro Ronquillo, qui eſt ici depuis un mois, & qui laiſſoit croire au public, que s'il ne donnoit point part de ſon arrivée avant Monſieur de Kinsky, c'étoit pour ne nous point faire d'embaras, & qui alléguoit même cette raiſon aux Ambaſſadeurs des Etats quand ils le preſſoient de ſe déclarer; bien loin d'entrer dans la penſée d'éviter toutes ſortes de conteſtations, a deſſein d'en faire naître de plus grandes, & qu'il prétend ſe déclarer un jour avant que Monſieur de Kinsky faſſe cette Notification prétenduë : il eſt vrai qu'on a dit en même tems que ce n'eſt pas une choſe réglée entre Meſſieurs de Kinsky & Dom Ronquillo ; mais il ſuffit qu'il en ait le deſſein, pour croire qu'il l'exécuteroit, ſi nous ne nous étions tirez nous-mêmes de cet embaras.

Nous avons eu une Conférence ſur ce ſujet avec Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde, qui ne ſe ſont point trouvez de nôtre avis; auſſi avons-nous les uns & les autres des vûës & des raiſons bien différentes: mais comme nous ne nous les ſom-

ſommes pas expliquées, nous n'avons eu garde de nous entre-perſuader. Ils ont fort inſiſté, qu'il étoit avantageux d'établir, autant qu'il ſe pourroit, un Commerce avec nos Ennemis; qu'ils avoient à leur égard des ordres précis pour cela, & de ne pas faire légérement des difficultez dans ces commencemens, ſur des choſes où ils pourroient trouver des expédiens; & qu'il leur paroiſſoit que c'en étoit un fort bon que l'offre que faiſoit Monſieur de Kinsky de faire une ſeconde Notification. Nous leur avons repété toutes nos raiſons, pour leur faire connoître, que non ſeulement cette ſeconde Notification étoit contraire aux intentions du Roi de la G. B., mais qu'elle ne pouvoit remedier à rien, puiſque les Médiateurs ne la recevroient point; qu'ainſi il ne tiendroit qu'à l'Ambaſſadeur de Dannemarc de qualifier ſa premiére viſite de quelle maniére il lui plairoit, & de dire, que celle qu'il feroit après la ſeconde Notification, ne feroit point la viſite de Cérémonie; qu'ainſi il l'auroit toûjours faite & reçûë avant nous. Nous leur avons ajoûté, que cette affaire ne ſe devoit pas traiter entre nous comme affaire commune, que chacun avoit ſes ordres, & ſes raiſons particuliéres; qûe pour nous, nous ne pouvions admettre aucun tempérament en ce qui regarde l'honneur & la dignité de Vôtre Majeſté.

Nous voyons bien, Sire, que ces Meſſieurs, dont l'un, qui eſt Monſieur d'Oxenſtiern,

ſtiern, eſt tout-à-fait attaché à la Cour de l'Empereur, pourroient accepter la ſeconde Notification. Ils avoient un extrême déſir que nous en fiſſions de même; mais ce qui les portoit à nous preſſer de la recevoir, eſt préciſément ce qui nous détermina à la refuſer abſolument. Ils ſçavoient la Déclaration que l'Ambaſſadeur de l'Empereur a faite ſur la maniére dont il envoyera des Gentilshommes aux Ambaſſadeurs, & ſur l'ordre des viſites qu'il recevroit; & ils font leur compte que, quand la prédilection porteroit l'Ambaſſadeur de l'Empereur à donner part de ſon arrivée à Dom Pedro Ronquillo, ſuppoſé qu'il fût ici publiquement, ou quand il n'y ſeroit pas, à l'Ambaſſadeur de Dannemark, il eſt conſtant que Monſieur d'Oxenſtiern, qui demeure vis-à-vis de l'Ambaſſadeur de l'Empereur, ſera toûjours averti devant nous; & qu'ainſi, quand il ſeroit viſité après le Dannemarc, il le ſeroit toûjours trop bien, puiſqu'il le ſeroit avant nous. Voilà, Sire, où nous en ſommes demeurez avec Monſieur de Kinsky, & où nous en demeurerons en apparence.

Nous avons déja, Sire, rendu compte à V. M. aſſez légerement d'une choſe qu'on ne nous avoit pas bien expliquée, & que Meſſieurs les Médiateurs nous apprirent hier; que l'Empereur a fait une Ordonnance le mois de Novembre dernier, par laquelle il déclare que les Ambaſſadeurs de Brandebourg feront tous trois traitez d'Excel-

cellence, & auront la main, & enjoint à ſes Ambaſſadeurs d'en uſer avec eux en cette maniére; & les Brandebourgeois prétendent, que cet ordre de l'Empereur faſſe une loi pour nous. Nous avons dit là-deſſus tout ce que nous devions à Meſſieurs les Médiateurs, qui en ont écrit à leur Maître.

On ne nous a rendu, Sire, nulle réponſe ſur l'affaire des pouvoirs: nous ſçavons que l'arrivée de Monſieur de Kinsky cauſe ce retardement, mais nous ne ſçavons pas ſi les Ambaſſadeurs des Etats ſe laiſſeront mener long-tems par lui & par Dom Ronquillo; ou ſi, après s'être plaints ſi ſouvent & ſi publiquement du retardement que la Maiſon d'Autriche apporte aux Conférences de la Paix, ils auront enfin la force de convenir ſéparément avec nous de la forme des pouvoirs, puiſqu'ils ſe ſont déclarez à Meſſieurs les Médiateurs, être fort ſatisfaits de celui que nous leur avons communiqué, & qu'ils en conviendroient très-volontiers.

Nous avous fait connoître, Sire, aux Ambaſſadeurs de Suéde, la facilité que V. M. vouloit bien apporter à tout ce qui pouvoit être de l'avantage du Roi leur Maître, & la grande utilité dont leur pouvoit être l'aſſurance que V. M. a bien voulu donner au Sieur Adlerkron, que l'avance qu'on peut faire de 10000. écus par mois, ſera payée, lorſqu'elle ſera acquitter au mois de Juillet le terme qui ſera échû

du ſubſide. Ces Meſſieurs nous ont témoigné beaucoup de joye de cette nouvelle, & nous ont dit, qu'ils en alloient donner part à Monſieur de Konigsmark. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 12. *Janvier* 1677.

NOus avons, Monſieur, rendu un compte un peu long au Roi de toutes nos conteſtations au ſujet de la premiére viſite de Monſieur de Kinsky: mais nous avons crû ne devoir rien omettre ſur une matiére auſſi délicate, & qui touche ſi fort la dignité de S. M. Vous jugez bien par ce commencement, que les autres Ambaſſadeurs de l'Empereur, & une partie de ceux qui ſont nos Ennemis, en uſeront de même: & vous ſçavez, Monſieur, que nos Alliez feront auſſi bien aiſe d'établir ici, autant qu'ils le pourront, cette prétention commune de beaucoup de Rois, que la préférence pour recevoir des viſites n'eſt attachée qu'à la diligence de celui qui a rendu la prémiére.

Nous

Nous vous ſupplions d'ajoûter un éclairciſſement à tous ceux que nous vous avons déja demandé, & que nous croyons très-néceſſaire.

Il eſt hors de doute que la plûpart des Ambaſſadeurs ne s'embaraſſent pas de cette double viſite *incognito*, & en Cérémonie; ainſi nous aurons peut-être à répondre à des gens qui nous tiendront les mêmes diſcours que Monſieur de Kinsky, & auxquels nous n'aurons pas les mêmes réponſes à faire. Nous vous demandons ſi, en ce cas, nous déclarerons, que ces Meſſieurs voulant dans la reſtitution des viſites ſuivre l'ordre de celles qu'ils ont reçû, & préjudicier par ce moyen à nôtre droit, nous ne pouvons recevoir leur compliment; ou bien ſi, ſans entrer dans aucune explication, nous laiſſerons ſeulement connoître, que puiſque la guerre qu'ils ont commencée contre nous les porte juſqu'à ne nous pas rendre ce qui nous eſt dû, nous ne pouvons les voir en aucune maniére.

Nous avons bien compris, Monſieur, que le deſſein de Monſieur de Kinsky eſt de ne nous point voir, & de faire enſorte, s'il peut, que tous les Ambaſſadeurs qui viendront ici ne nous voyent point non plus, afin de pouvoir faire connoître au Dannemarc & aux Hollandois, qu'il ne ſeroit pas juſte qu'ils fûſſent les ſeuls qui euſſent commerce avec nous: mais outre que nous ne pouvons faire autrement, c'eſt qu'il eſt conſtant que les Médiateurs ſont per-

ſuadez, comme nous, de l'intention de Monſieur de Kinsky, qu'ils en doivent écrire en ce ſens au Roi leur Maître; que les Ambaſſadeurs d'Hollande voyent clair là-deſſus, & que ce ne ſera pas cela qui les empêchera de convenir avec nous, quand ils en auront l'intention.

On nous a dit, Monſieur, que les Ambaſſadeurs de l'Empereur & d'Eſpagne n'étoient pas d'accord avec ceux des Etats Généraux ſur les pouvoirs; que les prémiers veulent qu'ils ſoient généraux, & que les derniers en demandent de ſéparez.

On avoit auſſi fait courir quelque bruit de repréſailles que les Etats vouloient faire contre les Eſpagnols, mais l'exécution en eſt différée de trois ſemaines, ſur la parole que Monſieur de Villa-Hermoſa a donnée, d'acquitter dans ce tems tout ce qui eſt dû aux Hollandois. Nous ne ſommes pas contens du long ſéjour de Monſieur Temple auprès de Monſieur le Prince d'Orange, & nous aimerions encore mieux l'avoir ici.

Nous nous donnons l'honneur, Monſieur, de vous envoyer une Copie de lettre qu'une perſonne de nôtre connoiſſance a reçûë de Leipſic; elle confirme aſſez ce qu'on nous a dit d'ailleurs, que le Cercle de la baſſe Saxe avoit réſolu de ne point ſouffrir de quartier d'hyver, & d'aller juſqu'à la force ouverte pour l'Empereur. Voilà auſſi un Mémoire que Meſſieurs les Médiateurs nous

nous ont envoyé dans ce moment: nous n'y avons rien répondu, sinon que nous vous en rendrions compte. Nous sommes, Monsieur, avec vérité, entiérement à vous.

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 14. *Janvier* 1677.

MOn Cousin, Messieurs Colbert, & Comte d'Avaux. Je répons à vos Lettres du 29. du mois passé, 1. & 5. de celui-ci. Je n'ai nuls nouveaux ordres à vous donner sur les difficultez affectées qui duroient encore sur quelques termes des Pleinpouvoirs. La maniére dont je vous ai ordonné d'agir dans cette affaire, devroit avoir épuisé toutes les chicanes des Ministres de mes Ennemis, si leur intention, d'éloigner la Négociation de la Paix, étoit moins visible. Vous avez vû de quelle sorte j'avois bien voulu convenir d'un Pleinpouvoir général qui seroit dressé par les Médiateurs: vous avez connu les tempéramens que j'ai trouvé bon d'admettre, ou pour ne parler d'aucune médiation, ou pour

ſpécifier celle du Pape dans des pouvoirs ſéparez pour l'Eſpagne & pour l'Empereur, & que j'avois prévenu ce qui vous a été demandé depuis: mais plus cette maniére d'agir devroit deſarmer Monſieur de Beverning, & plus il paroît même revenir à cette heure aux termes de vos Pleinpouvoirs, ſur leſquels il avoit formé les premiéres difficultez, plus j'ai lieu de douter que ſon deſſein de traiter avant l'arrivée des Miniſtres d'Eſpagne & de l'Empereur ait jamais été ſincére. La demande même de cette diverſité de Pouvoirs en eſt un grand témoignage, lors principalement qu'on les étend juſqu'à l'Electeur de Brandebourg. Comme les autres Electeurs & Princes de l'Empire auroient la même raiſon d'en prétendre, ce ſeroit les multiplier avec peu de dignité juſqu'à l'infini; auſſi ne puis-je donner les mains qu'à ceux qui ſeront pour l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, le Roi de Dannemarc, & les Etats Généraux; & je fais aſſez connoître l'intention que j'ai d'avancer les Conférences, lorſque je donne les mains à une nouveauté qui n'a point d'exemple dans les autres Traitez. Juſques ici, toutes les Parties qui ont été en guerre ont été compriſes dans un même Pleinpouvoir: mais pour ne pas retarder les Conférences, je conſens aux quatre que vous avez offerts, & en la maniére dont vous avez propoſé d'y faire mention de la Médiation du Pape à l'égard de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne. Mais comme je vous ai déja rendu maîtres de

de divers expédiens ſur cette même affaire, je vous permets encore d'embraſſer celui que vous jugerez le plus prompt & le plus capable de la terminer.

Il y a lieu de croire, que le changement ſi conſiderable que la Victoire du Roi de Suéde contre le Dannemarc apporte aux affaires des Alliez, les rendra plus raiſonnables, en même tems qu'il leur rendra l'accommodement plus néceſſaire. J'en attens de grandes ſuites; & ſi, comme je me le promets, le Roi de Suéde acheve durant cet hyver la Conquête de la Scanie, il y a beaucoup de ſujet de croire qu'il rétabliroit cette Campagne ſes affaires dans l'Empire. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à S. Germain en Laye, le 14. Janvier 1677. *Signé* LOUIS, *& plus bas* ARNAULD.



LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 14. *Janvier* 1677.

S'Il n'y avoit pas ſujet de craindre, Meſſieurs, que les Ambaſſadeurs des Etats Généraux feront naître encore quelques difficultez pour éloigner la Négociation, l'on auroit ſujet de croire, que par les facilitez que vous aviez apportées ſur les Plein-pouvoirs, vous auriez terminé ces longueurs ſi viſiblement affectées; la Lettre de S. M. vous fait voir, qu'elle avoit approuvé les expédiens que vous propoſez, & qu'à cette heure que Monſieur de Somnitz tenoit pour reçûë la viſite que vous aviez eu deſſein de lui rendre, elle trouve bon que vous ayez reçû la ſienne, puiſqu'il vous aura vû avant tout autre Miniſtre.

Sa Majeſté m'ordonne de vous dire ſur ce ſujet des viſites, que bien que par ſa derniére Depêche elle vous eût laiſſé la liberté de recevoir ſeparément vos premiéres viſites, en cas que les Ambaſſadeurs, auxquels vous les auriez rendu tous trois enſemble, ſe portaſſent d'eux-mêmes à vous

vous les rendre séparées; elle a jugé depuisque pour ne vous exposer point à l'incident d'être coupez, elle désire que, soit pour les rendre, soit pour les recevoir, vous les receviez & les rendiez tous trois ensemble. Cela s'entend pour les premiéres visites; car comme celles qui se rendent dans la suite sont sans consequence, elle vous laisse la liberté, selon que vous le jugerez à propos, d'en rendre séparément. Sa Majesté trouve que vous devez demeurer contens de la satisfaction que les Etats Généraux & Monsieur le Prince d'Orange vous ont fait de l'insulte qui avoit été faite à Monsieur Descarriéres, & a approuvé que la punition du Cavalier vous ayant été remise, vous ayez demandé pour lui le pardon de la faute qu'il avoit commise.

Le Sieur Glaxin a été autrefois en cette Cour. Les Propositions qu'il vous a faites peuvent partir d'un bon zèle, ou plûtôt du dessein de chercher le moyen de tirer quelqu'argent; mais ce que vous pouvez, Messieurs, est de louër ses bonnes intentions, sans l'engager à des voyages. Il suffira de lui faire connoître, que l'on reserve sa bonne volonté pour d'autres occasions.

Sa Majesté voudra bien accorder des Passeports aux Députez de Hambourg, bien qu'ils leur soient peu nécessaires pour se rendre à Nimegue; mais jusques ici l'Assemblée n'est pas tellement formée qu'ils

puiſſent en avoir beſoin des Villes Impériales. Il n'y a juſqu'ici que la ſeule Ville de Strasbourg qui les ait demandez. Je ſuis, Meſſieurs, avec beaucoup de vérité, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 15. *Janvier* 1677.

SIRE,

Nous n'avons encore nulle réponſe touchant les Pouvoirs, & nous voyons bien que Monſieur de Kinsky arrête Monſieur de Beverning, par l'eſpérance qu'il lui donne de paroître au premier jour en public, & de convenir avec nous d'un formulaire. Si c'étoit de bonne foi qu'il alléguât ces raiſons, deux jours qu'il y a encore à attendre, ne nous paroîtroient pas peut-être de fort grande conſéquence ; mais nous devons craindre que Dom Pedro Ronquillo ne tienne enſuite un même langage, & ne gagne encore une ſemaine, après laquelle nous les croyons à bout de tous leurs détours, & nous ne doutons pas que Monſieur de Beverning n'entre tout de bon en ma-

matiére, au moins le témoigne-t-il à tous ceux à qui il parle.

La réponſe nette & déciſive, Sire, que nous avons donné à Monſieur de Kinsky l'a fait un peu penſer à lui, & Monſieur de Jenkins nous vint dire hier, que cet Ambaſſadeur deſavoüoit d'avoir fait aucune Notification, ni même d'avoir donné avis de ſon arrivée à pas un Ambaſſadeur hors aux Médiateurs: que la viſite qu'il avoit reçû de l'Ambaſſadeur de Dannemarc étoit comme d'un Ami, qu'il avoit faite ſe ſon pur mouvement & ſans aucune Cérémonie: que Monſieur de Kinsky avoit deſſein de donner part de ſon arrivée à tous les Ambaſſadeurs qui étoient ici, & que lui Monſieurs Jenkins nous donnoit parole, que ſoit dans l'envoi du Gentilhomme de Monſieur de Kinsky, ſoit dans l'audience qu'il nous donnera chez lui, & dans celle qu'il nous demandera enſuite, nous aurons toute ſatisfaction. Comme c'étoit ce dernier Article de l'ordre des viſites qui nous retenoit, parce que Monſieur de Kinsky s'étoit juſques à cette heure expliqué tout autrement, nous avons reçû cette offre avec grande joye, puiſque nous aurons par ce moyen communication avec Monſieur de Kinsky, qui n'aura plus de prétexte de trouver mauvais que les Ambaſſadeurs des Etats ayent commerce avec nous, & après une ſi longue conteſtation, nous nous ſerons fait rendre par l'Ambaſſadeur de l'Empereur, ce qui eſt dû au caractére dont

V. M. nous a honorez. Nous ne doutons pas que Dom Pedro Ronquillo n'en uſe de même au premier jour dans la part qu'il donnera de ſon arrivée.

Nous avons reçû aſſez à tems les ordres que V. M. nous a donnez dans ſa Lettre du 7. de ce mois, au ſujet de Monſieur de Somnitz, car il n'a encore vû perſonne, non pas même Meſſieurs les Médiateurs: de ſorte que nous verrons avec Monſieur Jenkins ce que Monſieur de Somnitz a deſſein de faire, & s'il ſuit l'exemple de Monſieur de Kinsky, comme il y a apparence, & qu'il vienne nous rendre la premiére viſite après celle des Médiateurs, nous la recevrons, comme nous aurions déja fait, ſi nous n'avions eu ſujet de croire, dans le tems que Monſieur de Kinsky en uſoit ſi mal, que le deſſein de Monſieur de Somnitz n'étoit pas de nous rendre ce qui nous étoit dû. Nous ſommes entiérement à vous.



LET-

LETTRE

De Meffieurs les Ambaffadeurs, à Monfieur de Pomponne.

Du 15. Janvier 1677.

NOus ajoûtons feulement ce mot, Monfieur, à la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, pour vous rendre compte d'un embaras que nous avons eu. Il provenoit de ce que Mylord Berckley prend avec tant de chaleur les interêts de S. M., que non feulement il a demandé à Monfieur de Kinsky, pourquoi il ne vouloit pas promettre qu'il nous donneroit la premiére Audience, & s'il vouloit difconvenir que la France n'eût pas la préférence fur tous les autres ; mais encore il lui a dit, que toutes les difficultez qu'ils faifoient n'étoient que pour éloigner la Paix, & dans de méchans deffeins: de forte que Monfieur de Kinsky s'étant trouvé offenfé de ce difcours, a parlé à Monfieur Jenkins feul de cette derniére propofition, fans vouloir que Mylord Berckley y eût part. Nous avons prié Monfieur Jenkins, que nous en pûffions témoigner quelque chofe à Mylord Berckley, l'affûrant que

nous ne lui dirions pas que ce fût par son entremise que l'affaire eût été négociée. C'est, Monsieur, ce que nous avons fait, dont ils sont demeurez l'un & l'autre fort contens. Nous avons cru ne devoir pas laisser exclure un homme qui est entiérement de cette affaire, & si zèlé pour nos intérêts; mais nous l'avons prié en même tems, de ne point témoigner si ouvertement sa bonne volonté, de peur de la rendre infructueuse; cependant c'est un bon Gentilhomme, qui a cette franchise que vous lui connoissez, & que nous aurons peine à retenir dans les occasions.

Le Sieur Voeller n'a pû se servir du Passeport que le Roi a eu la bonté de lui accorder: il nous a prié de lui en faire avoir un autre. Nous nous sommes chargez, Monsieur, de vous en écrire en sa faveur, à cause qu'en pareille occasion il nous est d'un grand secours à Bruxelles, & que nous ne sçavons point si vous n'auriez point eu de nouvelles que Monsieur de Brandebourg eût donné des Passeports à Monsieur le Marquis de Vitri. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.



LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi,

Du 19. *Janvier* 1677.

SIRE,

Il y a près d'un mois que, par les ordres que V. M. nous a donnez & que nous avons exécutez sans délai, toutes les difficultez que la communication des Pleinpouvoirs a fait naître devroient être entiérement terminées; mais comme le consentement que nous avons donné dès ce temslà à celui de tous les Formulaires qui seroit le plus agréable aux Ambassadeurs des Etats Généraux & de leurs Alliez, ne laissoit plus aucun moyen de faire de nouvelles chicanes, ils ont eu besoin d'un si long tems pour produire celle dont Messieurs les Médiateurs nous firent part hier matin. Ils nous dirent, que les Ambassadeurs de Dannemarc & des Etats Généraux acquiesceroient, tant pour eux que pour leurs Alliez Protestans, au second modèle, dont nous envoyames, il y a trois semaines, la Copie à V. M., qui étoit intitulé, Projet des Médiateurs, mis selon le stile de France;

ce; mais que le Comte de Kinsky, Ambaſſadeur de l'Empereur, & Dom Pedro Ronquillo, Ambaſſadeur d'Eſpagne, ne pouvoient conſentir qu'il ne fût fait aucune mention de la Médiation du Pape, & que l'on en fît une ſi expreſſe du Roi de la G. B., que néanmoins, au lieu de mettre, par les ſoins & la Médiation dudit Roi, ſi on y ſubſtituoit, par les ſoins & par les Offices, &c. ils y donneroient les mains; ce changement ne nous ayant point paru conſiderable, & le mot d'Offices n'étant pas moins avantageux à S. M. B. que celui de Médiation, nous nous en ſommes rapportez à Meſſieurs les Médiateurs: qui n'ont pas crû, auſſi-bien que nous, que l'honneur du Roi leur Maître en pût recevoir la moindre diminution. Ainſi nous nous fiations déja de finir ces difficultez préliminaires, & de paſſer au plûtôt à des Conférences plus ſolides: mais après avoir lû le Projet des Ambaſſadeurs de Meſſieurs les Etats Généraux en préſence des Médiateurs, nous avons prémiérement remarqué, qu'encore qu'il ſoit conforme au nôtre, ils ont omis un mot fort eſſentiel, qui eſt celui d'Alliez; enſorte que leur pouvoir ſe réduit ſeulement de traiter avec nous, offrant néanmoins d'en rapporter un pareil pour la Suéde. Ce qui nous donne lieu de croire, qu'ils veulent renouveller une difficulté qu'ils n'avoient fait que toucher légérement lorſque nous communiquames nos Pouvoirs, qui eſt, qu'on ne pouvoit pas faire

re mention des Alliez de la France ſous un terme général, & que c'étoit à nous à les dénommer. Outre cette difficulté, nous en avons encore trouvé une autre dans l'écrit par lequel on ſe doit obliger réciproquement à rapporter des Pouvoirs ſemblables à ce modéle dans le tems convenu, le Comte de Kinsky & Dom Pedro Ronquillo ne ſe voulant engager qu'à faire tous les Offices & les diligences pour l'obtenir, & diſant que le reſpect qu'ils doivent à leurs Maîtres ne leur permet pas d'en promettre purement & ſimplement l'expédition. Nous avons fait connoître aux Médiateurs, qu'il étoit bien étrange, qu'après avoir accordé, il y a plus d'un mois, aux Ambaſſadeurs des Etats Généraux le retranchement de tous les termes de nos Pleinpouvoirs contre leſquels ils avoient fait quelque objection, & leur en avoir fait préſenter un dont ils avoient témoigné d'abord auxdits Médiateurs être contens, ils ayent laiſſé paſſer un tems ſi conſiderable & ſi utile à l'avancement de la Paix ſans donner aucune réponſe; & qu'à préſent, qu'il ne leur reſte aucun moyen de trouver de leur chef de nouvelles difficultez, ils en faſſent au nom des Ambaſſadeurs de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, qui n'ayant point encore notifié leur arrivée, ni communiqué leurs Pouvoirs, ne ſont pas en droit d'agir; qu'à nôtre égard, pour témoigner de plus combien les intentions de V. M. pour l'avancement de la Paix ſont ſincé-

ſincéres, nous voulons bien ſigner l'écrit portant obligation pure & ſimple de raporter de part & d'autre un Pleinpouvoir tel que les Ambaſſadeurs des Etats Généraux & l'Ambaſſadeur de Dannemarc l'ont agréé, pourvû qu'ils ajoûtent au leur la clauſe des Alliez, qui apparemment n'avoit échapé qu'à la plume de leur Secretaire: que s'ils vouloient changer le mot de Médiation en celui d'Office, comme nous croyons le dernier auſſi honorable à S. M. B. que le prémier, nous ne nous oppoſerions point au changement, ſi eux Médiateurs y conſentoient: que nous voulions bien même leur donner parole, que ſi les Ambaſſadeurs de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, après avoir communiqué leurs Pouvoirs, offroient auſſi, pour terminer toutes difficultez, le même expédient que les Ambaſſadeurs des Etats Généraux, nous nous y ſoûmettrions auſſi pareillement à leur égard; que ſi même ils déſiroient quelqu'autre clauſe qui fît mention plus expreſſe de la Médiation du Pape, nous y donnerions encore les mains, pourvû qu'ils s'obligeaſſent réciproquement & en termes formels, de rapporter de nouveaux Pouvoirs dans le tems convenu. Meſſieurs les Médiateurs nous ont laiſſé aſſez entendre, que les difficultez que font les Ambaſſadeurs de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne ſont inſoûtenables, & nous ont témoigné être fort ſatisfaits de la ſincerité de nôtre procédé. Nous verrons dans la ſuite quel

en

en ſera le ſuccès ; mais juſques à préſent il ne nous paroît pas que les Alliez ayent deſſein d'avancer matiére ; & comme les Ambaſſadeurs des Etats Généraux n'en ſont pas moins perſuadez que nous, ſi leurs intentions & leurs ordres ſont meilleurs, ils ne différeront plus guéres à nous en donner des preuves. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 19. *Janvier* 1677.

LA Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, vous fera voir, Monſieur, que toutes les facilitez que S. M. apporte à l'avancement de la Paix, ne ſervent qu'à perſuader les Médiateurs de ſes bonnes intentions, & à donner l'embaras aux Alliez, d'inventer de nouvelles chicanes pour tirer la Négociation en longueur. Nous ne voyons pas, à vous dire le vrai, ce qui peut ſoûtenir dans leurs délibe-

liberations ce désir de continuer la guerre, & il nous paroît au contraire tant de raisons qui les doivent obliger de la finir au plûtôt, que nous ne pouvons attribuer qu'à un grand aveuglement la conduite qu'ils tiennent. Le Comte de Kinsky ne nous a pas encore donné part de son arrivée, & a feint une indisposition, pour avoir un prétexte de retardement. Il trouve quelqu'opposition à ce qu'il avoit dessein de faire à nôtre égard, de la part des Alliez, qui prétendent, à ce qui nous a été dit, que le prémier avis qui leur a été donné de sa venuë doit passer pour une véritable Notification. Nous le verrons venir, & ne ferons rien qui puisse blesser la prééminence de S. M.

L'Ambassadeur de Dannemarc nous ayant fait assûrer, que nous aurions dans peu les Passeports du Roi son Maître pour Monsieur le Marquis de Vitry & pour Monsieur le Comte de Rebenac, nous en a fait demander un en même tems pour deux fils naturels de Monsieur de Guldenleuw, qui est assez connu de vous, Monsieur, & qui a dessein de les envoyer étudier à Saumur. Ils portent le même nom de Guldenleuw. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Monsieur de Pomponné, à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 20. Janvier 1677.

N'Ayant pû avoir l'honneur de rendre moi-même compte au Roi de vôtre dépêche du 8. de ce mois, à cause de quelqu'accès de fiévre qui m'empêcha hier d'aller au Conseil, S. M. à qui Monsieur de Louvois la lût, m'a fait sçavoir par lui les ordres qu'elle avoit à vous donner, & m'a commandé, Messieurs, de vous les écrire.

Elle se tenoit déja fort assûrée de l'affection de Mylord Berkley pour ses intérêts; elle en a reçû une grande & agréable preuve, par la confidence qu'il vous a faite des sentimens de Messieurs ses Confréres, si opposez aux intérêts de S. M., & comme l'on a sujet de croire, aux intentions du Roi son Maître. Sa M. désire que vous lui témoigniez de sa part, combien elle a appris avec un gré particulier ce nouveau témoignage de son zèle pour elle; dont il lui a donné tant d'af-

d'affûrances, & durant fon féjour, & à fon départ de cette Cour. Elle n'a pas befoin de vous dire, qu'en l'engageant en cette forte à vivre encore avec plus d'ouverture avec vous, vous profiterez de toutes les lumiéres que vous recevrez de lui fur la conduite de fes Collégues: mais comme elle lui eft à cette heure fi légitimement fufpecte pour négocier un Traité feparé, elle croit que vous devez profiter principalement des difpofitions que Monfieur de Beverning fait paroître, pour ne point laiffer languir la Négociation, en ce tems que les Ennemis de S. M. continuent à l'éloigner, comme ils ont fait jufqu'à cette heure. Par-là S. M. croit qu'il peut être d'une grande utilité que vous cherchiez, autant qu'il fera en vous, les moyens d'entrer en matiére avec lui. Elle juge même que, pour applanir les premiéres difficultez, & pour garder le fecret, en cas qu'il agît felon qu'il s'en eft expliqué, vous pourriez, pour cacher l'éclat que feroient vos vifites, fi vous le voyiez trop fouvent, vous fervir du Sieur Defcarrieres, qui femble déja avoir acquis affez de liberté & d'ouverture avec cet Ambaffadeur, & à qui S. M. trouveroit bon que vous confiaffiez les chofes que vous ne pourrez pas négocier vous-mêmes.

Je n'ai plus befoin, Meffieurs, de vous parler des difficultez touchant les Plein-

pou-

pouvoirs, à moins que nos Ennemis ne les veuillent trop visiblement faire servir à des longueurs affectées. Pour ce qui est du Comte de Kinsky, je souhaite que vôtre premiére dépêche apprenne au Roi qu'il vous a vûs avant aucun autre Ambassadeur, & qu'il a reconnu en cette sorte le rang qui est dû au Caractére que vous portez.

Je n'ai point entendu la plainte que fait Mylord Berkley touchant ses ballots arrêtez à Rouen, parce que les Passeports lui furent donnez à l'ordinaire, & que je serois étonné qu'ils n'eûssent point eu tout leur effet. Je suis, Messieurs, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 22. *Janvier* 1677.

SIRE,

Depuis la derniére Lettre que nous nous sommes donnez l'honneur d'écrire à V. M. la principale difficulté qui nous arrêtoit a cessé, par le consentement que les Ambassadeurs

ſadeurs de l'Empereur & du Roi Catholique ont donné à l'écrit, portant obligation de rapporter dans le tems dont on conviendra de nouveaux Pleinpouvoirs, conformes au Projet qui ſera agréé de part & d'autre. Nous ſommes même d'accord de ce Projet, ſinon en ce que les Confédérez, au lieu d'y comprendre les Alliez de la France ſous les termes purs & ſimples d'Alliez & d'Adhérans, comme nous le demandons ſuivant ce qui a été obſervé dans tous les Traitez précédens, & les offres que nous faiſons de nôtre part, ils y mettent ces mots : *Alliez qui ſont contre nous en guerre*; ce qui excluëroit, & l'Evêque de Strasbourg, & tous les autres Princes qui, pendant la Négociation de la Paix & dans la ſuite de la Guerre, voudroient peut-être, pour la finir, ſeconder les bonnes intentions de V. M. Nous eſpérons que Meſſieurs les Médiateurs, qui ſont perſuadez de la juſtice de nôtre demande, y feront bien-tôt acquieſcer nos Parties : mais ils auront apparemment beaucoup plus de peine à leur faire entendre raiſon ſur le nombre des Pleinpouvoirs; car quoique les Catholiques & Proteſtans ſoient à préſent tous contens d'un même Formulaire, & qu'ainſi il n'y ait aucune néceſſité de raporter plus d'un Pouvoir de V. M., néanmoins les Confédérez s'attachent toûjours opiniâtrément à en vouloir cinq, qui comprennent tous ceux qui ſont en guerre contre la France, l'un pour traiter avec les Am-

Ambaſſadeurs de l'Empereur, le ſecond pour l'Eſpagne, le troiſiéme pour le Dannemarc, le quatriéme pour les Etats Généraux des Provinces-Unies, & le cinquiéme pour l'Electeur de Brandebourg, dans chacun deſquels la même clauſe qui regarde les Alliez de ces Puiſſances, qu'ils diſent être les principales, ſoit inſerée. Nous avons déja informé V. M. des inconveniens que nous trouvons à nous obliger d'en raporter un pour les Ambaſſadeurs de l'Electeur de Brandebourg, & nous eſpérions apprendre aujourd'hui ſur cela les ſentimens de V. M.; mais n'ayant reçû aucune de ſes Dépêches, ni de celles de Monſieur de Pomponne, nous avons cru de nous même devoir prendre les réſolutions les plus utiles à vôtre ſervice; & comme ces mêmes conſéquences, que nous aurons ſujet d'appréhender pour beaucoup d'autres Princes, & entr'autres pour le Duc de Lorraine, ceſſent, par les aſſûrances que les Médiateurs nous donnent, qu'on ſe contentera de ces cinq Pleinpouvoirs pour tous ceux qui ſont à préſent en guerre contre la France, il ne nous eſt reſté, Sire, que de foibles raiſons de refuſer aux Confédérez les cinq Pouvoirs qu'ils demandent, & au contraire, de très-fortes pour y acquieſcer: car, prémiérement, l'opiniâtreté avec laquelle les Ambaſſadeurs des Etats Généraux demandent des Pouvoirs ſéparez, eſt un indice du déſir qu'ils ont de

traiter séparément ; secondement, la maladie de Monsieur l'Electeur de Brandebourg, qui fait même craindre pour sa vie à ceux qui sont dans ses intérêts, les avantages remportez par le Roi de Suéde sur celui de Dannemarc, la Paix de Pologne, & surtout le bon état des affaires de V. M. doit faire souhaiter à ce Prince, aussi-bien qu'aux Etats Généraux, un prompt accommodement, pour ne pas laisser à son fils, s'il venoit faute de lui, une trop rude guerre à soûtenir. Ce qui nous confirme encore que ce pourroit être, à ce que nous venons de dire, où tend la demande que ce Prince & les Etats Généraux nous font de Pouvoirs separez, c'est qu'on nous a avertis, que l'Ambassadeur de l'Empereur & celui du Roi d'Espagne avoient toûjours été d'un avis contraire, & soûtenoient qu'il se falloit contenter d'un seul Pouvoir. Ainsi nous croyons, qu'après avoir ôté par nos refus tous les ombrages que nos Ennemis avoient dû concevoir de cette multiplication de Pouvoirs si nous l'avions offert, il est du service de V. M. de ne pas rejetter plus long-tems les moyens qu'ils nous donnent d'eux-mêmes de parvenir à des Traitez séparez ; & pour ces raisons nous sommes résolus d'y donner les mains, aussi-tôt qu'on sera entiérement d'accord de la forme des Pleinpouvoirs, à moins que les Lettres que nous attendons après-demain de V. M. ne nous ordonnent

nent le contraire. Nous ſommes avec un profond reſpect,

S I R E, &c.

L E T T R E

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 22. *Janvier* 1677.

NOus n'attribuons, Monſieur, qu'au mauvais tems le retardement de nos Lettres, & nous eſpérons ſçavoir après demain les intentions du Roi, ſur la multiplicité des Pleinpouvoirs; ſi-non, nous nous fixerons à la réſolution dont nous informons S. M., qui eſt celle qui nous paroît à préſent la plus utile à ſon ſervice.

L'Ambaſſadeur de Dannemarc, ne ſe voulant pas aſſujettir à la forme commune des Pleinpouvoirs François & Latins, en ce qu'il dit que l'un vient de vous & l'autre des Suédois, quoique l'un & l'autre doivent être conſiderez comme l'ouvrage des Médiateurs, auquel toutes les Parties ont conſenti, a dreſſé un Formulai-

re pour lui, qui, quoique dans la ſubſtance ne différe pas des nôtres, & n'ait point d'autres defauts à nôtre égard, que l'omiſſion de la qualité de Très-Chrêtien, qu'il n'ajoûte pas à celle de Roi de France, ce que vous ſçavez, Monſieur, qu'il prétend injuſtement apartenir au Roi ſon Maître; néanmoins ce Formulaire eſt différent dans le Préambule du Projet commun, & donne plus de lieu aux Suédois qu'à nous de s'en plaindre, en ce que les titres qu'ils prétendent dûs au Roi leur Maître n'y ſont pas inſérez. Nous tâcherons de terminer au plûtôt ces reſtes de difficultez, & il ſera facile, ſi nos Alliez veulent prendre l'expédient commun, & qui a toûjours été pratiqué, qui eſt que chaque Prince mette dans ſes Pouvoirs les qualitez qu'il prétend, ſans impoſer aux autres la néceſſité de les inſérer tout au long dans leurs Pouvoirs; mais la principale ſeulement, comme dans le Pouvoir du Dannemarc pour la Suéde, celle de Roi de Suéde ſeulement, qui doit comprendre les autres titres; & dans celui de Suéde pour le Dannemarc, celle de Roi de Dannemarc ſeulement: à quoi on pourra joindre un Acte des Médiateurs, que les qualitez priſes ou omiſes dans les Pouvoirs, ne pourront nuire ni préjudicier.

Monſieur Hyde retourna hier ici de la Haye, en qualité de quatriéme Ambaſſadeur d'Angleterre pour la Paix. On nous avoit

avoit fait appréhender la révocation de Mylord Berkley, mais nous apprenons à présent que ce dernier venu pourra bien prendre la place de Monsieur Jenkins, que le Roi d'Angleterre destine pour Successeur à l'Archevêque de Cantorbery, qui ne peut pas réchaper de la maladie dont il est au lit.

Monsieur le Comte de Kinsky ne nous a pas encore notifié son arrivée, & nous ne le verrons pas chez lui, qu'il ne consente que nous ayons les sûretez nécessaires pour le maintien de nôtre rang, qui est une Déclaration des Médiateurs, qu'il n'a notifié son arrivée à pas un autre Ambassadeur qu'à eux; sans quoi nous tomberions dans des inconvéniens qui blesseroient ce qui est dû à notre caractére. Nous sommes très-véritablement, Monsieur, entiérement à vous.



LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 23. *Janvier* 1677.

L'Avis que nous venons de recevoir, Monsieur, que l'ordinaire n'est pas encore parti, nous donne lieu d'ajoûter ce mot à nôtre Lettre d'hier, pour vous informer qu'il ne reste plus de difficulté sur les Pleinpouvoirs: mais comme nous sommes avertis, que ceux que l'Ambassadeur de l'Empereur doit produire au prémier jour sont fort injurieux à la France, nous nos trouvons sur cela assez embarassez; car, par l'écrit que nous signons, tout ce qui sera traité pendant le tems que l'on a pris pour faire venir de nouveaux Pleinpouvoirs doit être valable en vertu des prémiers qui avoient été communiquez; ainsi nous traiterons sur un Pouvoir dont nous ne pouvons pas même souffrir la lecture sans en témoigner du ressentiment. Il nous paroît un expédient pour sortir de cet embaras, & ce seroit de faire entendre à Messieurs les Médiateurs, que si, contre nôtre opinion, il y avoit, suivant l'avis qui nous avoit été donné, quelque expression

dans

dans les Pouvoirs qui nous doivent être communiquez, qui pût blesser l'honneur du Roi, il seroit de leur prudence de ne nous les pas faire voir, puisque nous ne pourrions nous empêcher de témoigner nôtre juste ressentiment; mais que, pour faciliter la Négociation, nous consentirons de traiter avec les Ambassadeurs de l'Empereur & autres, sur le Certificat que lesdits Médiateurs nous donneront, que lesdits Ambassadeurs seront valablement continuez pour traiter & conclure; & au lieu de mettre dans l'Ecrit qui doit être signé par tous les Ambassadeurs, que tout ce qui sera négocié en attendant les nouveaux Pleinpouvoirs sera valable en vertu des premiers, nous ferons mettre, sera valable en vertu dudit Ecrit & des nouveaux Pleinpouvoirs, qui auront à cet égard un effet retroactif, comme s'ils avoient été produits dès à présent.

Messieurs les Ambassadeurs de Brandebourg n'ont point encore rendu les visites; ainsi nous aurons été en état, en recevant la derniére Dépêche de S. M., d'accepter le parti dont Monsieur Olivenkrans avoit fait ouverture à l'un de nous, qui étoit de recevoir la visite de Monsieur de Somnitz seul; mais Monsieur Jenkins, à qui nous en avons parlé, nous a dit, que Monsieur de Somnitz n'est pas dans ce sentiment, & qu'il ne prétend pas se séparer de son Collégue. Nous croyons qu'ils s'opiniâtreront d'autant plus dans la prétension d'ê-

tre traitez également, qu'on nous a averti que l'Ambaſſadeur de l'Empereur eſt dans le deſſein de leur donner à tous le titre d'Excellence & la main. Nous ſommes &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 26. Janvier 1677.

SIRE,

Nous attendons les ordres de V. M ſur la demande de Monſieur l'Electeur de Brandebourg d'un Pouvoir ſéparé; & comme, par la Lettre dont elle nous a honorez du 14. de ce mois, elle nous fait connoître, que ſon intention n'eſt pas que nous nous relâchions juſques là, nous n'avons pas cru le devoir faire, quoique nous en ayons d'aſſez bonnes raiſons, que nous avons expliqué à V. M. dans nôtre derniére Dépêche. Nous avons fait déja toutes nos diligences pour obliger les Alliez à ſe contenter de deux Pouvoirs, l'un pour les Catholiques, & l'autre pour les Proteſtans, ou au plus, des quatre auxquels V. M. nous a ordonné de conſentir; mais nous trouvons les Alliez toûjours fort opiniâtres à en

en demander cinq. Monſieur de Beverning a même été trouver Monſieur Olivenkrans, pour lui dire que ce refus d'un Pouvoir en faveur de Monſieur l'Electeur de Brandebourg nous retiendroit beaucoup plus long-tems qu'aucune autre difficulté préliminaire, d'autant plus que le Comte de Kinsky ne le ſouhaite pas non plus que nous, prétendant que tous les Electeurs & Princes d'Allemagne ne doivent agir ici que ſous la direction de l'Empereur: à quoi l'Electeur de Brandebourg a intérêt de s'oppoſer, & eux d'appuyer la prétention qu'il a de traiter ſéparément & indépendamment de l'Empereur; le Sieur de Beverning n'a pas manqué de faire connoître, qu'il eſt de l'interêt de ſoûtenir en cette occaſion les Princes de l'Empire contre l'Empereur. Ces raiſons ont déja porté nos Alliez à conſentir à ce cinquiéme Pleinpouvoir, pourvû que nous le promettions auſſi de nôtre part, à quoi ils nous ſolicitent puiſſamment, & comme V. M. nous permet d'embraſſer celui de tous les partis que nous jugerons le plus prompt & le plus capable de terminer toutes les difficultez, nous tâcherons de faciliter cette affaire quand nous y trouverons les ſûretez néceſſaires, pour nous garantir des conſéquences que pourroit avoir la demande de Monſieur l'Electeur de Brandebourg. Nous ſommes avec un profond reſpect,

S I R E, &c

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Le 26. Janvier 1677.

NOus croyons, Monsieur, que vous serez averti qu'on a arrêté à Amsterdam le Secretaire de Monsieur de Feuquieres, & qu'on le mene prisonnier à la Haye: Monsieur Lirot, qui nous dit hier cette nouvelle, nous a assûré en même tems, qu'il avoit les papiers de ce Secretaire, & qu'ainsi ils n'auront pas été pris avec lui. Comme nous ne sçavons, Monsieur, sur quelle sûreté ledit Sieur le Vasseur étoit dans Amsterdam, & que nous ignorions même qu'il y fût; nous ne sçavons non plus de quelle maniére agir en cette occasion, jusqu'à ce que vous nous ayez fait l'honneur de nous mander la volonté du Roi là-dessus.

Mylord Berkley, Monsieur, dit hier à l'un de nous, que Monsieur Temple, qui est encore à la Haye, avoit mandé au Roi leur Maître, que nous avions commencé à traiter une Paix séparée avec la Hollande, & que c'étoit une affaire bien avancée. Sur quoi le Roi de la G. B. avoit é-

crit

crit aux Médiateurs, qu'il les avoit envoyez ici pour tâcher à faire convenir les Parties d'une Paix générale : que s'il s'étoit parlé d'une particuliére, ce n'étoit point de sa connoissance ni de sa participation; mais qu'il ne prétendoit pas empêcher ceux qui voudroient s'accommoder, de le faire comme bon leur sembleroit. Sur quoi Mylord Berkley dit, qu'il avoit proposé à Monsieur Jenkins d'écrire au Roi leur Maître, que jusqu'à présent ils n'avoient reconnu en nous qu'un très-grand désir de faire la Paix générale, & que si à la fin on étoit obligé d'en faire une particuliére, on ne devoit s'en prendre qu'à la Maison d'Autriche, qui montre si clairement qu'elle ne veut point la Paix, qu'il faut nécessairement que ceux qui ne voudront pas, ou ne pourront supporter plus long-tems le poids de la guerre, fassent leur Traité séparément; mais que Monsieur Jenkins n'avoit pas voulu consentir d'écrire cette Lettre. Nous avons cru, Monsieur, devoir vous faire part de ceci.



LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Le 28. *Janvier* 1677.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. Vôtre Dépêche du 12. de ce mois m'a rendu un compte bien exact de la confusion que le Comte de Kinsky, Ambassadeur de l'Empereur, vouloit mettre dans l'ordre de notifier son arrivée, & de recevoir & rendre les prémiéres visites. On ne peut pas douter que son dessein n'ait été de faire naître en cette sorte des contestations entre vous & les deux autres Ambassadeurs, même avec ceux de Suéde: mais comme je ne puis admettre cette égalité, selon laquelle il veut régler la restitution de ses visites, en visitant les prémiers ceux dont il aura été le premier visité; j'ai approuvé la maniére dont vous lui avez fait parler sur ce sujet par les Médiateurs, & qu'il ait pû connoître, que non seulement vous n'admettriez point cette double notification qu'il proposoit de faire, mais que vous ne recevriez point sa visite s'il voyoit quelqu'autre Ambassa-

deur

deur que les Médiateurs avant vous. Soit qu'il puiſſe connoître que vous ſoûtenez en cette ſorte le rang qui vous eſt juſtement dû, ſoit qu'il puiſſe connoître que les Miniſtres de mes Ennemis, en ſe favoriſant reſpectivement, ne veulent point avoir de Commerce avec vous; il ne peut être que d'un bon effet, que l'on ſçache que vous vous maintenez dans la prééminence qui eſt dûë à vôtre Caractére, & que vous ne pouvez voir ni recevoir les viſites de ceux qui ne la garderoient pas. Cet exemple même en la perſonne d'un Ambaſſadeur de l'Empereur, ſervira de régle à tous les autres qui arriveront à l'Aſſemblée, ſoit qu'ils en uſent avec vous en la maniére qu'ils le doivent, ſoit qu'ils ne le faſſent pas.

J'ai vû par vôtre Lettre, & l'avis m'en a été confirmé d'Allemagne, que l'Electeur de Brandebourg avoit obtenu un écrit de l'Empereur, pour faire que le ſecond & le troiſiéme de ſes Ambaſſadeurs reçûſſent des Miniſtres Impériaux les mêmes honneurs de la main & de l'Excellence; mais comme les régles de Vienne ne ſont point celles que je dois ſuivre, je ne veux rien changer à l'uſage que mes Ambaſſadeurs ont obſervé juſqu'à cette heure avec les Electeurs: ils n'ont accordé l'honneur de l'Ambaſſade qu'à celui qui en étoit le Chef; mon intention eſt que vous en uſiez ainſi, & que vous vous teniez aux exemple qui en ont été pratiquez ſur ce ſujet

en diverses occasions, même dans la Diéte de l'Election à Francfort.

Le Passeport que j'ai accordé aux Ambassadeurs de l'Empereur, s'étend non seulement à leurs personnes, mais à leurs équipages; ainsi vous pouvez lever le scrupule que l'on vous a fait paroître pour les hardes du Marquis de los Balbasez, bien qu'elles ne suivent pas la même route par laquelle ils marchent pour se rendre à l'Assemblée.

Par les avis que j'ai d'Angleterre, je suis informé de ce que le Sieur Temple a reconnu des sentimens du Prince d'Orange & des Etats Généraux dans son voyage de la Haye. Il a trouvé dans ce Prince & dans le Pensionnaire Fagel un grand désir, & ensemble un grand besoin de faire la Paix, mais il ne les a pas trouvé moins attachez à conserver un Païs à l'Espagne, qui serve comme de barriére entre la France & la Hollande. Comme il est visible qu'ils regardent en ce point beaucoup moins l'intérêt de cette Couronne que le leur propre, l'on ne peut douter qu'ils n'en fassent toûjours un des prémiers articles des conditions sous lesquelles ils voudroient faire la Paix; mais parceque, dans les sentimens où ils sont d'y travailler, après même que le Sieur de Beverning s'est expliqué tant de fois qu'il entreroit bien-tôt en matiére avec vous, il peut arriver aisément qu'il vous portera des propositions, dans le sens à-peu-près dans lequel on a parlé à Monsieur

Temple ; je crois important de vous faire connoître tellement mes intentions sur ce sujet, que vous soyez en état d'y répondre.

En cas donc que le Sieur de Beverning vous fît quelqu'ouverture de Traité, & qu'il y attachât cette condition, sans laquelle les Etats Généraux auront peine à se porter à la Paix, ma pensée n'est point que vous l'arrêtiez d'abord par un refus, ou par trop de difficultez; je désire au contraire que vous lui témoigniez, que mon intention étant sincére, de rétablir ma prémiére amitié avec les Etats Généraux, & d'assûrer leur tranquillité, je ne m'éloignerai point des propositions qui pourront y contribuer ; mais qu'ayant été attaqué le prémier par l'Espagne, j'ai été obligé de repousser la guerre qu'elle vouloit porter dans mes Etats, & que nulles Conquêtes ne peuvent être à un titre plus juste, que celles que j'ai faites ou que je pourrai faire encore contre cette Couronne : que comme je veux bien toutefois contribuer au repos de la Hollande, & assûrer une frontiére à l'Espagne, je dois de même pourvoir à la sûreté & à la commodité de mes frontiéres : que si dans les Conquêtes que que j'ai faites dans cette Guerre ou dans celles que je pourrois encore faire, il se trouvoit quelques Places qui empêchent trop cette Barriére que les Etats Généraux témoignent tant désirer, je ne m'éloignerai point pour le bien de la Paix, en con-

fer-

ſervant ce qui peut être commode pour mes Etats, d'en recevoir la recompenſe ailleurs, ſoit en Catalogne, ſoit en Sicile, ſoit dans les autres Etats que le Roi Catholique poſſéde en Italie, ſoit même dans ceux qui lui ſont ſoûmis dans les Indes. Les Etats Généraux connoîtront en cette ſorte, que je ne m'attache pas autant qu'ils le craignent à la Conquête de la Flandre, puiſque je voudrai bien prendre ailleurs un dédommagement de mes Conquêtes; mais ils ne peuvent auſſi trouver légitimement à redire, que le ſort des Armes m'ayant été favorable dans une Guerre que l'Eſpagne m'a déclarée, cette Couronne me récompenſe dans quelqu'un de ſes Etats de tant de dépenſes qu'elle m'a cauſé, & de tant de ſang de mes Sujets qu'elle m'a obligé de répandre.

Vous jugez aſſez que mon intention dans cette réponſe eſt de guérir la Hollande de l'appréhenſion que leur propre intérêt leur inſpire pour la perte de la Flandre, & de leur faire connoître en même tems, qu'il eſt juſte que, dans une Guerre auſſi légitime que celle que je ſoûtiens contre l'Eſpagne, je profite par un équivalent des avantages que mes Armes ont remporté, ou qu'elles peuvent remporter encore. Par-là étant délivrez de la prémiére crainte qui les touche, ils auront moins d'intérêt de diſputer pour les conditions de l'Eſpagne, lorſqu'ils verront la ſûreté qu'ils ſouhaitent pour une Barriére aux Païs-Bas.

Sur

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Coufin, en fa fainte & digne garde, & vous, Meffieurs Colbert & Comte d'Avaux, en fa fainte garde.

Ecrit à S. Germain en Laye le 28. Janvier 1677.

LETTRE

De Monfieur de Pomponne, à Meffieurs les Ambaffadeurs.

Du 28. Janvier 1677.

DEpuis que la Dépêche de S. M. a été écrite, j'ai reçû, Meffieurs, vôtre paquet du 15. de ce mois. Comme je n'ai pas le tems de répondre, ni à vôtre Dépêche à S. M., ni à la Lettre particuliére qu'il vous a plû de m'écrire, je vous dirai feulement, que j'ai vû avec bien du plaifir, que la conduite que vous avez fait paroître, ait prefque réduit Monfieur de Kinsky aux termes que vous les pouvez défirer: en ce cas, vous auriez tiré avantage des difficultez qu'il vous a faites fur la vifite, & elles n'auroient fervi qu'à mieux établir le rang qui vous eft dû. Je remets à vous faire connoître par l'ordinaire qui partira après

après demain, les intentions de S. M. ſur vôtre Dépêche du 15., & je vous prie cependant, Meſſieurs, de me croire avec toute ſorte de vérité, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 29. Janvier 1677.

SIRE,

Toutes les raiſons que nous avons pû alléguer pour obliger les Alliez à ſe contenter, ou d'un ſeul Pleinpouvoir de V. M. ou de deux, dont l'un ſeroit pour les Princes Catholiques, & l'autre pour les Proteſtans, & enfin de quatre, n'ayant pû vaincre leur opiniâtreté à en vouloir un cinquiéme pour Monſieur l'Electeur de Brandebourg; & Monſieur de Beverning ayant déclaré à Monſieur Olivenkrans, qu'il ne faloit pas eſpérer d'entrer en Négociation, que cet Electeur ne fût diſtingué des autres par un pouvoir ſéparé, comme il le demandoit. D'ailleurs, moi Maréchal d'Eſ-
trades

trades ayant été averti de bonne part, que ledit Sieur de Beverning avoit des ordres précis de ne se pas désister de cette demande, nous avons cru ne devoir pas différer davantage à donner encore aux Etats Généraux satisfaction sur ce point; prémiérement, parce que les Dépêches de V. M. des deux derniers ordinaires nous permettent, & même nous ordonnent, de prendre l'expédient que nous jugerons plus convenable pour sortir au plûtôt de ces difficultez préliminaires; secondement, parce que la parole que Monsieur de Beverning offre de nous donner, que si quelqu'un des Princes dont les Ambassadeurs n'ont point encore paru dans cette Assemblée font de nouvelles instances pour d'autres Pouvoirs séparez, les Etats Généraux ne les appuyeront pas, & ne laisseront pas de continuer la Négociation avec nous: ce qui ne nous laisse plus aucun lieu de craindre les conséquences que nous avons ci-devant appréhendées pour les autres Princes d'Allemagne, & sur-tout pour Monsieur le Duc de Lorraine, pour lequel nommément les Ambassadeurs des Etats Généraux déclarent n'en prétendre pas. En troisiéme lieu, nous sommes avertis de plusieurs endroits, & particuliérement par Messieurs les Ambassadeurs de Suéde, que la prétension qu'a euë Monsieur le Comte de Kinsky, d'avoir la direction de tous les intérêts des Alliez, & les contestations que Monsieur de Beverning a euë avec lui sur ce sujet, font

font cause de l'opiniâtreté avec laquelle ledit Sieur de Beverning demande ces Pouvoirs séparez pour ses Maîtres & pour l'Electeur de Brandebourg, dont les intérêts ne sont pas moins à cœur au Prince d'Orange que les siens propres, & qu'ainsi cette séparation de Pouvoirs peut être un acheminement à des Traitez séparez. En quatriéme lieu, parce que Monsieur Courtin nous écrit, qu'on est fort allarmé en Angleterre du bruit qui y court d'un Traité particulier, fait entre la France & les Etats Généraux, que rien ne seroit plus capable de retenir la mauvaise volonté du Parlement, que de le rendre effectif; & que pour cela il importe extrêmement au service du Roi, de n'omettre aucuns moyens de terminer toutes les difficultez qui nous empêchent d'entrer en conférence avec Monsieur de Beverning. Toutes ces raisons donc nous ont obligé tous trois, d'un commun accord, de nous rendre aux pressantes instances que nous ont fait les Ambassadeurs de Suéde, d'accorder ce cinquiéme Pouvoir à Monsieur Olivenkrans, qui alla hier à nôtre priére informer Monsieur de Beverning, que nous voulions bien encore faire ce pas pour le contenter, & a rapporté à l'un de nous, que ce Ministre lui a dit, que non seulement il nous voudroit voir aussi-tôt que l'Ecrit seroit signé, pour nous confirmer la parole qui nous avoit été donnée de sa part, par lui Monsieur Olivenkrans, & qu'il consentiroit même

que

que Messieurs les Médiateurs nous la donnassent dès à présent; mais aussi qu'incontinent après la signature de cet Ecrit, il donneroit ses Propositions aux Médiateurs, dans une Letttre qu'il leur écriroit pour cet effet, & qu'il prétendoit avoir ensuite directement avec nous autant de Conférences que nous jugerions à propos pour l'avancement de la Paix.

Le Sieur Olivenkrans nous a aussi informez, qu'ayant dit audit Sieur de Beverning, que le bruit étoit bien répandu en Angleterre, que l'accommodement étoit déja fort avancé entre la France, la Suéde & les Etats Généraux, & qu'il ne tiendroit qu'à lui de le rendre véritable bien-tôt, le Sieur de Beverning a répondu, qu'on ne le devoit attribuer qu'aux appréhensions mal fondées du Comte de Kinsky & de Dom Pedro de Ronquillo: que la prétension qu'avoit le prémier, que tous les intérêts des Alliez devoient être dirigez par lui, & traitez conjointement avoit donné lieu à Monsieur de Beverning de leur dire à tous deux, qu'elle ne s'accorderoit pas avec les ordres qu'il avoit de ses Maîtres, qui étoient de traiter séparément & indépendamment, sans néanmoins abandonner leurs Alliez; que cela lui avoit attiré le reproche de manquer aux engagemens de leur Alliance, qui ne permettoit à pas un des Confédérez, de traiter que conjointement avec les autres; & qu'il avoit répondu, que quand les Etats Généraux

raux auroient obtenu des conditions raiſonnables pour leurs Alliez, ils croiroient avoir ſatisfait à leur obligation, & ne devoir pas ſans ſujet entretenir une Guerre éternelle avec lui: qu'on lui avoit repliqué, qu'en ce cas ſon Traité ſeroit bientôt fait, & qu'il ſeroit dans peu ſans occupation; qu'il leur avoit dit en riant, qu'il auroit pour lors celle de Médiateur, & qu'il avanceroit peut-être leurs affaires plus qu'aucun autre; que tout ce diſcours avoit donné lieu au Comte de Kinsky & à Dom Pedro Ronquillo d'écrire en Angleterre que l'accommodement étoit preſque aſſûré.

Ledit Sieur de Beverning a encore dit au Sieur Olivenkrans, qu'on lui donnoit avis que Monſieur Temple s'étoit plaint à Monſieur le Prince d'Orange, & à Monſieur Fagel, du trop d'empreſſement que lui Beverning avoit toûjours témoigné pour l'avancement de la Paix, qu'il donnoit lieu aux Alliez de croire qu'il veut traiter ſans ſans eux; & il a ajoûté, que Monſieur le Prince d'Orange ne la ſouhaite pas moins que lui, mais qu'on doutoit fort que V. M. la veuille, vû les grands préparatifs qu'elle fait pour attaquer des Places qui auroient ſervi aux accommodemens qu'on pourroit faire, pour mettre la Barriére que les Etats Généraux déſirent entre la France & eux, & ſans laquelle ils ne peuvent entendre à la Paix. Monſieur Olivenkrans a répondu, que c'eſt ce qui les doit preſſer de

de nous faire des propofitions, & que comme il eft d'un fage Gouvernement d'entendre à la Paix lorfque les affaires profpérent, il ne doutoit pas que V. M. ne reçoive favorablement les Propofitions raifonnables qui lui feroient faites. La conclufion de leur entretien a été, que la femaine dans laquelle nous allons entrer ne fe paffera pas que lui Beverning n'ait des Conférences directement avec nous. Nous ne manquerons pas, fuivant l'ordre que V. M. nous fait donner par Monfieur de Pomponne, de nous fervir du Sieur Defcarriéres pour agir auprès dudit Sieur de Beverning, dans les chofes que nous ne pourrons faire nous-mêmes. Cependant, comme Monfieur le Prince d'Orange fçait déja tous les avantages qu'il peut efpérer de V. M., & pour lui, & pour Meffieurs les Etats Généraux, dans un accommodement féparé; qu'il nous paroît auffi que Monfieur de Beverning en eft informé, & que cette affaire n'eft arrêtée, fuivant le compte que moi Maréchal d'Eftrades en ai cidevant rendu à V. M., que parce que le Prince d'Orange défire qu'elle lui confie les conditions fous lefquelles Elle traitera avec l'Efpagne, & qu'Elle veut, au contraire, avec beaucoup de raifon, que ce Prince ou les Etats faffent leur propofitions, & pour ce qui les regarde en particulier, & pour ce qu'ils difent être néceffaire pour leur fûreté; nous ne voyons pas, qu'en nous tenant comme nous devons, à l'obfer-

ſervation de ſes ordres, nous puiſſions faire nous-mêmes, ni faire faire aucune autre ouverture à Monſieur de Beverning, juſqu'à-ce qu'il nous ait fait quelque propoſition ; mais nous profiterons, ſans perdre un moment de tems, de toutes les occaſions qui nous paroîtront propres pour avancer les affaires que V. M. nous a confiées. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 29. Janvier. 1677.

NOus avons, Monſieur, reçû la Lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire le 20. de ce mois, pour nous accommoder aux conditions du ſecret que Mylord Berkley a exigé de Monſieur d'Avaux, en lui faiſant la confidence de ce, ſur quoi le Roi nous ordonne de lui témoigner le gré qu'il lui en ſçait. Nous nous ſervirons de la même voye de Monſieur d'Avaux, pour lui faire connoître combien

bien S. M. a eu agréable cette nouvelle marque de ſon affection à ſon ſervice, & lui inſinuer en même tems tout ce qui ſera capable de le toucher, & de l'exciter, par l'eſtime que le Roi a pour lui, à nous continuer dans la ſuite la confidence, pour en profiter pour le ſervice de Sa Majeſté.

Le Roi a très-bien jugé, Monſieur, que la Lettre que Meſſieurs Temple & Jenkins avoient écrite au Roi d'Angleterre à l'inſçû de Mylord Berkley, pour empêcher que les Etats Généraux ne traitent ſéparément, s'eſt trouvé contraire aux intentions de leur Maître; car cela s'eſt vérifié de même par la réponſe que le Roi d'Angleterre a faite ici à ſes Ambaſſadeurs à cette Lettre, & à d'autres que Monſieur Temple avoit continué de lui écrire de la Haye ſur le même ſujet; qu'il ne prenoit pas d'intérêt que les Etats Généraux traitaſſent ſéparément avec la France, comme nous en avons déja rendu compte à S. M. par nôtre Dépêche du dernier ordinaire, ſur la nouvelle confidence que Mylord Berkley, par une ſuite de ſon affection & de ſon zèle pour le ſervice du Roi, en avoit fait à Monſieur d'Avaux; dequoi il y a d'autant moins de lieu de douter, que Monſieur Courtin, qui n'aura pas manqué de ſon côté d'en informer le Roi, nous le confirme par ſa Lettre que nous reçûmes avant-hier, nous marquant le ſçavoir de la propre bouche du Roi d'Angleterre, & qui lui a même fait voir en confidence, que le Sieur

Temple avoit continué de lui en écrire de la Haye.

Ce qui nous donne lieu d'eſpérer, que ce que le Roi d'Angleterre a fait ſçavoir là-deſſus à ſes Ambaſſadeurs, pourra peut-être faire agir à l'avenir les Sieurs Temple & Jenkins avec moins de partialité. Nous avons rendu compte à S. M. par nos précédentes, que nous ne verrions pas Monſieur de Kinsky, & des raiſons pour leſquelles nous ne l'avons pû faire ; nous trouvons de plus en plus que ſa difficulté de prémiére & ſeconde viſite étoit un piége pour nous y faire tomber; & nous le jugeons d'autant plus, que quoique Monſieur l'Ambaſſadeur de Suéde ſoit logé à la porte de Monſieur de Kinsky, il n'a paſſé qu'après l'Ambaſſadeur de Dannemarc.

Nous ſommes bien aiſe, Monſieur, par la part que nous prenons à vôtre ſanté, que vôtre incommodité ait été de peu de durée; faites-nous, s'il vous plaît, l'honneur de le croire, & d'être perſuadé que nous ſommes très-véritablement, Monſieur, entiérement à vous.



LET-

LETTRE

De Monsieur de Pomponne, à Messieurs les Ambassadeurs.

Le 30. *Janvier* 1677.

VOtre Dépêche, Messieurs, du 15. de ce mois, donne lieu de croire à S. M. que vous aurez reçû la visite de Monsieur de Kinsky dans le rang qui vous est dû, & que la difficulté que ce Ministre avoit fait naître, n'aura servi qu'à faire improuver le dessein qu'il avoit eu, de vous confondre avec tous les Ambassadeurs qui doivent seulement vous suivre. S. M. n'a pû voir, sans sçavoir un gré particulier à Mylord Berkley, la maniére si juste & si ferme en même tems dont il s'étoit expliqué sur la préséance qui est dûë à vôtre Caractére, & sur le tort qu'avoit l'Ambassadeur de l'Empereur de la mettre en doute; aussi S. M. a-t-elle fort approuvé, que vous n'ayez pas laissé tellement cette Négociation à Monsieur Jenkins, que vous ne lui en ayez fait tomber la plus grande partie.

Je vous envoye, Messieurs, le nouveau Passeport que vous avez désiré pour Mon-

ſieur Voeller. Je vous ſupplie de me croire entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 2. Février 1677.

SIRE,

Nous croyons pouvoir aſſûrer V. M. que toutes les difficultez préliminaires ſont enfin terminées, & nous eſpérons que l'ordinaire prochain nous aurons l'honneur de lui faire ſçavoir l'exécution des paroles de Monſieur de Beverning. Les Médiateurs nous ſont venus déclarer de ſa part, que les Etats Généraux ſeroient ſatisfaits, pourvû que nous conſentiſſions de donner cinq Pouvoirs, & ils nous ont donné en même tems la parole de Monſieur de Beverning & de l'Ambaſſadeur de Dannemarc, que quand bien même quelqu'autre Prince, ſoit Electeur, ſoit nommément Monſieur le Duc de Lorraine, ſouhaiteroient avoir un Pouvoir ſéparé, ils ne feroient eux nulle inſtance pour cet effet, & que ſi la qualité d'Alliez les obligeoit à témoigner qu'ils feroient qu'on leur donnât cet-

cette satisfaction, ce seroit un office qu'ils n'appuyeroient pas, & que non-seulement ils consentoient dès à cette heure qu'on les refusât, & qu'on n'eût nul égard à leur instance, mais même qu'ils prioient les Médiateurs de nous assûrer de leur part, que cela n'arrêteroit pas un moment le cours de la Négociation, qu'ils commenceroient dès le lendemain du jour que nous aurions signé les cinq formulaires des Pouvoirs & les Actes obligatoires : que pour eux (nous entendons toûjours le Dannemarc & les Etats) ils ne trouvoient rien à rédire à pas un de ces deux Actes, & qu'ils étoient prêts de les signer : qu'ils devoient encore s'assembler demain, qui est le jour de cette Dépêche, pour voir avec leurs Alliez s'ils n'y font nulle difficulté ; & comme nous croyons que les Ambassadeurs de Brandebourg, qui suivent les mouvemens de ceux d'Hollande, n'y en trouveront point, & que Monsieur de Kinsky s'est expliqué qu'il offroit de signer ces deux Actes, nous ne doutons point que tout ne soit terminé aujourd'hui. Nous ne disons point à V. M. tout ce que Monsieur de Beverning a ajoûté, pour nous faire connoître l'intérêt que nous avons de donner à l'Electeur de Brandebourg un Pouvoir séparé; car comme nous lui en avons déja rendu compte dans deux ou trois Lettres, nous croyons que ce seroit une rédite inutile & ennuyeuse à V. M.

Les Ambaſſadeurs de Suéde ſont les plus difficultueux ; ils s'arrêtent ſouvent à des choſes peu conſidérables, & tout ce que nous pouvons faire, eſt de les porter par nos raiſons & par nôtre exemple à ne pas donner à nos Ennemis les prétextes qu'ils recherchent ſi fort d'éloigner la Paix, & d'en réjetter la faute ſur nous.

C'eſt dans cette vûë, Sire, & dans celle d'obéïr aux ordres de V. M., que pour mettre une fin à tout ceci, nous allames hier offrir à Meſſieurs les Médiateurs, de leur porter demain matin, qui eſt mécredi, les Formulaires & les cinq Actes obligatoires ſignez de nous, pour en faire l'échange avec ceux qui leur feront délivrez par nos parties adverſes. Nous croyons que la choſe s'exécutera de cette maniére, ou qu'elle ne ſera remiſe tout au plus que d'un jour, après lequel nous ne devons pas douter que nous n'ayons des Propoſitions de Monſieur de Beverning, comme il nous l'a fait dire ſi ſouvent & ſi poſitivement même par les Médiateurs; & comme nous nous verrons chez nous, ainſi qu'il nous en a fait aſſûrer par Monſieur Olivenkrans, & que c'eſt un homme fort ouvert & fort déciſif, nous eſpérons, dans les Converſations, terminer plus d'affaires en un jour, que nous ne ferions en un mois avec les Médiateurs, que nous voyons ne vouloir pas avancer la Négociation ; mais nous croyons être de nôtre prudence, de ne pas té-

témoigner de nous en appercevoir, ni de faire aucune plainte d'eux qui leur puiſſe revenir.

Les Médiateurs ont auſſi dreſſé un écrit qui regarde beaucoup plus les Ambaſſadeurs de Suéde & de Dannemarc que nous, par lequel ils déclarent, que les qualitez priſes ou omiſes ne pourront nuire ni préjudicier aux parties. Les Suédois font quelque difficulté ſur deux ou trois mots de cet écrit; mais nous croyons qu'ils ſe rendront aiſément, & que cela ne nous arrêtera pas.

Les Ambaſſadeurs des Etats, & ceux de leurs Alliez, avoient choiſi une Chambre qui rend dans la Maiſon de Ville, pour faire des Conférences particuliéres entr'eux. Monſieur de Beverning, à qui nous avons fait faire des plaintes de ce que cela s'étoit fait ſans la participation des Médiateurs, & ſans nous en avoir donné avis, nous a fait dire franchement, qu'en cela il n'avoit eu autre deſſein que de prendre un lieu tiers pour s'aſſembler, ne voulant pas aller chez l'Ambaſſadeur de l'Empereur, qui ſouhaitoit que ce fût toûjours chez lui, & tenir par-là une eſpéce de direction ſur tous les Ambaſſadeurs. Monſieur de Beverning nous a fait offrir en même tems, que ſi nous voulions pour nos Conférences particuliéres une chambre dans la Maiſon de Ville, nous pouvions en choiſir une telle qu'il nous plairoit; & même juſques à ce que nous ayons

 été

été la voir, il s'eſt abſtenu, lui & ſes Alliez, de s'aſſembler dans celle qu'ils avoient pris pour eux ; de ſorte qu'en cela nous avons eu toute ſorte de ſatisfaction, & nous arrêterons une chambre, pour la forme ſeulement & en cas de beſoin; car nos Alliez ſont fort pointilleux, & nous croyons qu'ils ne conviendroient pas ſi aiſément avec nous, quoiqu'ils le dûſſent faire avec bien plus de raiſon que les Alliez parmi leſquels ſe trouvent l'Eſpagne & le Dannemarc, qui ſont demeurez d'accord de toutes choſes enſemble.

Pour ce qui eſt des Conférences générales, nous ne croyons pas, Sire, qu'on en faſſe; ce n'eſt ni nôtre intérêt, ni nôtre ſentiment ; ce n'eſt pas celui non plus de Monſieur de Beverning, quoique Monſieur Temple nous ait dit, qu'ils avoient reçû des ordres précis du Roi leur Maître depuis un mois, d'offrir de faire les Conférences publiques ; & cependant nous étions tombez d'accord, que c'étoit une choſe peu praticable dans la quantité d'Alliez, & dans la petiteſſe du lieu où il ſe faudroit rendre.

Monſieur Hyde nous a fait donner part de ſon arrivée. Nous l'avons été voir tous trois enſemble en Cérémonie, & nous l'avons reçû de même tous trois enſemble chez moi Maréchal d'Eſtrades, ſuivant les ordres de V. M. Il nous a fait demander, ſi nous ſouhaitions qu'il nous donnât part de ſon arrivée, ou ſi nous trouverions bon que, n'é-

n'étant ici que pour peu de jours, il se mît avec ses Collégues dans la prémiére visite qu'ils nous rendroient : & nous lui avons fait sçavoir qu'en cela il étoit le maître, & que le parti qui lui seroit le plus commode, seroit pour nous le plus agréable. Il n'a pas trouvé la même facilité dans l'esprit des autres Ambassadeurs, & comme il nous avoit fait demander ensuite, si nous le recevrions séparément ou conjointement, & que nous lui avions témoigné, que nous le recevrions tous ensemble, il a cru nous devoir témoigner dans son compliment, qu'il nous étoit obligé, lui & ses Collégues, de ce que nous avions bien voulu lui laisser le choix, ou d'essuyer toutes les prémiéres Cérémonies de l'Ambassade, ou de s'en exempter ; & qu'ayant à nous en remercier, aussi bien que du respect que nous avions rendu au Roi son Maître en sa personne, il avoit résolu, pour nous faire plus d'honneur, de nous rendre à chacun de nous une visite ; mais que si, contre son propre désir, il nous en rendoit moins qu'aux Ambassadeurs de Suéde & aux autres, qu'il croit voir séparément, il ne croyoit pas mal faire en nous obéïssant.

Nous avons sçû depuis ce dernier ordinaire encore plus particuliérement la dureté qu'on exerce contre la personne du Sieur le Vasseur, & le scellé qu'on a mis sur sa valise, qui est avec les coffres du Sieur de Lilienroth. Nous avons même appris que le Sieur de Silverkroon n'agit pas en cet-

te occasion comme il le devroit, puisqu'au lieu de soûtenir que toutes les hardes qui sont dans la maison apartiennent au Sieur de Lilienroth, il lui mande, qu'il lui conseille de dire que la valise ne lui apartient pas, & nous pouvons même juger que lui Silverkroon l'a déja déclaré aux Officiers qui ont été chez lui : cela nous a obligé d'en parler prémiérement à Messieurs les Médiateurs, & ensuite aux Ambassadeurs de Suéde, à qui nous avons fait connoître, de quelle importance il étoit pour eux, si V. M. voyoit qu'ils abandonnoient un homme qui n'alloit que pour leur service. Nous avons dit aussi au Sieur Descarriéres d'en aller parler à Monsieur de Beverning : il y a été, & il nous a donné le Mémoire ci-joint pour l'ajoûter à nôtre Lettre. Nous sommes avec un profond respect,

SIRE, &c.



LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 2. *Février* 1677.

NOus n'avons rien, Monsieur, à ajoûter à la Lettre du Roi, & ce n'est que pour vous assûrer de la continuation de nos très-humbles services, que nous nous donnons l'honneur de vous écrire. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 4. *Février* 1677.

MOn Cousin, Messieurs Colbert, & Comte d'Avaux. La Lettre que vous m'avez écrite le 19. du mois passé, m'auroit fait voir les difficultez que les Ministres de

l'Empereur & du Roi Catholique apportoient encore ſur les Pleinpouvoirs, ſi vôtre Dépêche du 22. ne m'avoit appris qu'ils étoient enfin convenus de l'écrit qui avoit été dreſſé par les Médiateurs. Ils auroient montré trop manifeſtement combien leur affectation auroit été grande, pour faire durer les Préliminaires de la Paix, ſi, au lieu de promettre de fournir dans un certain tems des Pleinpouvoirs, tels qu'ils auroient été dreſſez par les Médiateurs, ils s'étoient contentez de promettre leurs ſoins pour les obtenir de leurs Maîtres. A cette heure qu'ils ſe ſont engagez à cette condition, & que tous les Miniſtres qui ſont à Nimégue en ſeront convenus, rien ne peut empêcher que la Négociation ne ſe commence. Vous aviez remarqué de vous mêmes, combien la maniére de comprendre mes Alliez ſous le nom de ceux qui ſont préſentement en guerre, ſeroit préjudiciable aux Princes qui ſont à cette heure dans mes intérêts, tels que l'Evêque de Strasbourg, que l'on ne peut dire armé, bien qu'il me ſoit étroitement uni, & aux autres qui pourroient y entrer à l'avenir; ainſi que je ne doute point que vous n'ayez fait comprendre indéfiniment tous mes Alliez ou Adhéraus, qui ſont les termes généraux & uſitez en ces ſortes de matiéres, & dont je veux bien me ſervir à l'égard de mes Ennemis.

Pour ce qni touche la demande qu'on vous a faite de cinq Pleinpouvoirs, vous

avez

avez déja vû, par quelles raisons je ne croyois pas devoir les étendre au de-là des Têtes Couronnées, & des Etats Généraux, & de quelle conséquence il seroit, que tous les Princes d'Allemagne en demandassent de particuliers, à l'exemple de l'Electeur de Brandebourg: je persiste dans ce sentiment; & crois qu'autant qu'il sera en vous, vous devez exclure la prétention de cet Electeur. Si toutefois vous trouvez une trop grande opposition à surmonter cette difficulté, & que vous la crûssiez capable de trop retarder la Négociation, je vous permets de l'accorder aux conditions qui ont été proposées de la part des Médiateurs, c'est-à-dire sous un engagement positif de leur part, que ce Pleinpouvoir accordé à l'Electeur de Brandebourg ne porteroit conséquence pour aucun Prince, & qu'au de-là des cinq, il n'en seroit prétendu ni accordé aucun autre pour aucune partie intéressée dans la Guerre. Il seroit nécessaire de prendre sur ce sujet vos sûretez bien entiéres, & même par écrit; & vous pourriez encore faire appuyer la parole qui vous seroit donnée par les Médiateurs, de l'engagement des Ministres de l'Empereur, d'Espagne, de Dannemarc & des Etats, que cet exemple de l'Electeur de Brandebourg n'en pourroit attirer aucun autre. La difficulté que vous me marquiez qui pourroit être faite par les Ambassadeurs de Suéde, touchant le Pleinpouvoir qui a été dressé par les Ambassadeurs de Dannemarc,

femble devoir être aifément levée par l'expédient de la déclaration des Médiateurs, que les qualitez prifes ou omifes par les Parties ne pourront nuire ni préjudicier: ainfi je vois que toutes les longueurs que mes Ennemis ont apportées jufqu'à cette heure, avec tant d'affectation, aux préliminaires de la Paix, font fur le point de finir, & que s'ils ont des intentions fincéres pour traiter, la Négociation pourra bien-tôt être ouverte.

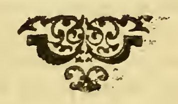
Mais parce que tout ce procedé me fait connoître combien la Maifon d'Autriche défire peu de travailler au fuccès de l'Affemblée, & que j'ai fujet de juger que l'intention des Etats eft plus fincére, je crois que, pour faire craindre à ceux-ci, que la conduite de leurs Alliez ne les prive de la Paix qu'ils paroiffoient défirer, vous pourriez témoigner dans le difcours, & comme de vous-même, foit en parlant aux Médiateurs, foit en vous entretenant dans la rencontre avec quelques autres Miniftres, que l'éloignement fi vifible que l'on voit dans la plus grande partie de mes Ennemis pour la Paix, vous donneroit lieu de craindre, que je ne me laffaffe enfin de vous tenir fi long-tems & fi inutilement dans un lieu où l'on femble travailler à éluder la Négociation plûtôt qu'à l'avancer.

Mon intention eft, que parlant de cette forte, vous témoignerez parler comme de vous-même, fans y mêler mon nom: je ne voudrois pas qu'il parût aucun engagement

de

de ma part à vous rapeller, ſelon que mes Ennemis agiroient mal, parce qu'il ne ſeroit peut-être pas de mon ſervice de le tenir, & que les Miniſtres de la Maiſon d'Autriche ſe rendroient plus difficiles, s'ils croyoient en cette ſorte m'obliger à vous retirer: ce que je veux ſeulement, eſt que les bien-intentionnez pour la Paix, ſurtout les Etats, conçoivent plus d'indignation contre le long-tems que l'on a perdu inutilement depuis que vous vous êtes rendus à Nimégue, & que, par la crainte de voir rompre encore une fois l'Aſſemblée, les Etats Généraux ſe portent à traiter ſéparément avec vous, lorſqu'ils ſeront laſſez des remiſes affectées de leurs Alliez. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à S. Germain en Laye le 4. Février 1677.



LET-

LETTRE

De Monsieur de Pomponne, à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 4. Février 1677.

LA Dépêche du Roi répond amplement, Messieurs, à ce qui est porté par les vôtres du 19. & 22. du mois passé; il reste à voir de quelle maniére le Comte de Kinsky agira avec vous, & s'il vous visitera dans l'ordre qui vous est dû: en tout cas, vous êtes pleinement instruits des intentions de S. M. sur ce sujet.

Je vous envoye, Messieurs, les Passeports que Monsieur l'Ambassadeur de Dannemarc vous a demandé pour les deux Fils naturels de Monsieur Guldenleuw, qu'il envoye étudier à Saumur. Vous les garderez, s'il vous plaît, jusqu'à-ce qu'on vous remette ceux du Roi de Dannemarc pour Messieurs le Marquis de Vitry & Comte de Rebenac; au prémier, pour revenir de Stralsund; au second, pour y aller: en cette sorte vous en ferez l'échange en même tems.

J'ap-

J'apprens par des Lettres de la Haye, que le Sieur le Vaſſeur, Sécrétaire de Monſieur le Marquis de Feuquiéres, avoit été arrêté à Amſterdam. Il étoit parti de Paris avec Monſieur Lilienroth, & avoit un Paſſeport des Etats. On aſſûre à la vérité qu'il étoit expiré lorſqu'il a été pris, & en ce cas il n'y auroit rien tout-à-fait contre les régles: mais je crois, Meſſieurs, & S. M. m'a commandé de vous l'écrire, que ſi vous faites paſſer en ſa faveur quelques offices par Meſſieurs les Médiateurs auprès des Ambaſſadeurs des Etats Généraux, ils ne feront pas de difficulté de relâcher un Domeſtique qu'il n'eſt pas beſoin de qualifier de Sécrétaire, qui avoit été en Hollande ſur la foi d'un Paſſeport, & qui n'y avoit d'autre affaire que d'y chercher un paſſage pour retrouver ſon Maître. En effet, il étoit venu ici ſans affaires, & uniquement pour porter la nouvelle du Combat que le Roi de Suéde gagna près de Helmſtat. L'on m'aſſûre même qu'il n'avoit point ſes Dépêches avec lui, & qu'ainſi elles ne ſeront point tombées entre les mains de Monſieur le Prince d'Orange. Je veux croire, Meſſieurs, que vos offices ne ſeront point ſans effet pour obtenir ſa liberté, & je vous ſupplie toûjours de me croire avec toute ſorte de vérité, entiérement à vous.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 5. Février 1677.

SIRE,

La Dépêche dont V. M. nous a honorez le 28. du mois passé, nous donne une instruction si ample & si avantageuse pour les Etats Généraux, qu'il ne nous reste qu'à souhaiter que leurs Ambassadeurs veuillent bien-tôt entrer en matiére avec nous, puisque nous avons de quoi les satisfaire, également dans le désir qu'ils ont d'avancer la Négociation de la Paix, & de former en même tems une Barriére qui les mette en quelque sûreté. Ainsi dès que Monsieur de Beverning nous fera ses propositions, nous nous servirons, Sire, de tout ce que V. M. nous fait l'honneur de nous mander; & par la facilité qu'elle apporte à vouloir bien recevoir en des Païs si éloignez la récompense des Places qu'elle a justement conquises, nous avons de quoi le guérir de l'appréhension où il est, que

que V. M. étant déja maître d'Aire, & étant ſur le point de l'être auſſi des autres Places qui pourroient ſervir à l'échange de celles qui ſont plus avancées; ces échanges qu'ils ſe figurent toûjours que V. M. veut, étant en Flandre, & par-là devenant impoſſibles, la Paix ne le fût de même, & les Etats ne ſe trouvaſſent par ce moyen engagez de continuer, malgré eux, une Guerre dont ils ſouhaitent ſi ardemment de voir la fin.

Nous eſpérons, Sire, que dans peu de jours Monſieur de Beverning nous donnera lieu de lui faire connoître ces bonnes intentions de V. M., ſi avantageuſes pour le bien public & pour le repos particulier des Etats-Généraux; car nous avons déja remis entre les mains des Médiateurs le Formulaire des cinq Pleinpouvoirs avec les Actes obligatoires. Nous ne voyons pas même qu'il reſte aucune difficulté de la part de nos Parties adverſes, que deux ſeules.

La prémiére eſt, que V. M. donne à Monſieur l'Electeur de Brandebourg le titre de Duc en Pruſſe, & le titre de Séréniſſime: mais comme c'eſt une choſe qui n'a point encore été pratiquée, nous croyons qu'on s'en déſiſtera, comme en effet on n'a guéres appuyé là-deſſus.

La ſeconde difficulté n'eſt pas mieux fondée, mais on y inſiſte cependant avec plus de force. L'Ambaſſadeur de Dannemarc prétend, que puiſque nous avons nos Pou-

Pouvoirs en François, il aura les fiens en Danois. Nous avons fait connoître aux Médiateurs, que c'étoit une chofe inufitée, qu'il n'étoit pas jufte qu'une prétenfion fi peu fondée d'un particulier, arrêtât un Ouvrage d'auffi grande conféquence pour toute la Chrêtienté que celui de la Paix; que nous nous en raportions nous-mêmes à ce qui fe trouveroit dans deux Traitez, à choifir dans les trois derniers que nous avons fait avec le Dannemarc: que l'on y trouvera que nos Pouvoirs font en François, & les leurs en Latin: que l'Ambaffadeur de Dannemarc avoit des délicateffes que le Roi fon Maître n'avoit jamais euës, puifque fans aller plus loin, les Pouvoirs qu'il a apportez ici font en Latin; cependant il a reçû les Paffeports de V. M. en François, & l'on n'a rien trouvé à redire que nos Pouvoirs fûffent en François: qu'enfin dans tous les Traitez de l'Angleterre, de la Suéde & du Dannemarc avec nous, on trouvera beaucoup des prémiers en François, mais tous les autres en Latin. Les Médiateurs connoiffant auffi-bien que nous le peu de fondement qu'a l'Ambaffadeur de Dannemarc de former cette difficulté, lui ont néanmoins remontré fi foiblement nos raifons, que nous avons peur que cela ne traîne encore quelques jours.

Cet Ambaffadeur, Sire, fait encore un incident fur les titres que V. M. doit donner au Roi fon Maître, & qu'elle en doit re-

recevoir, à quoi nous avons répondu par les mêmes raiſons, qu'il n'y avoit qu'à ſuivre les derniers Traitez, & les Paſſeports que le Roi a donnez, & ceux que nous avons reçûs de ſon Maître; nous ne ſçavons après cela ce qu'il nous pourra dire.

A l'égard des Etats Généraux, il n'y a nulle difficulté, & pour ce qui eſt de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, nous avons dit qu'on ſuivroit ce qui fut arrêté à Munſter, & ce qui a été depuis pratiqué dans les Traitez des Pirenées & d'Aix la Chapelle, & dans ceux que V. M. a fait avec l'Empereur.

Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde avoient auſſi formé une difficulté qui paroiſſoit faire contre nous, en ce qu'ils prétendoient, en cas que les Pouvoirs des Eſpagnols fûſſent en Eſpagnol, que les leurs fûſſent en Suédois; mais nous avons aiſément fait connoître la différence qu'il y a entre nous & l'Eſpagne, en ce que les Suédois ſoûtiennent qu'il n'y a jamais eu de Traité entre l'Eſpagne & eux, & qu'ainſi il s'agit d'établir une maniére de traiter entr'eux, ſur laquelle ils ſont en leur entier, & en liberté de ſtipuler ce que bon leur ſemblera: que nous, au contraire, nous avons vingt exemples, & qu'il n'y a nulle raiſon de changer ce qu'un long uſage, qui eſt la ſeule régle ſur laquelle on puiſſe régler de pareilles conteſtations, a ſuffiſamment établi.

Sire,

Sire, après avoir remercié séparément V. M. de la confiance dont elle a bien voulu nous honorer, nous ne pouvons que l'assûrer tous ensemble, que nous apporterons tous nos soins & toute nôtre application pour faire réüssir l'affaire dont elle a eu la bonté de nous donner part, & que nous concerterons les moyens d'y parvenir avec toute la fidélité possible, & tout le zèle avec lequel nous sommes très-respectueusement,

SIRE, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 5. Février 1677.

NOus avons peu de chose, Monsieur, à ajoûter à la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi; vous y verrez que les difficultez qui nous restent, ne valent pas la peine de nous arrêter.

Les Médiateurs nous ont demandé, que le Roi donnant la qualité de Frére à l'Empereur, y ajoûtât celle de Cousin. Nous n'y avons trouvé nulle difficulté, & nous avons dit, que l'on donneroit à l'Empereur les mêmes Titres qu'il donneroit au Roi.

Roi. Nous avons même propofé que, pour finir tous ces Préliminaires, d'autant plus que Monfieur de Kinsky ne répond quafi à tout ce que l'on lui dit, fi-non qu'il n'eft pas bien informé du ftile de la Chancellerie de l'Empereur, qu'on laiffât en blanc les titres, qui feront remplis de part & d'autre fuivant l'ufage.

Nous avons fait voir aux Médiateurs, que dans les Paffeports que le Roi de Dannemarc nous a donné, il y a, en parlant du Roi, *Sereniffimus atque Potentiffimus Princeps Dominus Ludovicus decimus quartus Franciæ & Navarræ Rex Chriftianiffimus*; & nous croyons que dans les Paffeports que le Roi a donné, il n'y a que *le Roi de Dannemarc.* Monfieur de Haren, qui eft venu à un fouper qu'un de nous a donné, nous a fait efpérer que nous verrons bien-tôt Monfieur de Beverning plus familier.

Nous avons reçû, Monfieur, le Paffeport de Monfieur de Voeller: & un de nous a parlé à Mylord Berkley, qui s'eft un peu clairement expliqué fur le petit déplaifir qu'il avoit reçû en France, qui ne regarde point du tout fes meubles; mais en ce que fa femme n'a point eu de préfent, & qu'on en avoit fait beaucoup à d'autres. Il a protefté en même tems, que ce n'étoit point qu'il en demandât; mais qu'ayant cela fur le cœur, il n'avoit pû s'empêcher de le dire. Ainfi, Monfieur, quoique nous ayons cru vous le devoir mander,

der, vous n'en ſçaurez que ce qu'il vous plaira; car on n'a point témoigné à Mylord Berkley qu'on vous en écriroit. Nous ſommes, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 9. Février 1677.

SIRE,

Nous avions eſpéré que la fin de la ſemaine derniére ſeroit auſſi celle de toutes nos conteſtations ſur les Pleinpouvoirs, & que nous pourrions rendre compte dans celle-ci à V. M. des Conférences que nous nous flattions d'avoir, moi Maréchal d'Eſtrades, d'un côté, avec Monſieur le Prince d'Orange, & de l'autre, tous enſemble avec les Ambaſſadeurs des Etats Généraux; mais le retour précipité de ce Prince à la Haye, pour y pourvoir aux preſſans beſoins du Duc de Villa-Hermoſa, aporta un retardement de quelques jours à la Négociation commencée, & les viſites que nous devoient faire les Ambaſſadeurs des Etats ſe trouvoient auſſi arrêtées par des nouvelles chicanes, qu'ils ne pouvoient s'empêcher, auſſi-

aussi-bien que les Médiateurs, de desaprouver. V. M. aura déja été informée par nos précédentes, que pour entrer en matiére avec lesdits Ambassadeurs des Etats, & pouvoir enfin tirer quelque fruit du long séjour que nous avons déja fait ici, nous avons, suivant ses ordres, accordé tout ce qui nous a été demandé de la part desdits Etats ou de leurs Alliez, qui ne nous a pas paru tout-à-fait déraisonnable, ou contraire aux affaires de V. M. Nous avons encore plus fait: car comme Messieurs les Médiateurs, depuis le retour de Monsieur Temple, n'ont terminé aucune difficulté; pour les y obliger, nous portâmes Samedi dernier les cinq modéles de Pouvoir, avec les Actes signez de nous, en la maniére qu'ils ont été concertez, & nous leur permîmes d'en donner communication, & en même tems des Copies authentiques à tous les Alliez, aussi-tôt que ceux-ci voudroient faire la même chose. Pressez donc de cette sorte par tant de diligence & de facilitez de nôtre côté, ils nous rapporterent hier, qu'en ayant donné part aux Alliez, Monsieur de Kinsky leur avoit seulement dit, que n'étant pas informé du stile de la Chancellerie de l'Empereur, touchant les Titres qu'il doit donner à V. M., il demandoit que de nôtre part & de la sienne ils fûssent laissez en blanc, pour être remplis de bonne foi suivant l'usage; & à l'égard du tems pour rapporter ces nouveaux Pou-

voirs, il consentoit qu'il fût limité à soixante jours, au lieu de trois mois, qu'il avoit desiré: que les Ambassadeurs des Etats Généraux avoient témoigné être fort contens du Pleinpouvoir & de l'Acte que nous avons signé pour ce qui les regarde: que ceux de l'Electeur de Brandebourg ne voulant pas avoir de Commerce avec eux Médiateurs, à cause du refus qu'ils font, aussi-bien que nous, de donner à Monsieur de Blaespiel la main & le titre d'Excellence, & ne pouvant par cette raison leur porter leurs Pleinpouvoirs, demandoient qu'ils voulussent bien en prendre communication par les mains des Ambassadeurs des Etats Généraux, & nous certifier par écrit, qu'eux dits Electoraux ont un Pouvoir suffisant pour s'obliger à en rapporter un nouveau en la forme qui a été concertée; & que Dom Pedro Ronquillo, ne pouvant pas encore si-tôt notifier son arrivée, demandoit aussi que nous voulussions bien nous contenter du même compliment, je dis du même expédient: qu'à l'égard de l'Ambassadeur de Dannemarc, il avoit déclaré qu'il ne prétendoit pas se régler par les exemples, ni même sur le Pouvoir qu'il a communiqué & sur les Passeports que nous avons du Roi son Maître; qu'il ne vouloit s'obliger qu'à rapporter un Pouvoir en Danois, si le nôtre étoit en François; que ce ne seroit pas la prémiére nouveauté qui s'est introduite depuis vingt ans, que le Gouvernement de Dannemarc avoit bien chan-
gé

gé de forme ; qu'enfin il prétendoit une égalité en toutes choses avec la France, & qu'il avoit ordre du Roi son Maître de ne s'en pas desister. Messieurs les Médiateurs nous ont avoué, que Monsieur de Beverning même ne s'étoit pû empêcher de blâmer cette ridicule prétention de compétence. Nous avons répondu, que sans entrer dans les chiméres de Monsieur l'Ambassadeur de Dannemarc, qui ne méritoient pas de réponse, nous prétendions ne rien changer au stile qui avoit toûjours été suivi entre la France & le Dannemarc, & que quand le Dannemarc auroit gagné dix fois autant de Batailles qu'il en avoit perdu, nous ne consentirions pas qu'il introduisît ici aucune nouveauté à nôtre préjudice ; qu'ainsi nous attendrions fort patiemment que son Ambassadeur se mît à la raison.

Quant aux demandes de Dom Pedro Ronquillo & des Ambassadeurs de l'Electeur de Brandebourg, quoique nous ayons assez de raisons de les refuser & de reduire ces Ministres à nous communiquer effectivement leurs Pleinpouvoirs ; néanmoins comme ils n'en ont besoin que pour s'obliger à en rapporter de nouveaux, & qu'il nous doit même suffire que les Ambassadeurs des Etats Généraux soient valablement fondez ; nous avons cru devoir accepter l'expédient offert, afin de continuer par tous les Alliez, & les disposer d'autant plus à ne pas soûtenir l'opiniâtre-

té mal fondée de Monfieur l'Ambaffadeur de Dannemarc.

Ceux de Suéde n'ont pas apporté un moindre obftacle à la Négociation, par la proteftation qu'ils ont faite, que le tems de foixante jours ne courra pour eux, que lorfqu'ils auront une liberté toute entiére de dépêcher des Couriers au Roi leur Maître, au lieu qu'ils s'étoient reduits dans le commencement à la demander quant à préfent, en faveur du Courier feulement qu'ils envoyeront, pour apporter ces nouveaux Pleinpouvoirs, & que l'extenfion qu'ils font pour tous autres ayant déja été refufée par V. M. aux Alliez, ne leur peutêtre demandée avec juftice. Nous leur avons repréfenté les retardemens que cette proteftation pourroit apporter à la Paix; mais il femble que les avantages que le Roi leur Maître a remportez dans la derniére Bataille, leur fait croire qu'ils ne perdront rien à temporifer: nous efpérons néanmoins, que fi l'Ambaffadeur de Dannemarc écoute la raifon, nos Alliez s'y rendront auffi.

Nous fommes obligez, Sire, de commencer nos importunitez auprès de V. M. & la fupplier très-humblement, de vouloir bien ordonner que nous foyons payez de ce qui nous eft dû des appointements qu'elle nous a fait la grace de nous accorder; les vivres & denrées étant augmentées ici à un point, que fans les continuelles

afif-

aſſiſtances de V. M. il ne ſera pas poſſible d'y ſubſiſter. Nous ſommes avec un très-profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 9. *Février* 1677.

NOus ſommes bien mortifiez, Monſieur, de n'avoir encore à rendre compte au Roi que des chicanes qu'on nous fait ſur les Pleinpouvoirs, après y avoir apporté tant de facilitez de nôtre part; mais à dire vrai, la prétenſion de l'Ambaſſadeur de Dannemarc, qu'il nous a fait dire être ſa réponſe courte & nette, (ce ſont ſes termes) eſt tellement inſoûtenable, que quand nous aurions été portez à recevoir ſon Pleinpouvoir en Danois, nous ne pouvons plus lui accorder ſans ordre du Roi ce qu'il demande, après s'être expliqué comme il a fait, & nous croyons nous en devoir tenir à l'uſage établi par une infinité d'exemples, dont nous avons ici trois preuves: l'une

du Traité fait en 1645. par Monſieur de la Thuillerie à Coppenhague, imprimé dans Siri, avec les Pouvoirs, l'un en François, l'autre en Latin: l'autre eſt celui que l'Ambaſſadeur de Dannemarc nous a communiqué: & la troiſiéme, les Paſſeports que nous avons du Roi ſon Maître, auſſi en Latin. La proteſtation qu'ont faite Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde, dont nous vous envoyons Copie, n'eſt pas un moindre obſtacle à la Négociation; ils prétendent auſſi à l'égard de l'Eſpagne, la même choſe que l'Ambaſſadeur de Dannemarc envers la France. Ainſi, Monſieur, voilà nôtre Négociation, je dis, nôtre navigation arrêtée par le vent du Nord, & il faut attendre qu'il ceſſe pour la reprendre. Nous ſommes, &c.

Nous omettions de vous dire, Monſieur, que Monſieur le Comte de Kinsky a obligé Meſſieurs les Médiateurs de lui faire voir les Pouvoirs en vertu deſquels ils agiſſent ici: ils nous le ſont venus dire, & nous ont offert de nous les communiquer; mais nous leur avons donné par nôtre réponſe autant de ſujet de ſe louër de nous, qu'ils nous ont témoigné en avoir de ſe plaindre de la défiance des autres.

LET-

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 11. *Février* 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux. La Lettre que vous m'avez écrite le 26. du mois paſſé, & celle que vous avez ajoûtée à celle du 23. m'ont été renduës en même tems : j'y ai vû, ainſi que vous me l'aviez déja mandé, que toutes les difficultez touchant les Pleinpouvoirs étoient terminées ; mais qu'en attendant ceux qui devoient être fournis par toutes les Parties, conformément au Projet des Médiateurs, vous aviez apris que ceux du Miniſtre de l'Empereur étoient en termes ſi injurieux à la France, que vous ne pourriez les admettre ; qu'ainſi la Négociation ſeroit ſuſpenduë ſur cet incident, juſqu'à-ce que vous fûſſiez en état d'agir avec ſes Miniſtres ſur les nouveaux Pleinpouvoirs. J'ai approuvé que, pour éviter un ſi long retardement, vous vous ſerviez de l'expédient que vous m'avez propoſé, & que ſans prendre par vous-même la communication des Pleinpouvoirs de l'Empe-

reur, vous témoigniez aux Médiateurs, que vous vous contenterez, pour traiter avec les Miniſtres Impériaux, de l'Ecrit qu'ils auront fourni en leurs mains touchant ce Projet. Si je croyois dans mes Ennemis de la ſincérité pour avancer la Négociation, je devrois me promettre d'attendre bien-tôt par vos Lettres qu'elle ſeroit commencée; mais les longueurs qu'ils ont affecté juſqu'à cette heure ne me donnent pas lieu de croire qu'ils ouvrent ſi-tôt les Conférences de la Paix.

Je vous inſtruiſis ſi amplement par ma derniére Dépêche de mon intention ſur les Pleinpouvoirs qui vous ſont demandez, que je n'ai rien à y ajoûter par celle-ci: vous y avez vû que quelques raiſons que j'euſſe de n'en point accorder de particulier à l'Electeur de Brandebourg, j'ai bien voulu y conſentir pour le bien de la Paix, à condition toutefois que vous prendrez toutes les ſûretez néceſſaires, tant de la part de l'Empereur que des Etats Généraux & de leurs Alliez, pour ne pas étendre de ſemblables prétentions à aucun autre Prince. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à St. Germain en Laye le 11. Février 1677.

LETTRE

De Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 11. *Février* 1677.

VOus vîtes, Messieurs, par ma derniére Lettre, que le Roi étoit déja informé de l'arrêt du Sieur le Vasseur, dont vous avez donné avis par vôtre Dépêche du 26. du mois passé. Celles du 29. du même mois, & du 2. de celui-ci, que je reçois dans ce moment, & dont je vais rendre compte à S. M. m'apprennent les diligences que vous aviez faites en sa faveur auprès de Monsieur de Beverning, & la rigueur que l'on gardoit avec lui à la Haye. Il y a lieu de se promettre beaucoup de vos offices, au moins, si l'on veut rendre quelque justice en Hollande; mais l'on peut dire que le Sieur de Silverkroon sert fort mal le Roi de Suéde, s'il n'a pas fait tout ce qui étoit en lui pour sauver des Dépêches qu'il ne peut douter qui n'ayent rapport à ses intérêts.

Les mêmes bruits d'un Traité séparé entre la France & la Hollande nous étoient

revenus de Londres: ils étoient avec si peu de fondement, qu'il y a lieu de croire qu'ils se seront aisément dissipez; aussi S. M. a-t-elle fait connoître sur ce sujet au Roi d'Angleterre, qu'Elle étoit incapable de rien traiter sans sa participation.

Je me réjouïs par avance, Messieurs, de voir dans vôtre Dépêche du 2. de ce mois, que vous devez à cette heure être entrez en Négociation avec les Ambassadeurs d'Hollande, puisque vous avez terminé toutes les difficultez sur les Pleinpouvoirs, & même sur celui de Monsieur l'Electeur de Brandebourg: après la parole qui vous a été donnée par les Médiateurs & par les Ambassadeurs d'Hollande, la chose doit être sans conséquence. Je suis, Messieurs, avec toute la vérité que l'on peut être, entiérement à vous.



LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 12. *Février* 1677.

SIRE,

L'Ordinaire de Liége est arrivé, sans nous aporter aucune des Lettres qui ont été adressées à Maestricht ; ainsi nous ne pouvons accuser la reception de celles dont V. M. aura pû nous honorer, & depuis nôtre derniére les Médiateurs n'ont rien avancé qui puisse mériter de lui être écrit; au contraire, nous avons apris de Mylord Berkley, qui est le seul qui, secondant les bonnes intentions de son Maître, souhaite la Paix, & nous avertit de tous les obstacles que forment ses Collégues, que Monsieur de Beverning leur ayant témoigné qu'il n'étoit pas d'avis de faire la Guerre pour appuyer les chiméres de l'Ambassadeur de Dannemarc, & les ayant même prié de nous communiquer son Formulaire de Pleinpouvoir, avec l'Acte signé de lui & de Monsieur Haren, & même de nous

en donner des Copies authentiques, comme on eſt convenu ; Monſieur Temple prenant la parole, & ſans conſulter les autres, lui avoit dit, qu'il étoit du devoir des Médiateurs de maintenir l'union entre les Alliez, & de ne rien avancer d'un côté, que toutes les Parties qui le compoſent, n'en fûſſent d'accord : que ledit Sieur de Beverning ayant repliqué, qu'il étoit du devoir des Médiateurs de ſe charger du Pleinpouvoir & de l'Ecrit qu'il offroit de leur mettte en main pour nous le communiquer, & qu'à leur refus, il nous le porteroit lui-même; ledit Sieur Temple, & Meſſieurs Hyde & Jenkins avoient prié ledit Sieur de Beverning, de leur donner encore deux ou trois jours pour diſpoſer le Comte de Kinsky & tous les autres Alliez à y conſentir, & faire les mêmes choſes de leur part : qu'il n'y avoit plus que l'Ambaſſadeur de Dannemarc qui s'opiniâtrât de rapporter un Pouvoir en Danois, mais qu'il y avoit lieu d'eſpérer, qu'aujourd'hui au plus tard nous recevrions une viſite d'eux Médiateurs, qui termineroit à nôtre ſatisfaction toutes ces difficultez. Si elle nous eſt renduë avant le départ de l'ordinaire, nous ne manquerons pas d'informer V. M. de tout ce qui nous aura été dit.

Cependant Monſieur Temple diſſimule ſi peu la joye que lui donnent tous les incidens qui retardent la Négociation, que les Ambaſſadeurs des Etats n'en ſont pas moins ſcan-

ſcandaliſez que nous ; mais comme tous ſes diſcours nous font aſſez connoître que ſon but eſt de plaire plûtôt au Parlement d'Angleterre qu'au Roi ſon Maître, nos plaintes lui feroient trop de plaiſir, & nous croyons ne nous pouvoir mieux venger de ſa conduite, qu'en témoignant, & à lui & aux autres, que nous en ſommes contens. Les Alliez ne le ſont guéres les uns des autres, & Monſieur Berkley nous a dit, que dans peu nous verrions rompre les Aſſemblées qu'ils ont commencé de faire entr'eux à la Maiſon de Ville, à cauſe qu'ils ne peuvent s'accorder, ni ſur le rang, ni ſur la maniére de procéder, ni ſur la ſubſtance des Propoſitions qu'ils ont à faire. Les Impériaux & les Eſpagnols craignent, qu'auſſi-tôt que la porte ſera ouverte à la Négociation, les Ambaſſadeurs des Etats Généraux ne veuillent traiter ſéparément avec nous, & toutes les démarches de Monſieur de Beverning nous font aſſez voir qu'il ne ſouhaite pas moins que nous d'avancer, par des viſites réciproques, la Négociation de la Paix, ſans l'entremiſe des Médiateurs, qu'il reconnoît y être fort oppoſez, & ne témoigner la ſouhaiter générale, que parce qu'ils la croyent ou impoſſible, ou fort éloignée. Nous n'informerons point V. M. par cette Lettre de la derniére Conférence que moi Maréchal d'Eſtrades ai eu avec Monſieur Peſters ; car, quoique j'aye depuis dit à mes Collégues ce qui s'y eſt agité de plus eſſentiel,

j'ai cru en devoir rendre compte à Vôtre Majesté séparément. Nous sommes avec un très-profond respect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 12. *Février* 1677.

NOus n'avons rien, Monsieur, à ajoûter à la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi; mais quoique les Médiateurs ne nous ayent pas encore rendu la visite que nous attendions, Monsieur Temple nous a fait entendre dans un discours que sa rencontre nous a fait avoir avec lui, que si nous voulions consentir qu'il inférât dans l'Acte de non-préjudice, que la différence de Langue dont on se servira dans l'expédition des Pleinpouvoirs ne pourra être tirée à conséquence, il tâchera de disposer l'Ambassadeur de Dannemarc, sous cette condition, à en rapporter un en Latin. Ainsi nous avons sujet d'espérer que dans peu cet Ambassadeur se mettra à la raison, & que, sans rien stipuler, il

il se conformera à ce qui a toûjours été pratiqué entre la France & le Dannemarc. Nous sommes, Monsieur, avec beaucoup de vérité, entiérement à vous.

Ajoûté.

Depuis nos Lettres écrites, la Dépêche de S. M. & la vôtre du 4. nous ont été renduës, & comme il ne nous reste pas assez de tems pour y répondre, nous aurons seulement l'honneur de vous dire, Monsieur, que nous espérons que les raisons qui nous ont obligé de consentir au cinquiéme Pleinpouvoir, sous les assûrances qui nous ont été données de la part des Ambassadeurs des Etats Généraux par les Médiateurs, satisferont d'autant plus S. M. que c'est une condition sans laquelle nous ne pourrions à l'avenir traiter séparément avec lesdits Etats. Nous nous attacherons plus étroitement à l'avenir à l'entiére observation des ordres du Roi, quoique les perils auxquels S. M. s'expose pendant la Campagne, doivent rendre excusable l'empressement que nous aurions de l'en retirer par une bonne & prompte Paix.

En achevant cette Lettre, Messieurs les les Médiateurs nous ont apporté le Formulaire de Pleinpouvoir de Messieurs les Etats Généraux, avec l'Acte signé d'eux en bonne forme. Ainsi, Monsieur, les autres seront obligez d'en faire de même, ou ces prémiers de traiter séparément.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 16. *Février* 1677.

NOus avons, Monsieur, peu de chose à vous mander cet ordinaire. Messieurs les Médiateurs nous ont témoigné que le Roi d'Angleterre se plaint d'eux, d'avoir souffert qu'on ait ôté le mot de Médiation dans les Pleinpouvoirs, mais qu'il se louë en même tems de nôtre conduite, & se plaint de celle des autres Parties; & comme les Médiateurs nous ont demandé que ce mot fût remis dans les Pleinpouvoirs, nous en avons fait expédier tout aussi-tôt d'autres en la forme qu'ils le désirent, & les avons envoyez chez Mylord Berkley dès le soir même: ce qui a servi d'exemple aux autres Ambassadeurs, qui sçachant nôtre procédé, ont consenti à remettre le mot de Médiation dans les leurs. Ainsi voilà une affaire terminée.

Il reste, Monsieur, à vous rendre compte de la visite que Messieurs les Médiateurs nous ont faite ce matin, pour nous dire,

dire, que les Pleinpouvoirs de Monſieur de Ronquillo étoient en bonne forme ; nous leur avons demandé, s'il étoit pourvû du titre d'Ambaſſadeur & de Plénipotentiaire, ſur quoi ils n'ont rien répondu, & nous ont dit ſeulement, qu'ils ne pouvoient pas nous éclaircir là-deſſus, juſqu'à ce qu'ils eûſſent fait ſçavoir à Monſieur de Ronquillo la demande que nous leur faiſions: nous leur avons dit de plus, que s'il n'a que le titre de Plénipotentiaire, nous ne lui donnerons pas la main ni de l'Excellence.

Nous écrivons aujourd'hui à Monſieur de la Haye tout ce qui s'eſt paſſé entre les Ambaſſadeurs Plénipotentiaires de Brandebourg & nous ſur leur prétention, & nôtre réſolution ſuivant les ordres de S. M., afin d'éviter de tomber, s'il y a moyen, en de pareilles difficultez, entre les Ambaſſadeurs que Monſieur l'Electeur de Baviére doit envoyer ici. Nous ſommes, &c.



L E T-

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 18. *Février* 1677.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. Comme la Lettre que vous m'avez écrite le 5. de ce mois m'a fait voir que toutes les difficultez étoient terminées touchant les Pleinpouvoirs, depuis que vous aviez remis entre les mains des Médiateurs le Formulaire de Pleinpouvoirs, & les Actes obligatoires, je n'ai rien à répondre à ce que vous m'avez écrit sur ce sujet par vos Dépêches du 29. du mois passé & second de celui-ci; je ne dois pas croire, ainsi que vous me le marquez, que la prétension de Monsieur de Beverning pour le titre de Sérénissime & de Duc en Prusse soit capable de vous arrêter, & je ne dois pas juger de même, que la difficulté de l'Ambassadeur de Dannemarc, sur ce que vos Pleinpouvoirs sont en François, puisse être approuvée par aucuns des Ministres qui se trouvent à l'Assemblée. Toutes ces nouveautez doivent être trouvées d'autant plus odieuses, qu'elles font perdre plus de tems, & qu'elles sont combattuës par l'usage reçû dans tous

les

les Traitez que j'ai fait avec ces Princes; pour la qualité de Coufin, que les Plénipotentiaires de l'Empereur ont demandé que j'ajoûtaffe à celle de Frére lorfque je parlerois de leur Maître, vous avez bien fait d'y donner les mains, puifqu'ils ont témoigné le défirer.

Après toutes ces longueurs de Préliminaires, je veux croire que vos prémiéres Dépêches m'apprendront que le Sieur de Beverning féra entré en Négociation avec vous: il s'en étoit déclaré trop pofitivement pour en douter; mais quelques propofitions qu'il vous ait faites, il vous a trouvé, je m'affûre, bien avantageufement inftruits fur les intérêts de fes Maîtres.

Du refte, j'attens quel fuccès pourra avoir l'affaire dont je vous ai confié le fecret à tous trois, & dont la conduite fe trouve feulement entre les mains de l'un de vous. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Coufin, en fa fainte & digne garde, & vous, Meffieurs Colbert & Comte d'Avaux, en fa fainte garde.

Ecrit à St. Germain en Laye le 18. Février 1677.



LETTRE

De Monsieur de Pomponne, à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 18. *Février* 1677.

J'Espére, Messieurs, que vos Dépêches vont contenir dorénavant des matiéres plus importantes que celles qu'elles ont traitées jusqu'à présent: les Préliminaires achevez, il y a apparence que Monsieur de Beverning liera bien-tôt la Négociation, & que vos Dépêches apprendront à S. M. les propositions qu'il aura faites. Quoique l'on ne doive pas se promettre beaucoup de fruit de ces prémiéres, c'est toûjours beaucoup que d'entrer une fois dans la carriére qui peut conduire à la Paix, & qui doit, Messieurs, vous en procurer la gloire.

Il y avoit long-tems que nous sçavions les plaintes peu fondées de Mylord Berkley, & les prétentions qu'il avoit euës d'un Présent pour Madame sa Femme. Ce n'est pas l'usage ici d'en donner aux Ambassadrices, bien qu'il ait voulu prendre exemple de Madame Lockart; il est vrai qu'elle en a reçû un, mais il n'étoit pas

pour

pour elle, & étoit proprement celui qui étoit acquis à ſon Mari, qui étoit mort à Paris; mais comme Mylord Berkley ne vous a pas prié d'en parler, il eſt bon d'en ignorer, & de laiſſer croire même que vous n'en avez pas écrit. Je ſuis, Meſſieurs, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 19. *Février* 1677.

SIRE,

Nous avons déja ſatisfait aux précautions que V. M. nous commandoit de prendre par ſa Dépêche du 11. de ce mois, pour éviter les conſéquences du Pleinpouvoir accordé pour les Ambaſſadeurs de l'Electeur de Brandebourg, par les ſûretez que nous avons priſes des Médiateurs & des Ambaſſadeurs d'Hollande, que ce Pleinpouvoir particulier ne ſeroit tiré à aucune conſéquence pour les autres Electeurs & Princes de l'Empire; & quoique ce ſoit une choſe faite & accordée, nous n'avons pas

pas encore le modéle du Pouvoir des Ambaſſadeurs de cet Electeur, parce qu'ils ne l'ont pas encore remis ès mains des Médiateurs, mais nous en avons rendu compte à V. M. Celui des Ambaſſadeurs d'Hollande, dans l'échange par copie, a été fait par les Médiateurs, qui ont gardé les Originaux, leſquels Ambaſſadeurs d'Hollande ne nous diſent pourtant encore un mot; & comme nous penſions hier finir affaire avec Monſieur de Kinsky par un pareil échange, nous reconnûmes par les Copies, tant du Pleinpouvoir que de l'Acte que cet Ambaſſadeur avoit ſigné, qu'il faiſoit prendre de grands titres à l'Empereur, & entr'autres celui de Duc de Bourgogne; ce qui nous fit demander aux Médiateurs l'Acte qu'ils ont fait, portant que les qualitez priſes ou omiſes ne pourront nuire ni préjudicier, leſquels nous ayant répondu, qu'ils ne l'avoient pas encore ſigné, nous leur dîmes ne recevions point ce Pleinpouvoir de l'Empereur avec ces qualitez ſans cet Acte: c'eſt-à-dire, Sire, qu'en voilà encore pour quelques jours.

Monſieur Temple étant hier au ſoir en converſation avec nous, Colbert & d'Avaux, nous dit, que Dom Pedro Ronquillo étoit un homme de bonne converſation, qu'il ſouhaitoit qu'il ſe pût trouver quelqu'occaſion de le voir, & qu'il croyoit que, quoiqu'il n'eût que la qualité de Plenipotentiaire, & non celle d'Ambaſſadeur, nous ne devions pas faire difficulté de lui don-

donner la main, puiſque Monſieur de Clingenberg l'avoit eu à Breda de tous les Ambaſſadeurs, quoiqu'il n'eût auſſi que celle de Plénipotentaire. Quoique moi, Maréchal d'Eſtrades, qui étois le Chef de l'Ambaſſade de V. M. à Breda, n'aye aucun ſouvenir que ledit Sieur de Clingenberg ait eu une telle prétenſion, ni même qu'elle ait été miſe en Négociation, nous attendrons ſur cela les ordres de V. M., & ſommes avec toute ſorte de ſoûmiſſion & de reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 19. Février 1677.

VOus verrez, Monſieur, par la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, le compte que nous lui rendons de ce qui s'eſt paſſé depuis nos derniéres, & faiſant réponſe à celle que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire, qui accompagnoit celle de S. M., nous aurons celui de vous dire, que nous croyons le Sieur le Vaſſeur en liberté, du moins

moins on le fait eſpérer ainſi de la Haye, à moi Maréchal d'Eſtrades: mais comme l'on ajoûte à l'avis qu'on en donne, que les Etats vouloient examiner les papiers, pour voir s'il n'y avoit rien contre leur ſervice; nous jugeons qu'il n'y a rien de bien ſûr, ſi ce n'eſt que ſi l'on examine les papiers, il faut que l'Envoyé de Suéde & le Sieur de Silverkroon ayent fort mal à propos donné les mains à la recherche de ceux dudit le Vaſſeur, parmi les hardes dudit Envoyé; ce qui eſt, comme vous dites fort bien, Monſieur, très-mal ſervir le Roi de Suéde leur Maître.

Les Ambaſſadeurs de Suéde nous ont fait des plaintes des rigueurs qu'ils diſent qu'on exerce dans le Duché & la Ville de Deux-ponts, dont le Roi de Suéde leur Maître doit hériter, & nous ont prié d'en écrire au Roi, afin qu'il plût à S. M. de donner des ordres qu'on traitât ces lieux-là plus doucement, & pour la conſervation des Archives & Papiers, de même que pour celle des Tombeaux des Ducs, qui ſont les Ancêtres du Roi de Suéde: de quoi, Monſieur, nous vous diſons un mot, comme nous étant difficile de nous en diſpenſer.

Nous avons, Monſieur, pluſieurs choſes ſur leſquelles nous avons beſoin d'être informez, & d'avoir des ordres plus précis, attendu les changemens arrivez à ceux qui nous ont été donnez.

Le Roi nous avoit commandé de deman-

mander dans les prémiéres ouvertures des Conférences, la restitution de 48000. écus appartenans à S. M. qui furent pris à Cologne par les Officiers de l'Empereur. Nous vous demandons, Monsieur, s'il n'y a aucun changement à cet égard, & si nous le ferons à présent qu'il y a apparence que nous allons entrer en Négociation.

Nous avons reçû même ordre de faire souvenir les Ambassadeurs d'Angleterre, que S. M. s'étoit, sur les instances du Roi leur Maître, remise à ses offices pour obtenir la liberté du Prince Guillaume de Furstenberg, & de témoigner aux Ambassadeurs des Etats Généraux leur engagement à travailler conjointement avec S. M. de la G. B. auprès de l'Empereur à même fin, & nous vous supplions très-humblement, Monsieur, de vouloir prendre la peine de nous faire sçavoir, si nous exécuterons cet ordre dans nos prémiéres Conférences. Nôtre raison d'en douter est, que S. M. nous a depuis ordonné de différer cette demande, jusqu'à ce que l'Assemblée fût formée, & que les Ambassadeurs de l'Empereur & d'Espagne y fussent arrivez; lesquels y étant à présent, & en termes d'entrer en matiére, nous vous demandons lequel des deux ordres nous exécuterons, & si, en les éxécutant, nous ne devons pas nous contenter d'en faire nos offices auprès des Médiateurs & des Ambassadeurs des Etats Généraux, suivant

nos inſtructions, ſans en faire une condition de paſſer outre.

Nous avons encore, Monſieur, beſoin d'un plus grand éclairciſſement ſur les proteſtations que le Roi nous ordonne de faire entre les mains des Médiateurs, à l'égard de Monſieur le Prince Charles, que les qualitez que S. M. lui a données de Duc de Lorraine ne pourront nuire ni préjudicier; car voici proprement le tems de le faire, & nous vous demandons ſi nous ne le ferons pas. Nous croyons que l'Ecrit que Meſſieurs les Médiateurs ont donné, que les qualitez priſes ou omiſes ne pourront nuire ni préjudicier aux Parties, ne peut pas être une proteſtation ſuffiſante à nôtre égard, en une choſe auſſi importante, qui ſemble déſirer quelque choſe de plus précis & de plus poſitif; d'autant plus, quand on voudroit prendre un Ecrit à la rigueur, nous croyons qu'il ne pourroit pas s'étendre juſqu'au cas de l'affaire de Lorraine, parce que la qualité que S. M. donne dans ſes Paſſeports de Duc de Lorraine, n'eſt ni priſe, ni omiſe, mais eſt donnée: ce qui eſt un cas qui n'eſt point compris dans l'Ecrit des Médiateurs, & qu'ils n'ont pas même voulu comprendre par la déclaration qu'ils ont faite, que les Parties ne feroient pas obligées de donner à leurs Parties adverſes les titres qu'elles demandent; mais que chacun prendroit ceux que bon lui ſembleroit. C'eſt ce qui nous fait croire qu'il ſera néceſſaire d'en mettre

pour

pour nous une proteſtation expreſſe entre les mains des Médiateurs, & qu'il ſera difficile de s'empêcher de commencer-par là, ſi nous ſommes preſſez; & y ferons mention, que c'eſt à condition de cette proteſtation que S. M. a fait déclarer au Roi de la G. B. qu'elle accordoit à ſon inſtance cette qualité: ce que nous différons pourtant de faire, ſi nous n'en ſommes pas preſſez, juſqu'aux éclairciſſemens que nous attendrons, s'il vous plaît, ſur tout.

Ajoûté.

Depuis nôtre Lettre écrite, Meſſieurs les Médiateurs nous ont apporté le Formulaire de Pleinpouvoir de l'Empereur, avec l'Acte ſigné par Monſieur de Kinsky, dont nous vous envoyerons la Copie l'ordinaire prochain, & nous vous envoyons dès à préſent la Déclaration que Meſſieurs les Médiateurs nous ont donné en même tems, que les qualitez priſes & omiſes par les Parties ne pourront nuire ni préjudicier.



LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 23. *Février* 1677.

NOus nous donnons l'honneur de vous envoyer, Monsieur, les Extraits des Lettres que moi, Maréchal d'Estrades, ai tiré de mes Dépêches de Breda, par lesquelles vous verrez les ordres que j'ai reçû de donner la main & de l'Excellence au Plénipotentiaire de Dannemarc. Il est vrai que c'étoit sans tirer à conséquence, mais il paroît que cette clause regardoit plûtôt ceux qui, avec le titre de Plénipotentiaire avoient celui d'Envoyé, que ceux qui seroient uniquement revêtus de celui de Plénipotentiaire, comme est Dom Pedro Ronquillo. Cependant, comme à Munster, ceux qui n'avoient point la qualité d'Ambassadeur, quoiqu'ils fûssent Plénipotentiaires, n'étoient traitez que comme Députez, & que les Ambassadeurs de Suéde nous ont assûré que Monsieur Petkum doit être compris dans le même Pouvoir, mais sans aucune autre qualité que celle d'ajoint avec celle du Comte Anthoine & Monsieur

ſieur Hœugh Ambaſſadeur de Dannemarc, nous croyons que ce pas, à l'égard de Dom Pedro Ronquillo, pourroit être tiré à conſéquence à l'infini, & que, puiſqu'il doit être déclaré Ambaſſadeur dans deux mois, à compter du 14. de celui-ci, il n'y auroit peut-être pas tant d'inconvénient d'attendre ce tems-là, d'autant plus qu'il ne laiſſe pas d'agir, quoiqu'*incognito*, & que ce n'eſt pas par-là que la Négociation eſt retardée.

Dans une Conférence que nous eumes avec Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde, Monſieur le Comte d'Oxenſtiern nous dit, que Monſieur de Beverning l'avoit été voir, & qu'après lui avoir tenu les mêmes diſcours que nous vous avons répétez, Monſieur, ſi ſouvent, du mécontentement que lui Beverning a des Médiateurs, & du grand éloignement qu'il voit en Monſieur de Kinsky pour la Paix, il lui avoit dit, que dans une Conférence que tous les Alliez avoient enſemble, Monſieur de Kinsky ayant fait connoître, qu'il ſouhaitoit que tous les Alliez donnaſſent leurs propoſitions conjointement; il lui avoit répondu, que ce qu'il propoſoit n'étoit que dans le deſſein d'éloigner la Paix, qu'il y avoit déja long-tems qu'on le faiſoit attendre, ſous prétexte de l'échange des Pouvoirs, & que puiſque les Alliez ne témoignent pas plus d'envie de la Paix, les Hollandois feroient leurs propoſitions ſeparément, & ſans aucun delai: qu'enſuite Monſieur de

Beverning s'étoit étendu ſur l'avantage que l'Empire tiroit de la continuation de la Guerre, & ſur les dépenſes exceſſives qu'il en coûtoit aux Etats, & le peu de profit qui leur en revenoit; & qu'enfin il lui avoit témoigné, qu'il étoit prêt de donner ſes propoſitions ſéparément, ſi nous en voulions faire de même. Comme nous embraſſons volontiers, ſuivant les ordres du Roi, tout ce qui peut avancer la Paix, nous avons accepté cette offre avec plaiſir; mais comme nous avons quelque lieu d'appréhender, que les intentions de Monſieur de Beverning ne fuſſent pas ſi ſincéres qu'il les veut faire paroître, & qu'il n'avoit peut-être d'autre but, ainſi qu'il nous parût par quelques mots qui lui échaperent, que de faire peur à ſes Alliez d'une Paix particuliére, pour les porter à une générale; nous avons pris un expédient, qui a été, que Monſieur d'Oxenſtiern iroit dès le même jour voir Monſieur de Beverning, qu'il lui diroit, que nous étions tout prêts de donner nos propoſitions à l'égard des Etats Généraux pourvû qu'il donnât les ſiennes en même tems, & à la charge que nous aurions parole de lui Beverning, que ſi deux jours après que les Médiateurs auroient reçû nos propoſitions, ils ne nous les communiquoient pas reſpectivement, en ce cas, il nous le feroit directement à nous-mêmes, comme il a témoigné tant de fois le vouloir faire. Ainſi, Monſieur, nous ne pouvons craindre de tomber dans

un

un inconvénient, qui étoit de donner nos propofitions aux Médiateurs, qui s'en feroient fervis pour preffer les Alliez, qui affûrément n'entreront dans la Négociation que pour la traverfer; & nous croyons que quand ils ne s'en échaufferoient pas davantage, on garderoit nos propofitions des quinze jours ou trois femaines, fans nous rien dire ni communiquer, & qu'on rendroit ainfi infructueux un prémier pas que nous aurions fait, & qui même pourroit tourner à nôtre préjudice.

Nous eûmes dès hier au foir réponfe de Monfieur d'Oxenftiern, par laquelle nous pouvons comprendre, que ce n'étoit peut-être pas fans raifon que nous avions quelque défiance d'abord de Monfieur de Beverning. Il a témoigné être très-aife de l'offre que nous lui faifions, & qu'il l'acceptoit très-volontiers; mais enfuite il lui a dit, que dans ce même moment il venoit d'apprendre qu'il y avoit un obftacle quafi invincible, & qui lui donnoit le plus grand chagrin du monde, qui eft, que les Médiateurs ont déclaré de la part du Roi d'Angleterre, qu'ils ne pouvoient avoir nul commerce avec les Ambaffadeurs de Brandebourg, & que ne voulant pas vifiter en perfonne les Médiateurs, toute communication devenoit impoffible avec ces Ambaffadeurs, qui de leur côté ne pouvoient pas fe détacher de leurs Alliez. Nous ne nous arrêtons pas, Monfieur, à vous faire voir combien les Ambaffadeurs de

Brandebourg ont tort dans le fond, puisqu'après avoir reçû la visite des Médiateurs, non seulement ils n'ont pas voulu la leur restituer; mais les Médiateurs, nonobstant cela, ayant passé par dessus toutes les formes, & les ayant été trouver quand il étoit question de parler d'affaires, ceux de Brandebourg, après avoir reçû deux ou trois visites de Monsieur Jenkins, ont refusé absolument de le voir, si on ne leur donnoit à tous le titre d'Excellence & la main, & ont communiqué par le moyen de l'Ambassadeur de Dannemarc avec les Médiateurs; de sorte, Monsieur, qu'il n'est pas surprenant que le Roi d'Angleterre ait été piqué d'un procédé si fier, pour appuyer une prétention si injuste. Mais il est bien plus extraordinaire, & c'est ce que nous avons fait remarquer à Monsieur d'Oxenstiern, que les Ambassadeurs des Etats les soûtiennent dans cette même prétention, si contraire aux intérêts de leur République; & que faisant encore quelque chose de plus que l'office d'Alliez, ils en prennent un prétexte de rompre plûtôt toute sorte de Négociation, que de les abandonner dans cette occasion, mais un prétexte si frivole & si peu fondé en raison, qu'un homme d'autant d'esprit que Monsieur de Beverning, ne le devroit pas proposer; car ce qu'il nous offroit vingt-quatre heures auparavant, étoit de donner nos Propositions séparément de part & d'autre: dans ce tems il n'étoit pas question de cel-

les

les de l'Electeur de Brandebourg, qui n'a pas encore communiqué ses prémiers Pouvoirs, bien loin d'avoir signé la Copie du Formulaire du nouveau. Monsieur de Beverning sçavoit donc bien que c'étoit une affaire qui ne pouvoit être terminée de quinze jours; cependant il disoit s'en vouloir décharger, & à présent il dit, qu'il ne le peut plus, quoiqu'il ne soit pas encore à remarquer que ces propositions n'ont rien de commun, & que nous n'avons rien à démêler avec le Brandebourg. Tout le resultat de sa conversation avec Monsieur d'Oxenstiern a été, qu'il le prioit de chercher un expédient à cette affaire, & de nous le communiquer. Voilà, Monsieur, où nous en sommes. Nous attendons cependant Monsieur de Beverning, qui a dit qu'il vouloit voir quelqu'un de nous sous prétexte de visite, n'osant pas encore nous voir tous ensemble; nous ne doutons pas qu'il ne nous en dise encore deux fois plus qu'il n'en a dit aux autres, mais nous verrons ce qu'il fera, & c'est par où nous en jugerons, très-disposez toûjours à changer de sentimens, quand il nous en donnera lieu.

Vous sçavez mieux que nous, Monsieur, que les Ambassadeurs des Etats sont obligez de donner leurs Propositions par écrit, par la nécessité qu'il y a de les communiquer à toutes les Villes: cependant la longueur que cela a apporté à Munster, & les inconvéniens qui en peuvent arriver,

 sem-

ſemblent autoriſer une maniére de traiter de vive voix, & de les laiſſer prendre aux Médiateurs. Nous vous ſupplions, Monſieur, de nous faire ſçavoir, quelle eſt la volonté du Roi là-deſſus; ſi nous donnerons toutes nos Propoſitions par écrit; ſi nous n'en donnerons point du tout; ou ſi nous nous contenterons de donner la premiére, qui eſt comme le plan de tout le reſte, & dans laquelle, comme on n'offre pas tout ce que l'on veut accorder, quoiqu'il ſoit fâcheux d'en donner des Copies, il le ſeroit encore plus d'en laiſſer prendre l'Extrait, qui étant détaché de tout ce que l'on met pour faire entendre qu'on eſt prêt de faire encore quelque choſes de plus, feroit voir aux Etats des Propoſitions bien ſéches & bien crûës. C'eſt dans cette vûë, & ſur l'offre de Monſieur de Beverning, que nous avions fait ce Projet ſéparé, que nous donnerons, Monſieur, ſi l'occaſion s'en préſente, & ſi S. M. juge qu'il ne tire point à conſéquence, ni en ſoi, pour ce qu'il porte, ni pour la ſuite, à l'égard de toutes les autres propoſitions qu'on voudroit nous engager à faire de même, & que nous ne croyons pas de ſon ſervice de pouvoir faire.

Nous vous envoyons, Monſieur, la Copie du Pouvoir de Dom Pedro Ronquillo. Vous y verrez ſes qualitez. Il ne nous a pas encore envoyé l'Ecrit, portant obligation d'en rapporter un autre; d'où vous pouvez juger que ces Meſſieurs vouloient

tirer

tirer en des grandes longueurs, puisqu'étant depuis un mois entier d'accord de tout, on auroit pû faire en 24. heures, ce que nous n'aurons pas fait en six semaines: Nous joignons aussi à cette Lettre, la Copie de l'Acte obligatoire de Monsieur de Kinsky, que nous n'eumes pas le tems de faire transcrire le dernier ordinaire.

Mylord Berkley, depuis nôtre Lettre écrite, nous a aporté le Formulaire du Pouvoir que Dom Pedro Ronquillo offre de raporter: ainsi il ne reste plus que ceux de Dannemarc & de Brandebourg. Mylord Berkley nous a confirmé ce qu'on nous avoit dit de l'ordre qu'ils ont reçû du Roi leur Maître, de n'avoir nul commerce avec les Ambassadeurs de l'Electeur de Brandebourg par personnes interposées; & nous a ajoûté ensuite, que Monsieur de Kinsky demeuroit d'accord que c'étoit une nouveauté, mais que l'Empereur prétendoit, qu'ayant donné ordre à ses Ambassadeurs d'en user de cette maniére, les autres devoient suivre cet exemple. Nous n'avons pas manqué de lui dire là-dessus ce que nous devions.

Le Marquis de los Balbases nous a fait donner par Monsieur Jenkins le présent Certificat, & nous a fait en même tems demander, si nous lui voulions donner nôtre parole que ses gens seroient en sûreté: mais comme nous n'avons pas pouvoir de le faire, nous lui avons dit, Monsieur, que nous vous en écririons, pour sçavoir

quelle est la volonté du Roi, & si S. M. lui veut accorder un Duplicata pour son bagage, comme les Espagnols en ont donné un à Monsieur de Marseille, ou de quelle autre maniére il lui plaît faire donner sûreté à l'équipage de cet Ambassadeur. Nous sommes très-véritablement, Monsieur, entiérement à vous.

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 25. Février 1677.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. J'avois cru que toutes les difficultez sur les Pleinpouvoirs & préliminaires de vôtre Négociation étoient terminées, lorsque j'ai reçû vôtre Dépêche du 9. de ce mois. Elle m'a fait voir que des prétextes peu fondez, particuliérement de la part de l'Ambassadeur de Dannemarc, y apportoient encore quelque retardement. Vous avez très-bien fait de tenir ferme, pour ne rien changer à l'usage établi dans tous les Traitez que j'ai signez avec cette Couronne, même le dernier en 1665. pour tous lesquels on ne peut dis-

con-

convenir que les Pleinpouvoirs n'ayent été en Latin, lorſque ceux de mes Miniſtres ont été en François. Comme cette prétention eſt deſaprouvée par tous les Alliez, particuliérement par les Hollandois, je ne dois pas croire que cet Ambaſſadeur la ſoûtienne, puiſque l'uſage & la coûtume ſont l'unique régle de la déciſion de ces ſortes de difficultez.

Puiſque les Médiateurs n'ont point de Commerce directement avec les Ambaſſadeurs de Brandebourg, ſur la difficulté de la main & de l'Excellence pour les ſeconds, vous pouvez accepter le tempérament, qu'ils reçoivent la communication de leurs Pleinpouvoirs par les Ambaſſadeurs d'Hollande, & accorder le même expédient à Dom Pedro Ronquillo, que je ſçai qu'il ne différe à communiquer ſes Pleinpouvoirs, que parce qu'il y a ſeulement la qualité de Plénipotentiaire, qui n'emporte, ni la main, ni l'Excellence, ainſi que celle d'Ambaſſadeur: mais il vous peut ſuffire pour traiter, qu'en même tems que les Médiateurs auront connu qu'il eſt ſuffiſamment autoriſé, il donne l'Acte obligatoire dont on eſt convenu, par lequel il promette de rapporter dans un tems limité un Pleinpouvoir conforme au Formulaire qui a été dreſſé par les Ambaſſadeurs d'Angleterre.

Puiſque le Comte de Kinsky témoigne ignorer l'uſage de la Chancellerie de ſon Maître, il n'y a point d'inconvénient qu'il

laiſſe ſes qualitez en blanc dans l'écrit qu'il donnera aux Médiateurs.

Il y en a davantage à la prétention des Ambaſſadeurs de Suéde, que les ſoixante jours du terme préſcrit pour fournir les Pleinpouvoirs, commencent ſeulement à courir de celui que la liberté du paſſage des Couriers ordinaires pour la Suéde ſera établie. Il ont trop connu combien il a été peu poſſible juſqu'à cette heure de ſurmonter l'obſtacle que le Roi de Dannemarc y a apporté; & il dépendroit de lui, en continuant de le refuſer, d'arrêter tout-à-fait la Négociation de la Paix.

Vous avez vû par mes précédentes, que pour guérir les Etats Généraux de l'appréhenſion qu'ils pourroient avoir pour la Flandre, lorſqu'ils auroient ſigné un Traité particulier avec moi, j'avois bien voulu les raſſûrer par une ſuſpenſion d'Armes dans tous les Païs-Bas, & que je ne pourrois me rendre maître d'aucune Place. Je demeure toûjours dans les mêmes ſentimens; je vous en informerai amplement alors, & j'en donnerai part en même tems au Roi d'Angleterre: mais parce que j'ai conſideré depuis, que les Etats & l'Angleterre même ont témoigné, par l'intérêt de leur Commerce, une grande jalouſie de la conquête de la Sicile, j'ai jugé à propos de les guérir encore de la crainte que je vouluſſe conſerver la poſſeſſion de cette Iſle. J'ai fait communiquer pour ce ſujet au Roi d'Angleterre, par le Sieur Courtin, que mon in-

intention n'étant pas de retenir cette Couronne lorsqu'elle auroit été conquise par mes Armes, je serois prêt de la remettre au Prince Charles de Lorraine. Cette ouverture peut servir beaucoup contre l'inquiétude que pourroit causer un si grand établissement en la Mer Méditerranée, & j'ai voulu que vous en fûssiez instruits, pour vous en servir selon les occasions, soit que les Etats vous formassent eux-mêmes cette difficulté, soit que le remede que j'y apporte leur fût communiqué par le Roi d'Angleterre. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.

Ecrit à S. Germain en Laye le 25. Février 1677.

LETTRE

De Monsieur de Pomponne, à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 25. Février 1677.

LA Dépêche, Messieurs, que le Roi vous écrit, vous instruit si amplement des intentions de S. M., qu'il ne me reste rien à y ajoûter. La précipitation avec laquelle

quelle je me trouve obligé de me préparer au voyage que le Roi doit entreprendre demain, m'ôte le tems de répondre à quelques Articles de vos derniéres Dépêches: mais c'est à quoi je satisferai exactement par le prémier ordinaire. Je vous demande cependant de vouloir bien être toûjours persuadez de toute la vérité avec laquelle je suis, Messieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Monsieur de Pomponne, à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 25. *Février* 1677.

LA Dépêche de S. M. répond si amplement, Messieurs, à vôtre Lettre du 4. que je n'ai rien à y ajoûter; je remets à répondre par l'ordinaire prochain à celles du 12. & du 16.

Nos Lettres vous apprendront bien-tôt sans doute de grands succès des Armes de S. M. Elle part après demain, malgré la saison assez fâcheuse, pour aller se mettre à la tête de ses Armées en Flandre, & vous apprendrez en même tems, qu'elle aura surmonté également la rigueur de la saison, & les Armes d'Espagne, dans les

plus

plus importantes Places de Flandre. Je suis, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 26. *Février* 1677.

SIRE,

Dans le tems que nous croyions entrer en Négociation, il nous est survenu une difficulté de la part de Messieurs les Médiateurs, qui ont reçû ordre du Roi leur Maître de ne point traiter avec les Ambassadeurs de l'Electeur de Brandebourg par aucunes personnes interposées. Cet incident nous a arrêté tout court, mais nous aprimes hier qu'il étoit levé, & que les Médiateurs doivent se trouver aujourd'hui au même lieu où les Ambassadeurs de Brandebourg seront assemblez avec tous les Alliez, & que là ils recevront les Pouvoirs de ces Ambassadeurs. Ainsi ceux de Brandebourg n'agiront point par personnes interposées, puisqu'ils seront eux-mêmes présens, & la difficulté qui reste pour la

main

main & le titre d'Excellence, ne se rencontrera point en cette occasion. C'est ce qui nous fait espérer, Sire, que nous pourrons demain échanger nos Formulaires de Pouvoirs avec les Ambassadeurs de Brandebourg.

Monsieur de Beverning nous vint voir avant-hier, comme il nous l'avoit promis, mais il ne s'est avancé de rien, & ne nous a pas donné lieu de lui rien dire; apparemment il vouloit voir auparavant tous ces Préliminaires finis: il nous a seulement dit deux choses, que nous croyons assez de conséquence pour en rendre compte à Vôtre Majesté.

La prémiére, que son avis étoit que l'on ne donnât point les Propositions par écrit, à cause des longueurs, & de tous les autres inconvéniens que cette sorte de procédure entraîne avec soi, & nous a même témoigné, qu'après le prémier devoir rendu aux Médiateurs, de leur donner nos prémiéres Propositions, il seroit très-aise que nous nous vissions, & que nous parlassions nous-mêmes de nos affaires, parce qu'il est persuadé que nous en terminerons plus en un quart-d'heure, que les Médiateurs n'en avanceront en un mois.

L'autre chose qu'il nous a dit est, qu'il étoit d'avis que nous fissions de part & d'autre nos Propositions séparées; c'est-à-dire que nous en fissions à cette heure seulement pour les Etats, après pour l'Empereur & pour les autres Alliez, à mesure

qu'ils

qu'ils donneront les leurs. Ce que nous pouvons juger de ce procédé de Monsieur Beverning est, qu'il n'est peut-être pas encore en volonté, ou plûtôt, qu'il n'a pas le pouvoir de rien conclure séparément, & qu'il y a quelque chose qui l'arrête; mais que, comme il est habile, & qu'il prévoit que dans la suite les Etats feront peut-être obligez de faire leur Traité en particulier, il se met en état de le faire quand bon lui semblera, sans que pour cela les Alliez lui voyent prendre d'autres mesures que celles qu'il se prépare dès le commencement. Nous sommes avec un profond respect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

Du 26. Février 1677.

NOus vous envoyames, Monsieur, par le dernier ordinaire, le Formulaire de Dom Pedro Ronquillo, dans le même tems

tems que nous le reçûmes. Nous l'avons depuis examiné, & nous y avons remarqué des choſes que nous ne croyons pas devoir ſouffrir, comme l'endroit où il eſt dit : *Por tanto confiando enteramente que todos juntos, y cada uno en particular tendroys attencion al major bien de Chriſtiandad, &c.* & encore un autre ſemblable; de ſorte que nous en avons parlé à Meſſieurs les Médiateurs, & nous leur avons fait connoître, que pas un Prince ne pouvoit à ſi juſte titre que le Roi s'attribuer ce ſoin univerſel du repos de la Chrêtienté, après les avances que S. M. a fait pour le lui procurer; mais que nous avions ſuivi le Formulaire dont toutes les Parties étoient convenuës, & que nous doutions fort que Dom Pedro Ronquillo voulût s'en départir. Les Médiateurs ont trouvé que nous avions raiſon, & ils nous ont dit hier, que Dom Ronquillo avoit donné les mains à ce que cette clauſe fût reformée. On nous a apporté aujourd'hui le Formulaire du Pouvoir de l'Ambaſſadeur de Dannemarc, dans lequel nous avons trouvé auſſi quelque difficulté, ſur un homme que l'on joint, qui n'a pas la qualité d'Ambaſſadeur. Les Médiateurs ſont encore de nôtre ſentiment là-deſſus; ainſi nous ne doutons pas que demain ou après demain l'échange ne s'en faſſe : & nous avons ſçû par les mêmes Médiateurs que tous les Alliez ſe préparoient à donner les Propoſitions Mardi; nous en faiſons autant de nôtre côté,

té, & nous les donnerons toutes séparées, suivant ce que nous sommes convenus avec Monsieur de Beverning, & que nous croyons être du service du Roi. Nous sommes, &c.

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 27. *Février* 1677.

MOn Cousin, Messieurs Colbert, & Comte d'Avaux. La conversation que vous, Maréchal d'Estrades, aviez mandé, que vous aviez euë avec le Sieur Pesters, aussi-bien que ce qui vous avoit été écrit par la Duchesse de Zell, donnera principalement lieu à cette Dépêche. Comme j'ai lieu de soupçonner que Monsieur le Prince d'Orange ne garde pas un secret entier sur les ouvertures que vous lui avez faites, & qu'ainsi le bruit s'en répandant, les Ambassadeurs de Suéde ne crûssent que j'eusse entré en Négociation sans eux; je juge à propos de prévenir, par la communication que vous leur ferez de mes pensées, les plaintes qu'ils en pourroient faire. Vous pourrez leur confier sur ce sujet, que

que j'ai bien voulu vous mettre en état de répondre aux Propositions que les Ambassadeurs des Etats vous pourroient faire; que je n'ai pas douté que l'échange de quelqu'une des Places que je posséde, & la conservation de cette Barriére qu'ils veulent établir contre la France, n'en fissent les prémiéres conditions; que pour montrer ma sincérité pour la Paix, j'ai bien voulu admettre des expédiens sur l'un & sur l'autre, si l'Espagne vouloit entendre à un accommodement général; mais en cas qu'elle s'en éloigne, & que la Hollande se portât à un accommodement séparé avec moi, j'avois jugé à propos de guérir par une suspension d'Armes, telle que je vous l'ai marquée, la jalousie qu'elle pourroit avoir de la chûte entiére des Païs-Bas.

Vous ferez remarquer aux Ambassadeurs de Suéde, que dans l'une & dans l'autre de ces Propositions j'ai eu particuliérement en vûë l'intérêt de leur Maître; que dans un accommodement général avec la Maison d'Autriche je n'aurois point traité sans assûrer sa satisfaction; & qu'en cas que la Hollande traitât séparément avec moi, je me verrois en état d'agir avec de telles forces en Allemagne, que j'y rétablirois bien-tôt les intérêts de la Suéde & les miens: que c'est par cette raison que j'ai parlé seulement dans cette Proposition de la Flandre, que je n'ai rien dit de l'Empire, pas même de Philipsbourg; parce

parce que mon intention a été de m'appliquer tout entier à ſecourir la Suéde en Allemagne, lorſque je ſerai dégagé de la Guerre d'Hollande. Vous leur communiquerez ce que je vous mande, comme des réponſes que je vous ai préparées aux Propoſitions des Etats, & non comme des ouvertures dont vous vous ſoyez expliquez à Monſieur le Prince d'Orange. Vous leur direz en même tems, que lorſque je vous charge de leur découvrir mes penſées ſur cette affaire, je donne la même communication au Sieur Courtin, pour s'en ouvrir, ſelon l'occaſion, au Roi d'Angleterre. Peut-être que Monſieur le Prince d'Orange ne manquera pas ſi-tôt au ſecret qui lui a été demandé, que vous n'ayez eu le tems de parler de cette affaire aux Ambaſſadeurs de Suéde. Vous prendrez ſoin de leur demander le même ſecret, & de leur faire approuver mes penſées, comme ayant ordre de vous en expliquer ſeulement lorſque vous aurez beſoin de répondre aux Propoſitions des Etats.

Vous jugez aſſez par toute la conduite que je vous préſcris, que mon deſſein principalement eſt d'empêcher les Ambaſſadeurs de Suéde, de pouvoir ſe plaindre que vous entriez en Traité ſans leur participation. C'eſt la même raiſon qui m'oblige à vous inſtruire ſur la maniére dont vous devez uſer avec eux, en cas que Monſieur le Duc de Zell envoye quelque perſonne de confiance pour traiter avec

le

le Maréchal d'Eſtrades. Il importe que vous leur témoigniez, que la liaiſon de Parenté qu'il a avec Madame la Ducheſſe de Zell, lui a fait naître la penſée de lier quelque Négociation avec le Duc ſon Mari; que je l'ai approuvée, parce que je crois qu'elle pourroit être avantageuſe au Roi leur Maître, mais que je vous ai chargé en même tems de leur en rendre compte; que rien ne me paroît être plus utile, que de retirer ce Prince par une Neutralité du parti de nos Ennemis communs, puiſqu'il eſt le ſeul aujourd'hui qui puiſſe ſecourir le Dannemarc, & lorſqu'il ne donnera plus de ſecours à cette Couronne, elle n'aura plus lieu d'en attendre, ni de l'Eſpagne, ni de l'Electeur de Brandebourg; qu'ainſi le Roi de Suéde ſeroit en état d'achever avantageuſement la Guerre qu'il a contre le Dannemarc, par un Traité de Paix; qu'il ſeroit libre après de porter toutes ſes forces dans l'Empire, & de réparer heureuſement les pertes qu'il y a faites: que le prémier ordre que je vous ai donné avant que d'entrer en cette affaire, a été d'en prendre leurs ſentimens, parce qu'il eſt bien juſte que vous agiſſiez de concert avec eux, dans une affaire où le Roi leur Maître auroit le principal intérêt.

Je dois croire qu'ils embraſſeront ce parti avec plaiſir, puiſque la Suéde ſera défaite de ſon plus dangereux Ennemi dans la baſſe Allemagne, lorſqu'elle ſera aſſûrée de la Maiſon de Lunebourg, & qu'el-

qu'elle ſera aſſez forte par elle-même, pour reduire le Dannemarc & l'Electeur de Brandebourg : je ne dois pas douter que cette confiance ne faſſe un grand effet auprès des Ambaſſadeurs de Suéde, & qu'ils ne ſe ſentent également obligez de la part que vous leur aurez donnée des deux affaires dont je vous inſtruis par cette Dépêche.

Vos Lettres du 12. & 16. de ce mois m'ont fait voir, que vous avez preſque ſurmonté les difficultez des Préliminaires, & que vous aviez déja entre les mains les Pleinpouvoirs des Etats. Cet exemple pourra bien-tôt obliger toutes les Parties à entrer en Négociation. Vous avez pû accepter la Propoſition de mettre la prétenſion des Ambaſſadeurs de Dannemarc dans l'Acte de non-préjudice ; mais vous devez avoir ſoin de bien faire remarquer aux Médiateurs, combien, en cette rencontre, vous apportez de facilité à ce qui peut avancer la Négociation de la Paix, puiſque c'eſt mettre en queſtion un uſage ſi inconteſtablement établi.

Depuis cette Dépêche écrite, j'ai reçû la vôtre du 19. de ce mois, & celle du Maréchal d'Eſtrades, par laquelle il me rend compte de ce qu'il a traité avec le Secretaire que le Duc de Zell lui a envoyé. Je conviens de tous les avantages qui me reviendroient de la Neutralité de ſon Maître, & vous voyez que j'entrois déja dans la penſée de lui accorder des ſubſides. De

toutes les conditions qu'il demande, il n'y a que celle qui regarde les Places qu'il voudroit retenir dans le Païs de Brême qui m'embaraſſe. Je ne puis, ſans le conſentement du Roi de Suéde, entrer dans une ſemblable Propoſition, quelqu'avantageuſe même que je crûſſe qu'elle lui pût être.

Ainſi le parti que je prens eſt, que vous inſinuiez, comme de vous-mêmes, aux Ambaſſadeurs de Suéde, l'utilité dont il ſeroit de détacher le Duc de Zell du parti de ſes Ennemis. Je ne vous en dis pas les raiſons particuliéres; vous les connoiſſez aſſez, & l'Envoyé de ce Prince en a touché les principales. Vous pourrez leur faire voir enſuite, que cet Accommodement ne ſe pourroit gueres faire, ſans que ce Prince prétendît garder quelque choſe de ce qu'il a conquis au Duché de Brême. Vous leur ferez enviſager, que l'abandonnement d'une partie de leurs pertes, leur feroit recouvrer toutes les autres, & les mettroit en état de faire de nouvelles Conquêtes, ſoit ſur le Dannemarc, ſoit ſur l'Electeur de Brandebourg.

S'ils entroient dans ces ſentimens, & qu'ils approuvaſſent que vous traitaſſiez avec le Duc de Zell, vous pourriez alors leur témoigner, que vous vous ſerviriez de l'amitié que vous remarquez entre le Maréchal d'Eſtrades & Madame de Zell, & continuerez en cette ſorte la Négociation. Si vous avez leur conſentement, je ſerai ſuffiſamment autoriſé, pour ôter au

Roi

Roi de Suéde tout ſujet de ſe plaindre que j'euſſe traité ſans ſa participation, & vous jugez de quelle utilité le ſuccès de cette affaire ſeroit pour mon ſervice. Ce que je crains eſt, que quelque perſuadez que ſoient les Ambaſſadeurs de Suéde, ils n'oſent prendre aucun engagement ſans en avoir rendu compte au Roi leur Maître; & que, comme la réponſe demanderoit un fort grand tems, je ne perdiſſe le fruit que je pourrois tirer de l'ouverture qui a été faite au Maréchal d'Eſtrades: ainſi j'aurois beaucoup de lieu de déſirer, que leſdit Ambaſſadeurs priſſent ſur eux, de vous mettre en état de donner quelqu'eſpérance au Duc de Zell, que le Roi leur Maître pourroit entrer en quelqu'accommodement avec lui ſur ſes prétenſions, & qu'ils autoriſaſſent en cette ſorte celle que vous donneriez à ce Prince. Autant que vous le pourrez, travaillez à les rendre favorables à une Négociation qui peut être d'un intérêt commun à moi & à leur Maître. Sur ce, je prie Dieu, &c.

Ecrit à S. Germain en Laye le 27. Février 1677.



LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 2. Mars 1677.

NOus vous avons déja informé, Monsieur, par le dernier ordinaire, de deux nouvelles difficultez qui avoient été formées par les Alliez: l'une en faveur des Ambassadeurs de Brandebourg, sur le refus que les Médiateurs faisoient d'en recevoir les Pleinpouvoirs par main tierce, & celle-là a cessé par l'expédient dont nous vous avons écrit; & l'autre subsiste encore: c'est la clause que l'Ambassadeur de Dannemarc a ajoûté à son Pleinpouvoir, par laquelle le Roi son Maître lui donne, & à Monsieur le Comte Anthoine, le Sieur Petkum pour Adjoint, sans aucune qualité, ni d'Ambassadeur, ni de Plénipotentiaire; & cela en des termes si captieux, que, quoique cet Adjoint n'ait pouvoir, ni d'intervenir dans aucune Conférence avec nous, ni de signer aucun Acte, néanmoins ils donneront toûjours lieu au Roi de Dannemarc de desavouër ce que ses Ambassadeurs auront fait sans l'intervention du Sieur Petkum, qui est entiérement de-

devoué à la Maison d'Autriche; les Médiateurs, les Alliez, & même l'Ambassadeur de Dannemarc, avouent, qu'il n'est pas bien fondé à soûtenir cette clause, & celui-ci ne s'excuse que sur l'ordre exprès qu'il en a du Roi son Maître: ainsi nous trouverons bien les moyens de passer outre, & nous mettre à couvert, soit par une protestation, ou par un Acte que nous donneront les Médiateurs, de tout le préjudice que le service du Roi pourroit recevoir de cette clause.

Lesdits Alliez ont depuis nôtre derniére renouvellé une autre difficulté, qui paroît un peu mieux fondée, ils déclarent ne pouvoir admettre la protestation qu'ont fait les Ambassadeurs de Suéde, que le tems de deux mois, dans lequel chacun s'oblige de rapporter de nouveaux Pleinpouvoirs, ne courra que du jour qu'ils auront un passage libre pour leurs Couriers. Quelques-uns desdits Alliez étoient même bien aise que la Suéde leur fournît ce prétexte de retardement, & avoient proposé aux autres de faire un Manifeste, pour en rejetter tout le blâme sur la France & sur la Suéde: mais Monsieur de Beverning ayant déclaré, qu'il avoit ordre de ses Maîtres, de ne plus différer à donner ses propositions; la résolution a été prise entr'eux, que chacun remettroit la sienne dans le jour que les Médiateurs feroient convenus avec nous; & ceux-ci nous étant venus demander si nous étions prêts, nous les avons as-

ſûré, que dès demain nous leur porterions les nôtres. Il eſt vrai que nous nous ſommes trouvez d'avis différens avec eux ſur la maniére de les donner, & nous avons ſoûtenu, ſuivant nos ordres, que celle d'écrire eſt d'une longueur infinie, & que ſi on vouloit une prompte Paix, il ne faloit rien propoſer que de bouche : mais le Sieur de Beverning nous ayant dit lui-même, que les principaux points de ſa Propoſition regardoient le rétabliſſement du Commerce, qui doit tenir beaucoup d'Articles, il les envoyeroit aux Médiateurs en forme de Lettre, pour ſoulager leur mémoire, & qu'après ce prémier pas, qui ne tireroit à aucune conſéquence, on ne traiteroit plus par écrit ; nous avons eſtimé ne pouvoir pas nous diſpenſer de donner auſſi nôtre prémiére Propoſition en la même maniére, en déclarant aux Médiateurs, que nous ne prétendons en faire aucune autre à l'avenir que de bouche, & nous croyons que chacun prendra facilement ce même parti.

Nous ne pouvons pas auſſi, Monſieur, nous empêcher de joindre à nos trois principales Propoſitions deux autres ; l'une, pour ce qui regarde le Dannemarc, qui ſera fondée ſur le Traité fait à Copenhague en 1660., & demandera que tout ce qui doit apartenir à la Couronne de Suéde, en vertu dudit Traité, lui ſoit reſtitué: l'autre, pour ce qui touche l'Electeur de Brandebourg, qui, quoique compris dans la

Pro-

Propoſition générale qui regarde l'Empereur & tous les Princes d'Allemagne qui ſont en Guerre, prétend que ſon intérêt ſoit traité ſéparément: mais nôtre Propoſition à ſon égard, ne ſera qu'une Copie de celle qui regarde tout l'Empire, c'eſt-à-dire le rétabliſſement des Traitez de Weſtphalie. Nous eſpérons vous envoyer par le prémier ordinaire, & nos Propoſitions, & celles des Alliez.

Vous ſçavez, Monſieur, que nous ne pouvons faire aucune inſtance en faveur du Prince Guillaume de Furſtenberg, ni des proteſtations ſur la qualité de Duc de Lorraine, que le Roi a donné dans ſes Paſſeports au Prince Charles, juſqu'à ce que nous ayons reçû de nouveaux ordres de S. M.

Monſieur de Beverning nous a dit, qu'il partiroit mécredi ou jeudi, pour voir Monſieur le Prince d'Orange à ſon paſſage de Groningue à Weſel, où ce Prince doit s'aboucher avec Monſieur l'Electeur de Brandebourg. Il nous a fait eſpérer, qu'à ſon retour il ne tiendra qu'à nous d'avancer la Négociation de la Paix, par de fréquentes Conférences entre nous, ſans aucune entremiſe. Nous ſommes très-humblement, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, au Roi.

Du 5. Mars 1677.

SIRE,

Nous reçûmes hier la Dépêche dont il a plû à V. M. de nous honorer du 25. du passé, qui nous apprend ses intentions sur ce qui restoit pour lors du différend touchant les Pleinpouvoirs ; mais elle a été informée par nos précédentes, que non seulement ces difficultez sont toutes terminées, par l'acquiescement de ceux qui les avoient faites à ce que l'usage a établi, à la reserve de celle qui regarde le Sieur Petkum; mais même qu'on étoit convenu de toutes parts de remettre, le 3. de ce mois, entre les mains des Médiateurs, les prémiéres Propositions pour parvenir à un Traité de Paix. C'est aussi ce qui a été fait, & nous espérions recevoir aujourd'hui celles qui nous regardent, & les envoyer à V. M. : mais, soit que les Médiateurs soient oc-

occupez à en faire faire des Copies, ou qu'ils ne croyent pas se devoir si fortement presser d'en faire l'échange, nous n'avons point encore eu de leurs nouvelles, & nous ne pouvons joindre à cette Lettre que nos Propositions, dont il y en a deux toutes semblables; l'une pour l'Empereur & les Princes d'Allemagne ses Alliez; l'autre, pour l'Electeur de Brandebourg seul, tendante au rétablissement des Traitez de Westphalie en leur entier, avec une clause qui nous reserve de faire ci-après, en faveur des Alliez de V. M., telles instances qu'elle estimera justes & raisonnables, afin que si elle nous donne quelqu'ordre, soit pour l'élargissement du Prince Guillaume, ou pour tel Prince d'Allemagne dont il conviendra au service de V. M. d'appuyer les intérêts, nous soyons en droit de le faire. Nous avons aussi été obligez de donner une Proposition pour le Dannemarc, qui ne tend qu'au rétablissement du Traité de Copenhague, de l'exécution duquel V. M. a donné la garantie. Nous les avons toutes communiquées aux Ambassadeurs de Suéde, auparavant que de les donner aux Médiateurs, & ils en ont usé de même avec nous: mais comme leurs Propositions contiennent un assez long récit de toute la conduite que la Suéde a tenuë depuis le commencement de cètte Guerre, tant dans la Médiation que l'Action, & qu'au fond ils ne demandent, comme nous, que le rétablissement des Traitez de West-

phalie & de celui de Copenhague ; nous n'avons pas crû devoir groſſir nôtre prémier paquet de tant de papiers inutiles aux affaires de V. M.

Monſieur de Beverning n'eſt pas encore parti, pour aller trouver Monſieur le Prince d'Orange, qui différe auſſi de ſe rendre à Weſel, à cauſe que l'Electeur de Brandebourg eſt demeuré malade de goute & de gravelle dans la Ville de Hambourg. Cette maladie donne beaucoup d'inquiétude aux Alliez, qui en apréhendent le retardement dans leurs deſſeins.

L'Evêque de Munſter n'en a pas moins d'une Négociation qu'il ſoupçonne entre V. M., les Etats, l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Zell; & il a fait écrire par ſon Secretaire à l'un des nôtres, de l'éclaircir de ce qu'il en ſçait, l'aſſûrant que la connoiſſance qu'il voudroit bien lui en donner, ne nuiroit point aux affaires de V. M. : mais comme nous ne croyons pas devoir le guérir de cette appréhenſion, nous lui avons ſeulement fait répondre, qu'on ne le pouvoit ſatisfaire ſur ce qu'il déſire, mais que la remiſe des prémiéres Propoſitions a été faite entre les mains des Médiateurs le 3. de ce mois.

Il y a tout lieu d'eſpérer, Sire, que l'expédient que V. M. prend touchant la Sicile facilitera fort la Négociation de la Paix; & s'il nous avoit été permis d'expoſer nos raiſonnemens aux lumiéres de V. M., nous aurions déja pris la liberté de lui dire, qu'il

ne

ne nous reſtoit pas un meilleur moyen de ſe débaraſſer des preſſantes inſtances dont nous ſommes menacez de la part de tous les Alliez en faveur du Prince Charles: mais le plus efficace que nous demandons à Dieu pour la concluſion d'une bonne Paix eſt qu'il lui plaiſe conſerver la ſacrée Perſonne de V. M. & donner à ſes glorieux deſſeins tout le bon ſuccès que lui ſouhaitent ardemment.

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 5. Mars 1677.

NOus ne pouvons pas encore, Monſieur, vous envoyer par cet ordinaire, les Propoſitions des Alliez; car quand même Meſſieurs les Médiateurs nous les apporteroient avant le départ du Courier, nous n'aurions pas le tems de les faire copier, mais ce ſera aſſûrément par le prochain.

Vous aurez déja reçû, Monſieur, les Formulaires des Pleinpouvoirs des Ambaſſadeurs des Etats Généraux, & ceux de l'Empereur & de l'Electeur de Brandebourg: nous vous envoyons celui de Dom Pedro Ronquillo, qui a déſiré qu'on ajoûtât à la qualité de Frére celle de Couſin, ce que nous avons accordé. Nous joignons encore à cette Lettre une Copie de ceux que nous ſommes obligez de rapporter avec les titres que S. M. doit donner aux Rois & aux Princes dont les Ambaſſadeurs ſont dans cette Aſſemblée. Il vous plaira, Monſieur, les faire expédier, ſans même excepter celui de Dannemarc; car quoique l'Ambaſſadeur de cette Couronne ne nous ait pas encore donné ſon Ecrit en la maniére que nous le ſouhaitons, il n'y a pas à douter que la difficulté qui reſte ne s'accommode à nôtre ſatisfaction; & nous ſçavons qu'il a déja fait des diligences, comme tous les autres Ambaſſadeurs, pour faire venir des nouveaux Pleinspouvoirs tels que nous les demandons: les Ambaſſadeurs des Etats Généraux nous ont dit avoir déja ceux qui nous regardent.

Il y a lieu d'eſpérer, Monſieur, que la marche du Roi avancera nôtre Négociation: elle cauſe bien de l'étonnement & de la crainte dans cette Aſſemblée, & nous croyons que toute l'Europe ne ſera pas moins dans l'admiration d'apprendre, que, ni les forces de tant d'Ennemis, ni la rigueur de la ſaiſon, ne ſont pas capables d'em-

d'empêcher S. M. de faire de grandes Conquêtes. Mais que la France les achete bien cher, quand c'eſt au péril d'une vie ſi précieuſe ; & qu'il eſt à ſouhaiter que nous l'en puiſſions bien-tôt garantir par une bonne & prompte Paix, qui lui donne lieu de joüir en repos d'une ſi inépuiſable proviſion de gloire! N'eſt-ce pas aſſez d'avoir infiniment ſurpaſſé tous ſes Prédéceſſeurs, & ne pas laiſſer aux Rois à venir lieu de ſe flater de la pouvoir jamais égaler? Mais c'eſt plûtôt à ſes Ennemis à ſe deſabuſer des vaines eſpérances qu'ils avoient fondées dans leur puiſſante Ligue ; & puiſque la continuation de la Guerre n'eſt qu'une perpetuelle matiére de gloire pour S. M., & de confuſion pour eux, il faut croire qu'ils la voudront finir en acceptant les conditions raiſonnables quelle voudra bien accorder. Nous ſommes, Monſieur, &c.



LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 9. Mars 1677.

SIRE,

Nous avons reçû la Dépêche que V. M. nous a fait l'honneur de nous écrire du 27. du passé. Nous apprenons par divers endroits que Valenciennes & S. Omer sont assiégez ; ce sont de grands desseins, & qui surprennent si fort les Ennemis de V. M., que pour achever de les accabler, nous n'avons qu'à faire des vœux pour sa prosperité, & le bon succès de ses Armes, & prier Dieu pour la conservation de sa personne.

Nous avons eu une longue Conférence avec les Ambassadeurs de Suéde : & après nous être entretenus sur les ridicules Propositions des Espagnols, & eux nous ayant fait part de celles du Roi de Dannemarc, qui sont de la même force des autres, & sur lesquelles il n'y a rien à traiter avec eux ; nous avons commencé de leur parler con-

for-

formément aux ordres que nous avons eu de V. M. & leur avons dit, qu'elle nous a bien voulu mettre en état de répondre aux Propoſitions que les Ambaſſadeurs des Etats nous pourroient faire, & que, comme l'échange de quelques-unes des Places que V. M. poſſéde, & la Barriére qu'ils veulent établir contre la France, ſont les deux points que les Hollandois ſouhaitent le plus, V. M. voudra bien admettre des expédiens ſur l'un & ſur l'autre, tout cela ſuppoſé que l'Eſpagne voulût entendre à un Accommodement général ; mais en cas qu'elle s'en éloigne, & que la Hollande ſe portât à un Accommodement ſéparé, que V. M. vouloit bien, par une ſuſpenſion d'Armes en Flandre, ôter aux Hollandois l'inquiétude qu'ils pourroient avoir de la chûte entiére des Païs-Bas.

Que dans toutes les deux Propoſitions V. M. ſongeoit aux intérêts de la Suéde, puiſqu'elle ne fera pas d'Accommodement général avec la Maiſon d'Autriche, ſans faire donner une ſatisfaction entiére à la Suéde; & en cas que la Hollande voulût traiter ſéparément, V. M. ſe verroit en état d'agir avec de telles forces en Allemagne, qu'elle y rétabliroit bien-tôt les intérêts de la Suéde & les ſiens ; & que c'étoit par cette raiſon, que dans ſes Propoſitions V. M. ne parle point de l'Empire, pas même de Philipsbourg, parce que ſon intention eſt de s'appliquer tout entier à ſecourir la Suéde en Allemagne, lorſqu'elle

qu'elle ſera dégagée de la Guerre d'Hollande.

Que V. M., en même tems qu'elle nous ordonne de leur découvrir ſes penſées, donne ordre à Monſieur Courtin de s'en expliquer de même, ſelon l'occaſion, au Roi d'Angleterre: & nous leur demandâmes enſuite un grand ſecret, comme leur confiant une choſe que nous ne devions dire que lorſque nous répondrions aux Propoſitions des Etats.

Les Ambaſſadeurs de Suéde reçûrent cette marque de confiance avec bien de la joye, & nous témoignérent, qu'il ne ſe pouvoit rien ajoûter aux conditions que V. M. voudroit bien accorder pour la Paix, ſoit générale, ſoit particuliére.

Nous tombâmes enſuite, à deſſein, ſur le mauvais état des affaires de Pomeranie, qu'eux-mêmes croyent perduë par la puiſſante Armée de l'Electeur de Brandebourg, qu'on fait monter à 24000. hommes, & nous leur dîmes, que ſi on en pouvoit détacher quelques Princes d'Allemagne, & rendre leurs forces inutiles par une Neutralité, ce feroit un grand ſervice à la Cauſe commune; que le Duc de Zell donne d'ordinaire 14000. hommes toutes les Campagnes; que le Roi de Dannemarc lui offroit Wiſmar, s'il lui vouloit prêter 4000. hommes; que ſi le Roi de Suéde lui vouloit faire eſpérer de s'accommoder avec lui par échange, ou pour de l'argent, de quelqu'une des Places qu'il a conquiſes près de ſes Etats, on pourroit peut-être

le

se porter à une Neutralité, & que ce ne feroit pas un petit avantage que de retirer ce Prince de ce Parti, qui affoibliroit beaucoup les Ennemis de la Suéde, non seulement par les 14000. hommes qu'il donne toutes les Campagnes aux Alliez, mais aussi par les Troupes qu'il faudra qu'on lui oppose en cas qu'il quitte le Parti. Nous parlâmes aussi de l'Evêque de Munster, qui ayant toûjours assez témoigné d'inconstance dans sa conduite, pourroit bien aussi se laisser gagner par des offres: ce que nous dîmes fut par forme de conversation, pour pénétrer leur sentiment. Monsieur le Comte d'Oxenstiern nous répondit, que Monsieur l'Evêque de Munster étoit un homme léger, & qu'il y avoit si peu de sûreté à traiter avec lui, que le Roi son Maître ne s'y engageroit qu'avec peine: que pour Monsieur le Duc de Zell, il n'y avoit rien à faire: que Monsieur le Marquis de Feuquiéres avoit proposé, il y a quelque tems, au Roi de Suéde une Neutralité pour lui, & qu'il lui cedât quelques Places qu'il avoit conquises: ce qui semble avoir été la même Proposition faite depuis à moi Maréchal d'Estrades; mais que le Roi de Suéde le refusa, & n'en voulût plus entendre parler. Nous avons jugé par cette réponse, qu'il n'y a pas à espérer du Roi de Suéde un accommodement, je dis, un consentement pour la cession d'aucune Place. De sorte que moi, Maréchal d'Estrades, je répondrai à Madame la Du-
chesse

cheſſe de Zell, que pour la Neutralité V. M. l'accorde, comme auſſi les ſubſides, dont on conviendra, & que pour ce qui regarde la ceſſion de deux Places par la Suéde quand la Paix ſe fera, V. M. ne peut pas entrer dans une affaire où ſes engagemens ſont contraires, à moins que la Suéde n'y conſente.

Il nous reſte à rendre compte à V. M. de ce que les Médiateurs nous ſont venus dire; que les Alliez ayant remarqué, que dans nos Propoſitions il n'y en avoit aucune touchant la Lorraine, ils les leur avoient toutes raportées, leur ſoûtenant, que nous ne pouvions pas nous diſpenſer de nous expliquer de ce que nous prétendions faire ſur ce ſujet, d'autant plus que trois deſdits Alliez étoient autoriſez par Monſieur le Duc de Lorraine pour agir en ſa faveur. Les Médiateurs nous lurent une Lettre que ce Prince leur écrit, par laquelle il leur déclare, que n'ayant pû juſqu'à préſent obtenir pour le Miniſtre qu'il doit envoyer en cette Aſſemblée le titre d'Ambaſſadeur, & ne voulant rien faire qui puiſſe préjudicier au droit dont ſes Prédeceſſeurs ont toûjours joüi, il avoit prié ſes Alliez d'expoſer ici ſes prétenſions.

Nous les interrompimes dans la lecture, & leur dimes, qu'il ne nous importoit pas de ſçavoir ce que Monſieur le Prince Charles leur écrivoit, & que quand ce Prince auroit ici quelqu'un de ſa part avec Pleinpou-

voir

voir d'agir, nous verrions pour lors ce que nous aurions à répondre aux demandes qu'il voudroit faire; mais que jusques-là, nous ne pouvions recevoir aucune Proposition de sa part, & encore moins en faire de la nôtre sur ce qui le pourroit toucher, puisque nous n'avons rien jusqu'à présent à lui demander.

Mylord Berkley s'est expliqué à moi d'Avaux, qu'ayant été chargé par ses Collégues, de porter nos Propositions aux Alliez, ceux-ci l'avoient extrêmement pressé de leur répondre, même avec incivilité & menaces; mais qu'il s'en étoit excusé, leur disant, qu'il ne s'étoit chargé envers ses Collégues, que de les remettre entre leurs mains, & non pas de les raporter; que ne pouvant rien obtenir de lui, ils étoient venus chez Monsieur Temple, où Monsieur Jenkins étoit; qu'ils s'étoient fort plaints du procédé dudit Mylord, & que, pour les appaiser, Monsieur Jenkins, plus facile, les avoit reçûs de leurs mains, du consentement de Monsieur Temple. Nous ne doutons pas que V. M. ne trouve la condescendance de ces deux Médiateurs, à une si injuste demande, bien contraire à leur devoir, & qu'elle mérite même qu'on en fasse quelques plaintes au Roi de la Grande Bretagne.

Cependant, comme tout ceci s'est fait en l'absence de Monsieur de Beverning, qui étoit allé trouver Monsieur le Prince d'Orange, dont il est de retour depuis hier;

nous

nous croyons que c'eſt lui qui a obligé les Alliez à recevoir aujourd'hui nos Propoſitions. Monſieur le Prince d'Orange a chargé Monſieur de Beverning de la Négociation ſecrette, en cas qu'elle ſe puiſſe renouër.

Il a envoyé à moi, Maréchal d'Eſtrades, le Sieur Peſters, pour me dire, qu'il ne ſouhaitoit rien tant que V. M. propoſât quelqu'expédient de le retirer avec honneur de l'engagement où il eſt avec les Alliez, pour être libre de lui témoigner la paſſion qu'il a de la ſervir; qu'il n'avoit parlé à perſonne de toutes les Propoſitions qui ont été faites, qu'au Sieur Peſters, & préſentement au Sieur de Beverning, avec ordre de ne les communiquer à qui que ce ſoit des Etats.

Monſieur l'Electeur de Brandebourg eſt toûjours à Hambourg, malade des goutes; il eſt incertain que Monſieur le Prince d'Orange revienne en ces quartiers-ci, pour voir Monſieur l'Electeur de Brandebourg: il a eu aſſez à faire avec la Province d'Hollande, qui eſt à préſent aſſemblée, pour fournir les cinq millions, qu'il demande pour la Campagne.

Monſieur Stratman, Ambaſſadeur de l'Empereur, nous fit ſignifier ſon arrivée, il y a trois jours, ſur les neuf heures du matin: nous envoyâmes à l'heure même un Gentilhomme lui faire un compliment, & en lui demandant l'heure de l'Audience, nous le priâmes de nous l'accorder le matin.

tin.

tin. Il s'en excusa, disant qu'il avoit des affaires à régler de la part de l'Empereur l'après-dînée avec l'Envoyé de l'Electeur de Cologne, & qu'il ne la pouvoit donner que sur les six heures du soir. Nous lui rendîmes la visite à cette heure là, & nous fûmes avertis, qu'il avoit donné celle de deux heures à l'Ambassadeur de Dannemarc, & celle de quatre aux Ambassadeurs de Suéde. De sorte que nous attendons, qu'il nous rende sa visite, pour lui faire l'affront de la refuser, en lui faisant dire, que c'est parce qu'il n'a pas rendu à V. M. ce qu'il lui doit. Nous sommes avec un profond respect,

S I R E, &c.

L E T T R E

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 9. Mars 1677.

NOus avons reçû, Monsieur, vôtre Dépêche du 25. du passé. Vous verrez par celle que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, l'état où sont toutes choses. Nous suivrons exactement les ordres

que

que S. M. nous a donnez ſur la viſite de Monſieur Stratman, dont le procédé eſt extraordinaire, ayant reçû celles des Ambaſſadeurs de Dannemarc & de Suéde avant la nôtre, quoique nous eûſſions demandé l'Audience dès le matin.

Nous ne vous écrivons point, Monſieur, nos ſentimens ſur les Propoſitions de nos Ennemis, nous ne doutons point qu'elles ne vous paroiſſent auſſi déraiſonnables qu'à nous. Celle de Monſieur le Prince d'Orange, ſur le rétabliſſement de ſa Principauté, avec tous les droits & augmentations qu'il y prétend, nous doit donner lieu, ſelon nôtre ſentiment commun, de mettre ſur le tapis la juſte demande de Monſieur le Comte d'Auvergne, pour la reſtitution de la Comté de Berg-op-Zoom; & nous croyons, Monſieur, qu'il ſeroit bon de l'étendre, enſorte qu'elle demeure beaucoup plus conſidérable que la prétention dudit Prince d'Orange. Si c'eſt vôtre ſentiment & l'intention du Roi, il vous plaira le faire ſçavoir à Monſieur le Comte d'Auvergne, afin qu'il faſſe dreſſer un Mémoire bien raiſonné de tout ce qu'il a droit de demander, & qu'il vous plaiſe nous l'envoyer, pour l'ajoûter à nos Propoſitions, & contrecarrer par-là celles dudit Prince d'Orange. Nous ſommes, &c.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 13. *Mars.* 1677.

NOus n'avons rien à vous mander, Monsieur, cet ordinaire, toutes choses sont au même état que nous vous l'avons écrit par le dernier. La Cavalerie qui a passé près de Nimegue restera, jusqu'à nouvel ordre, dans le Païs de Cuik & de Ravestein: elle est en fort mauvais état. Si l'Armée d'Hollande ne fait pas plus de diligence qu'elle en a fait jusques à présent, elle n'arrivera pas assez-tôt pour secourir Valenciennes. Nous avons bien de la joye de voir un si beau tems favoriser les grands desseins du Roi: nous prions Dieu tous les jours pour la conservation de S. M. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.



LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 16. *Mars* 1677.

SIRE,

Monsieur de Beverning nous vint voir hier, nous Colbert & d'Avaux ; & comme il nous a dit à l'un & à l'autre à peu près les mêmes choses, quoiqu'il nous ait rendu des visites séparées, nous rendrons compte en commun à V. M. des conversations que nous avons euës avec lui. Nous ne lui avons pas trouvé toute la liberté d'esprit que nous lui aurions souhaité ; & il nous en a bien-tôt fait connoître la raison, en nous apprenant qu'il n'avoit différé sa visite, que dans l'espérance qu'on lui envoyeroit le Pouvoir de nous entretenir à fond ; mais que le Pensionnaire Fagel lui avoit mandé, qu'il étoit si accablé d'affaires, qu'il n'avoit pas le tems de lui envoyer quelques papiers qui lui étoient nécessaires, & qu'il les auroit par le premier ordinaire. Il nous a témoigné en même tems, que les Etats Généraux avoient été très-satisfaits des Propositions que nous a-vons

vons faites, foit pour eux, foit pour les Alliez; & qu'ils avoient été fort mécontens de celles que quelques autres avoient faites, qui étoient ridicules, voulant fpécifier celles d'Efpagne & de Dannemarc. Il nous a dit, qu'ils avoient eu néceffité d'entrer dans certaines liaifons dont il étoit de leur intérêt de fe défaire petit à petit: qu'ils voyoient bien que la plûpart de leurs Alliez ne vouloient point de Paix: que ceux qui avoient perdu quelque chofe dans cette Guerre, efpéroient toûjours que quelque coup de hazard les rétabliroit, mais que ce n'étoit pas une chofe fur laquelle on devoit compter, & que ceux qui avoient profité ne fongeoient qu'à fe maintenir dans leurs Conquêtes; & que s'ils en pouvoient tirer quelqu'avantage, ils les laifferoient peut-être, eux & l'Efpagne, dans une Guerre dont ils auroient peine à fe retirer.

Nous ne raportons point, Sire, ce que nous avons dit à Monfieur de Beverning des bonnes intentions de V. M. pour les Etats Généraux, & de l'eftime particuliére qu'elle fait de fa perfonne. Nous aurons feulement l'honneur de lui dire, que Monfieur de Beverning nous ayant témoigné à l'un & à l'autre, qu'il ne pouvoit entrer en rien avec nous qu'il n'en eût le Pouvoir, & qu'il n'étoit pas bien aife de parler d'affaire qu'il n'en parlât tout-à-fait; nous avons cru, qu'autant qu'il eft de l'intérêt de V. M. de faire connoître aux E-

tats Généraux les diſpoſitions favorables où elle eſt, de leur faire trouver dans une Paix des avantages ſi conſidérables; autant ſeroit-il dangereux de témoigner ſes bonnes diſpoſitions à contre-tems, & ſans en tirer aucun profit: c'eſt pourquoi nous ne ſommes point entrez dans le détail de ce que V. M. nous a permis de dire quand l'occaſion s'en préſenteroit.

Nous eſpérons le faire plus utilement au premier jour, lorſque Monſieur de Beverning ſera en état de nous propoſer quelque choſe, & de nous écouter. Ce que nous pouvons ſeulement juger de la ſatisfaction que les Etats ont euë de nos prémiéres Propoſitions, eſt qu'ils en auront bien davantage, lorſqu'ils ſeront pleinement inſtruits des intentions de V. M., pour ce qui les regarde; & que, bien loin de s'attendre à tout ce que V. M. veut faire d'avantageux pour eux dans la ſuite, ils n'eſpéroient pas que nos prémiéres démarches fiſſent connoître tant de diſpoſitions à la Paix.

C'eſt pourquoi, Sire, nous croyons qu'il ſera très-avantageux au ſervice de V. M., de faire connoître à Monſieur de Beverning tout ce qui eſt dans nos Inſtructions; puiſque, dans le déſir extrême où il eſt de faire la Paix, il eſt ſans doute qu'il en informera avantageuſement ſes Maîtres, & que le crédit de Monſieur le Prince d'Orange ne ſera peut-être pas aſſez grand, pour l'emporter contre des gens qui, par deſ-

deſſus la néceſſité & l'envie qu'ils ont de finir cette guerre, trouveront des avantages auxquels ils ne s'attendent point, & qu'on ne leur a pas fait connoître.

Nous devons encore dire à V. M., Sire, que Monſieur de Beverning nous a paru tout auſſi prévenu que nous le ſommes, que dans l'impoſſibilité d'accorder en même tems tant de différens intérêts, il n'y avoit d'autre moyen pour parvenir à une Paix générale, que de faire la leur particuliére. Car quand nous lui avons dit, que ſes Alliez ſont perſuadez, que la Hollande, pour rien au monde, n'abandonnera la Flandre, & qu'ils ne doutoient pas que les ménaces qu'ils en font, ne ſont que pour leur faire peur; qu'ainſi ils demeurent toûjours fermes dans le deſſein de continuer la Guerre, & de laiſſer aux Etats le ſoin & la dépenſe de ſecourir les Païs-Bas Catholiques: il nous a dit, qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de ſortir de cet embarras, que de commencer par faire leur Paix, & de ménager après les intérêts de leurs Alliez l'un après l'autre. Voilà, Sire, à peu près tout ce que Monſieur de Beverning nous a dit: & quoique ce ne ſoit pas des choſes fort eſſentielles, nous avons cru cependant en devoir rendre compte à V. M., & lui faire voir par-là, comme elle aura déja connu, par tout ce qui lui eſt revenu de Monſieur de Beverning, qu'il eſt bien intentionné pour la Paix, & que c'eſt par lui que nous devons eſpérer de la devoir

faire. Monſieur Stratman n'a point encore rendu ſes viſites, pas même aux Médiateurs. Nous le croyons embaraſſé dans l'engagement où il s'eſt mis, d'avoir aſſigné des Audiences à d'autres Ambaſſadeurs avant nous. Nous l'attendons à ce qu'il fera lors de la reſtitution des viſites, où nous obſerverons exactement les ordres de V. M.

Nous ajoûterons encore ici, que Monſieur de Beverning nous paroît faire très-peu de cas, & être fort mal ſatisfait de Monſieur de Kinsky; au moins nous l'a-t-il témoigné: il nous a même dit, qu'il croyoit que Monſieur de Kinsky étoit fort mécontent de lui, mais qu'il s'en foucioit fort peu. Nous ſommes,

SIRE, &c.



LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 16. *Mars* 1677.

NOus n'avons rien, Monsieur, à ajoûter à la Dépêche que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, que ce que les Médiateurs nous sont venus dire de la part des Alliez. Ils nous ont témoigné, que les Alliez s'étoient plaints à eux, de la maniére dont on avoit traité les Peuples du côté de Deux-Ponts & des Païs circonvoisins; & qu'ils avoient protesté entre leurs mains, qu'en cas que dans la suite de la Guerre ils en usassent de même maniére, ce ne seroit qu'à l'exemple de ce qui venoit d'être pratiqué. Les Médiateurs ont ajoûté à cela, que les Alliez les avoient prié de porter leurs protestations jusqu'au Roi d'Angleterre. Nous ne vous dirons point, Monsieur, de quelle maniére les Médiateurs ont exagere ce que la néceſſité de la Guerre a fait faire; mais nous pouvons bien vous assûrer, qu'ils ne nous ont épargné aucun terme de ceux dont les Alliez se sont servis dans leur plainte, & nous sommes per-

persuadez qu'ils les rapporteront au Roi d'Angleterre avec la même exactitude à ne rien omettre de tout ce qu'ils croiront pouvoir être à nôtre desavantage. Nous leur avons répondu, que nous étions bien surpris, de ce qu'au lieu de se servir de leur Médiation pour avancer l'ouvrage de la Paix, auquel tous nos soins & toute nôtre application devoient être bornez; les Alliez leur donnassent la peine de nous venir trouver, pour nous préscrire de quelle maniére ils veulent qu'on leur fasse la guerre: que véritablement on avoit tort de ne leur pas laisser leurs caves & leurs greniers bien remplis pour faciliter leurs desseins: que cependant, si on vouloit examiner de quelle maniére leurs Troupes en usent, on trouvera que les Païs où elles ont passé, auroient bien de plus justes sujets de se plaindre: mais que pour nous, nous ne pouvions écouter que des Propositions de Paix, sans entrer dans le détail de ce qui se passe dans la Guerre. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.



LET-

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 17. *Mars* 1677.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. Je répondrai en même tems à vos Lettres du 2. 5. & 7. de ce mois: mais je commencerai par la derniére, parce qu'elle étoit accompagnée de la copie des Propositions qui ont été remises entre les mains des Médiateurs par toutes les Parties. J'avois déja vû & aprouvé celles que vous deviez donner en mon nom, ainsi je vous ferai connoître seulement mon sentiment sur les autres.

Celles de Suéde, tant à l'égard de l'Empereur, de l'Espagne & de Dannemarc, que de l'Electeur de Brandebourg, me paroissent assez conformes à la raison, puisqu'elles tendent seulement à rétablir les choses suivant les Traitez de Westphalie & de Copenhague, & les remettre en même état qu'elles étoient avant la Guerre; car pour ce qui est inseré d'un dédommagement, je le regarde comme un de ces Articles qui se demandent toûjours, sans penser de les obtenir jamais.

Pour toutes les Propofitions qui ont été données par les Ennemis, comme celles de l'Empereur & de l'Electeur de Brandebourg regardent principalement l'Empire, la feule réponfe que l'on y doit toûjours rendre, eft de demander, ainfi que vous l'avez fait en mon nom, & que le Roi de Suéde s'en eft expliqué, de rapeller les chofes aux mêmes termes des Traitez de Weftphalie, comme le moyen le plus fûr & le plus naturel de rendre la Paix à l'Allemagne. Il en eft de même de celles de Dannemarc, puifque les Traitez de Copenhague & de Weftphalie peuvent encore terminer les différens de la Suéde. Ainfi, pour tout ce qui regarde ces Princes, vous devez demeurer fermes fur la demande que vous avez faite, que les chofes foient rétablies fur le pied de ces Traitez, & remifes au même état qu'elles étoient avant la Guerre.

Il n'y a que les demandes d'Efpagne, & celles des Etats Généraux en faveur du Prince d'Orange, qui ont fi déraifonnables, qu'à peine peut-on trouver une maniére d'y répondre: auffi mon intention n'eft pas que vous vous preffiez de le faire, c'eft aux Médiateurs à s'entremettre pour raprocher les Parties fur ces prémiéres Propofitions, qu'ils jugeront peut-être de part & d'autre fort éloignées. Auffi ma penfée eft feulement de vous inftruire de mes fentimens, touchant la maniére dont vous devez vous expliquer à eux, lorfqu'ils vou-

voudront vous faire expliquer fur les demandes de mes Ennemis.

Je vous ai déja marqué, que les Traitez de Copenhague & de Weftphalie doivent vous fervir de régle, pour ce que demande l'Empereur : mais pour ce qui touche les Propofitions de l'Efpagne, qui détruifent non feulement un Traité de Paix folemnel, mais quimme feroient encore perdre tout le fruit d'une Guerre que l'Efpagne m'a déclarée, vous n'aurez pas de peine à faire connoître aux Ambaffadeurs d'Angleterre, qu'il n'y a nulle réponfe à faire à de femblables demandes. Ainfi vous vous tiendrez toûjours à l'offre que vous avez fait, & qui paroît la plus naturelle, de laiffer les chofes en l'état que le fort des Armes les a mifes.

Mais parce que les Propofitions des Ambaffadeurs contiennent deux Articles, l'un qui regarde les Etats Généraux, l'autre qui touche le Prince d'Orange, je vous inftruirai de mes fentimens fur tous les deux. Le Mémoire fi ample qui vous a été donné fur le dernier, eft en toute maniére fi peu raifonnable, qu'à peine mériteroit-il de réponfe. Il fort de la loi la plus ordinaire de tous les Traitez, qui a feulement accoûtumé de remettre les chofes en l'état auquel elles fe trouvent, & à celui qu'elles étoient avant la Guerre. Ici on en rapelle qui font paffées long-tems auparavant, & l'on y prétend non feulement le rétabliffement, mais l'augmenta-

 tion

tion de nouveaux droits, qui n'ont point été, ou qui ont été ſuprimez depuis long-tems; auſſi, lorſque par l'entremiſe des Médiateurs, vous ſerez obligez de répondre ſur cet Article, vous pourrez témoigner ſeulement, que je voudrai bien remettre dans un Traité de Paix, la Ville & la Principauté d'Orange en tout l'état qu'elle ſe trouve préſentement, & dans tous les droits & priviléges dont elle jouïſſoit avant la Guerre.

Pour ce qui touche les intérêts des Etats Généraux, comme ils les réduiſent à la réſtitution de Maeſtricht, à des meſures pour la Marine & pour le Commerce, & la ſatisfaction de leurs Alliez; tant qu'ils ſe tiendront dans des termes ſi généraux, & qu'ils ne paroîtront pas vouloir traiter ſéparément pour eux, vous devez auſſi vous tenir dans vôtre prémiére demande, de laiſſer les choſes en l'état que le ſort des Armes les a mis. Que ſi, comme il y a ſujet de croire, ils trouvoient les demandes des Eſpagnols déraiſonnables, & que voyant qu'ils s'y opiniâtraſſent injuſtement, vous viſſiez jour à un Traité particulier; alors je ne change rien aux ordres que je vous ai donné en cela. Vous pouvez ſeulement comprendre Maeſtricht dans l'offre générale que je vous ai permis de faire d'un échange des Places qui incommoderoient trop la frontiére d'Eſpagne & d'Hollande, ou qui pourroient accommoder la mienne, pourvû que j'en reçûſſe ailleurs un

un dédommagement dans les Terres du Roi d'Eſpagne, ou en Flandre, ou en tel autre Païs de ſa domination.

Comme par le Traité des Etats Généraux avec le Roi d'Eſpagne, ils ſont obligez de lui remettre la Ville de Maeſtricht, en quelque maniére qu'elle puiſſe revenir, ce doit être à l'Eſpagne à en compoſer l'équivalent, lorſque cette Place lui donneroit, & à la Hollande, trop de jalouſie entre mes mains.

Toutes ces réponſes que je juge à propos que vous puiſſiez faire, ne ſont qu'en cas que les Médiateurs, en réduiſant mes Ennemis à des prétentions plus raiſonnables, cherchent auſſi les moyens de vous faire raprocher; juſques là, vous devez vous tenir à la juſtice des Propoſitions que vous leur avez données, & attendre que par leur entremiſe ils vous donnent jour à vous en expliquer davantage.

Vôtre même Lettre du 9. de ce mois, m'a fait connoître le peu de diſpoſition que vous aviez trouvé dans les Ambaſſadeurs de Suéde, pour admettre avec le Duc de Zell aucun tempérament ſur quelque partage du Duché de Brême. Ainſi, comme je ne puis traiter des intérêts de la Suéde ſans le conſentement de cette Couronne, j'ai approuvé la maniére dont vous, Maréchal d'Eſtrades, avez réſolu d'écrire à la Ducheſſe de Zell. Elle verra, que pour donner des marques de mon amitié au Duc ſon Mari, & pour lier une étroite

Alliance avec lui, je fais tout ce qui peut dépendre de moi, & peut-être pourroit-il regarder ce prémier pas, pour lequel il se détacheroit de mes Ennemis, pour traiter dans la suite avec le Roi de Suéde.

Autant que j'ai sujet de me louër de la conduite de Mylord Berkley, sur le refus qu'il avoit fait de recevoir des mains des Alliez les Propositions qui leur avoient été remises de vôtre part, sous prétexte qu'il n'y en avoit point qui regardassent le Prince de Lorraine; autant ai-je sujet d'être peu satisfait de la condescendance que le Sieur Jenkins a aporté à les reprendre. Je charge le Sieur Courtin de s'en plaindre au Roi d'Angleterre; mais je suis bien aise d'apprendre que cet incident ait été terminé depuis le retour de Monsieur de Beverning, & que vos Propositions soient rentrées entre les mains des Ministres de mes Ennemis.

Je vois par vôtre Dépêche, que vous vous préparez à ne point recevoir la visite du Sieur Stratman, parce que vous jugez, qu'il pourroit visiter devant l'Ambassadeur de Dannemarc & ceux de Suéde, dont il avoit reçû la visite devant la vôtre; mais j'ai été étonné, qu'après avoir sçû qu'il avoit donné l'heure à cet Ambassadeur que vous lui aviez demandée, vous vous soyez mis en état de le voir, puisque vous l'auriez traité avec toute justice, de ne vous pas rendre chez lui à l'heure qu'il vous avoit donnée, lorsqu'il vous avoit préféré

ré d'autres Ambaſſadeurs dans l'ordre des viſites.

Il me reſte à répondre à vos prémiéres Dépêches. Je remets à vos ſoins de vous défendre des inconvéniens que pourroit produire la clauſe que l'Ambaſſadeur de Dannemarc a ajoûté à ſon Pleinpouvoir touchant le Sieur Petkum, ſoit par la proteſtation que vous pourrez faire entre les mains des Médiateurs, que la qualité d'Ajoint aux Ambaſſadeurs de Dannemarc, qui lui eſt donnée, ne diminuera rien de la validité de ce qui ſera conclu par leſdits Ambaſſadeurs, ſoit enfin par tel autre moyen que vous trouverez de vous mettre à couvert.

J'ai donné ordre de faire expédier les cinq Pouvoirs qui vous ſont néceſſaires, ſuivant le Projet qui en a été arrêté par les Médiateurs, & dont vous m'avez envoyé la Copie.

Je continuë toûjours dans le deſſein, que vous faſſiez de fortes inſtances auprès des Médiateurs pour la liberté du Prince Guillaume, & que vous les faſſiez ſouvenir, que j'ai principalement donné les mains à la recommandation du Roi leur Maître, pour reprendre les Conférences à Nimegue, ſur la promeſſe qu'il m'a faite d'employer fortement ſes offices ſur cette affaire, lorſque cette Aſſemblée ſeroit formée.

Je ne change point de même de ſentiment, ſur la proteſtation que je vous ai

ordonné de faire, touchant la qualité de Duc de Lorraine, que j'ai donnée dans mes Passeports au Prince Charles. Mais comme le procédé de mes Ennemis ne m'a que trop fait connoître jusqu'à cette heure, qu'ils affectoient les moindres prétextes pour former des embarras à la Négociation ; je crois devoir différer jusqu'à ce qu'elle soit liée davantage, à vous ordonner l'exécution de ces ordres ; ainsi vous remettrez à vous en acquiter jusqu'à ce que je vous en donne de nouveaux. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.

Ecrit au Camp devant Valenciennes le 17. Mars 1677.

LETTRE

De Monsieur de Pomponne, à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 17. *Mars* 1677.

LA Dépêche du Roi que vous recevrez par cet Ordinaire est si ample, que j'ai peu de chose à y ajoûter.

La proposition que les Etats Généraux ont

ont donné pour les intérêts de Mr. le Prince d'Orange, eſt ſi peu convenable, que le Roi n'a pas jugé à propos d'y rien répondre, pas même par un Mémoire de même nature que Mr. le Comte d'Auvergne auroit pû donner touchant Berg-op-Zoom: il ſuffira que vous en demandiez la reſtitution dans le Traité de Paix en l'état auquel il étoit avant la Déclaration de la Guerre, & ſelon les Mémoires que Mr. le Comte d'Auvergne pourra alors vous en faire remettre.

J'envoye à Mr. le Chancélier les cinq Pleinpouvoirs qui vous ſont néceſſaires, & il prendra ſoin de vous les adreſſer auſſitôt qu'ils ſeront ſcellez.

Quelque peu fondée que ſoit l'appréhenſion de Mr. l'Evêque de Munſter, d'un Traité entre les Etats, l'Electeur de Brandebourg & Mr. le Duc de Zell, il eſt bon, Meſſieurs, que vous le laiſſiez dans ſon erreur, & que vous ne le delivriez pas de la jalouſie qu'il a de ſes Alliez: j'ai bien peur que les embarras d'un Camp n'ayent cauſé moins de régularité au Commerce que j'entretiens avec vous; mais ce manque de ponctualité ſera bien réparé par la grande nouvelle que je vous mande.

La priſe de Valenciennes fait un grand bruit dans toute l'Europe, il ſeroit à ſouhaiter qu'elle produiſît à Nimegue tout l'effet qu'elle devroit, & qu'elle diſpoſât l'Eſpagne à la Paix. J'eſpére de vous mander bien-tôt la ſuite de la Campagne

dé-

de S. M., & je vous ſupplie cependant, Meſſieurs, de me croire entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 19. *Mars* 1677.

SIRE,

Nous vîmes hier les Ambaſſadeurs de Suéde, qui nous dirent, qu'ils ſçavoient de bonne part que le deſſein du Roi de Dannemarc & de l'Electeur de Brandebourg étoit d'attaquer l'Iſle de Rugen, pour ſe rendre maîtres de Stralſund & de Stettin, qui tomberoient après d'eux-mêmes infailliblement: que c'eſt dans cette vûë que l'Envoyé de Dannemarc preſſe ſi fort l'armement des Vaiſſeaux que les Etats ont promis au Roi ſon Maître: que Mr. Tromp n'a d'autre but dans ſon voyage que de ramener cette Flote, & que Mr. l'Electeur de Brandebourg eſt auſſi venu à ce deſſein: qu'il leur ſera d'autant plus aiſé de le faire réüſſir, que l'Iſle de Rugen eſt ouverte de tous côtez, ſans pas une Fortereſſe, &

que

que Mr. de Konigsmark n'a pas suffisamment de troupes pour en empêcher l'abord. De sorte que ces Ambassadeurs nous ont parlé de cette affaire comme s'ils y voyoient très peu de reméde, & avec des visages si abattus, que nous avons bien vû qu'ils n'appréhendent que trop ce qu'ils nous disent. Nous leur avons fait toutes les ouvertures que nous avons pû, pour chercher des expédiens; mais nous les avons toûjours trouvé plus fermes qu'il ne conviendroit à l'état présent de leurs affaires, sans vouloir souffrir qu'on donne la moindre espérance aux Princes qu'on pourroit détacher du Parti contraire, de retenir aucune Place de leurs Conquêtes. Ils nous ont seulement fait entendre, qu'ils ne pouvoient avoir d'autre secours que celui que V. M. leur donneroit de ses Vaisseaux; mais nous leur en avons fait connoître l'impossibilité, & ils s'y sont rendus. Nous leur avons seulement promis de parler à Mr. de Beverning, lorsque nous le verrions, & l'intérêt que les Etats ont d'empêcher cette grande puissance du Dannemarc & de Brandebourg, est qu'on ne chasse pas entiérement les Suédois de l'Allemagne.

Nous croyons qu'il en est aussi persuadé que nous, mais qu'il n'oseroit le dire; d'autant plus, qu'il ne voit personne dans les Etats qui témoigne hautement le désir de la Paix, qu'ils ont pourtant tous dans le

cœur,

cœur, & qu'ils ne font pas éclater en partie par crainte, parce qu'on leur perſuade que nous ne la voulons pas: & comme ils ignorent les diſpoſitions favorables de V. M., ils ne veulent pas s'engager à propoſer une choſe dont ils ne voyent pas comment pouvoir ſortir.

C'eſt ce qui nous a fait réſoudre de ne perdre aucune occaſion d'entrer en matiére avec les Ambaſſadeurs des Etats, ſçachant bien qu'ils feront part à leurs Maîtres de tout ce que nous leur dirons, & que l'on leur a caché juſqu'à préſent.

Nous avons encore apris, Sire, des Ambaſſadeurs de Suéde, qui ont vû depuis nous Mr. de Beverning, que cet Ambaſſadeur leur avoit dit, que dans la Conférence que les Alliez avoient eûë enſemble, touchant la réponſe qu'ils devoient faire à propoſitions, ils avoient dit, qu'ils ne pouvoient rien réſoudre ſans avoir reçû des ordres de leurs Maîtres, & qu'il leur faloit un mois pour cela; que là-deſſus lui Beverning leur avoit demandé, s'ils étoient Plénipotentiaires ou non; & que ſi à chaque Article ils étoient obligez d'en écrire, & d'attendre la réponſe, on pourroit compter que cette Négociation ne finiroit jamais; que pour lui, il leur déclaroit qu'il avoit ſes ordres, qu'il les exécuteroit dans deux jours, & qu'il alloit travailler à la Paix pour les Etats Généraux, & pour eux

auſſi.

auſſi. Ce diſcours confirme ce que Mr. de Beverning nous avoit dit dans ſes viſites, qu'il n'attendoit plus que des papiers pour quelqu'éclairciſſement touchant l'affaire du Commerce, de laquelle il n'eſt pas fort inſtruit; mais qu'il les recevroit dans deux jours, & que dès le même moment il nous reviendroit voir, & que Mr. de Haren ſeroit de retour dans le même tems, qui n'eſt pas moins bien intentionné que lui.

C'eſt ce qui nous fait eſpérer, Sire, que ces deux Ambaſſadeurs, qui aſſûrément ſont portez pour la Paix, feront connoître avec plaiſir aux Etats Généraux les avantages que V. M. leur veut faire, & que nous voyons bien qu'ils ont ignoré juſqu'à cette heure.

Les mêmes Ambaſſadeurs nous ont dit, que Mr. l'Electeur de Brandebourg étoit venu, pour tâcher de faire le Mariage de Monſieur le Prince d'Orange, avec la Princeſſe de Radzivil, à la charge d'abandonner au Prince d'Orange le Duché de Cléves & le Comté de la Marck, moyennant quoi ce Prince laiſſeroit à l'Electeur tous les Biens de la Princeſſe de Radzivil qui ſont en Pruſſe, & qui ſont conſidérables, & lui garantiroit la Conquête de Poméranie. Ces deſſeins quadrent aſſez bien avec les vûës du Dannemarc, qui ſe contente de ſon partage de ce côté-là de l'Iſle de Rugen, & ils ne ſe rapportent pas moins aux démarches du Prince d'Orange, qui tendent toutes à la Guerre. Nous eſpérons,

Sire,

Sire, qu'elle ne lui sera pas plus heureuse que l'année passée, & que Dieu bénira tellement les Armes de V. M., qu'elle obligera ses Ennemis à faire la Paix, qu'ils refusent, il y a si long tems: ce sont les vœux, Sire, de, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 19. *Mars* 1677.

NOus n'avons rien, Monsieur, à ajoûter à ce que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi. Nous voyons que tout se prépare à la Guerre, & autant que nous en pouvons juger, au sujet de Maestricht. Tout ce que nous souhaitons, Monsieur, pour la gloire des Armes du Roi, & pour le bien de la Paix, est, que Mr. le Prince d'Orange n'y réüssisse pas mieux que l'année passée; l'échec qu'il y reçut la Campagne derniére, l'a empêché cette année de parler avec la même hauteur qu'il avoit accoûtumé, & il n'a éludé la Paix que par ses artifices. S'il fait cette année une plus grande perte, nous ne doutons pas qu'il n'en soit entiérement abbatu, & que les

bien-

bien-intentionnez ne nous faſſent conclure la Paix fort promptement avec les Etats d'Hollande, qui la ſouhaitent fort, & qui ne peuvent quaſi plus ſuporter le poids de la Guerre.

Monſieur le Prince d'Orange étoit venu juſqu'à Arnhem, mais comme c'étoit pour voir Mr. l'Electeur de Brandebourg, qui eſt malade à Ham, enſorte que les Médecins n'ont pas jugé qu'il fut en état d'être tranſporté, ce Prince s'en va aujourd'hui à Breda. Dans la néceſſité où nous ſommes, Monſieur, d'envoyer quelques domeſtiques à Paris, & d'en faire venir d'autres, nous avons demandé ces jours paſſez un Paſſeport à Mr. de Villa-Hermoſa pour quelques-uns de nos gens, qui nous l'a refuſé; & Dom Ronquillo, à qui nous nous ſommes adreſſez, nous a fait dire, que ſi nous pouvions avoir un Pouvoir qui ne s'étendît ſeulement qu'à donner des Paſſeports aux domeſtiques des Ambaſſadeurs qui ſont en cette Aſſemblée de Nimegue, on y auroit bien plus de commodité, parce que lui avoit un pareil Pouvoir, ſans que nous euſſions beſoin de recourir à Mr. le Duc de Villa-Hermoſa. C'eſt ſur quoi, Monſieur, nous ne lui avons fait aucune réponſe, & dont nous vous rendons ſimplement compte. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 23. *Mars* 1677.

SIRE,

Nous n'avons point reçû de Dépêche de V. M. par cet ordinaire, & nous ne sommes pas surpris que les ordres qu'elle a été obligée de donner dans Valenciennes, retardent de quelques jours ceux dont elle nous voudroit honorer. Quoique nous ayons toûjours beaucoup espéré des puissans efforts de V. M. & de la maniére admirable dont elle attaque les plus fortes Places, nous ne pouvons nous empêcher d'entrer dans l'étonnement où sont ici les Ambassadeurs & Ministres de l'Europe, qu'une si grande Ville, bien fortifiée, défenduë par une bonne Garnison & un nombre infini d'Habitans, trop fiers d'avoir déja répoussé deux Armées de V. M., commandées par ses plus habiles Généraux, ait été forcée par elle-même à se rendre, après sept jours seulement de tranchée ouverte. Il est vrai, Sire, que ce prodigieux

coup

coup produit dans cette Aſſemblée un effet bien différent; car la joye que nous en reſſentons ne ſe peut exprimer, & la conſternation de nos Ennemis eſt d'autant plus grande, qu'ils s'étoient toûjours flattez, & publioient même, que cette Ville feroit perir la plus grande partie de vos Troupes, & vous coûteroit au moins un mois de tems. Il y a long-tems que V. M. leur apprend, que rien ne lui eſt impoſſible, & qu'il n'y a de ſolides remparts contre ſa valeur, qu'une bonne Paix. Dieu veuille qu'ils profitent bien-tôt de tant d'enſeignemens, & que ſe guériſſant par-là des juſtes appréhenſions que vos Armes leur donnent, ils nous ôtent auſſi celles que nous cauſent les périls où elle expoſe trop ſouvent ſa perſonne. Depuis nos prémiéres Propoſitions, ils ont demeuré dans le ſilence; mais Monſieur de Beverning nous fait eſpérer qu'il le rompra bien-tôt; & effectivement, les intentions de ce Miniſtre nous paroiſſent ſi ſincéres, que nous ne devons pas douter qu'il ne nous faſſe dans peu quelqu'ouverture de Paix; à moins que Monſieur le Prince d'Orange, retenu, ou par l'argent d'Eſpagne, qui commence à lui venir, ou par les Propoſitions de Mariage, ou de ceſſion du Duché de Cléves, qu'on dit lui être faite de la part de l'Electeur de Brandebourg, n'empêche cet Ambaſſadeur d'agir, & ne continuë, en cachant aux Etats les bonnes intentions de V. M., à leur faire croire ce que Monſieur
Temple

Temple n'a pû s'empêcher ici de nous dire, qui eſt que V. M. ne peut pas vouloir ſincérement la Paix dans le bon état où ſont ſes affaires.

Nos Alliez ſouhaitent, que nos prémiéres viſites au Sieur de Beverning ſoient pour lui repréſenter, que ſi par le moyen du ſecours de quinze gros Vaiſſeaux, que les Etats Généraux ont réſolu de donner au Roi de Dannemarc, il prend l'Iſle de Rugen, qui fera perdre infailliblement aux Suédois Stralſund, & par conſequent tout ce qui leur reſte en Pomeranie, la Paix deviendra impoſſible, à cauſe de la garantie que V. M. & tous les Etats de l'Empire ſont obligez de donner à la Suéde. Nous croyons auſſi qu'il eſt du ſervice de V. M., de faire voir ces conſéquences au Sieur de Beverning, qui étant déja perſuadé qu'il ne convient pas à ſes Maîtres d'augmenter la puiſſance du Roi de Dannemarc ſur la Mer Baltique, ni de chaſſer entiérement les Suédois de l'Allemagne, pourroit inſinuer aux Etats la néceſſité qu'il y a de ne pas empécher la Flotte de Suéde de porter les ſecours dans la Pomeranie. L'un des Ambaſſadeurs de cette Couronne étant venu déplorer auprès de nous, le mauvais état où elle ſe trouve, & la trop juſte appréhenſion qu'ils ont de la perte entiére de la Pomeranie, ajoûte, qu'il étoit bien perſuadé que V. M. apuyeroit toûjours les intérêts de la Suéde, avec autant de chaleur que les ſiens propres, & que

que dans un régne si auguste, & qu'un nombre infini de Conquêtes met incomparablement au dessus de toute la gloire que les plus grands de ses Prédécesseurs ont acquis, il n'y avoit pas à craindre pour ses Alliez le malheur d'en être abandonné: que cependant, si la Suéde perd ce qui lui reste en Allemagne, tous les efforts & toutes les dépenses que V. M. voudroit faire dans la suite du tems pour son rétablissement seroient inutiles, & elle auroit le déplaisir de voir cette Couronne dépouillée, dans une Guerre qu'elle ne soûtient que pour les intérêts de la France, de tout ce qu'elle a acquis par les Traitez de Westphalie. Que si V. M. pouvoit donner promptement quelque assistance extraordinaire à Monsieur de Konigsmark, il pourroit encore faire quelques levées, soit en débauchant les Troupes des Ennemis, soit en engageant au service de la Suéde des personnes de qualité, & de bons Colonels, qui s'offrent de faire des Troupes en peu de tems, & conserveroit par ce moyen Stetin, Stralsund & l'Isle de Rugen; ensorte que ce qu'on ne repareroit pas dans la fin de l'année pour beaucoup de millions, se maintiendroit présentement par une dépense de trois ou quatre cens mille livres, & qu'un si généreux effet de la puissante protection de V. M. pour ses Alliez, lui attireroit infailliblement dans peu de tems les plus considérables Princes d'Allemagne, & lui feroit obtenir des conditions de Paix beau-

coup plus avantageuſes qu'elle n'en doit eſpérer lorſque la Suéde n'aura plus rien en Allemagne. Il a ajoûté, que V. M. y étoit en quelque façon obligée par le 13. Article du Traité fait à Verſailles en 1675. par Monſieur de Pomponne, dont il a fait en même tems la lecture. Mais on lui a fait voir que ce Traité n'obligeoit V. M. à rien de plus, qu'à ce qu'elle a fait en faveur de la Suéde: que jamais cette Couronne n'avoit eu de ſi grands ſubſides, que ceux qu'elle reçoit à préſent: que les dépenſes que V. M. fait pour ſoûtenir une ſi rude Guerre ſont ſi prodigieuſes, qu'il ne lui eſt pas poſſible de les augmenter ſans accabler ſes Sujets, pour la conſervation deſquels elle expoſe même une vie qui fait tout leur bonheur. Enfin, Sire, pour ne point importuner V. M. d'un plus long détail, on a rejetté cette Propoſition, ſans ſe vouloir charger de vous en écrire, & on ne le fait, que pour vous informer de l'abbatement où ſont ces Ambaſſadeurs. Ils en envoyent un Exprès au Roi leur Maître, ſous prétexte de nouveaux Pleinpouvoirs, mais en effet, pour l'informer du deſſein qu'ont ſes Ennemis ſur l'Iſle de Rugen, & le diſpoſer à hazarder plûtôt une Bataille par Mer, quoiqu'avec forces inégales, que de laiſſer prendre cette Iſle; & par conſéquent Straſlund, ſans entreprendre de la ſecourir.

Monſieur de Beverning s'en va aujourd'hui à Arnhem, pour concerter les Propoſi-

ſitions qu'il a à nous faire avec Monſieur Fagel, qui s'y doit rendre pour ce ſujet.

On croit que la Conférence de Weſel ne ſe fera pas, à cauſe de l'augmentation de la maladie de Monſieur l'Electeur de Brandebourg, qui juſqu'à préſent ne lui permet pas de ſortir de Ham.

Nous ſommes encore obligez de rendre compte à V. M. de quelques incidens, arrivez au ſujet des viſites que Monſieur Stratman, troiſiéme Ambaſſadeur de l'Empereur, étoit obligé de rendre; celle qu'il devoit aux Médiateurs a fait la prémiére difficulté. Monſieur le Comte de Kinsky ayant demandé à Monſieur Temple, s'il ne ſe trouveroit pas avec Monſieur Jenkins chez Mylord Berkley, pour y recevoir la viſite dudit Sieur Stratman; ledit Sieur Temple répondit, que lorſque cet Ambaſſadeur leur auroit fait demander à chacun en particulier l'heure d'Audience, ainſi qu'il s'étoit toûjours pratiqué, ce ſeroit à eux de voir, s'il eſt plus de la dignité de leur Médiation, que chacun la donne chez ſoi, ou ſe trouve chez ledit Mylord, mais qu'il ne croyoit pas que le Sieur Stratman prétendît leur rien preſcrire là-deſſus; puiſqu'il n'en avoit pas plus de droit que les Ambaſſadeurs de V. M. & ceux des autres Rois, qui ont juſqu'à préſent laiſſé la liberté toute entiére à ceux auxquels ils ont reſtitué les viſites, de les recevoir en la maniére qu'il leur a plû. Le Comte de Kinsky répliqua, que

ce que les autres avoient fait ne lui devoit pas servir de régle, & que les visites qu'il avoit lui-même rendu à chacun d'eux en particulier, ne devoient pas être tirées à conséquence, puisqu'elles avoient été faites *incognito* : que si son sentiment étoit suivi, Monsieur Stratman n'en rendroit qu'à chaque Corps d'Ambassade, & chez le prémier Ambassadeur seulement, d'autant plus qu'il sçavoit très-bien, que V. M. nous avoit ordonné de les recevoir tous ensemble chez le prémier de nous. Le Sieur Temple, qui vint nous rendre compte de tout cet entretien, ajoûta, qu'il avoit toûjours soûtenu qu'il faloit se conformer à l'usage établi dans cette Assemblée, & que comme il ne reconnoissoit aucune supériorité dans la dignité Impériale, il prétendoit aussi recevoir des Ambassadeurs de l'Empereur, les mêmes honneurs qu'il leur avoit fait, & non pas la loi de se trouver où bon leur semble : que cependant, le Comte de Kinsky étoit demeuré ferme dans ses sentimens, & les appuyoit d'une maniére à faire voir clairement, qu'il prétendoit être dû plus d'honneur aux Ambassadeurs de l'Empereur qu'à ceux des plus grands Rois. Nous lui avons seulement dit, que nous estimions que la dignité de V. M. n'est pas moins conservée, en recevant les visites en Corps chez le prémier de nous, que si on nous les rendoit à chacun en particulier; que nous nous étions même servis de la prémiére voye envers

Mon-

Monſieur Hyde, qui nous en avoit laiſſé le choix, & que lorſque Monſieur Stratman agiroit avec la même honnêteté envers nous, nous ne ferions pas de difficulté de prendre encore le même parti : mais que nous ne pouvions pas croire qu'il nous le voulût impoſer comme une condition ſans laquelle il ne nous rendroit pas ce qu'il nous doit. Depuis nous avons ſçû, que Monſieur Temple a été viſité chez lui par ledit Sieur Stratman, qui a fait auſſi le même honneur à Monſieur Jenkins. Mais, comme nous ne devons avoir aucune régle que les ordres de V. M., nous n'avons pas héſité à prendre la réſolution de recevoir tous, chez moi Maréchal d'Eſtrades, la viſite dudit Sieur Stratman, au cas qu'il nous fît demander l'Audience à chacun, comme tous les autres Ambaſſadeurs des Têtes Couronnées ont fait. Il eſt vrai, que nous avons été plus embaraſſez à nous déterminer ſur le parti que nous aurions à prendre, ſi cet Ambaſſadeur nous impoſoit cette loi, comme une condition ſans laquelle il ne pourroit nous voir ; car d'un côté nous avons appréhendé de faire une faute, d'admettre par-là une eſpéce de ſupériorité en la dignité Impériale, & un préjudice à celle de V. M., que nous ne pourrions pas réparer à l'avenir : mais enfin, pour concilier l'obéïſſance exacte que nous devons aux ordres de V. M., avec le maintien du Caractére dont elle nous a honoré, nous avons réſolu de ne pas attendre que

le Gentilhomme qui nous demanderoit Audience nous impofât la condition de nous rendre chez le prémier de nous, mais de l'interrompre, nous Colbert & d'Avaux, & de lui dire, que nous ne manquerions pas de nous trouver chez Monfieur le Maréchal d'Eftrades à l'heure qu'il avoit préfcrit, pour y recevoir tous la vifite dudit Sieur Stratman. Mais quelque précaution que nous ayons pû prendre pour ôter tout prétexte audit Sieur Stratman, de fe difpenfer de nous rendre la prémiére vifite, il n'a pas laiffé de vifiter les Ambaffadeurs de Suéde, & d'envoyer même chez l'Ambaffadeur de Dannemarc, quoiqu'il fût abfent; après quoi feulement fon Gentilhomme eft venu chez moi Maréchal d'Eftrades, pour me demander mon heure d'Audience, me priant d'y faire trouver mes Collégues pour recevoir fa vifite; mais je lui ai répondu, que le Sieur Stratman ayant manqué à ce qu'il devoit à V. M., nous ne pouvions, mes Collégues ni moi, recevoir fa vifite, ni avoir aucun Commerce avec lui. Ce Gentilhomme m'a voulu queftionner fur les raifons de mon refus; mais je lui ai dit, que fon Maître les fçavoit affez, & qu'il eût à fe retirer. Nous avons cru, Sire, devoir rendre compte à V. M. de tout ce détail, afin que fur ces nouveaux incidens, elle puiffe prendre les réfolutions qu'elle jugera les plus convenables à fa Dignité, fur toutes les vifites qu'il y aura à faire, tant aux Ambaffadeurs d'Efpagne, qui n'ont

point

point encore parû, qu'au prémier Ambassadeur de l'Empereur, & à tous les Ministres des Princes Ennemis de la France, qui ne manqueront pas apparemment de faire la même chose que le Sieur Stratman. Nous sommes avec un profond respect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 23. *Mars* 1677.

NOus avons appris, Monsieur, par tant d'endroits la prise de Valenciennes, qu'encore que nous n'ayons point reçû de Lettres de vous par cet ordinaire qui nous la confirment, nous avons cru en pouvoir dès à présent témoigner nôtre joye à S. M. Si nous en croyons les Lettres de Bruxelles, elle nous donnera encore bientôt un pareil sujet de nous réjouïr; mais quelque utilité que la France retire de ces glorieuses Conquêtes, nous vous avouons, Monsieur, que les périls auxquels on nous mande qu'elle expose sa Personne nous font frémir, & que nous serions très-aise d'aprendre, que par un heureux retour à

Verſailles, elle voulût bien donner le tems à ſes Troupes de ſe rafraîchir, & à ſes Sujets de goûter ſans troubles & ſans allarmes les fruits de tous ſes ſoins. Nous vous prions, Monſieur, de faire vos réfléxions ſur ce qui s'eſt paſſé dans les viſites de Mr. Stratman, & de nous donner vos conſeils pour l'avenir, ſur la conduite que nous avons à tenir. Nos Ennemis & nos Amis ſont tous de concert ſur la préſéance dûë au Roi, & les prémiers ſe vengeront de leurs pertes par cette injuſte prétenſion. Nous ſommes, &c.

Ajoûté.

Depuis nos Lettres écrites, Monſieur, j'ai appris de Madame de Beverning, qui eſt venu voir ma Femme, que Mr. ſon Mari ne va pas à Arnhem, comme Mrs. les Ambaſſadeurs de Suéde nous l'avoient dit, & qu'au contraire il iroit paſſer quinze jours de tems chez lui, auſſi-tôt que Mr. de Haren ſera de retour de Friſe; ce qui ne marque aucun empreſſement d'avancer la Négociation de la Paix.



LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 26. Mars 1677.

NOus n'avons point reçû de Lettre de vous, Monsieur, depuis celle du 7. de ce mois, & nous ne nous étonnons pas que S. M. ne nous ordonne rien pour la Négociation de la Paix, dans le tems qu'elle travaille à l'avancer elle-même, par des prodiges dont on n'avoit pas ouï parler jusqu'à présent. Les particularitez que nous en apprenons par cet ordinaire, nous donneroient lieu de lui marquer nôtre admiration plus que nous n'avons fait par nôtre précédente; mais, Monsieur, cette action est trop au dessus de ce qui s'est jamais fait de plus héroïque, pour la pouvoir dignement louër, & nous n'aurions pas si-tôt exprimé ce que nous en pensons, que S. M. nous donnera une nouvelle matiére de joye & de vénération pour un Maître si incomparable.

Messieurs les Médiateurs sont venus nous demander un éclaircissement, sur le refus

que moi Maréchal d'Eſtrades ai fait de la viſite de Mr. Stratman, nous diſant que cet Ambaſſadeur leur avoit témoigné, qu'ayant toûjours eû un profond reſpect pour S. M., il avoit été fort ſurpris d'aprendre que moi, Maréchal d'Eſtrades, ne lui avois pas voulu permettre de m'en venir donner les aſſûrances, ſans même en avoir voulu dire les raiſons au Gentilhomme qu'il m'avoit envoyé, & qu'il auroit ſouhaité le ſçavoir par leur moyen, pour ſe pouvoir juſtifier. Mais nous n'avons pas cru, Monſieur, le leur pouvoir expliquer nettement; car comme tout ce qu'il y a ici d'Ambaſſadeurs des Rois & Princes, tant Amis qu'Ennemis, & même les Médiateurs, ſeront toûjours contraires à ce qui eſt dû à S. M., il ne ſerviroit à rien de s'en ouvrir clairement. Ainſi nous leur avons ſeulement dit, que nous étions bien fâchez que les Ambaſſadeurs de l'Empereur leur eûſſent donné la peine de nous venir parler d'une affaire faite, & qui ne pouvoit plus tomber en Négociation: que s'ils euſſent ſuivi l'exemple des Ambaſſadeurs de l'Empereur à Munſter, nous aurions reçû leur viſite avec joye, & que ſi nous n'avions pas à l'avenir de Commerce directement avec eux, ils le doivent imputer à la conduite irréguliére qu'ils ont tenu avec nous. Nous avons même inſinué en paſſant aux Médiateurs, que ce retardement de trois ſemaines à reſtituer la viſite, ſans s'être même excuſé ſur aucune maladie, eſt une af-

affectation de hauteur & d'incivilité, qu'eux-mêmes Médiateurs auroient eu peine à souffrir, si le désir de concilier les esprits ne les avoit rendus plus indulgens qu'ils n'auroient été en nôtre place & fonction: qu'enfin, le Sieur Stratman sçavoit assez en quoi il avoit manqué, & que de nôtre part nous croyons avoir fait ce qui étoit de nôtre devoir; & que c'étoit à chacun à justifier sa conduite plûtôt auprès de son Maître qu'envers le Public, qui n'entroit gueres dans les justes régles de semblables Cérémonies.

Les Alliez ne témoignent pas vouloir si-tôt faire quelqu'ouverture raisonnable de Paix, & les vaines espérances qu'ils fondent toûjours sur l'arriére-saison, pourront bien les rendre encore aussi lents pendant toute cette Campagne sur la Négociation, qu'ils l'ont été la précédente; Monsieur de Beverning nous en donne même un grand indice, par le dessein qu'il a fait de s'aller divertir chez lui, aussi-tôt que Monsieur de Haren sera de retour de Frise. Nous sommes, &c.

Ajoûté.

Nous ne vous informerons point, Monsieur, de toutes les menées qui se font ici entre les Ambassadeurs des Ennemis de la France, pour faire transférer l'Assemblée à une autre Ville. Comme ils craignent

avec raiſon que cette Propoſition n'offenſe les Etats Généraux des Provinces-Unies, ils eſpérent que Monſieur le Comte de Walſtein, qui va à Londres de la part de l'Empereur, diſpoſera le Roi de la G. B. à faire des inſtances auprès de S. M. I. ſur l'élargiſſement de Monſieur le Prince Guillaume de Furſtenberg, à cette condition. Vous en aurez, Monſieur, des connoiſſances plus certaines par Monſieur Courtin, & nous nous ſervirons de celles que nous avons auprès des Ambaſſadeurs des Etats Généraux, pour faire prendre à leurs Miniſtres des réſolutions que le bien de leurs affaires, & la défiance de leurs Alliez leur doit inſpirer.

Madame Voeller, dont nous nous ſommes donné l'honneur de vous écrire, n'ayant pû encore, à cauſe de ſa maladie, profiter du Paſſeport que vous nous avez envoyé pour elle, dans le tems de deux mois auxquel il eſt borné, nous ſommes obligez, en reconnoiſſance de ceux qu'elle nous a fait procurer pour nos Domeſtiques, de vous ſuplier très-humblement, Monſieur, de lui vouloir renouveller le ſien, avec l'addition qu'elle y demande par la Copie ci-jointe.

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 29. *Mars* 1677.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. Vos Lettres des 16. & 19. de ce mois me donneroient lieu de croire, que le Sieur de Beverning auroit pû entrer bien-tôt en Négociation avec vous, si je ne voyois par celle du 25, qu'il se préparoit à faire un voyage de trois semaines dans sa maison, & qu'il abandonneroit pendant tout ce tems-là les affaires de Nimegue.

Ce Ministre, esclave, au point qu'il est, de sa parole, & plein de bonnes intentions pour la Paix, ainsi que vous le croyez, a eu sujet de s'étonner des Propositions de l'Espagne & du Dannemarc. Rien ne peut être plus éloigné d'un Traité, & ce seroit avec justice qu'il voudroit séparer les Etats de leurs Alliez, si ces derniers continuoient à se montrer si peu raisonnables. S'il continuë dans ces sentimens, & que, d'autant qu'il en trouve des raisons dans vos Propositions, il veuille vous faire connoître sincérement les sentimens de ses Maîtres; je

croirai alors que vous pourrez, ainſi que vous le propoſez, lui faire connoître adroitement ma volonté, & les diſpoſitions favorables que j'aurois pour eux, s'ils ſont autant touchez du déſir de la Paix qu'ils le témoignent. Peut-être ſeront-ils capables d'en embraſſer par eux-mêmes les moyens, lorſqu'ils y trouvent tant d'éloignement dans leurs Alliez. Sur-tout il importe que vous profitiez de l'opinion qu'il fait paroître, que pour arriver à une Paix générale, il faut celle d'Hollande la prémiére, & que vous cultiviez les mécontentemens qu'il témoigne de la difficulté que les Miniſtres d'Eſpagne & de l'Empereur font de répondre à vos Propoſitions, qu'ils n'en ayent reçû auparavant les ordres de leurs Maîtres. Tout ce qui peut diviſer les Alliez, ne me peut être qu'avantageux, & je dois particuliérement ſouhaiter que la Hollande traite pour elle ſeule, lorſqu'elle perdra l'eſpérance de le faire avec tout le reſte de ſon Parti.

Cependant c'eſt à vous à attendre que les Médiateurs travaillent à rapprocher des Propoſitions auſſi éloignées que celles qui ſe ſont faites de la part de mes Ennemis dans la prémiére ouverture de la Conférence.

Il eſt ſi peu praticable que je puiſſe envoyer des Vaiſſeaux dans la Mer Baltique, ou joindre quelques Troupes á celles du Roi de Suéde en Pomeranie, que quelque déſir que les Ambaſſadeurs de ce Prin-

ce

ce vous euſſent témoigné, il doit vous avoir été aiſé de les perſuader, que la poſſibilité ne répondoit gueres à l'affection ſi ſincére que j'ai pour ſes intérêts ; ce que vous pouvez, ainſi qu'ils l'ont déſiré, eſt d'inſinuer à Monſieur de Beverning, ſi vous en trouvez l'occaſion, que rien n'eſt plus contraire aux intérêts de ſes Maîtres, que de faire perdre l'Iſle de Rugen, & par elle la Ville de Stralſund & le reſte de la Pomeranie aux Suédois. Il leur importe de maintenir la Mer Baltique partagée entre la Suéde & le Dannemarc, & de ne pas mettre l'une de ces Couronnes en état de priver la Hollande un jour des utilitez ſi conſidérables qu'elle en tire par le Commerce. Du reſte, quelqu'avantage que les Ambaſſadeurs de Suéde ayent tâché de tirer du Traité que j'ai avec leur Maître, il vous a été aiſé de leur faire voir, que j'en remplis fidélement toutes les obligations, puiſqu'autant qu'il eſt en moi, je fais la Guerre contre tous ſes Ennemis, & lui fais payer exactement les plus grands ſubſides qui ſe ſoient accordez. Je veux ſi bien eſpérer cependant des affaires de ce Prince contre le Dannemarc, que je me promets qu'il ſera en état d'aſſiſter puiſſamment le Comte de Konigsmark, & de ſoûtenir la réputation de ſes Armes en Allemagne.

Quelque difficulté qu'ait fait le Sieur Temple de recevoir la viſite de l'Ambaſſadeur de l'Empereur chez le prémier des Am-

Ambaſſadeurs d'Angleterre, je ne change rien aux ordres que je vous ai donné ſur ce ſujet: mon intention eſt, que vous rendiez & receviez toûjours enſemble les viſites de Cérémonie; mais afin qu'aucun autre Miniſtre ne paroiſſe l'exiger de vous, ainſi que le Comte de Kinſky avoit paru le faire à l'égard des Ambaſſadeurs d'Angleterre, il ſera bon que vous laiſſiez connoître que vous établiſſez cet uſage, parce qu'alors on l'attribuëra à vôtre choix.

J'avois approuvé l'expédient que vous aviez pris de ne pas donner le tems au Gentilhomme qui vous auroit été envoyé par le Sieur de Stratman, de vous propoſer, ou une viſite commune, ou une ſéparée, & de le prévenir par lui dire, que vous vous trouveriez enſemble chez le Maréchal d'Eſtrades: mais je vois que vous n'en avez pas eu l'occaſion, & que par la conduite qu'il a tenuë avec vous dans l'ordre de ſes viſites, vous avez été obligez de refuſer abſolument celle qu'il avoit deſſein de vous faire. Je vous avois déja mandé, que vous auriez pû ne le pas voir, auſſi-tôt que vous aviez appris qu'il avoit reçû devant vous les Ambaſſadeurs de Suéde & de Dannemarc, puiſqu'il paroiſſoit aſſez, que l'heure qu'il leur avoit donnée devant vous, étoit dans le deſſein de manquer dans la ſuite au rang qu'il devoit garder avec vous. Je n'ai à vous renouveller, dans les occaſions qui ſe préſenteront à l'avenir de cette nature, que les mê-

mes inſtructions que je vous ai déja données.

Je ne doute point, qu'autant que vous me faites paroître de joye du ſuccès ſi heureux dont il a plû à Dieu de bénir mes Armes à Valenciennes, autant cet évenement n'ait cauſé de peine aux Miniſtres de mes Ennemis qui ſe trouvent à Nimegue: il pourroit ſervir, s'ils le vouloient, au grand Ouvrage pour lequel ils ſont aſſemblez; il devroit leur faire connoître, combien eſt véritable mon intention pour la Paix, puiſqu'elle eſt toûjours la même au milieu de cette Conquête, & de celles qui la peuvent ſuivre. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit au Camp de Cambrai le 29. Mars 1677.



LETTRE

De Monsieur de Pomponne, à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 29. Mars 1677.

QUelque raison qu'il y eût, Messieurs, de croire que nos Ennemis travailleroient par la Paix à arrêter les progrès continuels des Armes du Roi, & quelque fondement que l'on pût faire sur la maniére dont Monsieur de Beverning s'est déclaré tant de fois, qu'il entreroit en Négociation avec vous, il semble que le même aveuglement le porte à laisser écouler inutilement un tems qu'ils devroient employer plus utilement à des Conférences. Le départ de Monsieur de Beverning pour sa maison paroît d'une grande tranquillité; & donne lieu de croire que l'on vous donnera moins d'occupation, lorsqu'on en laissera une fort libre aux Armes de Sa Majesté.

Jusqu'ici, Dieu les a assez bénies dans le commencement de cette Campagne; nous avons sujet de croire que Cambrai suivra dans

dans très-peu de tems la fortune de Valenciennes, pendant que Monſieur ne s'attache pas encore tout-à-fait au Siége de S. Omer, qu'il conſerve toûjours l'eſpéce de Blocus qui eſt depuis long-tems devant cette Ville, & qu'il aſſûre les Places plus avancées de S. M. Vous avez répondu avec vôtre prudence ordinaire aux plaintes que Meſſieurs les Médiateurs vous ont portées, de la maniére dont les Armes du Roi avoient agi dans le voiſinage de Deux-Ponts: comme tout leur miniſtére regarde la Paix, & ne doit pas régler ce qui ſe paſſe dans la Guerre, ils auroient pû ſe défendre de cette Commiſſion, ou du moins ils auroient dû s'en acquiter avec moins de chaleur, & les exagerations dont s'eſt ſervi Monſieur Temple peuvent être légitimement ſuſpectes de partialité.

Les mêmes inſtances que vous ont fait Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde, touchant un ſecours d'hommes & de Vaiſſeaux, ont été faites depuis long-tems par le Miniſtre de cette Couronne auprès de S. M., & à Monſieur de Feuquiéres en Suéde. Vous jugez aſſez, Meſſieurs, qu'il a été bien aiſé de répondre à ces demandes, par l'impoſſibilité de faire paſſer de l'Infanterie dans des Provinces ſi éloignées; & par les difficultez qui ne ſont pas moindres, à envoyer des Vaiſſeaux dans la Mer Baltique, expoſez dans leur paſſage à toutes les forces Maritimes d'Hollande & de Dannemarc. Auſſi toutes ces demandes ont-elles preſque toû-

jours

jours fini par celles d'une augmentation de subsides, qui dans l'état présent des affaires, & des dépenses que S. M. a à soûtenir, n'est gueres moins impraticable, lors principalement que S. M. fait payer si réguliérement un subside de 800000. écus. Bien que vous eussiez rendu Messieurs les Ambassadeurs de Suéde capables de ces raisons, j'ai cru toutefois qu'il étoit bon, pour vôtre instruction, de vous informer de ce détail, afin de vous faire mieux connoître ce qui s'est passé dans cette affaire jusqu'à cette heure. Ce qui est à désirer, est, que les favorables succès des Armes du Roi de Suéde dans la Province de Schonen, le mettent en état de porter une partie de ses Troupes à la défense de l'Isle de Rugen, d'où dépend la conservation de ce qui lui reste en Pomeranie. Par les Lettres que le Roi a reçû de Monsieur de Feuquiéres du 15. du mois passé, ils préparoient un grand Armement par Mer, & si la Flote, ainsi qu'il le mande, pouvoit être de 150. Vaisseaux, il y auroit lieu d'espérer qu'ils pourroient rémedier aux affaires de cette Couronne.

Monsieur Bond, Résident de Suéde auprès du Roi, m'écrit de Paris, que l'on proposoit à Nimegue, d'accorder tous les quinze jours le passage d'un Courrier en Suéde, pourvû que la France voulût permettre aux Ambassadeurs d'Espagne, d'en depêcher de même un tous les quinze jours à Madrid. Je ne vois pas que cette deman-

de

de vous ait été faite jusqu'à cette heure; mais en cas qu'elle le fût, vous sçavez que le Roi ne la veut point admettre. Ce qui suffit pour rendre les choses égales, est que le Roi de Dannemarc permette tous les quinze jours un passage d'ordinaire pour la Suéde par ses Etats, parce que S. M. permet qu'il en passe un tous les quinze jours de Bruxelles à Madrid par la France.

Je ne sçai si nous pourrions rien demander de mieux de Monsieur le Prince d'Orange, que le Siége qu'il semble méditer de Mastricht. Nous aurions d'autant-plus de lieu d'en attendre le même succès que l'année derniére, que la garnison de cette Place se trouve encore plus forte & en meilleur état. L'on n'a pas peine à juger de l'effet qu'a produit dans vôtre Assemblée la prise de Valenciennes; comme elle vous a été un sujet de joye, elle en aura été un de douleur à la plûpart des autres Ministres qui y sont, & un d'étonnement à tous; toute l'attention sera tournée à cette heure sur le Siége de Cambrai. La Tranchée a été ouverte cette nuit, sans perdre un seul homme, à la Ville seulement, qui ne durera vraisemblablement que peu de jours, & laissera ensuite un champ fort libre pour la Citadelle: un peu de tems achevera cette entreprise, dans une saison qu'à peine les prémiers préparatifs ont accoûtumé de se faire pour la Campagne.

Je vous envoye, Messieurs les cinq Plein-

Pleinpouvoirs qui vous ſont néceſſaires, & j'y joins un Paſſeport que Monſieur van Beuninguen a fait demander au Roi par Monſieur Courtin; c'eſt en faveur d'un de ſes Neveux, qui fut bleſſé l'année paſſée au Siége de Maſtricht, & qui va chercher ſa guériſon en France. Il doit le faire retirer de vos mains. Soyez toûjours perſuadé, s'il vous plaît, Meſſieurs, de la vérité, avec laquelle je ſuis entiérement à vous.

LETTRE

Du Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 30 *Mars* 1677.

SIRE,

Nous avons reçû la Lettre que V. M. nous a fait l'honneur de nous écrire du 17. de ce mois, & vû les ordres qu'il lui a plû de nous donner ſur les réponſes qu'elle déſire être faites aux Propoſitions de tous les Alliez, avec ſes ordres du tems & de la maniére qu'elle entend que le tout ſe faſſe, que nous exécuterons exactement, ſans nous preſſer ni parler de quoi que ce ſoit,

foit, qu'à mefure que les Médiateurs nous en prefferont fur les explications, approches ou changemens que feront les Ennemis de V. M. dans leurs Propofitions: & pour ne rien répéter à V. M. d'inutile, nous ne lui fpécifions rien de particulier de ce que nous ferons fur chacune, parce que les intentions de V. M. font fi nettement expliquées fur toutes en général, & chacune en particulier, que nous n'avons qu'à lire & exécuter en chaque cas qui fe préfentera.

Nous avons feulement l'honneur de dire à V. M., que nous fuivrons avec application tous les pas & démarches des Etats Généraux, & agirons pour Maftricht, felon le parti auquel nous les verrons s'attacher; c'eft-à-dire que nous fuivrons les prémiers ordres de V. M., auxquels ces derniers qu'elle nous donne ne dérogent point. Si nous ne les voyons réduits à fe détacher par un Traité particulier, & s'ils ne veulent pas quitter le général, nous ne parlerons pas de Maftricht, que comme d'une des Places avancées que V. M. entend faire entrer dans le nombre de celles qui doivent faire l'échange à cette Barriére, dont il a été tant parlé, avec les conditions & les fuplémens par les Efpagnols, que V. M. nous explique fi nettement par fa Dépêche; comme cette Place doit être cedée & tourner à leur bénéfice, & que par-là V. M. nous met en état de pouvoir répondre à tous les bruits qui pourroient fe ré-

pandre à l'avenir de la part de Monſieur le Prince d'Orange, que cette Place lui ait été offerte par moi Maréchal d'Eſtrades; & s'il venoit à s'en vanter, & à s'en vouloir prévaloir; j'aurai ſujet de dire, que les offres que j'ai pû faire de Maſtricht, ont toûjours été ſous la condition de cet échange & ſuplément; car il pourra arriver que ce Prince, qui a tenu le ſecret juſqu'à préſent, ne continuera pas dans la même retenuë, lorſqu'il verra que nous répondrons à ce Mémoire ſi ample & ſi déraiſonnable, qu'il a fait donner pour Orange, ſuivant les ordres que nous en donne V. M. Toutes les fois que nous avons parlé aux Ambaſſadeurs de Suéde de l'affaire du Duc de Zell, ils ont continué à nous dire les obſtacles & impoſſibilitez qu'ils croyoient qu'il y avoit de lier une Alliance étroite avec lui aux conditions que nous leur avions propoſées.

Nous avons déja rendu compte à V. M. des raiſons qui nous ont obligé de refuſer la viſite de Monſieur de Stratman, & nous aurons l'honneur de lui faire connoître par cette Dépêche, ce qui nous a engagé à l'aller voir, quoiqu'il eût déja reçû les viſites de quelques autres Ambaſſadeurs. Auſſitôt qu'il nous eût fait part de ſon arrivée, nous envoyâmes dans le même moment, qui étoit à dix heures préciſes, lui demander Audience pour le matin même. Il fit réponſe à nos Gentilshommes, qu'il ne le pouvoit pas avant ſon dîner, & que l'après-

dînée,

dînée, il avoit une affaire de conſéquence avec un Envoyé de l'Electeur de Cologne, qu'il ne pouvoit remettre, & qui dureroit jusqu'à ſix heures, qui eſt l'heure qu'il nous aſſigna, & que nous acceptâmes. Nos gens n'eurent pas d'autre éclairciſſement avec lui, & nous ſuivîmes en cela les ordres que V. M. nous a donnez dans la Lettre du 17. Janvier, qui ſont, de ne pas faire témoigner, lorſque nous envoyons demander Audience, que nous prétendions qu'on nous voye avant tous autres Ambaſſadeurs, puiſque ce ſeroit faire paroître un doute que nous ne devons pas avoir en une matiére qui ne peut en recevoir. Nous ſuivîmes les mêmes ordres dans la ſuite; car quoique nous eûſſions appris que Monſieur de Stratman eût reçû à deux heures la viſite de Monſieur l'Ambaſſadeur de Dannemarc, & celle des Suédois à quatre, nous ne laiſſâmes pas de l'aller voir à ſix heures, dans le même principe que nous avons marqué dans nos Lettres du 25. Février, & qui avoit été approuvé, qui eſt, que la préférence de V. M. ſi inconteſtable ſur les autres Rois, ne dépend pas d'être logé ou plus près ou plus loin d'un Ambaſſadeur, & d'avoir prévenu par la proximité du voiſinage, ou par une intelligence ſecrete avec l'Ambaſſadeur que l'on va voir, ceux de V. M, qui prétendent avec juſtice être viſitez les prémiers, quoiqu'ils n'ayent rendu que les derniers leur viſite. Voilà, Sire, ce qui nous fit réſou-

dre d'aller chez Monſieur de Stratman. Nous avons rendu un compte exact de ce qui eſt arrivé dans la ſuite, & que nous ne répéterons pas, de peur d'être ennuyeux à V. M.; en quoi nous avons ſuivi ſes ordres de point en point.

Mais comme V. M. n'approuve pas que nous ayons viſité Monſieur de Stratman, nous la ſupplions de nous permettre de mettre ici quelques réfléxions que nous avons faites, & qui pourront nous ſervir de régle dans la ſuite, puiſque nous aurons au prémier jour, des nouvelles occaſions de conteſtation ſur la même matiére. Il eſt conſtant que la préſéance de V. M. ſur les autres Rois eſt ſi bien établie, que les Ambaſſadeurs de France ont toûjours prétendu être viſitez les prémiers de tous les Ambaſſadeurs qui ſe trouvent en une Aſſemblée, en quelque rang & en quelque tems qu'ils ayent fait leur viſite. Les autres Ambaſſadeurs au contraire, qui en cela ſont liez par un intérêt commun, & tâchent de mettre une égalité entre tous les Rois, prétendent, que quand un Ambaſſadeur eſt arrivé dans un lieu où il trouve des Ambaſſadeurs, il doit leur reſtituer les viſites dans le même rang, que lui, comme dernier venu, en aura été viſité. Il faut encore remarquer, qu'il y a un uſage différent de viſiter le dernier venu, ſelon les différens endroits; par exemple, un Ambaſſadeur qui arrive en un lieu où il y a une Cour, & qui ſe tient quelque tems *incognito*, ne donne

donne point ordinairement part de ſon arrivée; cependant les autres le vont voir, & c'eſt le plus diligent, & celui qui eſt le mieux averti, qui fait le prémier cette viſite; c'eſt ce qui eſt établi à Veniſe. Cependant le Nonce du Pape a ordre, quand même l'Ambaſſadeur de France auroit été chez lui, ou y auroit envoyé le dernier, de lui rendre la viſite avant celui d'Eſpagne. C'eſt ce que Monſieur Vareſe, qui eſt Nonce auprès de V. M., peut certifier; mais comme ils évitent, autant qu'ils peuvent, de marquer une ſi grande déférence, les Nonces font tout leur poſſible afin que les Ambaſſadeurs de France les aillent voir les prémiers, ou du moins leur faſſent faire un compliment, pour couvrir davantage cette préférence. Les Ambaſſadeurs de Veniſe ont un pareil ordre, de faire enſorte que les Ambaſſadeurs de France leur envoyent faire les prémiers complimens: tout ceci s'entend du traitement qu'on reçoit *incognito*; car dès que les Nonces, ou les Ambaſſadeurs de Veniſe, en quelque lieu qu'ils ſoient, ont fait leur entrée: ils ne manquent pas d'aſſigner la prémiére Audience aux Ambaſſadeurs de France.

A Nimegue on n'a point fait de différence de *cognito* ou d'*incognito*; car auſſi-tôt qu'un Ambaſſadeur a été arrivé, il a donné part de ſon arrivée aux autres Ambaſſadeurs. Ceux qui en ont bien voulu uſer comme Mylord Berkley, Monſieur

Hyde & l'Ambaſſadeur de Dannemarc, ont envoyé avertir ceux de France plus de deux heures devant, & leur ont ainſi donné moyen de demander la prémiére Audience. Monſieur de Stratman a envoyé différens Gentilshommes chez tous les Ambaſſadeurs en même tems: de ſorte que la proximité des maiſons, où le hazard décide en ce cas de la préférence des prémiéres viſites, & toute l'application & la diligence des Ambaſſadeurs de France ne leur peut de rien ſervir en pareille rencontre. C'eſt là-deſſus que nous avons demandé des ordres, & comme ce même incident arrivera peut-être au prémier jour, nous avons cru devoir rendre compte à V. M. d'un expédient dont nous avons réſolu de nous ſervir.

Celui que nous avions propoſé, de leur faire témoigner, lorſque nous prétendions, je dis, leurs envoyerions demander Audience, que nous prétendions qu'ils nous vîſſent avant tous autres Ambaſſadeurs, eſt le même que les Ambaſſadeurs à Munſter prirent à l'égard de Monſieur de Trautmanſdorf, lorſqu'ils le lui envoyerent dire, par Monſieur de St. Romain: la choſe réüſſit, enſorte que Monſieur de Trautmanſdorf, pour ſauver l'honneur de l'Eſpagne, alla voir ſon Ambaſſadeur, mais comme Miniſtre d'un Prince du Sang de l'Empereur, ſans tirer à conſéquence, c'eſt-à-dire, hors de rang; & avant qu'avoir vû les Médiateurs, il vint voir les Ambaſſadeurs de France. Cet expédient

de

de faire cette déclaration aux Ambaſſadeurs nouvellement arrivez n'ayant pas été approuvé, il n'en reſtoit que deux; ou celui de ne pas aller voir l'Ambaſſadeur, s'il avoit aſſigné une Audience avant nous, auquel cas il y avoit un inconvénient fort grand, qui étoit, que ſi nous refuſions d'aller voir un Ambaſſadeur, parce qu'ayant aſſigné une Audience avant la nôtre, nous devions appréhender que, dans la reſtitution des viſites, il ne ſuivît le même ordre, & n'allât voir auparavant tous les Ambaſſadeurs qui l'avoient viſité avant nous; nous faiſions connoître par-là, que nous doutions de nôtre droit, qui eſt d'être viſitez les prémiers, quoique nous euſſions rendu la derniére viſite, & nous aurions auſſi attaché la primauté au hazard ou à milles incidens qui peuvent arriver; & l'expédient que nous avions pris d'aller, quoique les derniers, préſuppoſe toûjours, que dans la reſtitution des viſites on nous conſerveroit ce qui nous eſt dû, dans la réſolution de refuſer la viſite, en cas qu'on ne nous la fît pas dans l'ordre. Mais V. M. ne trouvant pas bon que nous ayons pris ce dernier parti; il en reſte un autre, que nous avons réſolu de ſuivre, ſi l'occaſion s'en préſente avant que nous ayons reçû ſes ordres ſur ce Mémoire: c'eſt d'envoyer demander Audience, comme nous avons fait, dans le même tems qu'un Ambaſſadeur nous donnera part de ſon arrivée; s'il nous don-

ne la prémiére, nous irons; s'il la donne à un autre avant nous, nous lui ferons dire, que n'ayant pas perdu un moment de tems depuis qu'il nous a fait signifier son arrivée, & voyant néanmoins qu'il avoit déja donné des Audiences à d'autres, il faloit indubitablement qu'il leur eût donné part les prémiers de son arrivée, & qu'ayant en cela manqué à ce qu'il doit à V. M., nous ne l'irons point voir. Ainsi nous n'irons point chez un homme de qui nous ne pourrions pas recevoir la visite, & nous rejetterons le refus que nous ferons d'aller chez lui, sur une raison qui pourroit être tournée à nôtre desavantage, comme cela arriveroit, si nous la cherchions sur ce que nous ne voulons pas aller les derniers, de peur d'être visitez les derniers.

Nous userons, Sire, du pouvoir que V. M. nous donne touchant le Sieur Petkum, suivant ce que nous jugerons mieux pour son service, qui sera apparemment par protestation, autant que nous avons pû le connoître par les termes dont se sert V. M.

Nous attendrons les cinq Pleinpouvoirs que V. M. a commandé d'être scellez, pour nous en servir suivant ses ordres, & les échanger selon qu'il a été convenu.

Nous exécuterons aussi ponctuellement les ordres de V. M. pour les instances qu'elle nous commande de faire auprès des Média-

diateurs pour la liberté du Prince Guillaume, lesquels nous ferons souvenir de tout ce qu'elle nous préscrit: que ç'a été principalement à la recommandation du Roi d'Angleterre leur Maître, & sur la promesse qu'il fit à V. M., d'employer fortement ses offices sur cette affaire, lorsque l'Assemblée seroit formée, qu'elle a donné les mains à renouër les Conférences. Nous en ferons tout de même sur la protestation pour la qualité de Duc de Lorraine, que V. M. a donné par ses Passeports au Prince Charles, & nous en remettrons l'exécution jusqu'aux nouveaux ordres que V. M. nous fait espérer. Nous sommes avec respect,

S I R E, &c.



LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

Du 30. *Mars* 1677.

NOus ferons toûjours, Monfieur, très-contens, quand en pareilles occafions vous diminuerez quelque chofe de vôtre régularité ordinaire à nous honorer de vos Lettres.

Il n'y a rien de fi grand & de fi glorieux pour le Roi, ni de fi inconcevable, que la reduction de Valenciennes, que nous efpérons devoir bien-tôt être fuivie de celle de Cambrai & de St. Omer; fur quoi nous ne fçaurions affez vous témoigner nôtre joye, quoique nous nous foyons déja acquittez de ce devoir par nos précédentes. Nous répondrons, Monfieur, à ce que contient de particulier la Lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire du 17. de ce mois, que nous demanderons feulement à fon tems, dans le Traité, la reftitution de Berg-op-Zoom, en l'état auquel il étoit avant la déclaration de la Guerre; fuivant le Mémoire que vous

vous faites eſpérer que Monſieur le Comte d'Auvergne pourra nous remettre. Nous laiſſerons Monſieur l'Evêque de Munſter dans la jalouſie de ſes Alliez, & ne travaillerons pas à le détromper d'un Traité entre les Etats, Monſieur l'Electeur de Brandebourg & Monſieur le Duc de Zell, ſuivant l'ordre que vous nous en donnez. Les Ambaſſadeurs de Suéde nous ſont venus trouver, pour nous repréſenter le mauvais état de leur Armée en Schonen, les maladies en ayant fait perir la moitié, & celle du Roi de Dannemarc ſe fortifiant tous les jours: leurs viſages affligez & les termes dont ils ſe ſont ſervis, ce qu'ils n'ont pas encore fait, pour nous prier d'écrire au Roi le beſoin qu'ils avoient d'un ſecours extraordinaire pour ſauver Stralſund & Stettin, & ſoûtenir les affaires en Schonen, nous marquent bien le mauvais état de leurs affaires. Nous leur avons répondu, que nous les pouvons aſſurer de la bonne diſpoſition où le Roi étoit de les aſſiſter en tout ce qui dépendroit de lui; que pour cet effet, il étoit lui-même dès le prémier de Mars en Campagne à la tête de ſon Armée, & avoit pris une des plus grandes Places de Flandre: que depuis il en avoit attaqué deux autres des plus conſidérables, qui attireroient, ſans doute, une Armée d'Allemagne, & feroient une grande diverſion: que nous ne doutions pas que S. M. ne donnât ordre que les ſubſides promis fuſſent ponctuellement payez: ce qui n'étoit pas

peu de choſes, dans un tems où S. M. étoit chargée de ſi grandes dépenſes, & qu'ils devoient être perſuadez, que les intérêts du Roi de Suéde lui étoient auſſi chers que les ſiens propres.

Vous verrez, Monſieur, par nôtre réponſe à la Dépêche du Roi du 17. ce que nous nous donnons l'honneur d'écrire à Sa Majeſté, ſur tous ſes ordres, que nous exécutons.

Nous vous envoyons, Monſieur, la Copie de la Lettre que Monſieur le Nonce Bevilaqua nous a écrite.

Monſieur Chriſtin, l'un des Ambaſſadeurs d'Eſpagne, ſouhaiteroit d'avoir un Paſſeport du Roi pour Madame ſa Femme; Monſieur ſon Fils, ſon Couſin, le Sieur Keſmacher, une Demoiſelle, une Femme de Chambre, & quatre Domeſtiques à pied ou à cheval, conjointement ou ſeparément avec leur Equipage, pour venir de Bruxelles en cette Ville. Nous vous ſupplions, Monſieur, de vouloir nous l'envoyer lorſqu'il ſera expédié. Nous ſommes très-véritablement, Monſieur, entiérement à vous.



LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 2. *Avril* 1677.

NOus vous avons envoyé, Monsieur, par le dernier ordinaire, la Lettre que Monsieur le Nonce Bevilaqua nous a écrite. Depuis, l'un de nous s'étant enquis du Bourguemaître de la Ville, de ce qu'il prétendoit faire pour la satisfaction dudit Nonce, & quel traitement on lui feroit: il lui a été répondu, qu'un Evêque s'étant entremis auprès des Magistrats, prémiérement, pour obtenir une Chapelle chez ledit Nonce, avec libre exercice de nôtre Religion; secondement, qu'on lui rendît les mêmes honneurs qu'aux têtes Couronnées; & en troisiéme lieu, qu'on le garantît de toute insulte & dérision du Peuple, ensorte qu'il pût demeurer ici avec la décence dûë à son caractére: on lui a promis de lui accorder ces trois points, avec promesse de punir seulement ceux du Peuple, qui manqueroient au respect qui lui est dû. Ainsi,

Monſieur, il ne tiendra qu'audit Nonce de ſe rendre bien-tôt ici ; & nous croyons que quand même il ſeroit plus favorable à nos Ennemis qu'à nous, ce que nous ne devons pas préſumer, il ne laiſſeroit pas de nous être de quelque utilité, en ce que la jalouſie qu'il donneroit aux Ambaſſadeurs d'Angleterre, les obligeroit de ſe comporter un peu plus honnêtement qu'ils ne font en nôtre endroit, quoique nous leur ayons déja dit bien des fois au ſujet de l'éclairciſſement qu'ils nous ont fait, & demandé ſur le refus de la viſite de Monſieur Stratman, que nous avions fait en cela ce que nous avions cru être de la dignité du Roi nôtre Maître. Néanmoins ils ſont venus ce matin nous preſſer, de ſouffrir la lecture d'un Ecrit Latin, qu'ils nous ont dit leur avoir été remis par Meſſieurs les Ambaſſadeurs de l'Empereur, & de trouver bon qu'ils leur donnaſſent auſſi nôtre réponſe par écrit ; mais nous leur avons témoigné, que nous n'avons rien à ajoûter à nôtre derniére réponſe, qu'ainſi il étoit inutile de recevoir ni de donner d'Ecrit ſur cette matiére.

Ils nous preſſent bien moins, Monſieur, de donner des réponſes aux prémiéres Propoſitions de Paix, ni de conſentir que nos Ennemis en donnent aux nôtres, & ils font aſſez paroître par leur conduite, qu'ils n'ont rien moins à cœur que l'avancement de la Négociation. Nous ſommes, Monſieur, entiéremment à vous.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 6. Avril 1677.

SIRE,

Le désir que Monsieur de Beverning fait paroître si publiquement, de vouloir avancer la Négociation, & le mécontentement qu'il témoigne du procédé de ses Alliez, nous a fait résoudre, après avoir reçû la Lettre dont Vôtre Majesté nous a honorez le 29. du mois passé, de tâcher de pénétrer, si cet Ambassadeur étoit en état de pouvoir faire un Traité séparé avec nous; & quels ordres il avoit de ses Maîtres là-dessus. J'ai été, moi d'Avaux, envoyé d'un commun concert chez ce Ministre pour cet effet, & pour lui faire connoître, de quelle conséquence il étoit à ses Maîtres, de donner des secours si puissans contre la Suéde. Comme les Conquêtes de V. M. font le sujet de toutes les Conversations qu'on peut avoir; c'est par-là que nous avons commencé la nôtre.

Monsieur de Beverning n'a pû s'empêcher de dire, après en avoir parlé avec toute l'admiration qui est dûë à des actions si surprénantes, qu'il déploroit le misérable état où ces grands progrès réduisent les affaires d'Espagne, & les difficultez qu'elles feront naître pour la Paix. Je lui témoignai, que V. M. ne changeoit point pour cela de la bonne intention qu'elle avoit pour le repos de la Chrêtienté; mais que si les affaires des Espagnols empiroient tous les jours, c'étoit un mal qu'ils s'attiroient eux-mêmes; qu'ils avoient refusé la Paix dans des tems qu'ils l'auroient euë plus avantageuse qu'à présent; que cependant ils ne se corrigeoient point par l'exemple du passé, & paroissoient encore aussi éloignez de la vouloir faire que jamais; qu'ils différoient toûjours, tantôt sur les espérances du Parlement d'Angleterre, tantôt dans la vûë des grands efforts que l'Empire fera sur la fin de la Campagne; & toûjours parce qu'ils sont persuadez que les Etats Généraux n'abandonneront jamais la défense des Païs-Bas; & qu'à moins que les Etats ne les détrompent de cette opinion, on ne doit pas espérer que l'Espagne entre en aucune Négociation.

Monsieur de Beverning, qui est assez persuadé de toutes ces véritez, ne fit même aucune difficulté de me les avouër, & me dit, à l'égard du Parlement d'Angleterre, qu'ils n'étoient que trop persuadez qu'ils n'avoient rien à espérer de ce côté-

là;

là : que le Roi de la G. B., qui faiſoit l'honneur au Prince d'Orange de lui mander tout ce qui ſe paſſoit, le lui avoit fait entendre; que Monſieur van Beuningen en étoit démeuré d'accord, il y a quelques jours, avec Mylord Berkley: car, Sire, j'aurai l'honneur de dire ici à V. M., que Mylord Berkley m'avoit déja fait confidence, que voyant tout le monde, & peut-être même ſes Collégues, donner de grandes eſpérances aux Ennemis de V. M. des Requêtes préſentées dans le Parlement d'Angleterre, il avoit cru qu'il étoit, & du bien public pour l'avancement de la Paix, & du ſervice particulier de V. M., d'en détromper Monſieur de Beverning; qu'il l'avoit donc été chercher exprès, & qu'il lui avoit fait connoître, qu'on ne devoit s'attendre à rien de tout ce qui avoit paru s'élever contre nous dans le Parlement d'Angleterre. C'eſt une ſuite du zèle & des bons offices de Mylord Berkley, dont nous avons cru devoir rendre compte à V. M. Monſieur de Beverning tomba enſuite d'accord, que tout l'Empire joint enſemble ne pourroit pas tant prendre de Places ſur la France dans la fin de la Campagne, que V. M. en alloit conquérir dans les Païs-Bas en un mois de tems, & qu'ainſi ils perdroient toûjours plus dans la continuation de la Guerre qu'ils ne gagneroient. Il m'apprit même, ſur ce que je lui avois dit du peu de ſoin que les Eſpagnols prennent de ſecourir la Flandre,

dre, que par tous les ordres que Dom Juan a donné depuis peu, il voyoit que l'Espagne fera tous ses efforts du côté de Sicile & de Catalogne, mais que pour la Flandre on n'y songeoit gueres, & qu'on se reposoit sur eux : sur quoi s'étant un peu échauffé, il ne put s'empêcher de me dire, que leur intérêt, à la vérité, étoit, que les Païs-Bas demeurassent sous l'obéissance du Roi d'Espagne; mais que si les Espagnols ne faisoient pas plus d'effort pour cela qu'ils paroissoient en vouloir faire, les Etats Généraux ne pouvoient pas les soûtenir plus long-tems; & m'ajoûta, en jurant, que si cela continuoit, ils songeroient à faire leur Paix. Il me parût inutile de parler davantage d'une chose dont il étoit si fort persuadé, & je crus que je devois seulement tâcher de connoître, s'il étoit en état d'effectuer ses bonnes intentions, & s'il avoit un Pouvoir de traiter séparément avec nous; & quoique je pusse déja avoir jugé le contraire par tous ses discours, je ne laissai pas de lui dire, que V. M. avoit toûjours témoigné des intentions très-sincéres pour la Paix; que pas un de ses Ennemis, jusques à cette heure, ne l'avoient voulu; que quelques avantages que V. M. eût remporté, ils n'avoient rien changé, comme je lui avois dit, au désir qu'elle a de donner le repos à toute la Chrêtienté, & qu'aussitôt que lui Monsieur de Beverning seroit en pouvoir de nous faire des Propositions, que

que nous les écouterions toûjours avec plaisir: que je croyois même, qu'étant aussi bien intentionné qu'il est, il ne pouvoit rendre un plus grand service à ses Maîtres, que de les mettre en état d'apprendre les intentions de V. M. si avantageuses pour le bien des Etats. Il me parût avoir assez de chagrin de ne pouvoir faire là-dessus tout ce qu'il auroit bien souhaité ; & il me dit par trois ou quatre fois en propres termes, qu'il étoit enragé de n'avoir pas été à la Haye, il y a trois semaines, comme il l'avoit résolu : que son principal dessein dans ce voyage étoit, de presser les Etats Généraux de lui donner les instructions nécessaires ; mais que Monsieur le Pensionnaire Fagel l'en avoit empêché, dans l'espérance qu'il lui donnoit tous les jours, que ses papiers étoient prêts, & qu'il les lui alloit envoyer : que cependant il ne les avoit pas encore, mais qu'il les devoit recevoir le lendemain du jour qu'il me parloit, qui est aujourd'hui : il me dit, qu'il les porteroit aussi-tôt chez les Médiateurs, seulement pour leur rendre cette déférence, & qu'il viendroit en personne traiter avec nous.

Il me dit, que l'Empereur avoit témoigné formellement jusqu'à cette heure, ne vouloir pas la Paix : que le Comte de Kinsky, qu'il avoit envoyé ici, n'étoit proprement venu, comme nous l'avions remarqué dans ses Pleinpouvoirs, que pour

pour convenir des moyens de parvenir à la Paix : mais, dit-il, ce n'eſt pas là un homme capable d'affaires, mon Valet en ſçait plus que lui ; il viſite ſouvent un Protocole de Munſter, pour vous faire bien des petites chicanes : mais dès que je le mets ſur des affaires ſérieuſes & de conſéquence, je n'ai jamais vû un homme ſi ignorant, cependant l'Evêque de Gurk ne ſonge pas encore à partir de Vienne ; je crois néanmoins, m'ajoûta-t-il, que les grands progrès de S. M. feront connoître à l'Empereur, qu'il ne réduira pas la France ſi aiſément qu'il penſoit, & je ne doute pas qu'il ne ſoit à préſent plus diſpoſé à la Paix. Je pris occaſion de lui dire, que je croyois qu'il ne devoit point ſe flatter là-deſſus : que l'Empereur avoit uſurpé une ſi grande autorité pendant cette Guerre, qu'il l'abandonneroit le plus tard qu'il lui feroit poſſible : que l'éſpérance de chaſſer les Suédois de l'Empire, lui feroit un grand motif pour y faire conſentir les Princes d'Allemagne, & que je ne comprenois pas comment les Etats Généraux, qui ont tant d'intérêt à y maintenir les Suédois, contribuoient ſi fort à les en faire ſortir. Je voulus entrer en diſcuſſion avec lui de l'intérêt qu'ils avoient de ne point laiſſer augmenter la puiſſance du Dannemarc & de Brandebourg, & je lui dis toutes les raiſons que je pûs m'imaginer : mais il me témoigna, qu'il étoit en repos de ce côté-là, que

que le Dannemarc avoit été battu, & qu'il ne conservoit plus qu'une Ville en Schonen, qu'ils n'auroient qu'à cesser de lui envoyer des Vaisseaux, & que la Suéde reprendroit bien-tôt tout ce qu'elle avoit perdu. J'eus beau lui dire, que cela pourroit être ainsi à l'égard de Schonen: mais que si les Suédois étoient une fois hors de l'Empire, qu'ils ne trouveroient plus le moyen d'y rentrer: que cependant le Brandebourg seroit à leur porte, d'eux Hollandois, un puissant Ennemi, dont ils connoissoient le peu de fidélité. Il me dit, qu'il étoit vrai qu'il étoit de leur intérêt que les Suédois ne fûssent pas chassez de l'Empire, mais qu'ils sçauroient bien le moyen de les rétablir; qu'en un mot, ils étoient maîtres de cette affaire, qui ne les inquiétoit point, & qu'ils sçavoient bien par où en sortir. Plût à Dieu, me dit-il, être aussi maître de traiter pour les intérêts d'Espagne & de Lorraine, ce seroit une affaire bien-tôt faite: mais, reprit-il, le changement du Ministère d'Espagne fait que les Plénipotentiaires n'ont à l'heure qu'il est aucuns ordres, & ne sçavent à quoi s'en tenir. Je lui repliquai sur ce dernier article, sans lui parler de la Lorraine, comme si je ne l'avois pas entendu, qu'il ne faloit pas imputer aux desordres d'Espagne, mais au peu de désir qu'a cette Couronne de faire la Paix, le peu d'instruction qu'elle a donné jusqu'à cette heure à ses Ministres; & qu'il sçavoit que pendant tout

l'hy-

l'hyver il n'y avoit ſorte de retardement qu'elle n'eût apporté à la Négociation. Il me répondit : Nous ferons nos affaires ; mais nous ſommes engagez avec l'Eſpagne, il faut tâcher d'en ſortir avec honneur. J'avois un beau champ de lui parler, ſuivant les inſtructions que V. M. nous a données il y a quelque mois ; mais outre qu'elle nous a mandé depuis, par deux ou trois Lettres conſécutives, que nous attendiſſions de nous expliquer à l'égard de l'Eſpagne, qu'elle ſe fût reduite à des Propoſitions plus raiſonnables, & qui nous fuſſent propoſées par Meſſieurs les Médiateurs ; j'avois encore une raiſon eſſentielle de ne rien dire ſur cet Article, qui eſt, que Monſieur de Beverning m'avoit aſſez fait connoître, que les Eſpagnols ne s'étoient point ouverts à lui de leur deſſein, & qu'ainſi c'eût été par une avidité prématurée de nouër quelque Négociation avec lui, de découvrir le ſecret de V. M. ſans pouvoir apprendre celui des Eſpagnols, & perdre ainſi tout le fruit que nous pourrons tirer dans la ſuite, quand nous ferons connoître, dans une bonne occaſion, les ſincéres intentions de V. M.

Cette converſation de Monſieur de Beverning, Sire, & ce qu'il témoigne à tous ceux à qui il parle, fait aſſez connoître qu'il ne voit que trop la néceſſité où ſont les Etats de faire la Paix ; que l'Eſpagne, qui ſçait que les Etats n'ont d'autre but que la conſervation de la Flandre, leur en laiſ-

laiſſe tout le ſoin, & ne donne aucune inſtruction raiſonnable à ſes Miniſtres, de peur que les Etats ne l'acceptent auſſi-tôt, dans la croyance où eſt cette Couronne, que les Provinces-Unies ne ſe détacheront de ſes intérêts qu'à l'extrémité. Cependant il eſt à croire que les Hollandois ſe laſſeront d'une ſi grande dépenſe, & de ſoûtenir une Guerre qui leur eſt ſi onereuſe, & qui ne leur peut jamais profiter de rien, ſi Monſieur le Prince d'Orange, qui a ſes intérêts particuliers, ne retenoit encore dans la crainte tous ceux qui voudroient prendre des réſolutions convenables à l'Etat des affaires.

Nous eſpérons néanmoins, Sire, que la réduction de Cambrai, que nous tenons certaine, puiſque V. M. l'a entrepriſe, preſſera les Etats Généraux de faire expliquer les Eſpagnols un peu mieux qu'ils n'ont fait juſqu'à préſent. Monſieur Jenkins parlant à l'un de nous ſur le ſujet des prémiéres Propoſitions de Paix, dit, que nous avions très-prudemment fait de n'y inſérer aucune inſtance pour l'élargiſſement de Monſieur le Prince Guillaume de Furſtenberg, parce qu'elle auroit renouvellé infailliblement de grandes aigreurs entre nous & les Ambaſſadeurs de l'Empereur, & auroit apporté beaucoup de retardement à la Paix, au lieu qu'eux Médiateurs ont à préſent tout ſujet d'eſpérer par les Lettres de Monſieur Schelton, qu'on pourra bien-tôt trouver quel-

quelque tempérament dans cette affaire qui ſatisfera V. M. & le Prince Guillaume. Monſieur Jenkins fut preſſé de dire, ſi cet Ecrit, par la voye de ſequeſtre, qui a été demandé avec tant de juſtice, s'accordoit; & il répondit, qu'il n'y avoit pas véritablement d'eſpérance de l'obtenir, mais qu'on pourroit bien le laiſſer ſur ſa parole dans quelque bonne Ville, où il y auroit toute ſorte de commodité, avec aſſûrance d'une entiére liberté, auſſi-tôt que la Paix ſera conclûë. Qu'ainſi il croyoit que le bien de la Paix, & la conſidération que V. M. fait de l'entremiſe du Roi de la G. B., nous devoit empêcher de faire aucune inſtance pour l'élargiſſement dudit Prince, ou au moins la retarder juſqu'à ce que S. M. B. n'ait plus d'eſpérance d'obtenir de l'Empereur la juſte ſatisfaction qu'elle demande.

Nous avons cru devoir dire quelque choſe de cette converſation au Sieur Duker, à qui elle a fait naître une penſée qu'il nous a communiquée, qui ſeroit, Sire, que lui, ſans nôtre participation, & ſans l'entremiſe des Médiateurs, parlât directement à Monſieur Stratman, qui eſt fort des Amis de Monſieur le Prince Guillaume, & qu'il lui propoſât, que Monſieur le Duc de Neubourg fît enſorte auprès de l'Empereur, que S. M. I. lui remît entre les mains Monſieur le Prince Guillaume: que de cette maniére l'Empepereur ſauveroit en quelque façon ſon honneur,

neur, puisqu'il ne rendroit pas ledit Prince Guillaume en consideration de la France, qui n'auroit aucune connoissance de cette Négociation: qu'il le remettroit entre les mains d'un Prince, qui étoit, au contraire, en Guerre contre V. M., & qu'il se délivreroit par-là des instances du Roi de la G. B. dont il avoit peine à se défendre: qu'il étoit même assez naturel, qu'on remît le Prince Guillaume entre les mains de Monsieur de Neubourg, de qui il étoit Allié fort proche, & serviteur particulier. Nous ne sçavons si en effet cette pensée est venuë depuis peu au Sieur Duker, ou si ce n'est point un dessein formé depuis quelque tems: mais nous lui avons répondu, que nous avions des ordres si positifs de presser la liberté de Monsieur le Prince Guillaume, que nous ne pouvions consentir qu'on commençât une autre Négociation dans laquelle V. M. ne paroîtroit avoir nulle part, sans lui en rendre compte auparavant; que nous le ferions cet ordinaire; que V. M. verroit ce qu'il lui convenoit de faire en cette occasion; que Monsieur l'Evêque de Strasbourg en pourroit parler à V. M., & que quand nous aurions reçû des ordres là dessus, nous agirions tous de concert, suivant ce qui nous auroit été ordonné.

Nous avons remis, Sire, nos cinq Pleinpouvoirs entre les mains de Messieurs les Médiateurs, qui doivent aujourd'hui ou de-

demain faire l'échange de ceux de l'Empereur & des Etats. Nous ſommes avec un très-profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 6. Avril 1677.

CE n'étoit pas ſans raiſon, Monſieur, que nous étions perſuadez que les Etats Généraux n'entreroient pas en matiére, parce qu'ils n'avoient nul Pouvoir de traiter pour les Eſpagnols, pour leſquels ils euſſent été bien aiſe de ſtipuler quelque choſe d'avantageux. Nous l'avons jugé du diſcours de Monſieur de Beverning, & nous l'avons ſçû plus poſitivement par Monſieur de Haren, lequel, dans une converſation que nous avons euë avec lui, eſt demeuré d'accord, que juſqu'à cette heure les Eſpagnols ne leur avoient fait aucune ouverture de Paix, que celle qu'ils nous ont

ont donné dans leurs Propofitions. Il convient qu'elle eft chimérique & infoûtenable; mais il efpére qu'il viendra peut-être au prémier jour de nouvelles Propofitions, & c'eft à quoi apparemment les Etats travaillent. C'eft ce qui nous fait juger, que jufqu'à cette heure les Ambaffadeurs d'Hollande n'ont ofé nous parler, puifque ne fçachant rien des intentions de l'Efpagne, ni eux, ni perfonne, ne pouvoit entrer en Négociation pour cette Couronne.

Nous nous fervirons, Monfieur, de ce que vous nous avez mandé à l'égard de la Suéde; & nous pouvons vous dire, que déja leurs Ambaffadeurs font demeurez d'accord, qu'il étoit impoffible que le Roi pût leur envoyer aucun fecours d'hommes ni de vaiffeaux.

Nous ferons la réponfe que vous nous marquez, fi on nous fait la Propofition que le Roi permette aux Ambaffadeurs d'Efpagne de dépêcher un Courier tous les quinze jours à Madrid. On nous infinuë affez fouvent des expédiens là-deffus: mais comme ce font toutes chofes déja rebattuës, nous ne vous en importunerons point, à moins que les Médiateurs, ou les Ambaffadeurs de Suéde ne nous en faffent la demande dans les formes, anquel cas nous vous en informerons exactement.

Vous aurez vû, Monfieur, par la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'é-

crire au Roi, de quelle maniére Monſieur de Beverning parle du Comte de Kinsky. Il n'eſt pas plus content de Monſieur de Stratman, à l'égard des prémiéres Cérémonies; car du reſte, c'eſt un habile homme. Monſieur de Beverning a condamné ſa conduite à l'occaſion d'une prémiére viſite. Il a dit à celui de nous qui lui en a parlé, & qui l'en a inſtruit, qu'il blâmoit entiérement ſon procédé; & il a ajoûté, qu'il y avoit de quoi faire un volume de toutes les fautes que deux on trois Ambaſſadeurs, en parlant encore de celui de Dannemarc, ont faites ici. Nous avons donné à ce Miniſtre le Paſſeport que le Roi a accordé à Monſieur van Beuningen pour un de ſes Parens. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.



LET-

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 8. *Avril* 1677.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. Avant de répondre à vos Dépêches, des 26. & 30. du mois passé, je vous informerai du voyage qu'a fait en secret auprès de moi le Sieur Lilienroth. Il arriva, il y a trois jours, dans ce Camp, & en exposa le sujet au Sieur de Pomponne : il lui dit, que les Sieurs Pensionnaires Fagel & de Beverning, s'étoient ouverts à lui, il y a déja quelque tems, le prémier à la Haye, & le second au Sieur Olivenkrans à Nimegue, pour leur confier le dessein du Prince d'Orange, de convenir avec moi, ou des conditions de la Paix générale, ou d'un accommodement particulier avec la Hollande: que le Sieur Olivenkrans n'ayant point voulu se charger de cette Négociation, il les avoit portez à en donner part à Monsieur d'Oxenstiern; que ces deux Ambassadeurs de Suéde avoient fait tous leurs efforts auprès du Sieur de Beverning, pour le dispo-

ſer à vous donner la même communication des penſées du Prince d'Orange & de celles des Etats; qu'ils ne l'avoient jamais pû obtenir, quelques grandes qu'euſſent été leurs inſtances ; qu'enfin ils s'étoient cru obligez de me donner part par le Sieur Lilienroth de toutes les ouvertures qui leur avoient été faites: elles ſont en ſubſtance, que le deſſein des Etats ſeroit de travailler à la Paix générale, & de commencer par en arrêter en ſecret les conventions avec moi ; qu'en cas que nous en fuſſions d'accord, ils les propoſeroient à l'Eſpagne, & qu'afin qu'elles ne reçûſſent point de changement, ils porteroient tous leurs Alliez à une ſuſpenſion d'Armes de deux mois ; que ſi dans ce tems l'Eſpagne n'acceptoit point les conditions, ils paſſeroient alors à un Traité particulier pour eux ſeuls.

Le fondement qu'ils propoſoient pour une Paix générale, ſeroit l'établiſſement de cette Barriére, qu'ils croyent toûjours devoir faire la ſûreté de leur Païs; & pour cela ils demandent, que je remette aux Eſpagnols les Places de Charleroi, du Queſnoi, d'Ath, d'Oudenarde & de Courtrai: en échange ils m'offrent ſeulement Aire & S. Omer, à condition toutefois, que pour égaler les Places que j'aurois données, on m'en donneroit l'équivalent ailleurs, mais ſans me nommer toutefois, ni les Places, ni les Provinces que l'on me céderoit. Ils ajoûtoient à ces Propoſitions

la

la reſtitution de la Lorraine, & l'abandonnement de Meſſine, qui ſeroit couverte ſeulement par une amniſtie pour ſes Habitans.

Pour ce qui touche l'intérêt de la Hollande, ils témoignent ne pas faire de difficulté, que Maſtricht ne fut remis, & que j'entraſſe en quelque accommodement pour le Commerce; ils alléguent pour cela, que cette ouverture a déja été faite au Prince d'Orange, & je connois par-là qu'ils ont eu communication de ce qui a été confié au Sieur Peſters.

C'eſt la ſubſtance des Projets dont étoit chargé le Sieur de Lilienroth: il ajoûtoit, que Monſieur de Beverning avoit demandé un extrême ſecret, & tel, qu'ils fuſſent en liberté de deſavouër les Ambaſſadeurs de Suéde, ſi jamais leurs Alliez en avoient quelque connoiſſance.

Comme ces Propoſitions étoient peu proportionnées à l'état préſent des choſes, je ne jugeai pas à propos d'entrer dans aucune. Il avoit témoigné un grand déſir de m'expoſer lui-même ſa Commiſſion: mais comme il avoit demandé un grand ſecret, je lui fis dire, que l'Audience que je lui donnerois pourroit faire trop d'éclat, que je jugerois plus à propos qu'il retournât à Nimegue, & qu'il témoignât aux Ambaſſadeurs de Suéde & au Sieur de Beverning, que je conſerverois toûjours un ſincére & véritable déſir pour la Paix générale, &

 que

que j'y contribuërois volontiers, lorſqu'on me la propoſeroit à des conditions plus raiſonnables. Il convint qu'il y avoit trop d'éloignement dans celles dont il avoit été chargé, & l'on n'eût pas de peine à lui faire comprendre, qu'elles me feroient perdre trop injuſtement une grande partie du fruit que je tire des Traitez des Pirenées, d'Aix-la-Chapelle, & des Conquêtes que j'ai faites dans cette Guerre. Auſſi voulut-il faire conſidérer, comme le plus important de ſa Négociation, la connoiſſance que l'on en pouvoit tirer, de la diſpoſition des Etats pour une Paix particuliére. J'avois donné charge que l'on lui fît connoître ſur ce point, que j'entrerois volontiers dans cette penſée, lorſque les Etats s'y porteroient; mais je le fis détromper de la croyance où il étoit, que la reſtitution de Maſtricht, ou ſe pût faire dans un Traité de Paix générale, ou ſe fît au moins ſans en recevoir ailleurs un équivalent. Mon intention fut, en lui faiſant parler de cette ſorte, que le Prince d'Orange connût, que lorſque je lui ai fait offrir cette Place par le Sieur Peſters, c'étoit ſeulement dans la vûë d'un accommodement particulier, & non pas pour la remettre ſans utilité dans un Traité général avec l'Eſpagne.

J'ai voulu que vous fûſſiez informez de ce détail, non que je croye à propos que vous en témoigniez rien aux Ambaſſadeurs

de

de Suéde, en cas qu'ils vous en gardent le même ſecret qu'ils m'ont fait ſi particuliérement demander, mais parce qu'il importe que vous ſoyez inſtruits de tout ce qui régarde la Négociation que je vous ai commiſe.

Comme ces Propoſitions étoient trop peu raiſonnables pour mériter aucune diſcuſſion, je n'ai pas voulu que le Sieur Lilienroth fût chargé d'aucune réponſe, que de celle que je lui ai rendu fort générale, que mes diſpoſitions feroient toûjours très-ſincéres, tant pour la Paix générale que pour un accommodement particulier avec les Etats, toutes les fois que l'on me les offriroit à des conditions raiſonnables. Du reſte, j'ai témoigné approuver le zèle des Ambaſſadeurs de Suéde, pour une Négociation également utile aux intérêts de leur Maître & aux miens, & que je ferois toûjours bien aiſe de la confiance que le Sieur de Beverning prendroit en eux.

Le principal ſujet de vos deux Dépêches, dont j'ai accuſé la reception, regarde la conduite que vous avez tenuë pour refuſer la viſite du Sieur Stratman, & celle que vous aurez à tenir à l'avenir en de ſemblables rencontres: à l'égard du prémier, vous aviez d'autant plus de ſujet de vous en plaindre, que lui ayant envoyé dès le matin, il vous avoit remis à l'après-dînée, ſous prétexte qu'il avoit à traiter avec un Miniſtre

de Cologne, & qu'il s'étoit servi de ce tems, pour voir devant vous les Ambassadeurs de Suéde & de Dannemarc. Cette affectation de recevoir d'autres visites devant la vôtre, sous un faux prétexte d'affaires, vous donnoit une raison assez légitime de ne le point voir, & de ne pas attendre à en faire connoître vôtre ressentiment lorsqu'il reviendroit chez vous.

Pour ce qui touche la maniére dont vous en devez user dans les mêmes occasions qui pourront se présenter à l'avenir, mon intention est toûjours, autant que vous le pourrez, que vous préveniez les Ambassadeurs qui sont à Nimegue, en faisant faire les prémiers la demande de la visite à celui qui seroit nouvellement arrivé. Ce que vous avez fait pour le Sieur Stratman, aura assez fait connoître à toute l'Assemblée la justice de vos prétensions; que si d'autres Ambassadeurs vous devancent, & que la chose vous soit connuë, vous pouvez, en la maniére que vous le proposez, en faisant la visite à l'Ambassadeur, vous expliquer, que vous jugez assez qu'il a donné part de son arrivée à d'autres, avant que de vous la faire signifier, puisqu'il leur a donné le tems de le voir auparavant: mais si la visite d'un autre Ambassadeur se rendoit de telle sorte avant la vôtre, que vous n'en fussiez point avertis, alors vous vous servirez comme auprès du Sieur de Stratman, de l'expé-
dient

dient de refuser celle qu'il vous voudroit rendre.

Quelque complot qui paroisse être entre les Rois, autant mes Ennemis que mes Alliez, pour confondre dans une égalité générale la préséance qui m'est dûë: mon intention est, que vous la soûteniez dans ces sortes de Cérémonies, & que toute l'Assemblée connoisse, que vous ne recevrez ni ne rendrez de visites, que lorsqu'elles s'accorderont avec le rang que vous devez si justement tenir. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.

Ecrit au Camp devant Cambrai, le 8. jour d'Avril 1677.



LETTRE

De Monsieur de Pomponne, à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 8. *Avril* 1677.

LA Dépêche du Roi répond amplement, Messieurs, à vos derniéres : j'ai reçû depuis, & viens de lire à S. M., celle qu'il vous a plû de m'écrire le 2. de ce mois ; elle a été bien aise de voir, que les Bourguemaîtres de Nimegue se préparassent à rendre à Monsieur le Nonce ce qui lui est dû, & est très-satisfaite qu'il paroisse que c'est un effet de vos soins. S. M. a fort approuvé que vous vous soyez défendus de recevoir l'Ecrit Latin des Ambassadeurs de l'Empereur qui vous avoit été apporté par les Médiateurs, & que vous ayez refusé d'y rendre aucune réponse. La préséance de S. M. est trop établie pour recevoir aucune contestation, & n'a pas besoin d'être appuyée par aucuns nouveaux Ecrits. Il suffit que tout Nimegue ne peut ignorer, quelle est la raison qui vous a fait refuser la visite des Ambassadeurs de l'Empereur, & que cet exemple prépare

les

les Miniſtres des autres Princes, ou à vous rendre ce qui vous eſt dû, ou à ne point attendre de vous ces ſortes de civilitez.

Ce que vous verrez, Meſſieurs, dans la Dépêche de S. M. du voyage de Monſieur de Lilienroth, vous découvrira, que Monſieur de Beverning n'avoit pas agi ſincérement, lorſqu'il vous avoit déclaré, qu'il devoit entrer confidemment avec vous ſur les conditions de la Paix; vous avez toutesfois peu ſujet de vous en plaindre: & puiſqu'il n'avoit point d'autres Propoſitions à faire que celles qu'il a confiées aux Ambaſſadeurs de Suéde, vous auriez peu tiré de fruit de cette ouverture: puiſqu'ils veulent qu'elles demeurent ſecrettes, vous ne témoignerez pas, s'il vous plaît, aux Ambaſſadeurs de Suéde de les ſçavoir. Il n'eſt rien revenu juſqu'à cette heure à S. M., qui puiſſe lui faire juger que ſes Ennemis travaillent à faire changer le lieu des Conférences, ou qu'ils en ayent au moins quelqu'eſpérance.

Pour ce qui touche les inſtances que les Ambaſſadeurs de Suéde vous ont faites pour une aſſiſtance extraordinaire au Roi leur Maître, vous ne pouvez vous en défendre, ou qu'en n'y entrant point, ou qu'en y répondant de la maniére que vous avez fait.

Je joins ici le Paſſeport que vous avez ſouhaité. Il me reſte à vous parler de ce Siége, dont je ne vous répéte point le dé-

 tail,

tail, qui vous eſt envoyé avec ſoin tous les jours; les attaques ſont fort proches de la Contreſcarpe, S. M. a trois Batteries en état, & celle des bombes commence aujourd'hui. Il paroît peu de vigueur dans les Ennemis, pour une auſſi forte Garniſon que celle qu'ils ont dans la Citadelle, & les légeres ſorties qu'ils ont tenté la nuit derniére & celle-ci, n'ont été ſuivies d'aucun effet.

Par les nouvelles que le Roi reçoit de S. Omer, Monſieur devoit faire attaquer hier au ſoir le Fauxbourg que l'on nomme du Haut-pont, & le Fort des Vaches; la priſe de l'un & l'autre aſſûre tellement celle de la Ville, que ſi elle ſuccéde, comme il y a ſujet de ſe le promettre, Monſieur ſera encore plus en état de marcher au devant de Monſieur le Prince d'Orange, qui eſt avec ſon Armée aux environs d'Ipres, & qui témoigne vouloir tenter le ſecours de cette Place; c'eſt dont l'on eſt ici en fort grand repos à cette heure, principalement depuis que le Roi a fortifié l'Armée de Monſieur d'une partie des Troupes qui lui étoient inutiles pour le ſeul Siége de la Citadelle. Je vous baiſe très-humblement les mains, & ſuis, Meſſieurs, avec toute la vérité poſſible, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Tourmont.

Du 9. *Avril* 1677.

CE n'est que pour vous prier, Monsieur, de dire à Monsieur de Pomponne, que nous n'avons aucune matiére aujourd'hui pour nous donner l'honneur d'écrire au Roi, ni à lui, & qu'il ne recevra point de nos Lettres par cet ordinaire. Nous sommes, Monsieur, vos très-affectionnez serviteurs.



LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 13. *Avril* 1677.

L'Ordinaire dernier ne nous a point apporté de Lettres du Roi, ni de vous, Monsieur; & tant qu'il plaira aux Alliez & aux Médiateurs de demeurer dans le profond silence qu'ils ont gardé depuis l'échange des prémiéres Propositions, nous n'aurons pas de difficulté qui mérite d'interrompre un moment les soins & les occupations de S. M. Celles qu'elle donne à ses Ennemis par les importantes Conquêtes qu'elle continuë à faire, les devroient bien presser de nous parler plus raisonnablement qu'ils n'ont fait.

Monsieur de Beverning témoigne s'impatienter, de ne point recevoir les instructions qu'il dit attendre de ses Maîtres pour avancer la Négociation; il est parti hier pour aller à la Haye les demander, ou pour aller s'occuper chez lui à ses affaires parti-

cu-

culiéres. Ainſi, Monſieur, nous voilà tombez dans la même langueur dont nous avons été dès long-tems affligez : mais il faut eſpérer, que les glorieux travaux de S. M. nous donneront de l'action avant que la Campagne ſoit finie. Nous vous ſommes cependant obligez, Monſieur, de la part que vous nous faites donner du ſuccès des Armes de S. M. ; & nous ſommes entiérement avec paſſion, à vous.

Ajoûté.

Depuis nôtre Lettre écrite, Meſſieurs les Médiateurs nous en ont apporté deux, dont nous vous envoyons les Copies, qui leur ont été remiſes de la part de Monſieur le Prince Charles, pour prouver que les Ducs de Lorraine ſont en poſſeſſion d'envoyer des Ambaſſadeurs en France, & ils nous ont répété, qu'ils nous ont déja dit pluſieurs fois, que ce Prince étant dépouillé de toutes ſes Archives, ne peut pas produire de preuves plus authentiques du droit qu'il prétend. Nous leur avons dit, que les Actes juſtificatifs de ce droit ne conſiſtant qu'en Lettres de créance & de Pleinpouvoirs, ſe trouvent bien plûtôt entre les mains de ceux qui ont été honorez du caractére d'Ambaſſadeurs, & de leurs héritiers, que dans la Chancellerie des Princes ; & que, comme il eſt conſtant que dans tou-

toutes les Aſſemblées qui ſe ſont faites pour des Négociations de Paix, depuis plus de trente ans, il n'y a eu aucun Miniſtre de Lorraine qui y ait été reconnu en qualité d'Ambaſſadeur, le Prince Charles ne la peut obtenir pour ſon Miniſtre, qu'il n'ait donné des preuves de ſa poſſeſſion plus claires & plus convainquantes que ces deux Copies: & ſi le Roi veut que nous nous expliquions autrement ſur ce ſujet, il vous plaira, Monſieur, de nous le faire ſçavoir.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 15. *Avril* 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux. Vôtre Dépêche du 6. de ce mois m'a rendu compte principalement de l'entretien que l'un de vous avoit eu avec le Sieur de Beverning. Quoi qu'il vous ait dit du déſir des Etats pour la Paix, & de la douleur qu'il avoit qu'on eût différé à lui envoyer des inſtructions pour traiter ſéparément avec vous, au cas que l'Eſpagne y apportât du retardement; il paroît qu'il

qu'il ne vous a pas parlé avec une entiére ſincérité. Vous avez vû par ma derniére Dépêche, qu'il vous cachoit ce qu'il avoit dit aux Ambaſſadeurs de Suéde, & le voyage que le Sieur Lilienroth devoit faire auprès de moi : mais comme les Ambaſſadeurs de Suéde avoient déſiré que cette Négociation demeurât ſecrette, vous pouvez laiſſer croire qu'elle ne vous eſt point connuë. Vous devez contribuer à nourrir dans le Sieur de Beverning, le déſir qu'il vous a témoigné de traiter ſéparément pour ſes Maîtres ; vous le devez, d'autant que l'état, auquel la défaite du Prince d'Orange peut mettre l'Eſpagne aux Païs-Bas, eſt plus capable d'inſpirer aux Etats la laſſitude d'une Guerre ruineuſe, & le déſir de pourvoir par eux-mémes à leur ſûreté; c'eſt pourquoi, autant qu'il ſera en vous, vous continuerez à faire connoître audit Sieur de Beverning les diſpoſitions favorables que j'ai pour ſes Maîtres, & même pour Monſieur le Prince d'Orange, lorſqu'il voudroit faire un accommodement particulier avec moi.

Comme la Victoire que mon Frére a remportée aura fait un fort grand bruit à Nimegue, & qu'il ſera augmenté par la priſe prochaine de Cambrai & de S. Omer, quelque effet qu'il cauſe dans l'eſprit de mes Ennemis, mon intention n'eſt pas qu'il apporte aucun changement dans vôtre conduite. De la même maniére que vous vous

êtes

êtes toûjours déclarez de mon intention sincére pour la Paix, je désire que vous le sassiez encore, & qu'il paroisse à toute l'Assemblée, que de quelque succès que mes Armes soient accompagnées dans une Guerre qui m'a été déclarée par l'Espagne, ils ne changent rien aux dispositions que j'ai toûjours euës pour procurer le repos de l'Europe.

J'ai vû la Proposition qui vous a été faite par le Sieur Duker, qu'il travaillât de lui-même auprès du Sieur Stratman, pour obtenir que le Prince Guillaume fût remis entre les mains du Duc de Neubourg. Comme il parlera seul dans cette Négociation, & qu'elle ne feroit point contraire à la déclaration que j'ai faite, & que vous pourriez renouveller en mon nom en faveur du Prince; je ferois bien aise de voir que sa prison fût adoucie en cette sorte. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.

Écrit au Camp devant Cambrai, le 15. Avril 1677.



LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 16. *Avril* 1677.

SIRE,

La Dépêche dont il a plû à V. M. nous honorer du 8. de ce mois, nous fait voir que Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde nous ont rendu juſtice, quand ils ne nous ont pas cru capables de nous charger, de faire à V. M. des Propoſitions de Paix ſi peu convenables au bon état de ſes affaires, que ſont celles qui lui ont été portées par le Sieur Lilienroth. Comme ils ont uſé de beaucoup de fineſſe pour cacher ce voyage, ayant même prétexté l'abſence de cet Envoyé, d'un feint mécontentement qu'ils avoient de lui; il n'y a pas d'apparence qu'ils nous en diſent le véritable ſujet, & nous nous garderons bien auſſi de leur témoigner que nous en ſoyons informez. Il y a lieu d'eſpérer que les prodigieuſes Conquêtes que V. M. aura bientôt achevées, forceront les Ennemis à par-

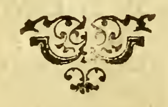
ler.

ler plus raiſonnablement qu'ils n'ont fait juſqu'à préſent, & la bonne nouvelle que nous recevons dans ce moment, de la pleine & entiére Victoire remportée ſur le Prince d'Orange par les Armes de V. M., leur doit bien faire voir qu'il n'y a pas de ſalut pour eux que dans une prompte concluſion de la Paix, aux conditions qu'il vous plaira de leur donner. Nous ne doutons point que la grande Aſſemblée qui ſe tient à préſent à Weſel, ne ſoit un peu déconcertée de ce commencement de Campagne; car tant de belles & longues Conférences ne produiſent pas ordinairement des fruits ſemblables à ceux qu'aporte à la France la diligence avec laquelle V. M. ſçait donner & faire exécuter ſes ordres. Cette défaite d'une de leurs Armées pourra bien leur faire prendre la réſolution de nous attaquer plûtôt par de nouvelles Propoſitions de Paix, que de méſurer encore leurs forces avec celles de V. M.

La difficulté que font les Princes de Brunſwic & de Lunebourg, d'envoyer ici des Miniſtres qui n'ayent point la qualité d'Ambaſſadeurs, en fait une aſſez grande ſur la maniére de traiter de leurs intérêts. Meſſieurs les Médiateurs, pour la terminer, nous vinrent propoſer il y a trois jours, d'agréer qu'ils nous fiſſent la lecture des prétenſions de ces Princes, que Monſieur Muller, qui doit être leur Miniſtre en cette Aſſemblée, s'il peut y être reçû en

en qualité d'Ambaſſadeur, a envoyé auxdits Médiateurs, les priant par Lettre, de nous communiquer les demandes de ſes Maîtres, auxquelles il joint ſon Pouvoir. Nous leur dîmes, que le nôtre étoit pour traiter avec tous Ambaſſadeurs & Miniſtres, munis d'un Pouvoir ſuffiſant; qu'ainſi nous ne pouvions pas recevoir les Propoſitions deſdits Princes, qu'il n'y eût ici de leur part quelque perſonne valablement fondée pour en traiter, & que nous ne croyions pas auſſi, qu'eux Médiateurs vouluſſent agir comme Procureurs ou Miniſtres deſdits Princes, deſquels il dépendoit, ou d'en envoyer ici avec la même qualité qu'ils avoient euë à Munſter, ou de donner Pouvoir à ceux de leurs Alliez à qui il plairoit d'agir pour eux. Nous ne doutons pas qu'on ne nous faſſe encore pluſieurs & différentes inſtances ſur ce ſujet; & ſi V. M. juge qu'on y puiſſe prendre quelqu'autre tempérament plus avantageux à ſon ſervice que la voye ordinaire, à laquelle nous nous ſommes arrêtez juſqu'à préſent, il lui plaira nous le faire ſçavoir. Nous ſommes avec un très-profond reſpect,

SIRE, &c.



LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 16. *Avril* 1677.

Nous recevons aujourd'hui, Monsieur, par le Courier que Monsieur de Louvois a fait passer jusqu'à nous, tant de bonnes nouvelles des succès des Armes du Roi, & devant Cambrai, & près de S. Omer, sur Monsieur le Prince d'Orange, que nous ne doutons point que S. M. ne soit à présent en possession de ces deux Villes, & que ses Ennemis ne nous fassent bien-tôt des Propositions de Paix beaucoup plus raisonnables que celles que Monsieur de Lilienroth vous a communiquées: nous les attendrons bien patiemment, tant qu'il plaira à Dieu bénir les bonnes intentions du Roi de semblables prosperitez; & si les Alliez prennent plaisir à nous retarder la satisfaction de contribuer par nos soins au repos de la Chrêtienté, S. M. nous en venge trop bien, pour en devoir conserver en nous-mêmes quelque ressentiment. Aussi pouvons-nous vous assûrer, qu'il n'y a présentement que la joye qui oc-

occupe nôtre eſprit, & que nous ne pouvons raiſonner aujourd'hui que ſur les prodiges que nous entendons, & le bonheur que nous avons de vivre ſous un Régne ſi admirable. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 23. *Avril* 1677.

SIRE,

Nous avons reçû la Dépêche que V. M. nous a fait l'honneur de nous écrire, du quinziéme de ce mois, & nous avons apris enſuite par celle de Monſieur de Pomponne du 17. la priſe de la Citadelle de Cambrai : nous ne pouvons aſſez vous témoigner, Sire, l'extrême joye que nous reſſentons des bons ſuccès qui accompagnent les Armes de V. M. dans toutes leurs entrepriſes.

Monſieur de Beverning eſt de retour de ſa Maiſon de Campagne : s'il nous fait quelque

que Propoſition, nous en uſerons ainſi que V. M. nous l'ordonne, ſans nous éloigner de la conduite que nous avons tenuë juſqu'à préſent avec lui.

Quant à ce qui regarde l'affaire de Monſieur le Prince Guillaume de Furſtenberg, nous laiſſerons au Sieur Duker le ſoin d'agir auprès de Monſieur de Stratman, pour l'adouciſſement de la priſon de ce Prince, & rendrons compte à V. M. des réponſes qu'on lui fera ſur ce ſujet. Nous ſommes avec un très-profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 24. *Avril* 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux. La ſeule choſe qui m'oblige à vous informer de mes intentions ſur ce qui eſt compris dans vôtre Lettre du 16. de ce mois, eſt la Propoſition qui avoit été faite par les Médiateurs, qu'ils puſſent vous communiquer la prétention des Princes de Lunebourg. Je n'ai rien à demander de plus, que la répon-

ſe que vous leur avez faite; vous pouvez continuer, ainſi que vous leur avez témoigné, que vos ordres ſont ſeulement, de traiter avez les Miniſtres des Princes qui ſont munis de Pleinpouvoirs, & que vous attendez que ces Princes en ayent à Nimegue, avec la même qualité qu'ils avoient à Munſter. Vous pouvez ajoûter, ainſi que vous l'avez témoigné, qu'ils peuvent, s'ils veulent, donner Pouvoir à leurs Alliez de traiter pour eux: & qu'enfin je n'ai rien répondu ſur ce ſujet.

J'avois vû dans vôtre Lettre particuliére du 13., que les Ambaſſadeurs d'Angleterre avoient appuyé auprès de vous la prétenſion du Prince Charles, pour faire prendre la qualité d'Ambaſſadeurs à ſes Miniſtres, par les Copies de deux Lettres qu'il prétend avoir été écrites, au ſujet de l'Ambaſſade du Sieur de Ville en 1627., ſans entrer dans un nouvel éclairciſſement ſur le droit qu'il prétend avoir. Vous pouvez témoigner aux Médiateurs, que ces ſortes de piéces, qui ſont des copies aſſez informes, ne vous paroiſſent pas ſuffiſantes pour établir une ſemblable poſſeſſion, & par-là vous les réduirez à vous en communiquer les Originaux, ſans toutefois que vous leur propoſiez de le faire, parce que quelque ſuites que puiſſe avoir cette Négociation; il n'eſt pas néceſſaire de la preſſer.

Vous verrez par la Copie que je vous envoye d'une Lettre que j'ai jugé à propos d'écrire au Roi d'Angleterre, que j'ai vou-

lu donner un témoignage public, que toutes les prospéritez dont mes Armes viennent d'être accompagnées, loin de diminuer en moi le désir de la Paix, augmentent les facilitez que j'ai tâché d'y apporter jusqu'à cette heure. Comme la Trêve seroit un prémier pas pour y parvenir, & y arriver & qu'elle feroit perdre à mes Ennemis l'appréhension qu'ils affectent si fort de témoigner, que jé n'acheve bien-tôt la Conquête entiére des Païs-Bas, j'ai cru devoir m'ouvrir au Roi de la G. B., comme Médiateur, d'un moyen capable de donner tout le tems nécessaire pour la faire réüssir: mais comme je ne puis entendre à aucun Traité de Trêve ou de Paix, sans le consentement du Roi de Suéde, vous voyez la précaution que j'ai prise, pour ne m'engager à rien sans son consentement, & que je remets au Roi d'Angleterre, de connoître quels sont ses sentimens. C'est ce que vous communiquerez aux Ambassadeurs de Suéde, en leur donnant la Copie de ma Lettre au Roi d'Angleterre, que je suis bien aise de rendre publique, & qu'il vous sera aisé de faire tomber de même entre les mains des Ministres qui sont à Nimegüe. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.

Ecrit à Calais le 24. Avril 1677.

LET-

LETTRE

De Monsieur de Pomponne, à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 24. *Avril* 1677.

N'Ayant rien, Messieurs, à ajoûter à la Dépêche que le Roi vous écrit, j'aurai seulement à vous informer de la suite glorieuse de la Campagne de S. M. Ses Troupes entrerent le jour de Pâques dans la Citadelle de Cambrai, au même tems que la Garnison Espagnole, composée encore de plus de deux mille hommes, en sortit; l'effet de la Mine, du Canon, & des Bombes y étoit tel, qu'elle n'auroit pû tenir davantage. Cependant, Monsieur continuoit le Siege de S. Omer, & bien que la Contrescarpe n'en fut pas encore prise, le peu d'espérance de secours porta la Garnison à capituler, & les Armes de S. M. entrerent hier dans cette Ville. Comme les Troupes avoient beaucoup fatigué dans ces trois Siéges, & dans la Bataille, S. M. a pris résolution d'en-

voyer toute ſon Armée dans des quartiers de rafraîchiſſemens, juſqu'à ce que les herbes permettent de ſe remettre en campagne; S. M. a pris cette réſolution, pour viſiter pendant ce tems la plus grande partie de ſes Conquêtes; elle partit du Camp de Cambrai le 20. de ce mois, & vint coucher à Douai, le lendemain à Bethune, le jour ſuivant elle dîna à Aire, & campa à Terouenne; hier elle paſſa à Ardres & vint coucher en cette Ville. Elle y ſéjourne aujourd'hui, & doit être demain à Dunkerque, d'où elle continuera enſuite la viſite de ſes autres Places. Monſieur ſe rendit auprès d'elle à Terouenne: il reçut toutes les marques de ſon amitié, & les témoignages de la joye qu'elle reçut de la gloire qu'il s'eſt acquis dans une ſi célébre Victoire.

J'oubliois, Meſſieurs, à vous dire, que n'ayant point envoyé à Monſieur Courtin les Propoſitions que vous aviez remiſes entre les mains des Médiateurs, touchant les prétenſions de S. M. pour la Paix, ni de celles qui vous avoient été remiſes par eux de la part des Alliez, parce que je croyois qu'il les auroit reçûës par vous: il me répondit, qu'il ne les avoit point euës, bien qu'elles fûſſent entre les mains de tous les Miniſtres étrangers qui étoient à Londres, auxquels elles avoient été envoyées de Nimegue. S. M. qui vit cette Dé-

Dépêche, me commanda de vous faire ſçavoir, qu'elle croyoit important pour ſon ſervice que vous tinſſiez correſpondance avec lui ſur ces ſortes de choſes, dont il importoit qu'il eût connoiſſance ; étant particuliérement, comme il eſt, dans une Cour qui a tant de raport à la Paix. Je ſuis, Meſſieurs, avec eſtime, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 27. *Avril* 1677.

NOus n'avons rien, Monſieur, cet ordinaire qui ſoit digne de vous être mandé. Comme nous avons eu Pâques huit jours plus tard en ce Païs-ci, nous en faiſons aujourd'hui la derniére Fête. De ſorte que les Médiateurs, ſoit à cauſe de la ſolemnité des bons jours, ſoit pour attendre que Dom Pedro Ronquillo eût ſon Pleinpouvoir, ou que l'Ambaſſadeur de Dannemarc fût revenu de la Conféren-

ce de Wesel, dont il est de retour seulement d'avant-hier, n'ont point encore fait l'échange de nos Pleinpouvoirs que nous leurs avons remis entre leurs mains. Il est vrai aussi, Monsieur, que cette avance n'est pas de conséquence, jusqu'à ce que nos Ennemis veuillent sérieusement travailler à l'ouvrage de la Paix.

Nous n'avons point non plus, Monsieur, reçû de Lettre cet ordinaire, & nous croyons que vous aurez été informé aussi-tôt que nous, que le dernier Courier qui alloit à Liége a été volé, & ses paquets pris par un Parti Espagnol. Ainsi, Monsieur, s'il y a quelque chose de conséquence, nous vous prions de nous envoyer un Duplicata. La Lettre que nous devions recevoir, est celle que vous nous aurez fait l'honneur d'écrire après celle du 17. de ce mois, qui est la derniére, à laquelle nous avons fait réponse. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.

Ajoûté.

Depuis nôtre Lettre écrite, Mylord Berkley nous a apporté un Extrait des Articles du Traité de Commerce de 1662. en la maniére, à ce que nous présumons, que les Etats souhaitent que ledit Traité soit redigé. Nous n'avons le tems, Monsieur, ni de le faire copier pour vous l'envoyer,

voyer,

voyer, ni de le lire pour en rendre compte à S. M.: nous ferons l'un & l'autre par le prémier ordinaire.

Mylord Berkley nous a dit, que Monſieur de Beverning l'avoit aſſûré, qu'il prendroit prétexte au ſujet de ce Traité de nous venir voir, & d'entrer ſérieuſement en matiére avec nous. Nous ſouhaitons, Monſieur, qu'il exécute plus fidélement ſa parole cette fois-ci, qu'il ne l'a fait dix ou douze fois qu'il nous l'avoit fait donner: mais nous ne croyons pas qu'un Traité de Commerce, qui d'ordinaire ne ſe régle qu'après la Paix faite, ſoit un acheminement pour la faire; & nous aurions plus lieu d'appréhender, qu'il ne cherchât par-là un prétexte honnête de tirer en longueur les Conférences avec nous, juſqu'à la fin de la Campagne, dans laquelle ils eſpérent toûjours tirer de grands avantages des forces d'Allemagne.



LETTRE

Du Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 30 Avril 1677.

SIRE,

Nous nous donnons l'honneur d'envoyer à V. M. les Articles touchant le Commerce, que Messieurs les Ambassadeurs des Etats Généraux nous ont fait donner par les mains des Médiateurs. Nous y avons marqué à la marge tous les changemens qu'ils souhaitent être faits au Traité de 1662. Cependant nous n'avons cru devoir donner aucune réponse, & nous avons attendu que les Ambassadeurs des Etats nous vinssent voir, suivant ce qu'ils nous avoient promis de faire, pour nous éclaircir avez eux de leurs intentions & de celles de leurs Maîtres.

C'est ce matin, Sire, qu'ils nous ont demandé Audience, & qu'ils nous sont venus témoigner la joye des Etats Généraux,

raux , d'avoir vû dans nos prémiéres Propositions, que V. M. étoit disposée à leur rendre sa prémiére amitié, le déplaisir qu'ils avoient de l'avoir perduë, & le désir en même tems de chercher tous les moyens de la recouvrer, & de mériter l'honneur de vos bonnes graces.

Nous ne redirons point, Sire, à V. M. tout ce que nous avons dit de part & d'autre, qui ne nous paroît pas néceſſaire de lui être raporté ; nous nous renfermerons seulement dans ce que nous croyons le plus eſſentiel.

Prémiérement, à l'égard des Articles du Traité de Commerce, Monsieur de Beverning est convenu, que c'étoit une Proposition pour joindre aux prémiéres, & que nous ne devions la regarder que comme un plan général pour entrer en Négociation. Il est auſſi tombé d'accord, qu'une Paix générale entre toutes les Parties qui sont présentement en Guerre, étoit une chose quasi impoſſible, & qu'il y faloit aller pied à pied ; c'est ce qui nous a donné lieu de lui dire ce que nous avions projetté, qui est de sçavoir de lui, quels étoit à présent son deſſein & ses vûës, parce que nous avions à lui répondre bien différemment, s'il agiſſoit pour les Etats Généraux seuls, ou s'il traitoit pour tous leur Alliez : après bien des discours ambigus, il nous a enfin témoigné, qu'il ne pouvoit se départir des intérêts des Espagnols, & qu'il croyoit que les choses

feroient aifées à accommoder, fi l'on fçavoit une fois ce que V. M. veut faire pour la Flandre & pour la Lorraine : comme nous nous fommes toûjours reftraints à dire, que les propofitions des Efpagnols étoient fi déraifonnables, que nous ne pouvions pas feulement entrer en matiére avec eux; il nous a dit, qu'elles étoient à la vérité fort vagues, mais qu'il fouhaitoit de fçavoir, fi nous voudrions bien qu'eux Hollandois ferviffent de Médiateurs, parce qu'ils voyoient bien que les Médiateurs n'avançoient pas les Affaires, & qu'ils verroient à faire des Propofitions, fi nous voulions bien entendre à établir une Barriére entre V. M. & eux. Nous leur dîmes, que nous aurions fouhaité de tout nôtre cœur qu'ils nous euffent tenu le même difcours cet hyver, que la Paix eût été faite en quinze jours; que les Conquêtes que V. Majefté a faites depuis, n'ont pas changé le fentiment qu'elle a pour le repos de la Chrêtienté, mais qu'elles nous ont mis en état d'avoir des conditions beaucoup plus avantageufes, de quoi il eft demeuré d'accord, & que nous écouterions toûjours avec joye tout ce qui nous viendroit de leur part. Nous leur avons infinué, Sire, une fois ou deux, fuivant les ordres de V. M., qu'il falloit que les Efpagnols fe rendiffent raifonnables, & que nous ne pouvions leur rien répondre, jufqu'à ce que Meffieurs les Médiateurs nous euffent fait

de

de leur part des offres plus convenables à l'état des Affaires. Mais comme les Hollandois se sont offerts d'être en cela eux-mêmes les Médiateurs, & de nous parler, nous n'avons pas voulu les refuser absolument, crainte de leur faire dire, que nous ne voulons écouter aucunes propositions de Paix; sçachant bien d'ailleurs, qu'avant que les choses soient engagées, nous aurons reçû de nouveaux ordres de V. M. sur la conduite que nous avons à tenir présentement.

Sur quoi nous devons encore lui faire sçavoir, que Messieurs les Ambassadeurs des Etats nous ont témoigné, qu'ils n'avoient nul ordre des Espagnols, & que les Espagnols n'en avoient pas eux-mêmes de leur Roi: ainsi proprement ce ne sont que des Projets que ces Messieurs veulent faire, que les Espagnols pourront desavouer s'ils ne leur plaisent pas, & qui, en cas que nous les rejettions, pourront donner lieu de dire, que nous nous rendons difficiles sur la Paix: de sorte que nous pourrions en cela être plus engagez que les Espagnols.

Mais d'un autre côté il nous a paru, Sire, par les discours de Monsieur de Beverning, que depuis les derniéres Conquêtes, ils voudroient peut-être bien accepter les conditions qu'ils ne vouloient pas au commencement; car il nous demandoit, si nous voulions bien rendre quelques-unes de nos Places plus avancées, pour établir une

bonne Barriére: & puis il nous a dit, mais ce fera toûjours une Affaire de difficile difcuffion, de convenir de l'équivalent de ces Places; car vous ne vous expliquez pas, où vous voulez les recevoir; quand on vous les voudra donner en Catalogne, vous les voudrez en Sicile; & quand on voudra vous les donner en Sicile, vous les voudrez en Catalogne.

Cela lui eft échapé fans qu'il ait fait réfléxion, qu'il nous faifoit voir par-là, qu'il avoit des connoiffances plus particuliéres des intentions de V. M., que celles qu'il a euës par nous, & on en peut toûjours tirer cet avantage, qu'il commence à entrer dans ces équivalens, qu'il n'avoit pas voulu admettre jufqu'à cette heure.

Monfieur de Beverning nous a auffi parlé des intérêts de Monfieur le Prince d'Orange, touchant la Principauté de ce nom: & comme nous lui avons témoigné, que ce n'étoit pas une chofe à régler à préfent; il nous a dit, qu'il étoit bien vrai qu'on ne pouvoit pas demander à V. M. que la Citadelle fût rebâtie, ni qu'on fît là une Place forte; mais au moins qu'on pouvoit la fortifier de murailles, & qu'il y avoit beaucoup de différence entre avoir une Ville fermée, ou un Village tout ouvert. Nous avons touché en paffant quelque chofe de ce que V. M., nous a ordonné làdeffus; mais nous nous fommes refervez à y répondre plus précifément en tems & lieu,

lieu, aſſûrant néanmoins que V. M. en feroit la rèſtitution, & de tous les Droits qui y étoient établis lors de la Déclaration de la Guerre. Nous ſommes, avec un très profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 30. *Avril* 1677.

VOus verrez, Monſieur, par la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, que les Ambaſſadeurs des Etats Généraux commencent à craindre les commencemens de cette Campagne, & qu'ils tiennent un autre langage qu'ils n'ont tenu cet hyver. Cependant ils veulent entrer en Négociation pour les Eſpagnols. Comme nous avons eu ordre de ne rien écouter là-deſſus que par la voye des Médiateurs, nous avons été plus retenus: mais

néanmoins, nous avons laiſſé Monſieur de Beverning en état de faire des Propoſitions. Nous attendons de nouvelles inſtructions ſur cette affaire.

Monſieur Berkley a dit à un de nous en confidence, qu'il trouvoit beaucoup de changement dans les diſcours de Mr. de Beverning; que juſqu'à cette heure il avoit dit, que les Eſpagnols ne vouloient point de Paix; que maintenant il avoit dit, non à lui, mais à ſes Collégues, que la France ne vouloit écouter aucunes Propoſitions; qu'elle vouloit emporter les Païs-Bas malgré toutes les Puiſſances de l'Europe; & qu'elle demandoit des équivalens des moindres Places & Bicoques qu'elle ſeroit obligée de rendre dans les Païs-Bas. Nous jugeons bien que ce diſcours vient de ce que le Sieur Lilienroth aura fait ſçavoir ici aux Ambaſſadeurs de Suéde de ſa Négociation, & ſelon que nous pouvons juger de ce que nous avons vû ici, il ne l'aura pas rapporté à nôtre avantage.

Monſieur de Bevilaqua, qui nous paroît ne ſe vouloir pas preſſer de venir à Nimegue, après nous avoir écrit deux ou trois Lettres de pur compliment, nous manda il y a huit jours, qu'il avoit une impatience extrême de ſe rendre en cette Ville: mais qu'il étoit bien aiſe de ſçavoir auparavant, s'il y recevroit tous les traitemens convenables à ſon Caractére. Comme un de

de nous avoit déja apris dans une conversation particuliere avec le prémier Bourguemaître, qu'on avoit résolu de lui donner toute sorte de satisfaction, nous avons fait parler à ce même Bourguemaître, seulement par forme d'entretien, & il a confirmé ce qu'il avoit déja dit, qu'on porteroit ici toute sorte de respect à la Personne de Monsieur le Nonce: que les Magistrats iroient le complimenter comme ils ont fait les autres Ambassadeurs, & qu'il auroit chez lui, & dans une Chapelle qu'il feroit accommoder dans sa Maison, de telle grandeur qu'il lui plairoit, l'exercice libre de sa Religion. Il ajoûta de plus, que Monsieur Bevilaqua avoit eu toutes ces assûrances par un Evêque de ces quartiers, par qui il les avoit fait demander. Mais ce qui nous surprit, Monsieur, c'est que nous apprîmes par le même Bourguemaître, que les Ambassadeurs de l'Empereur & d'Espagne ne s'étoient mêlez de rien de ce qui regardoit la sûreté de Monsieur le Nonce. Nous n'avions pas voulu parler nous-mêmes de cette affaire, jusqu'à-ce que nous eûssions eu cet éclaircissement; & depuis que nous l'avons eu, nous avons pris encore plus garde à nous. Nous ne voulons pas donner lieu aux Médiateurs d'Angleterre, de pouvoir dire, que nous sommes les seuls ici qui pressons l'arrivée de Monsieur le Nonce, & nous ne comprenons

pas

pas pourquoi Monſieur de Bevilaqua ne s'adreſſe qu'à nous, qui ſommes en Guerre avec les Hollandois. Il nous a encore écrit depuis deux jours, & nous a mandé, qu'on avoit cru à Rome que l'eſcorte que les Etats Généraux lui offroient au lieu de Paſſeport, ne mettroit ni ſon bagage, ni ſa Famille, en ſûreté; & que, pour ôter ce ſoupçon, quoiqu'il lui parût mal fondé, il nous prioit de lui faire obtenir un Paſſeport, comme Monſieur le Nonce Chigi en avoit eu pour Munſter. Nous lui avons fait réponſe, que nous croyons, comme lui, que ſon bagage & ſa Famille ſeroient ici en toute ſûreté, & que pour ce qui eſt du Paſſeport qu'il ſouhaite, ſi nous étions Amis des Etats, comme lors de l'Aſſemblée de Munſter, nous ne lui aurions pas donné la peine de le demander: qu'il ſçavoit que c'étoit l'Empereur & les Eſpagnols qui avoient à préſent tout crédit auprès des Etats, de qui ils étoient Alliez; & que ſi les Ambaſſadeurs qui ſont ici faiſoient des inſtances pour cela, nous joindrions les nôtres quand nous en ſerions avertis. Nous ſommes très-véritablement, Monſieur, entiérement à vous.



LET-

LETTRE

De Monsieur de Pomponne, à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 2. *Mai* 1677.

JE reçûs hier seulement, Messieurs, à Saint Omer vôtre Dépêche pour S. M., & la particuliére qu'il vous a plû de m'écrire le 23. du mois passé. Comme elle ne contenoient riens qui demandât une réponse particuliére, je ne vous en adresse point de S. M.; Elle a vû ce que vous lui mandiez du retour de Monsieur de Beverning à Nimegue. Peu de jours vous feront connoître, s'il a parlé sincérement toutes les fois qu'il vous a témoigné qu'il vouloit lier une Négociation particuliére, si les Alliez de ses Maîtres continuoient à faire paroître tant d'éloignement pour une générale. Si l'on a jamais eu ce dessein à la Haye, l'on devroit croire qu'il seroit augmenté depuis la défaite de Monsieur le Prince d'Orange, & que les Etats Généraux embrasseroient les moyens de se délivrer par la Paix d'une Guerre malheureu-

reuſe, & dont les dépenſes les incommodent fort.

Monſieur Courtin a rendu compte au Roi, que le Roi de la G. B. avoit témoigné beaucoup de ſatisfaction de la Lettre de S. M., & de la facilité qu'elle apporteroit à arrêter le cours de ſes Conquêtes par une Trêve. Ce Prince aura ſans doute donné avis de cette affaire à ſes Ambaſſadeurs, & les aura chargez de la propoſer. Il ſeroit des intérêts des Ennemis de S. M. de l'accepter: en tout cas, elle ſe ſera acquis le mérite auprès de toute l'Europe, de n'avoir rien oublié de ce qui pouvoit contribuer à ſon repos.

Vous aurez déja ſçû, Meſſieurs, que le Roi de la G. B. a ajourné ſon Parlement au prémier du mois qui vient. Ce terme paroît court, mais il y a lieu d'eſpérer que, d'ajournement en ajournement, il en éloignera la ſéance juſqu'à la fin de la Campagne. Il ne s'y eſt rien paſſé contre la France, quelques remontrances que vous ayez appris qui ſe ſoient faites dans la Chambre des Communes. Monſieur le Comte de Sunderland, de la part du Roi d'Angleterre, & Mylord Duras, de celle de Monſieur le Duc d'York, ſont venus faire compliment à S. M. à Calais, dans le même tems que Monſieur le Duc de Crequy paſſoit à Londres avec les mêmes ordres du Roi pour le Roi de la Grande Bretagne.

Sa

Sa Majesté continuë la visite de ses Places: elle a séjourné un jour tout entier à Saint Omer, avec toute la satisfaction que donné la vûë d'une si grande & si importante Conquête. Elle va demain coucher à Lille, où elle restera un jour ou deux. Cependant ses Troupes se délassent, & les herbes qui croissent, lui ouvriront bien-tôt de nouveaux moyens de les faire agir. Soyez, s'il vous plaît, persuadez, Messieurs, de toute l'estime & de la vérité avec laquelle je suis entiérement à vous.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 4. *Mai* 1677.

SIRE,

Nous avons communiqué aux Ambassadeurs de Suéde la Lettre que V. M. a écrite au Roi d'Angleterre, au sujet d'une Trêve de quelques années; & quoiqu'ils en ayent fort loué les motifs, & la bonne foi avec laquelle V. M. agit envers le Roi leur Maître, ils nous ont dit néanmoins, que com-

comme leur inſtruction n'eſt que pour la Paix, & qu'ils n'ont pouvoir de conſentir à une Trêve ou ſuſpenſion d'Armes que pour peu de mois, & ſeulement au cas qu'elle ſoit jugée abſolument néceſſaire, ils feroient obligez d'attendre ſur cette nouvelle ouverture de nouveaux ordres : ils nous ont même fait entendre, qu'ils l'eſtiment dommageable aux intérêts de la Suéde, & qu'ils croyent qu'on termineroit plus facilement tous les différens qui cauſent la Guerre, qu'on ne pourroit convenir du tems & des conditions de la Trêve. Cependant comme cette propoſition ne produiroit peut-être pas tout le fruit que V. M. s'en peut promettre, ſi l'on voyoit que ſes Alliez y fiſſent dès à préſent le principal obſtacle; ils nous ont aſſûré qu'ils ne diront rien qui puiſſe faire croire qu'ils y ſont contraires, juſqu'à ce que le Roi leur Maître leur ait fait ſçavoir ſes ſentimens. Si nous en croyons Monſieur Temple, à qui nous avons communiqué la Lettre de V. M., auſſi bien qu'à ſes Collégues, les Eſpagnols ſeront les prémiers à refuſer ce parti; mais il eſt bien perſuadé auſſi, que la Suéde ne l'acceptera pas; & il croit que, hors ces deux Puiſſances, tous ceux qui ſont à préſent en Guerre conſentiroient à une Trêve de pluſieurs années: il dit auſſi que Monſieur de Beverning en juge de même, & c'eſt-là, Sire, tout ce que nous ſçavons juſqu'à préſent des ſentimens de toute cette Aſſemblée ſur ce ſujet.

Nous

Nous n'importunerons point V. M. des tentatives que font ſouvent les Médiateurs & les Ambaſſadeurs de Suéde & de Hollande, tantôt en nous parlant à tous trois, tantôt dans les entretiens que chacun de nous a avec l'un ou l'autre de ces Miniſtres, pour pénétrer à quelles conditions V. M. voudra bien donner la Paix; quels échanges on peut faire des Places qui donnent trop de jalouſie aux Etats Généraux; & en quel Païs Vôtre Majeſté en demanderoit l'équivalent. Nous les mettons dans leur tort, en leur diſant, ſuivant les ordres de V. M., que lorſqu'ils auront diſpoſé les Eſpagnols & leurs Alliez, à faire des Propoſitions convenables à l'état préſent de leurs affaires, ils reconnoîtront combien ſincérement elle déſire le repos de la Chrêtienté.

Nous ſuivrons ponctuellement l'ordre que V. M. nous donne touchant la prétenſion du Prince Charles, & celles des Princes d'Allemagne qui n'ont point encore de Miniſtre ici.

Comme nous nous eſtimerions coupables, ſi nous avions manqué à tenir toute la bonne correſpondance que V. M. nous ordonne avec ſes Ambaſſadeurs, & principalement avec Monſieur Courtin, nous avons cru devoir juſtifier par les extraits de nos Lettres des 4. & 8. de Mars, dont il nous accuſe la reception, par les ſiennes des 12. & 16. du même mois, que nous

n'a-

n'avons pas manqué à l'informer de ce qu'il y a de plus eſſentiel dans les prémiéres propoſitions de Paix qui ont été faites, tant par nous, que par les Ennemis de V. M.; & ſi nous n'y avons pas ajoûté toutes les écritures dont elles ſont revêtuës, ce n'a été que pour lui épargner la lecture & le port d'un verbiage de grand volume, qui nous ſembloit pour lors lui devoir être fort inutile; d'autant plus que, pour peu qu'il nous eût témoigné le déſirer depuis deux mois qui ſe ſont écoulez, nous n'aurions pas manqué de la ſatisfaire en peu de jours. A l'avenir nous lui envoyerons tous les Ecrits qui ſe donneront de part & d'autres, & nous rédoublerons nos ſoins à ce que ledit Sieur Courtin, ni aucun autre Ambaſſadeur, ni Envoyé de V. M. dans les Païs Etrangers, n'ayent pas ſujet de ſe plaindre, que nous ayons omis de leur donner une information de ce qui ſe paſſe ici, auſſi exacte que le bien des affaires de V. M. le peut requerir. Nous ſommes, avec un trés profond reſpect,

SIRE, &c.



LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 4. Mai 1677.

NOus n'avons rien, Monsieur, à ajoûter pour cette fois à la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi. Si vous ne trouvez pas que nous ayons suffisamment informé Monsieur Courtin de ce qu'il y avoit de plus essentiel dans les prémiéres propositions de Paix, au moins nous espérons que vous nous ferez la justice de croire, que pour peu qu'il nous eût fait connoître qu'il avoit besoin de toutes les écritures dont la substance des Propositions étoit revêtuë, nous n'aurions pas manqué de lui donner une pleine & entiére satisfaction, & il ne faut que huit jours de tems entre nous pour réparer toutes ces omissions. Nous redoublerons nos soins & nôtre exactitude, pour ne lui pas donner à l'avenir le moindre sujet de se plaindre. Nous sommes très véritablement, Monsieur, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 7. *Mai* 1677.

LA Négociation languit toûjours ici à un point, qu'il ne nous reste de sujet de vous écrire, que pour vous informer, Monsieur, que nous n'en avons point qui mérite la connoissance du Roi; & si nous en croyons Monsieur de Beverning même, les Alliez ne s'empresseront pas de faire la Paix, qu'ils n'ayent vû ce qu'auront produit les efforts que doivent faire les Armées d'Allemagne. On fait cependant l'échange des nouveaux Pouvoirs, & nous sommes avertis, tant par Mylord Berkley, que par les Ambassadeurs de Suéde, que dans peu de jours lesdits Alliez doivent donner de secondes

des Ecritures, quoique nous ayons déclaré, que nous ne donnerions, ni ne recevrions plus de Propositions par écrit. Il est vrai, que si celles-ci ne tendent, comme on nous le dit, qu'à faire voir que tout ce qui a été cédé à la France & à la Suéde, par les Traitez de Westphalie, doit être réüni à l'Empire, elles seront plûtôt considérées comme un Manifeste pour la continuation de la Guerre, que comme un acheminement à la Paix, & elles ne mériteront pas plus de réponse que les prémiéres prétensions des Espagnols. Nous espérons vous en pouvoir rendre compte avec plus de certitude par le premier ordinaire. Nous sommes, Monsieur, &c.



LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 8. *Mai* 1677.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. J'ai reçû vos Dépêches des 27. & 30. du mois passé, & avec la derniére, le Mémoire que les Ambassadeurs des Etats vous avoient fait remettre par les Médiateurs, touchant quelque accommodement sur le Traité de Commerce de l'année 1662. J'ai vû en même tems ce qui s'étoit passé dans la visite que les Ambassadeurs de Hollande vous avoient renduë, & la maniére dont le Sieur de Beverning s'étoit expliqué de ses sentimens sur la Paix: bien qu'ils soient encore si vagues & si éloignez, je veux bien toutefois que vous preniez occasion de cette prémiére démarche, pour faire connoître, combien je serois porté sincérement à la conclusion d'un Traité. Pour cela mon intention est, que vous témoigniez aux Médiateurs, & même aux Am-

Ambaſſadeurs de Hollande, dans les occaſions que vous aurez de les voir, que j'ai fait conſidération ſur leur Mémoire qui vous a été rémis; que mon intention a toûjours été ſincére de rétablir le Traité de 1662. dans toute ſa force, lorſque je traiterois avec les Etats, & d'admettre même des tempéramens ſur quelques points; que je demeure dans ce ſentiment après avoir vû ce Projet: que j'y ai toutefois remarqué deux points qui ne ſe pourroient admettre, ſans ruiner dans l'un un des principaux Articles du Traité de 1662. & ſans bleſſer dans l'autre le Droit de tous les Souverains. Le prémier regarde le Droit de cinquante ſols par Tonneau; le ſecond, la liberté qu'ont tous les Princes de mettre telles Impoſitions qu'ils jugent à propos ſur toutes les Marchandiſes qui entrent dans leurs Etats. Je trouve bon, que ſur tout le reſte vous témoigniez, qu'il ſera aiſé de trouver de tels tempéramens, & de telles modifications, que les Etats Généraux connoiſſent, que mon intention eſt de rétablir le Commerce par la Paix, avec une utilité & une égalité réciproque, entre mes Sujets & les leurs. Je déſire d'autant plus que vous parliez de cette ſorte, tant aux Médiateurs, qu'aux Ambaſſadeurs de Hollande, que je crois plus utile pour mon ſervice, que les ſentimens favorables que j'ai pour un Traité de Commerce ſe répan-

dant dans les Provinces-Unies, rien ne les peut diſpoſer davantage à la Paix que cette aſſûrance, & la ſatisfaction qu'ils eſpéreroient ſur un point qui fait le prémier de leurs intérêts.

Ma penſée eſt auſſi de détromper les Etats de l'opinion qu'ils ont, que mon deſſein eſt d'achever la Conquête des Païs-Bas. Je veux bien dans cette vûë, que vous aſſûriez le Sieur de Beverning, que je ne m'éloigne point de leur laiſſer cette Barriére qu'ils déſirent ſi fort qui demeure à l'Eſpagne; témoignez-lui même, que quelque opinion qu'il vous ait fait paroître des difficultez que je ferois ſur l'équivalent des Places que j'aurois remiſes, je ſerai prêt de le recevoir toutes les fois qu'il me ſera donné, ſoit en Catalogne, ſoit en Navarre, ſoit en Italie. Mais afin que vous puiſſiez leur perſuader encore plus aiſément que je n'affecte point la Conquête entiére des Païs-Bas, je trouve bon que vous lui déclariez, qu'en cas que ſes Maîtres veuillent faire la Paix avec moi, je m'obligerai à ne plus faire la Guerre dans les Païs-Bas, pourvû que les Etats Généraux obligent en même tems l'Eſpagne & ſes Alliez, à ne me la point faire de ce côté.

Vous prendrez d'autant plus de ſoin de vous expliquer de ces diverſes facilitez qui peuvent flatter les Etats Généraux, touchant leur Commerce & l'établiſſement d'une

d'une Barriére qu'ils croyent ſi importante à leur Etat, que la connoiſſance de mes ſentimens peut produire un meilleur effet parmi les Peuples, & leur peut faire ſouhaiter la fin d'une Guerre, qu'ils ſoûtiennent bien moins aujourd'hui pour leur querelle, que pour celle de leurs Alliez.

C'eſt en ce ſens que vous pourriez témoigner au Sieur de Beverning, que j'accepterois volontiers ſes Maîtres pour Médiateurs, lorſqu'étant entrez en Paix avec moi, ils ſeroient plus propres à ménager un accommodement entre la France & l'Eſpagne. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Condé le 8. jour de Mai 1677.



LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 8. Mai 1677.

VOtre dépêche, Meſſieurs, du 30. du mois paſſé, ne faiſant aucune mention de celle que le Roi vous a écrite le 20. du même mois, je ne puis plus douter qu'elle n'ait été interceptée; je vous en envoye le Duplicata, auſſi bien que celui de la Lettre de S. M. au Roi d'Angleterre.

Je vous écris de ce lieu, où le Roi a terminé la viſite de toutes ſes Places de Flandre, & où S. M. attend le tems de raſſembler ſes Troupes qu'elle a remis depuis la priſe de Cambrai & de St. Omer au 18. de ce mois. Elles ſe préparent à rentrer auſſi belles en Campagne, que ſi elles n'avoient pas fait trois Siéges & gagné une Bataille. Je ſuis, Meſſieurs, entiérement à vous.

Le Roi a vû, Meſſieurs, dans ce qu'il vous

vous a plû m'écrire, que Monſieur de Bevilaqua s'étoit adreſſé particuliérement à vous, autant pour vous demander vos offices pour la ſûreté de ſon paſſage, que pour lui procurer les honneurs qui lui doivent être rendus à Nimegue. Bien qu'il eut employé ſur-tout le crédit des Ambaſſadeurs de l'Empereur & de l'Eſpagne auprès des Etats Généraux, pour obtenir ce qu'il déſire d'eux dans une Ville de leur obéïſſance; S. M. eſt bien aiſe néanmoins qu'il paroiſſe dans cette rencontre, qu'un Miniſtre du Pape ait recours particuliérement à elle. Sa Sainteté lui avoit déja fait demander ces ſortes d'offices par Monſieur le Duc d'Eſtrées, & elle s'étoit expliquée qu'elle contribuëroit volontiers à tout ce qui ſeroit de ſa ſatisfaction, & de la dignité de ſon Nonce. Ainſi l'intention de S. M. eſt, qu'en contribuant à ce qui pourra rendre l'arrivée & le ſéjour de Monſieur de Bevilaqua plus agréable, vous faſſiez connoître à Sa Sainteté, l'intérêt que prend S. M. à tout ce qui le regarde.



LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

Du 11. *Mai* 1677.

NOus avons, Monsieur, à vous rendre compte cet ordinaire d'une visite que Messieurs les Médiateurs nous ont renduë, pour nous dire que les Alliez les avoient été trouver, pour leur signifier, qu'ayant reçû l'ordre de leurs Maîtres sur nos prémiéres Propositions, ils étoient prêts d'y donner leurs réponses pour nous être communiquées, en même tems que nous donnerions les nôtres. Nous leur avons répondu, qu'il étoit inutile aux Alliez de travailler à une réponse par écrit, puisque nous nous étions expliquez à eux & à Monsieur de Beverning, que hors les prémiéres Propositions nous n'en donnerions plus par écrit, mais que nous traiter ions de bouche par l'entremise des Médiateurs, ou par des Conférences avec les Parties: qu'eux & Monsieur de Beverning étoient convenus avec nous, qu'il étoit aisé de voir

voir par le procédé des Alliez, qu'ils affectoient de trouver des prétextes d'éloigner la Paix, en refusant les voyes les plus courtes d'y parvenir. Nous avons eu ensuite une Conférence sur ce sujet avec Messieurs les Ambassadeurs de Suéde, qui nous ont dit, qu'ils se trouvoient embarassez, en ce que les ordres du Roi leur Maître ne portoient pas de refuser de traiter par écrit, & que si les Alliez s'opiniâtroient à ne le vouloir pas faire autrement, ils ne pourroient pas s'empêcher de recevoir leurs Propositions, quoiqu'ils comprennent assez que le chemin le plus court pour la Négociation, est celui de traiter de bouche. Nous aurons aussi, Monsieur, de la peine à nous empêcher de recevoir les Propositions par écrit, en cas qu'ils voulussent arrêter la Négociation sur ce point : mais pour tâcher d'avoir un entier éclaircissement là-dessus, Monsieur le Comte d'Avaux a ouvert une pensée qui pourroit bien réüssir, qui est, que Messieurs les Ambassadeurs de Suéde vissent Monsieur de Beverning d'eux-mêmes, & qu'ils lui dissent, qu'ils nous avoient trouvez fermes à ne répondre pas aux Propositions par écrit, & que cela avoit été arrêté entre Messieurs les Médiateurs, eux, & nous: qu'ils étoient obligez de représenter aux Alliez, combien cette nouveauté retarderoit le Traité de Paix, & que cela les engageoit à lui parler fortement là-dessus,

comme un de ceux qui avoit le plus reſiſté à recevoir leſdites Propoſitions par écrit; d'autant plus que nous ſçavons que les Ecrits qu'on nous veut donner ſont plûtôt des Manifeſtes, que des Propoſitions par écrit. Nous aurons demain la réponſe que Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde auront reçûë de Monſieur de Beverning, & nous vous en rendrons compte vendredi prochain.

On a remarqué, que dans le Pleinpouvoir de l'Ambaſſadeur de Dannemarc, on donne au Roi de la Grande Bretagne la qualité de Roi de France, outre celles de Roi d'Angleterre & d'Hibernie; quoique les autres Alliez ne lui donnent que les deux derniéres.

Nous vous ſupplions très-humblement, Monſieur, de nous faire ſçavoir, ſi le ſervice de S. M. nous permet de recevoir ces Pleinpouvoirs où l'on donne la qualité de Roi de France au Roi d'Angleterre, vous faiſant remarquer, qu'il y a un Acte paſſé entre tous les Ambaſſadeurs, & ſigné des Médiateurs, portant que les qualitez priſes ou omiſes dans les Paſſeports, Pleinpouvoirs ou autres Actes, ne pourront nuire ni préjudicier à ladite qualité de Roi de France, ayant déja été donnée au Roi d'Angleterre dans les Paſſeports de Brandebourg & de Dannemarc, que vous nous avez envoyez à Charleville. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 14. *Mai* 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux. J'ai vû par la Lettre que vous m'avez écrite le 4. de ce mois, la communication que vous aviez donnée aux Ambaſſadeurs de Suéde, de l'offre que j'avois dépoſée, d'une Tréve de quelques années, entre les mains du Roi de la Grande Bretagne, pourvû que ce Prince en obtînt le conſentement du Roi de Suéde, ſans lequel je ne pouvois entrer en aucun Traité. J'ai bien cru que ces Meſſieurs ne pourroient point répondre du ſentiment du Roi leur Maître, ſur une affaire qui n'étoit pas portée par leurs inſtructions: il me ſuffit d'avoir fait connoître en cette ſorte au Roi d'Angleterre & par lui à toutes les Parties intéreſſées à la Paix, que je n'oublie aucun des moyens que je crois capable d'y conduire.

Je vous en ai ouvert une nouvelle faci-

lité par ma derniére Dépêche, lorſque je vous ai mis en état de déclarer aux Etats Généraux, qu'en cas qu'ils vouluſſent traiter ſéparément avec moi, j'étois prêt à m'engager à ne point porter la Guerre dans les Païs-Bas Catholiques, ſi leurs Alliez s'obligeoient en même tems à ne me point attaquer de ce côté-là.

Mais parce que je ne puis trop faire connoître, combien je ſouhaite de guérir la crainte qui paroît ſi générale, que je n'acheve la Conquête des Païs-Bas: j'ai bien voulu remettre entre les mains du Roi d'Angleterre un expédient plus capable de faire perdre cette inquiétude.

C'eſt pour ce ſujet, qu'au lieu que juſqu'à cette heure je n'avois voulu m'engager à ne plus attaquer les Païs-Bas Catholiques, qu'en cas que la Hollande fit un Traité particulier; j'ai bien voulu lever une condition qui pourroit demander trop de tems, & à laquelle les Etats Généraux feroient peut-être difficulté de ſe porter, pour ne pas abandonner leurs Alliez: ainſi, pour dégager cette Propoſition des longueurs qui y ſembloient attachées, j'ai témoigné au Roi d'Angleterre, que j'apportois une nouvelle facilité à la conſervation du Païs-Bas, que je remettois entre ſes mains l'offre de ne plus faire la Guerre dans toutes les dix ſept Provinces, pourvû que la Hollande, l'Eſpagne, & tous leurs Alliez s'obligeaſſent à ne la point faire de

ce

ce côté-là, qu'ils ne se servissent point des Places qu'ils y occupent pour la porter dans les Provinces de mon Royaume, comme je ne me servirois point de celles que j'ai conquises, & de celles de mes Etats, qui sont proches de ces frontiéres, pour faire entrer mes Armes dans aucune des dix-sept Provinces; que du reste, jusqu'à la Paix générale, la Guerre se pourroit faire partout ailleurs.

J'ai cru ne pouvoir mieux témoigner, que par cette ouverture; que mon dessein n'est point d'achever la Conquête des Païs-Bas, ni mieux desabuser la Hollande & ses Alliez, que la Flandre est en danger de passer bien-tôt sous ma domination. C'est en ce sens que j'ai écrit au Roi de la Grande Bretagne; je ne doute pas qu'il n'en donne bien-tôt part à ses Ambassadeurs à Nimegue, & j'ai voulu vous en instruire en même tems, afin que vous fûssiez en état d'y faire connoître les soins que j'apporte pour guérir la jalousie que cause la puissance de mes Armes en Flandre; mais si cette ouverture peut produire un bon effet, elle le doit faire principalement dans l'esprit des Hollandois, qui seront par-là en état de connoître, que je n'affecte point de me rendre maître de cette Barriére, qu'ils jugent si importante à leur conservation.

Je vois toutefois par vos Lettres du 4. & 6. de ce mois, que le Sieur de Bever-

ning laiſſe encore écouler inutilement le tems qu'il témoignoit vouloir employer à négocier avec vous, & que l'échange des nouveaux Pleinpouvoirs eſt la ſeule choſe qui occupe l'Aſſemblée. J'eſpére que cet éloignement de mes Ennemis à reprendre le Traité, ne ſervira qu'à augmenter leurs pertes & mes avantages, s'il n'a pour fondement, ainſi que vous le marquez, que les grands ſuccès qu'ils ſe promettent des Armées d'Allemagne.

J'ai été averti que le Sieur Peſters étoit demeuré deux jours en ſecret à Nimegue, & l'on m'a même aſſûré qu'il avoit employé ce tems pour traiter avec l'un de vous: comme aucune de vos Lettres ne m'en ont parlé, je ſuis en peine de la foi que je dois ajoûter à cet avis, dont j'attens que vous me donniez l'éclairciſſement. Sur ce je prie Dieu, mon Couſin, qu'il vous ait en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Condé le 14. Mai 1677.



LET-

LETTRE

De Monsieur de Pomponne, à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 14. *Mai* 1677.

LE Roi, Messieurs, est demeuré pleinement satisfait par l'Extrait que vous lui avez envoyé des Lettres que vous avez écrites à Monsieur Courtin, du soin que vous avez eu d'entretenir la correspondance qui est toûjours si nécessaire entre ses Ambassadeurs & ses Ministres au dehōrs: la part que vous lui donniez des Propositions qui vous avoient été rémises, pouvoit suffire pour son instruction, bien que vous n'y eussiez pas ajoûté des Copies des Ecrits qui vous avoient été communiquez par les Médiateurs. Ce n'est pas que quelquefois on ne soit bien aise, en telles rencontres, d'avoir les piéces mêmes tout entiéres.

Le Commerce que vous avez eu jusqu'à cette heure en Angleterre, va bien-tôt changer de main. Le Roi a accordé à Monsieur Courtin la permission qu'il lui a deman-

mandée de revenir; & a choisi Monsieur de Barillon pour remplir cette Ambassade.

Le Roi continuëra encore son séjour en cette Ville jusqu'au 17. de ce mois. Sa Majesté a pris ce jour pour assembler son Armée près de Valenciennes; ainsi elle est sur le point de recommencer une nouvelle Campagne, & il y a lieu d'espérer qu'elle ne lui sera pas moins glorieuse que celle qu'elle a fait jusqu'à cette heure. Je suis, Messieurs, avec toute sorte de vérité, entiérement à vous.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 14. *Mai* 1677.

NOus avons reçû, Monsieur, la Lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire du 2. de ce mois. Il ne s'est rien passé ici depuis nôtre derniére Dépêche qui mérite de vous être mandé.

Monsieur de Berkley a dit à l'un de nous, que les Médiateurs avoient été ensem-

femble trouver les Alliez dans la Maifon où ils tiennent leurs Conférences, & qu'ils leur avoient dit de nôtre part, & de celle des Ambaffadeurs de Suéde, qu'ayant été convenu avec eux Médiateurs, & avec Monfieur de Beverning, qui fut de cet avis, qu'on ne donneroit plus de Propofitions pas écrit, mais qu'on traiteroit à l'avenir par Conférences entre les Parties, ou par l'entremife des Médiateurs, que les uns & les autres demeurérent dans le fentiment de fe fervir de ce moyen, comme le plus prompt & le plus raifonnable pour abréger la Négociation.

Que Monfieur de Kinsky leur répondit, qu'il en conféreroit avec les Alliez, & leur rendroit enfuite réponfe. Nous nous preffons fort peu de la fçavoir, étant informez de divers lieux, qu'ils travaillent à dreffer des Propofitions nouvelles, auffi ridicules que les prémiéres. Quoique felon toutes les apparences, le Roi d'Angleterre ait donné avis à fes Ambaffadeurs de la Trêve qui a été propofée; néanmoins jufqu'à cette heure, ils ne nous en ont rien dit: & même, l'un de nous leur ayant demandé hier, s'ils n'avoient point de nouvelles de Londres, ils lui répondirent, que non. Nous fommes, Monfieur, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 18. *Mars* 1677.

SIRE,

Les Médiateurs nous sont venus dire encore une fois, que les Alliez souhaitoient qu'on donnât par écrit la réponse que nous devons rendre de part & d'autre aux prémiéres Propositions, & qu'ils leur avoient demandé à eux Médiateurs, quelle autre maniére de traiter ils trouveroient plus commode, & aussi sûre pour raporter les Propositions de l'un à l'autre, sans pouvoir être désavouez. Messieurs les Médiateurs nous ont fait la même demande, & eux & nous, nous sommes trouvez dans le même sentiment, qui est, que l'on rendit les réponses de vive voix aux Médiateurs, qui en nôtre présence dresseroient des Mémoires de ce que nous aurions dit,

sur

ſur leſquels Mémoires ils pourroient faire un raport ſûr & fidéle. Nous ne dirons point à V. M. tous les inconvéniens que nous leur avons fait remarquer dans la Procédure par écrit, qui non ſeulement allonge la Négociation, mais qui la peut rompre très-aiſément, en ce que ces Ecrits étant remplis de paroles aigres & fâcheuſes, attireroient des réponſes encore plus dures, & éloigneroient entiérement toute ſorte de propoſitions de la Paix, au lieu que les Médiateurs, laiſſant à part tout ce que la chaleur des Parties leur pourra faire dire, ne dreſſeront leurs Mémoires que de ce qui ſera eſſentiel pour la Paix, & qui la pourra avancer. Nous avons vû Mrs. les Ambaſſadeurs de Suéde, qui ſont de ce ſentiment auſſi, & nous nous en expliquerons en cette ſorte demain aux Médiateurs: s'ils peuvent y porter les Alliez, ce ſera une affaire faite; & ſi les Alliez perſiſtent à vouloir donner les propoſitions par écrit, nous avons réſolu de dire aux Médiateurs, que ce que les Alliez leur donneront, étant plûtôt des Manifeſtes que des propoſitions de Paix, nous les regarderons comme tels, & nous n'y ferons de réponſe que comme à des Libelles contre nous, attendant du ſurplus, que nous voyions qu'on veuille entrer tout de bon en Négociation.

Nous devons rendre cette juſtice à Monſieur de Beverning, qu'il s'eſt toûjours dé-

déclaré, & se déclare encore, ne vouloir point traiter par écrit; c'est Monsieur de Kinsky qui y insiste.

Mylord Berkley nous a dit confidemment, que l'Electeur de Brandebourg avoit écrit une Lettre au Roi d'Angleterre son Maître, en termes peu mésurez & assez hardis, lui reprochant qu'il étoit d'intelligence avec ses Ennemis, pour refuser à ses Ambassadeurs les Prérogatives qui leur apartiennent, & que si cela continuë, il sera contraint de les rapeller de Nimegue. Le Roi d'Angleterre, qui a envoyé copie de cette Lettre à ses Ambassadeurs, en attend quelqu'éclaircissement. Mylord Berkley nous a dit, qu'il presseroit, autant qu'il pourroit, ses Collégues d'en écrire au Roi d'Angleterre, pour le porter à soûtenir cette affaire avec vigueur, & de la maniére qu'il convient à sa Dignité de le faire.

Il nous a dit encore, que Monsieur Jenkins est entiérement changé, & qu'il le trouve aussi porté à la Paix, qu'il l'en avoit vû éloigné; qu'il n'en pouvoit deviner la cause, & si c'étoit pour le tromper, lui Mylord Berkley, afin qu'il en rendît un bon témoignage au Roi leur Maître, ou si en effet il étoit dans de bons sentimens; que pour Monsieur Temple, il étoit tout comme auparavant, c'est-à-dire contraire entiérement à la Paix & à nos Intérêts.

Comme

Comme nous voyons à préſent Monſieur de Beverning avec toute ſorte de facilité, nous n'avons pas cru devoir retarder un moment à exécuter les ordres que V. M. nous a donnez dans ſa Dépêche du 8. de ce mois: nous avons donc témoigné à cet Ambaſſadeur, que V. M. avoit une intention très-ſincére de rétablir le Traité de Commerce de 1662., & d'y admettre même des tempéramens ſur quelques points; & après lui avoir fait connoître les deux difficultez qui ſe trouvoient à un des Articles qu'ils déſirent être changez, nous l'avons aſſûré, que dans tout le reſte V. M. conſentiroit à de telles modifications, & à de tels tempéramens, qu'il leur feroit aiſé de connoître qu'elle vouloit rétablir la Paix & le Commerce, avec toute l'utilité & égalité réciproque entre ſes Sujets & ceux des Etats Généraux. Monſieur de Beverning nous en a paru fort ſatisfait: il nous a dit de bonne foi, que c'étoit le point eſſentiel qui les regardoit, & qui les touchoit le plus, & qu'il pouvoit nous aſſûrer de ſon côté, que ſes Maîtres étoient fort diſpoſez à la Paix, & qu'ils lui avoient dit de nous donner aſſûrance, qu'ils n'attendoient, ni la ſuite qu'auroit l'Aſſemblée du Parlement d'Angleterre, ni la fin de cette Campagne, & qu'en tout tems, & plûtôt aujourd'hui que demain, ils feroient très aiſe d'entrer en Négociation, & de conclure

re la Paix. Nous ne pouvions avoir une plus belle ouverture pour lui faire connoître les intentions de V. M., nous les lui avons donc expliquées, en la maniére qu'il nous eſt ordonné de le faire. Sur quoi Monſieur de Beverning nous ayant dit, qu'il ſeroit bon, en ce cas, de faire un Projet pour eux, & un pour les Eſpagnols, & que quand nous ſerions convenus de toutes choſes avec eux, nous pourrions, ſans les ſigner, convenir avec l'Eſpagne de ce qui touche cette Couronne: nous lui avons repliqué, qu'il y avoit deux moyens de parvenir à la Paix; l'un, de faire, comme il le propoſoit, des Projets de Paix avec eux & avec l'Eſpagne; que ce Projet néanmoins nous paroiſſoit long, & ne remédieroit pas à ce qu'ils appréhendoient, que V. M. ne faſſe tous les jours de nouvelles Conquêtes, puiſque ne pouvant point faire expliquer les Eſpagnols, tant que nous n'aurions point de Traité fait & ſigné avec les Etats, la Négociation qui tireroit en longueur laiſſeroit entiérement libre pendant la Campagne l'action des armes dans les Païs-Bas: que l'autre expédient, qui étoit de rétablir les Etats, par une bonne Paix, dans l'amitié de V. M. les rendoit bien plus propres à être les véritables Médiateurs, & V. M. convenant en même tems d'une ſuſpenſion d'armes dans les Païs-Bas, les mettroit hors d'état de rien craindre, & leur donneroit

neroit tout le loiſir de porter les Eſpagnols à des conditions raiſonnables. Monſieur de Beverning nous a parû goûter cette propoſition, car il nous a fait des queſtions, comme un homme qui cherche à s'éclaircir & à prévoir tous les inconvéniens. Il nous a même objecté, que dans le tems de ſuſpenſion nous porterions toutes nos forces en Allemagne. Nous lui avons fait connoître que c'étoit nôtre deſavantage, parce que de ce côté-là nous ne voulions faire nulles Conquêtes: que nous nous en tenions aux Traitez de Weſtphalie & de Copenhague, & que tous les Alliez demeureroient d'accord eux-mêmes, que ce n'étoit que du côté de la Flandre que nos conquêtes pouvoient nous être utiles; mais à l'égard du Duc de Lorraine, nous a-t-il dit, que voulez-vous faire? Nous lui avons répondu, qu'il n'y avoit perſonne qui eût pouvoir de traiter pour lui; qu'à préſent même il n'en étoit point queſtion, & que s'ils vouloient régler en même tems tous les intérêts de leurs Alliez, ceux de Lorraine & ceux de l'Empire, alors il faloit revenir à la voye générale des Médiateurs pour traiter enſemble.

Sur quoi il nous a dit, qu'il ne nous avoit fait cette demande que par forme de diſcours, & qu'il convenoit que V. M. en feroit aſſez à préſent, de conſentir à un Traité de Commerce avec les Etats, & de

de leur accorder cette Barriére, qu'ils voyent bien n'être donnée qu'à leur ſeule conſidération.

Il nous a auſſi demandé, ſi nous n'avions rien de nouveau à lui faire ſçavoir touchant les intérêts du Prince d'Orange, & nous lui avons témoigné, que V. M. ne nous avoit rien mandé depuis ſa prémiére réponſe, qu'il ſçavoit déja; mais que Monſieur le Prince d'Orange pouvoit s'aſſûrer, que lorſqu'il rentreroit avec les Etats dans les bonnes graces de V. M., il auroit tout ſujet d'en être ſatisfait. Après toutes ces demandes, & après avoir fait quelque réfléxion en lui-même, il nous a dit: Je vois bien, Meſſieurs, ce que j'ai à faire, il faut que je faſſe parler les Eſpagnols; car nous ſçavons bien les Places de Flandre qui conviennent pour nôtre ſûreté, mais nous ne ſçavons pas ce qu'ils ſouhaitent: Il faut donc qu'ils s'en expliquent avec nous, & je vous en rendrai compte; & puis il faudra, s'il vous plaît, que vous vous expliquiez à vôtre tour des Echanges que vous voudrez, pour les Places que vous abandonnerez. Nous avons fort approuvé ſa penſée, de ſçavoir préciſément ce que ſouhaitent les Eſpagnols, & de nous le dire; & nous lui avons fait entendre, que pour ce qui eſt de l'Echange, nous faiſions beaucoup plus de l'accepter en tel Païs qu'il plai-

plaira aux Eſpagnols de le donner, qu'en marquant préciſément celui où nous le voulons recevoir, puiſque les Eſpagnols eux-mêmes ne ſeroient peut-être pas diſpoſez de nous le donner où nous le ſouhaiterions. Nous n'avons pas voulu néanmoins entrer en matiére plus avant là deſſus, nous reſervant à en parler lorſqu'il nous ouvrira les ſentimens des Eſpagnols. Il nous a dit auſſi un mot de Maſtricht; & comme nous lui avons répondu, que les Etats s'étoient engagez de le donner aux Eſpagnols: cela eſt vrai, nous a-t-il dit; mais Monſieur le Prince d'Orange a de grandes prétenſions, & nous auſſi; & ſi vous nous le mettez une fois entre les mains par un Traité de Paix, nous trouverons bien moyen de le garder en compenſation de cette Place avec l'Eſpagne. Enfin, Sire, Monſieur de Beverning a pris avec tant de chaleur cette propoſition de V. M., qu'il nous a dit, qu'il eſt d'avis d'aller trouver Monſieur le Prince d'Orange, qui eſt à Soeſdyk, & qui doit bien-tôt retourner à la Haye: qu'il vouloit lui en parler à fond, parce qu'il ne pouvoit bien écrire tout ce détail, & qu'il avanceroit plus de choſe en une converſation avec lui, qu'il ne lui en feroit entendre en dix Lettres.

Monſieur de Beverning nous a tenu ſa parole, & il faut abſolument qu'il ait conçû quelqu'eſpérance de faire la Paix par ce moyen; car nous lui parlâmes dimanche à ſix heures du ſoir, & le lendemain

lundi, qui étoit hier, il partit à 5. heures du matin, fans en rien dire à pas un des Ambaffadeurs qui font ici, & qu'il avertit ordinairement quand il fait ces fortes de voyages.

Il fe rencontre encore heureufement que les Etats vont s'affembler, & que dans la prémiére ouverture de leur Affemblée ils feront prévenus de la bonne intention de V. M. pour leur Commerce & pour la fûreté des Païs-Bas: de forte, Sire, que nous avons lieu d'efpérer, que les ordres que V. M. nous a donné fi à propos, feront tout le bon effet qu'elle s'en peut promettre, & nous ofons lui dire, que fi la Paix eft faifable par quelqu'endroit, c'eft par celui-là: car Monfieur de Beverning eft habile & bien intentionné, & fera connoître aux Etats la bonne volonté de V. M., qui jufqu'à cette heure leur a été cachée; il la fçait à prefent par une voye dont il ne peut douter, & qui ne laiffera nul doute que nous ne foyons tout prêts d'arrêter avec les Ambaffadeurs des Etats, tout ce que nous leur avons offert. Nous fommes avec un très-profond refpect.



LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 18. *Mai* 1677.

VOus verrez, Monsieur, par la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, que nous n'avons point voulu entrer en matiére sur tout ce qui regarde Monsieur le Prince Charles. Quelque instruction que S. M. nous ait donné là-dessus, nous avons jugé qu'il n'est pas encore tems de le faire sçavoir, & nous attendrons encore pour cela, que cette Négociation soit un peu plus avancée, & que vous nous fassiez l'honneur de nous mander, que S. M. trouve bon que nous nous en expliquions.

Nous sçaurions volontiers aussi, Monsieur, si S. M. approuveroit, que lorsqu'on traitera cette matiére d'échange, nous demandassions l'Equivalent en Sicile, pour pouvoir donner ce Royaume tout entier à Monsieur le Prince Charles: mais comme ce n'est pas une affaire qui presse encore si fort, nous aurons tout le tems de vous mander les intentions des Espagnols, avant que S. M. soit en nécessité de s'expliquer là-dessus.

Nous ne devons pas aussi, Monsieur, omet-

omettre de vous dire, que Monſieur de Beverning nous a demandé, ſi nous ne ferions rien pour nos Alliez ; mais il ne nous a fait cette demande qu'en paſſant, & ſans inſiſter.

Nous nous employerons, Monſieur, autant qu'il ſera en nous, pour faire recevoir ici toute ſorte de bons traitemens à Monſieur de Bevilaqua. Nous lui écrivons aujourd'hui, & lui faiſons connoître, de quelle maniére le Roi nous ordonne de nous employer ici à procurer tout ce qu'il peut ſouhaiter pour ſa ſûreté, & pour l'honneur dû à ſon Caractére.

La Lettre du Roi du 23. de l'autre mois, dont vous nous envoyez un Duplicata, nous a été renduë, Monſieur, comme vous avez vû depuis : elle eſt ſeulement demeurée en chemin un peu plus long-tems que les autres ; c'eſt ce qui nous a empêché d'y faire réponſe le 30.

Nous ne devons pas omettre, Monſieur, de vous dire, que nous n'avons pas voulu nous expliquer avec Monſieur de Beverning ſur ce qui regarde Maſtricht ; mais que lorſque l'on entrera en diſcuſſion avec lui, nôtre réſolution eſt, ſuivant vos ordres, de lui en faire eſpérer la reſtitution, lorſque les Etats Généraux feront leur Paix ſéparément : mais en cas qu'ils veulent en même tems convenir de ce qui regarde l'Eſpagne, cette Ville étant une de celles que l'on rendra à cette Couronne pour ſervir de Bar-

Barriére, nous en prétendrons légitimement l'Equivalent. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 21. *Mai* 1677.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. La Lettre particuliére que vous avez écrite au Sieur de Pomponne l'onziéme de ce mois, m'a fait voir le besoin que vous aviez d'être instruits de mes intentions sur deux points.

Le prémier, touchant la réponse que les Médiateurs vous avoient dit, que les Ministres de mes Ennemis étoient sur le point de rendre par écrit à vos prémiéres Propositions.

Le second, touchant la qualité de Roi de France, que le Roi de Dannemarc avoit donnée au Roi d'Angleterre dans ses Pleinpouvoirs.

Pour ce qui touche le prémier, j'approuve la difficulté que vous avez faite d'assujettir la Négociation aux longueurs qui sont inséparables de celles qui se font par écrit, & que vous en ayez donné part aux Ambassadeurs de Suéde.

J'approuve de même l'expédient que

vous aviez pris, de faire repréſenter par ces mêmes Ambaſſadeurs au Sieur de Beverning, combien il avoit été dans le ſentiment de ne point ſuivre cette maniére de traiter, comme contraire à la diligence néceſſaire dans une affaire qu'il importoit ſi fort d'avancer.

Il eſt à déſirer que le Sieur de Beverning en ait été perſuadé, & qu'il ait pû en perſuader ſes Alliez, & c'eſt ce que la ſuite de vos Dépêches me fera bien-tôt connoître.

Mais ſi après avoir employé toutes vos raiſons, les Miniſtres des Ennemis demeuroient fermes à ne pas prendre une autre voye, & que les Miniſtres de Suéde continuaſſent à ne les pas rejetter, alors mon intention ſeroit que vous vous y conformiez. Il ſuffiroit que vous euſſiez fait connoître, par l'oppoſition que vous y aviez apportée, qu'autant qu'il auroit été en vous, vous auriez cherché les moyens les plus courts pour traiter la Paix de vive voix & par des Conférences. Mais comme je doute que mes Ennemis ſoient dans le deſſein de répondre bien-tôt & raiſonnablement aux Propoſitions que vous auriez remiſes aux Médiateurs, j'aurai tout le tems d'apprendre quel aura été le ſentiment du Sieur de Beverning, & s'il y auroit fait entrer les Miniſtres des Alliez de ſes Maîtres.

Pour ce qui touche la qualité que le Roi de Dannemarc a donnée au Roi d'Angleterre

gleterre dans ses Pleinpouvoirs, je ne juge pas à propos que vous en réleviez la difficulté, outre que je néglige ce vain titre dont le Roi d'Angleterre témoigne de s'honorer depuis si long tems, l'Ecrit par lequel vous êtes convenus, que ceux qui seroient pris ou omis par les Parties ne pourroient nuire ni préjudicier, empêche qu'il ne puisse tirer à aucune conséquence. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.

Ecrit au Camp de Thulin le 21. Mai 1677.

L E T T R E

De Monsieur de Pomponne, à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 21. *Mai* 1677.

DEpuis la Lettre que le Roi vous a écrite, & que je vous envoye, j'ai reçû, Messieurs, la vôtre du 14. de ce mois: elle a fait voir à S. M. les prémiéres démarches qui avoient été faites par Messieurs les Médiateurs, pour porter les Ministres des Alliez à ne se point arrêter à la prétension de traiter par écrit. S'ils ont une véritable intention d'avancer la Paix, ils ne délibereront pas à embrasser la voye des Conférences, comme la plus

courte: que s'ils s'attachoient aux prémiéres prétenſions, vous voyez, Meſſieurs, que S. M. vous permet de vous relâcher de vôtre demande, lorsque vous verrez vos efforts inutiles pour la faire réüſſir.

Je vous envoye le Paſſeport que Monſieur Dom Pedro Ronquillo vous a demandé, pour Monſieur le Marquis de la Fuente; ce n'eſt pas qu'il ne lui ait déja été envoyé à ſon départ de Veniſe, mais au hazard que le tems en ſoit expiré, parce que je n'en ai pas la minute, je vous en adreſſe un autre.

Après que le Roi a donné le tems à ſes Troupes de ſe remettre, dans des quartiers de rafraîchiſſement, des fatigues & des peines de trois Siéges & d'une Bataille, & d'attendre que les herbes ouvriſſent le moyen de ſubſiſter en campagne, S. M. a raſſemblé depuis deux jours toute ſon Armée en ce Camp. Elle eſt auſſi belle & auſſi nombreuſe que ſi elle n'agiſſoit point depuis trois mois. Cependant, celle que commande Monſieur le Maréchal de Crequy, & celle qui eſt ſous les ordres de Monſieur le Maréchal de Schomberg ſur la Meuſe, ſont au même état. Juſques ici, Monſieur le Prince d'Orange s'arrête dans ſes quartiers au Païs de Waes, & Monſieur le Prince de Lorraine attend dans le Luxembourg d'être joint par le reſte de l'Armée Impériale.

Le Roi reçut, il y a deux jours, la nouvelle de l'avantage ſignalé que ſes Vaiſ-

ſeaux

feaux avoient remporté fur les Hollandois le prémier jour de Carême dans les Indes Occidentales. Monfieur le Comte d'Eftrée, qui commandoit dans ces Mers dix Vaiffeaux de Guerre de S. M., ayant appris que quatorze Hollandois étoient mouillez dans le Port de Tabago, & fous la Fortereffe de cette Ifle, forma le deffein de les y attaquer : Il y entra, quoique le paffage qui y conduifoit fût étroit & dangereux. Il les aborda jufqu'à la portée du moufquet, fans prefque tirer aucun coup de Canon, & s'étant attaché à eux, il n'abandonna point le combat, qui fut très-âpre, de la part des Hollandois, qu'après avoir vû brûler & périr tous les quatorze Vaiffeaux. Cet avantage fi grand, & qui eft un des plus confiderables qui ait été remporté il y a long tems à la Mer, a coûté quatre Vaiffeaux & quelques Officiers à S. M. Mais une fi grande gloire ne fe peut acquerir fans quelque perte. Je fuis, Meffieurs, &c.



LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 21. *Mai* 1677.

SIRE,

Vôtre Majesté aura vû par la derniére Lettre que nous nous sommes donnez l'honneur de lui écrire, que non seulement nous avions fait toutes les ouvertures à Monsieur de Beverning qu'elle nous avoit ordonné, mais encore que ces Propositions avoient été si agréables à cet Ambassadeur, qu'il étoit parti sur le champ pour en informer Monsieur le Prince d'Orange & les Etats. Nous attendons son retour avec impatience, qui sera apparemment aujourd'hui ou demain; & nous attendons aussi qu'il nous fasse sçavoir les sentimens de ses Maîtres, pour lui expliquer en même tems ceux de V. M. touchant une Tréve générale dans toutes les dix-sept Provinces. Jusques-là, & jusqu'à ce que nous ayons concerté avec lui, de quelle maniére nous nous en expliquerons avec les Médiateurs, nous avons résolu de ne leur rien témoigner des intentions de V. M., parce

parce que Monſieur de Beverning nous ayant gardé un entier ſecret à leur égard ſur tout ce que nous lui avons dit, nous croyons qu'il eſt du ſervice de V. M., de lui témoigner la même confiance, & de commencer toûjours par lui à traiter les affaires.

Il eſt vrai, Sire, que Monſieur Peſters eſt venu ici, il y a environ un mois, qu'il a même parlé à moi, Maréchal d'Eſtrades: mais comme ce n'étoit que pour quelque affaire particuliére, dont j'ai rendu compte à Monſieur le Marquis de Louvois, nous n'avons pas crû nous devoir donner l'honneur d'en écrire à V. M., d'autant plus que nous tenons la Négociation dudit Sieur Peſters entiérement finie, & que nous ſommes tous d'un commun avis, que la meilleure & la plus prompte voye pour conclure une Paix avec les Etats Généraux, & avec Monſieur le Prince d'Orange, s'il a de bonnes intentions, eſt celle de Monſieur de Beverning, avec lequel nous croyons qu'il eſt du ſervice de V. M. de continuer les ouvertures du Traité ſans interruption. Nous ſommes avec un très-profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 21. *Mai* 1677.

MYlord Berkley, Monſieur, a confié à l'un de nous une Copie de la Lettre que Monſieur l'Electeur de Brandebourg a écrit au Roi ſonMaître: quoique vous l'ayez peut-être reçûë par une autre voye, nous croyons pourtant vous la devoir envoyer, avec tout le ſecret que Mylord Berkley a exigé, étant perſuadé qu'on lui pourroit imputer de l'avoir communiquée. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 25. *Mai* 1677

NOus avions eſpéré, Monſieur, que le retour de Monſieur de Beverning

ning nous donneroit pour cet ordinaire une ample matiére d'écrire au Roi; mais nous apprimes hier, par le Secretaire de l'Ambassade de Hollande, que n'ayant pas trouvé Monsieur le Prince d'Orange à la Haye, ni en aucun autre lieu, il avoit été obligé d'aller jusqu'à l'Armée pour lui parler. Et comme nous avons estimé qu'il seroit du service de S. M., que dans les Conférences que ce Ministre aura avec ledit Prince, il fût informé des derniers ordres qu'elle nous a donné, touchant une cessation d'hostilitez de toutes parts dans l'étenduë des dix-sept Provinces, en attendant qu'on puisse convenir d'une Paix générale avec toutes les Parties qui sont en Guerre, ou particuliére avec les Etats Généraux: Nous avons cru en devoir faire part par ce dernier ordinaire audit Secretaire, en qui nous sçavons que ledit Sieur de Beverning a une entiére confiance, afin que suivant la promesse qu'il nous a faite, ou d'aller lui-même le trouver, ou de lui en écrire par un Exprès, ce Ministre puisse revenir pleinement instruit des intentions dudit Prince, tant sur les points dont nous lui avons parlé, que sur cette cessation.

Les Alliez nous ont fait dire par Messieurs les Médiateurs, que l'absence dudit Sieur de Beverning & de Monsieur de Haren, qui est néanmoins arrivé depuis, étoit cause qu'ils n'avoient encore pû prendre leur derniére résolution sur la maniére de traiter de bouche ou par

écrit; mais apparemment, le principal ſujet de leur retardement eſt, qu'ils n'ont pas encore d'ordre d'avancer la Négociation, & que ledit Sieur de Beverning n'eſt pas d'avis de donner des Ecrits qui la puiſſe reculer. Il ſemble même que les Alliez ſe flattent, qu'il ne trouvera pas le Prince d'Orange fort favorable aux Propoſitions qu'il doit faire; ſon retour nous fera connoître ce que nous en devons attendre. Monſieur le Préſident Canon, qui eſt connu de vous, Monſieur, eſt arrivé ici en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire de Monſieur le Prince Charles, & nous n'avons pas cru nous pouvoir diſpenſer de recevoir ſa viſite, ſur l'inſtance qui nous en a eté faite par Meſſieurs les Médiateurs. Son deſſein eſt de remettre au plûtôt ſon Pouvoir entre leurs mains; & après qu'il nous aura été communiqué, de donner ſes Propoſitions, qui ſeront fort appuyées par les Médiateurs & par les Ambaſſadeurs des Etats Généraux. Nous n'y ferons point de réponſe, ni aucune ouverture de la compenſation à laquelle Sa Majeſté nous a témoigné, par ſa Dépêche du vingt-uniéme de Février, vouloir bien conſentir, & nous ſuſpendrons auſſi toute proteſtation contre le titre de Duc de Lorraine que Sa Majeſté a accordé dans ſes paſſeports au Prince Charles, juſqu'à ce que nous ayons encore reçû par vous, Monſieur, de nouveaux ordres de Sa Majeſté, tant ſur les demandes que nous fera cet Envoyé,

voyé, qu'en réponſe de celle-ci. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

Ajoûté.

Depuis nôtre Lettre écrite, Meſſieurs les Médiateurs nous ont apporté le Plein-pouvoir du Préſident Canon, & nous en ont laiſſé copie, que nous vous envoyons, remettant au prémier ordinainaire à vous informer, Monſieur, des obſervations que nous y aurons faites; le peu de tems qui nous reſte avant le départ de celui-ci ne nous permettant pas de le faire. Ils nous ont déclaré auſſi, que les Alliez ne prétendoient pas ſe départir de la réſolution qu'ils ont priſe, de continuer à donner leurs Propoſitions par écrit, lorſqu'ils le jugeront à propos; & comme nous vous avons déja informé, Monſieur, de toutes les raiſons que nous leur avons dites, pour leur faire voir combien cette voye nous éloigneroit de la Paix, nous ne vous en importunerons pas pour cette fois.



LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 28. *Mai* 1677.

SIRE,

La Dépêche dont il a plû à V. M. nous honorer du 21. de ce mois, nous a mis en état de terminer la difficulté qui nous arrête depuis le tems que nous l'en avons informé pour recevoir ses ordres. Cependant nous n'avions rien omis de tout ce qui pouvoit persuader les Médiateurs, & par eux les Alliez, que le moyen le plus court de traiter la Paix, seroit celui de dire de part & d'autre, de vive voix, à ces prémiers, ce qui la pourroit avancer. Nous leur avons souvent fait entendre, que, comme ils en pouvoient rédiger par écrit la substance, épurée de tout ce que l'animosité de la Guerre laisseroit échaper au desavantage du Parti contraire, les uns & les autres n'apprendroient de leur bouche que ce qui seroit d'essentiel dans une Proposition, accompagnée même de toutes les raisons dont elle auroit été soûtenuë par devant eux, ou que leur prudence sup-plé-

pléeroit au défaut des Parties, & qu'ainſi, on éviteroit tout ſujet d'aigreur, & toutes les longueurs inſéparables des Négociations par écrit. Nous avons même appuyé nôtre avis de l'honneur de la médiation, en ce qu'ils auroient beaucoup plus de mérite, & que leur prudence & adreſſe auroient plus de lieu dans ces ſortes de Conférences, que dans une ſimple delivrance des Ecrits dont ils ſeroient chargez ; mais enfin, ſoit que les Ambaſſadeurs de l'Empereur & d'Eſpagne ayent cru la voye de traiter par écrit la plus ſûre pour faire marcher d'un même pas leurs intérêts avec ceux de leurs Alliez, & empêcher le détachement de ceux des Etats Généraux; ſoit qu'ils ayent deſſein de rejetter par leurs Ecrits tout le blâme de l'aggreſſion ſur la France, tant en Allemagne qu'en Flandre; ſoit enfin qu'ils ne s'oppoſent à l'expédient de confier de bouche aux Médiateurs les moyens qu'on aura de part & d'autre pour faciliter la Paix, que parce que nous l'avons appuyé de nos raiſons, ils nous firent dire, il y a deux jours, qu'ils ne ſe départiroient point de la réſolution qu'ils avoient priſe de donner par écrit leurs réponſes à nos prémiéres Propoſitions : qu'ils prétendoient même ſe reſerver la liberté d'uſer à l'avenir de cette même voye, ou de faire leurs Propoſitions de bouche, ſelon ce qu'ils croiroient être le plus convenable à leurs affaires, comme ils nous laiſſent auſſi la facul-

culté de dire de bouche, ou par écrit, ce qu'il nous plairoit. De forte que suivant la permiffion que V. M. nous a donnée, nous avons réfolu, de concert avec Meffieurs les Ambaffadeurs de Suéde, de finir au plûtôt cette difficulté, pour ôter tout prétexte de nous accufer du moindre retardement à la Négociation ; & fuivant cela, nous avons fait connoître cette après-dînée aux Médiateurs, en conféquence de l'ordre de V. M., que l'oppofition que nous avions apportée au défir des Alliez, étoit un effet de celui que nous avions, de chercher les moyens les plus courts pour arriver à la Paix ; & que nous avons eu fujet d'efpérer, que le bon état des affaires de V. M. leur en donneroit auffi les moyens & les même fentimens : mais que, puifqu'ils vouloient prendre le chemin le plus long, nous aimions encore mieux le fuivre que de n'en tenir aucun ; & comme Monfieur Temple nous avoit déja fait entendre avant-hier, que ni lui ni fes Collégues ne s'étoient pas pû difpenfer de recevoir les Propofitions ou réponfes par écrit que les Alliez leur ont déja remis entre les mains, & qu'il nous a fait inftance aujourd'hui de leur confier auffi nos fentimens, ou en la même maniére, ou de bouche, pour en faire part auxdits Alliez, en même tems qu'ils nous donneroient leur écrit ; nous avons pris jour à demain, & nous avons réfolu enfemble, que fans entendre le détail de leurs prémiéres Propofitions, aux-

auxquelles V. M. n'a pas jugé que nous fiſſions aucune réponſe, nous inſinuerons ſeulement aux Médiateurs, que lorſqu'ils auront diſpoſé les Alliez à en faire de convenables à l'état préſent des affaires, nous y répondrions; & cependant, pour leur donner quelque choſe à porter de nôtre part, nous juſtifierions nos prémiéres demandes & leur dirions: Que prémiérement, à l'égard de l'Empereur & de l'Empire, nous croyons qu'on ne peut pas raiſonnablement déſirer de nous des Propoſitions plus juſtes & plus raiſonnables que celles du rétabliſſement des Traitez de Weſtphalie en leur entier, puiſque S. M. I. en a juré l'obſervation par ſa Capitulation, & que tous les Princes & Etats d'Allemagne ſont obligez à l'entretenir comme Loi fondamentale de l'Empire, & le ſeul moyen d'en conſerver la tranquillité: que pour l'Eſpagne, nous croyons auſſi être bien fondez à perſiſter dans nos prémiéres Propoſitions, qui ſont, que toutes choſes demeurent en l'état où le ſort des Armes les a mis, d'autant plus que Dieu a bien fait voir par les ſuccès dont il a béni les Armes de V. M., combien il auroit été avantageux à cette Couronne d'accepter nos prémiéres offres, ſans retarder ſi long-tems par des amuſemens le bonheur de la Paix, que nous offrons ici depuis un an de la part de V. M.: qu'à l'égard du Roi de Dannemarc, lorſque nos Alliez ſeront contens, nous le ſerons auſſi; & pour ce qui regarde les Etats Généraux, que nous
eſpé-

espérons que la réponse que nous avons faite de la part de V. M. aux Articles de Commerce qui nous ont été présentez de leur part, les satisfera.

Voilà, Sire, quelle sera la substance de nos réponses, & nous n'avancerons rien de plus, que nous n'ayons envoyé à V. M. les Ecrits des Alliez, & qu'elle ne nous ait ensuite honorez de ses ordres. Les Médiateurs nous ont aussi parlé en même tems des intérêts du Prince Charles, & nous ont dit, que le Président Canon étoit prêt à donner ses prétensions, & qu'il demandoit, qu'en même tems nous donnassions aussi nos contre-prétensions. Nous leur avons seulement répondu, qu'il falloit prémiérement convenir de son Pouvoir, qui nous paroissoit assez défectueux: qu'ensuite, lorsqu'il auroit donné ses demandes, nous les envoyerions à V. M. pour recevoir ses instructions sur une affaire qui nous paroissoit assez nouvelle, n'ayant jusqu'à présent reconnu le Prince Charles que comme un Général des Armées de vos Ennemis, & ne sçachant pas ce qu'il avoit à prétendre de V. M., encore moins, quel droit il avoit de vous demander en même tems des contre-prétensions, comme s'il traitoit d'égal à égal. Cependant, Sire, nous sommes obligez de dire à V. M., que nous ne doutons point que les Alliez n'appuyent fort les intérêts de ce Prince, dans les secondes Propositions qu'ils donneront par écrit. Nous pourrions

rions rejetter les inſtances qui ſeroient faites pour lui, tant par l'Empereur, que par les Princes d'Allemagne qui ſont en Guerre, en ce que par le troiſiéme Article du Traité de Munſter il fut ſtipulé, que l'Empereur & les Etats de l'Empire ne pourroient agir dans la controverſe touchant la Lorraine, que par amiables interpoſitions, ſans uſer des Armes & des moyens de Guerre; mais comme ils diront, que le même différend qui a donné lieu à cette ſtipulation a été terminé par le Traité des Pirenées, & par d'autres ſubſéquens, faits avec le feu Duc de Lorraine, mais qu'à l'égard du Prince Charles, il leur eſt libre de l'aſſiſter en toutes maniéres; nous n'appuyerons pas ſur cette exception, à moins que nous n'y ſoyons confirmez par les ordres de V. M. Elle nous fera auſſi, s'il lui plaît, ſçavoir, ſi dans douze ou quinze jours, qu'on nous aſſûre que l'Aſſemblée doit être complette par l'arrivée du Nonce du Pape, du Marquis de los Balbaſez & de l'Evêque de Gurk, nous devons proteſter contre la qualité de Duc de Lorraine, que V. M., pour le bien de la Paix, a ſouffert être inſérée dans ſes Paſſeports.

Les Médiateurs nous ont fait de nouvelles inſtances en faveur des Ambaſſadeurs de Monſieur l'Electeur de Brandebourg, qui appuyent la prétenſion qu'ils ont, de faire donner au ſecond, auſſibien comme au prémier, le titre d'Excellen-

cellence & la main, par quelques Actes de possession qu'ils disent avoir, tant de Monsieur de Lombre, qui étoit Ambassadeur de V. M. en Pologne, & qui intervint comme Médiateur au Traité de Paix qui fut signé à Oliva; que de Monsieur le Cardinal de Bonzy, pour lors Evêque de Beziers, aussi Ambassadeur de V. M. en la même Cour, qu'ils alléguent avoir même donné le titre d'Excellence & la main à un Ministre de Monsieur le Duc de Neubourg, revêtu de la qualité d'Ambassadeur. Ils prétendent aussi, qu'on ne peut point leur faire voir d'exemple contraire, & qu'il n'y a jamais eu de second Ambassadeur de l'Electeur de Brandebourg qui ait admis cette différence du prémier à lui: que si les Ambassadeurs des autres Electeurs l'ont souffert, cela ne peut être tiré à consequence contre la prétension de S. A. E. qui a, disent-ils, beaucoup d'autres titres joints à la qualité d'Electeur. Nous leur avons répondu, que nous n'en avions point jusqu'à présent reconnu en lui de plus éminente que celle d'Electeur, dont les prérogatives ont toûjours été extrêmement considérées de V. M; mais que nous ne nous pouvons régler que sur ce qui s'est passé dans des Assemblées aussi célèbres que celles-ci, comme celles de Munster & de Francfort, où le second Ambassadeur des Electeurs n'avoit pas reçû les mêmes honneurs que le prémier. Nous sommes, &c.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 28. *Mai* 1677.

LA Dépêche du Roi & la vôtre, Monsieur, du vingt-uniéme, sont venuës fort à propos pour finir les contestations qui nous retiennent sur la maniére de traiter, ou de bouche, ou par écrit; & nous croyons que nous pourrons vous envoyer par le prémier ordinaire les productions des Alliez, qui apparemment ne nous approcheront gueres du but que nous nous devons proposer les uns & les autres. Nous ne sçavons point encore le jour du retour de Monsieur de Beverning. Le Secretaire de l'Ambassade a dit à l'un de nous, que ce Ministre avoit donné ordre à son Commis à la Haye, de ne lui envoyer aucunes Lettres qu'on lui pourroit écrire, & qu'ainsi il n'avoit pû être informé de ce que nous souhaitions qu'il fût.

Comme nous sommes persuadez, Monsieur, que le Roi n'est pas disposé de donner satisfaction à Monsieur l'Electeur de Brandebourg sur le traitement que ce Prince prétend être fait au second de ses Ambassadeurs, & qu'il nous importe de confirmer les Médiateurs dans le refus

fus qu'ils en ont fait à nôtre imitation, nous vous prions de nous éclaircir ſur les exemples qu'ils alléguent en leur faveur, & ſur ceux qui ſervent à prouver le contraire. L'un de nous croit même avoir vû à Francfort trois Ambaſſadeurs du même Electeur venir chez Monſieur le Maréchal de Grammont, où étoit auſſi feu Monſieur de Lionne, & que l'un & l'autre de ces Meſſieurs, pour lors Ambaſſadeurs de Sa Majeſté, avoient coupé après le prémier dudit Electeur; mais comme il ne ſe fie pas aſſez à ſa mémoire pour le pouvoir ſoûtenir; ſi vous pouvez, Monſieur, en ſçavoir la vérité, nous vous ſuplions très-humblement de nous en faire part, parce qu'elle nous ſerviroit beaucoup auprès deſdits Médiateurs, qui ſont un peu brouillez. Dom Pedro Ronquillo a reçû avec bien de la joye le Paſſeport que nous lui avons envoyé, qui lui étoit fort à cœur. Nous ſommes, Monſieur, &c.

L E T T R E

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du premier Juin 1677.

NOtre Dépêche, Monſieur, du 28. du paſſé, vous informe ſi particuliérement de la réponſe que nous devions faire

re à Messieurs les Médiateurs, qui n'est qu'une confirmation de nos prémiers sentimens sur les prémiéres Propositions, que nous ne vous importunerons pas par des redites. Nous vous dirons seulement, qu'après avoit fait part aux Ambassadeurs de Suéde de ce que nous leur dirions, ils convinrent d'en faire de même. Nous vîmes ensuite lesdits Médiateurs, & leur dîmes de bouche nos sentimens sur les prémiéres Propositions: ils les mirent par écrit, & en doivent faire part aux Alliez.

Nous avons apris que Monsieur de Beverning est de retour à la Haye, après avoir vû Monsieur le Prince d'Orange en Flandre: nous espérons qu'il sera bientôt de retour ici, & qu'on verra clair par sa réponse aux dispositions où sont les Etats pour l'avancement de la Paix. On attend aujourd'hui Monsieur le Nonce.

Le train de Monsieur le Marquis de los Balbasez est arrivé, & sa Personne est restée à Cologne pour quelques jours.

Il nous paroît que les Alliez ont plus d'empressement de se rendre à Nimegue que par le passé, & même avec des Caractéres qui n'embarassent pas la Négociation. Monsieur Spanheim, Envoyé de Monsieur l'Electeur Palatin, nous a vû, & nous lui avons rendu la visite: nous l'avons reçû comme on fait les Résidens. Nous en avons usé de même avec Monsieur le Président Canon, Envoyé du Prince Charles. Quoique nous ne doutions pas, Monsieur, que vous n'ayez à présent

reçû la Lettre que Monſieur de Feuquiéres avoit écrit de Malmoé au Roi, en datte du quinziéme Avril, néanmoins pour ſatisfaire à ce qu'il témoigne déſirer de nous, nous vous envoyons un extrait de la nôtre, qu'il dit être un extrait de celle qu'il écrit à Sa Majeſté, & dont il appréhende la perte. Nous ſommes, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 4. Juin 1677.

SIRE,

Lorſque nous nous donnâmes l'honneur d'écrire à Vôtre Majeſté par nôtre Dépêche du dix-huitiéme de l'autre mois, nous l'informâmes de l'expedient que nous avions propoſé aux Médiateurs, pour une maniére de mettre par écrit eux-mêmes, en préſence des Parties, ce qui avoit été arrêté dans les Conférences, pour éviter la longueur & l'aigreur des Ecrits de part & d'autre ; ſur lequel nous avons reçû l'approbation de Monſieur de Beverning, qui avoit toûjours été d'avis de ne répondre que verbalement. Mais les Miniſtres des Alliez ayant opiniâtrement perſiſté à vouloir donner leurs réponſes par écrit, aux

aux Propofitions, & Vôtre Majefté nous ayant ordonné par fa Dépêche du 21. Mai de les accepter, fi nous ne pouvions mieux, nous avons été obligez de nous y conformer, à moins que de vouloir arrêter le cours de la Négociation.

Nous avons donc, Sire, accepté des mains des Médiateurs les réponfes qu'ils nous ont données des Miniftres des Alliez, ou pour mieux dire leurs invectives, parce que nous n'avons pû faire autrement, defquelles nous envoyons aujourd'hui des Copies à Monfieur de Pomponne; mais ç'a été, Sire, avec cette différence de de nôtre part, que nous n'avons donné les nôtres que verbalement auxdits Sieurs Médiateurs, qui en ont pris des Mémoires fuccints en nôtre préfence pour les communiquer à nos Parties. Nous ne répondrons pas à leur écrit, que fur les ordres qu'il plaira à Vôtre Majefté de nous en donner.

Comme ce n'étoit que fur les fréquens récits des Médiateurs, que nous avions eu l'honneur de rendre compte à Vôtre Majefté de la prétenfion de Monfieur l'Electeur de Brandebourg, de la main & de l'Excellence pour fes Ambaffadeurs fans diftinction, & qu'ils ne nous en difent plus rien, auffi nous n'en parlons pas davantage à Vôtre Majefté.

Nous ne manquons pas, Sire, de témoigner à Mylord Berkley la fatisfaction particuliére que Vôtre Majefté a de fon zèle & affection pour fon fervice, & af-

ſûrément nous allons perdre beaucoup quand il nous manquera ici, & d'autant plus que nous craignons que Monſieur Temple n'ait encore plus de pouvoir ſur Monſieur Hyde, que Monſieur Jenkins.

Monſieur de Beverning eſt, à ce que nous aprenons, de retour de l'Armée de Monſieur le Prince d'Orange, & nous l'attendons ici avec bien de l'impatience, pour apprendre de lui le ſuccès de ſon Voyage, & en rendre compte à Vôtre Majeſté.

Nous profiterons, Sire, de ce qu'il a plû à Vôtre Majeſté d'ajoûter pour nôtre inſtruction particuliére, qu'elle voudroit bien étendre la Trêve, auſſi bien en Allemagne & ailleurs, qu'aux Païs-Bas: ce qui ſatisféra pleinement à l'objection que Monſieur de Beverning nous avoit faite, que ce ne feroit pas faire ceſſer la Guerre, que d'en exempter la Flandre, pour porter les Armes de Vôtre Majeſté ailleurs, & nous ne manquerons pas, lorſque nous en aurons l'occaſion, de lui faire entendre, que ce ne ſera qu'à condition que la Suéde en veuille convenir, Vôtre Majeſté ne voulant point entrer ſans elle dans aucun Traité de Paix, ni de Trêve. Nous ſommes avec un très profond reſpect,

SIRE, &c.



LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 4. Juin 1677.

NOus avons, Monſieur, reçû la Lettre dont il vous a plû accompagner la Dépêche du Roi du vingt-ſix de l'autre mois. Vous verrez par nôtre réponſe ce dont nous rendons compte à Sa Majeſté, & nous vous ajoûterons, que nous avons jugé à propos, pour quelque ſorte de diſtinction pour le Saint Siége, d'envoyer faire un compliment à Monſieur le Nonce ſur ſon arrivée: il nous en envoya auſſi-tôt faire par ſon Auditeur, & nous dire, qu'arrivant ici, & trouvant les affaires entre les mains des Ambaſſadeurs d'Angleterre, il ne vouloit rien faire qu'après l'avoir bien concerté, & particuliérement avec nous, & qu'il n'y avoit rien qu'il ne fît pour l'avancement de l'ouvrage pour lequel il s'étoit rendu ici, pourvû que l'honneur de Sa Sainteté & de ſon Miniſtére le lui pûſſent permettre; & qu'il s'étoit même déterminé à faire déclarer ſon arrivée à Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Angleterre, pourvû qu'il ſçût qu'ils lui rendiſſent la viſite qui lui étoit dûë, & nous prioit de nous vouloir entremettre

auprès d'eux, pour sçavoir la maniére dont ils en voudroient user: ce que nous fimes & leur parlâmes sur ce sujet; mais non seulement nous ne trouvâmes aucune disposition en eux d'y correspondre, mais un refus formel de vouloir avoir aucun commerce avec lui, nous ayant dit, qu'ils avoient leurs ordres précis d'Angleterre pour cela; & hier dans nos Conférences ordinaires avec les Ambassadeurs de Suéde, nous leur demandâmes, comme ils en useroient à leur égard avec Monsieur le Nonce; lesquels nous firent aussi réponse, que les Ambassadeurs de leur Couronne n'ayant eu aucun Commerce à Munster avec le Nonce qui y étoit, ils ne vouloient aussi avoir aucune communication avec celui-ci à Nimegue.

Monsieur le Nonce nous fit dire, qu'il auroit fort souhaité de nous pouvoir entretenir, pour concerter ce qu'il pourroit faire en cet état des choses, mais qu'il ne le pouvoit pas faire avant sa déclaration, qui ne pouvoit être de cinq ou six jours, nous faisant insinuër par son Auditeur, que cela seroit néanmoins nécessaire pour le bien des affaires, souhaitant particuliérement d'être instruit & informé par nous.

Ce qu'ayant, considéré, & jugé qu'il étoit bon de ne pas résister à la confiance qu'il témoignoit vouloir prendre en nous, nous n'avons point fait de difficulté de lui faire répondre, que très-volontiers nous l'irions

rions voir *incognito*; & nous y en avons d'autant moins apporté, que nous sçavions que les deux Ambassadeurs de l'Empereur l'avoient été voir de même : & en effet, nous l'allâmes hier voir *incognito*, chacun séparément. Il nous témoigna un grand respect pour le Roi, vouloir observer une égalité sans partialité dans la Négociation de la Paix, & l'avancer autant qu'il lui sera possible, & nous pria de l'aider par nos conseils : nous le trouvâmes fort honnête & civil; & même il nous parût qu'il nous parloit avec ouverture de cœur & confiance.

Nous vous envoyons, Monsieur, deux paquets de Monsieur le Marquis de Feuquiéres, qui nous ont été rendus par un Courier des Ambassadeurs de Suéde. Nous sommes très-véritablement, Monsieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Monsieur de Pomponne, à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 5. Juin 1677.

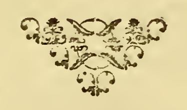
JE ne répondis point avant hier, Messieurs, à vos Dépêches des vingt-un & vingt-cinquiéme du mois passé, parce qu'à peine avois-je eu le tems d'en rendre compte à Sa Majesté, qui est arrivée en

ce lieu lundi dernier, & qui a été occupée depuis à diverſes affaires particuliéres. Elle a vû que vous n'aviez point de réponſe de Monſieur de Beverning depuis le voyage qu'il étoit allé faire à la Haye. Les nouvelles d'Hollande nous ont appris, qu'il y avoit eu de grandes Conférences avec Monſieur Fagel, dont ſans doute ils auront rendu compte à Monſieur le Prince d'Orange. S. M. a approuvé cependant, que pour ne pas laiſſer ignorer au Sieur de Beverning les facilitez qu'elle apportoit à une Trêve, ou une ſuſpenſion d'Armes dans les dix-ſept Provinces, vous en ayez donné part à ſon Secretaire.

Après qu'elle a examiné le Pleinpouvoir des Miniſtres Plénipotentiaires de Monſieur le Prince Charles, elle n'y a rien trouvé contre le ſtile & les formes ordinaires, que les qualitez qu'il y prend, & qui s'étendent même juſqu'à Comte de Provence: mais comme l'Ecrit, qui eſt entre les mains des Médiateurs, du conſentement de toutes les Parties, que les qualitez priſes, données ou omiſes, ne pourront nuire ni préjudicier, a remedié à l'avantage que Monſieur le Prince Charles pourroit tirer d'un Pleinpouvoir dont vous ſeriez demeurez ſatisfaits, il ne paroît pas qu'il y ait aucune difficulté à y faire. S. M. juge ſeulement, que vous en pouvez prendre occaſion pour la proteſtation qu'elle a jugé à propos que vous fiſſiez, ſur la qualité de Duc de Lor-

Lorraine, qu'elle a donnée dans les Paſſeports. Ainſi, lorſqu'ils vous auront remis le Pleinpouvoir des Sieurs Canon & Serinchamps, vous pourrez témoigner par écrit, que vous l'acceptez, avec proteſtation, que conformément à ce qui a été arrêté entre leurs mains, ni les qualitez priſes dans les Pleinpouvoirs par Monſieur le Prince Charles, ni celles qui lui ont été données par Sa Majeſté dans les Paſſeports qu'elle a accordez à ſes Miniſtres, ne pourront nuire ni préjudicier à Sa Majeſté. Vous remédierez en cette ſorte, Meſſieurs, par un même Acte, aux avantages que ce Prince pourroit tirer, peut-être indirectement, dans l'Aſſemblée, deſdits Pleinpouvoirs & Paſſeports.

Le Roi avoit déja eu avis de la Lettre de Monſieur l'Electeur de Brandebourg au Roi d'Angleterre. Mais Sa Majeſté a été bien aiſe d'en avoir la Copie que vous lui avez envoyée. Je ſuis, Meſſieurs, avec eſtime & vérité, entiérement à vous.



LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 8. Juin 1677.

SIRE,

Nous attendons à tout moment Monsieur de Beverning, qui a été quelques jours à l'Armée de Monsieur le Prince d'Orange, & qui de-là est revenu à la Haye. Nous sçaurons bien-tôt le succès de son voyage, dont nous rendrons compte à V. M.

Monsieur le Nonce a donné part de son arrivée, & Messieurs les Ambassadeurs de l'Empereur l'ont été voir. Nous y avons été ensuite tous trois ensemble, & nous en avons de même reçû la visite. Comme ces prémiéres visites ne sont remplies que de complimens de part & d'autre, nous n'en importunerons pas V. M. Nous n'avons pas manqué d'assurer ce Nonce des bonnes intentions de V. M. pour la Paix, & pour le repos de la Chrêtienté, de la considération particuliére qu'elle a pour la Personne de Sa Sainteté, & de l'estime qu'elle fait de celle de lui, Nonce. Il nous a bien fait aussi connoître l'obligation qu'a

le

le Pape à V. M., à qui il eſt redevable de ſon exaltation au ſaints Siége, & nous a témoigné, qu'en ſon particulier il n'avoit pas reçû une petite marque de la confiance & de la bonté de V. M., d'avoir bien voulu l'accepter ici pour Nonce, lui qui étoit à la Cour de l'Empereur. Nous avons reçû ce qu'il nous a dit, & les ouvertures de cœur qu'il nous a fait paroître, de la maniére que nous le devions, ſans oublier néanmoins qu'il eſt Italien, & que ſans s'arrêter à ces belles proteſtations, nous ne devons aſſeoir nôtre jugement que ſur les démarches que nous lui verrons faire.

Nous avons pris congé de Mylord Berkley, qui partit hier à nôtre grand regret. Il a toûjours paru ici avec beaucoup de fermeté pour les intérêts de V. M., & il nous a dit encore, qu'il eſpéroit lui rendre plus de ſervice dans le compte qu'il donneroit au Roi ſon Maître, & à Monſieur le Duc d'York, de ce que nous avions fait pour l'avancement de la Paix, qu'il ne feroit ici quand il y demeureroit plus long-tems. Il nous a ſeulement priez d'écrire à V. M. pour lui recommander ſon Fils. C'eſt ſon endroit le plus ſenſible, & il ne demande rien pour lui, que d'avoir l'honneur de ſervir V. M. avec agrément.

Monſieur de los Balbaſez, Sire, eſt ici depuis deux jours, & a fait précéder ſon arrivée du bruit d'une très-grande dépenſe. En effet, quoiqu'il n'ait pas manqué, ſe-

lon la mode du Païs d'où il eſt, & de celui qu'il ſert, d'enfler extrêmement tout ce qu'il fait; il faut pourtant avouër, Sire, qu'il a un très-grand & très-magnifique équipage. Juſqu'ici, nous pouvons aſſûrer V. M., que nôtre dépenſe, ſoit dans nos tables, ſoit dans nos épuipages, a beaucoup ſurpaſſé celle des autres Ambaſſadeurs : mais en voici un qui vient après que nous avons déja uſé une livrée, & que nous avons ſuporté pendant un an les loyers des Maiſons qui ſont exceſſifs. Nous n'oſons pas prendre la liberté d'expliquer plus au long à V. M. toute ſa dépenſe ; nous mettions le détail de ce que nous en ſçavons dans la Lettre de Monſieur de Pomponne, afin que V. M. nous mande ce qu'elle veut que nous faſſions en cette occaſion ; puiſque de nôtre côté nous ſommes bien réſolus de faire tout nôtre poſſible, pour paroître dans un Aſſemblée compoſée de toutes les Nations de l'Europe, avec la dignité & l'éclat que doivent paroître les Ambaſſadeurs du prémier & du plus grand Roi du monde. Nous ſommes avec un très-profond reſpect,

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 8. Juin 1677.

VOus verrez, Monſieur, dans la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, ce que nous lui mandons de Mylord Berkley & de ſon Fils. Nous croyons cependant devoir encore vous dire, que ce Mylord nous a témoigné, qu'il croyoit que ſon Fils ſerviroit d'Aide de Camp à Monſieur le Maréchal de Schomberg, qui le lui avoit promis, & qu'il lui avoit dit, qu'il le prendroit en paſſant à Compiégne. Cependant il paroît douter que Monſieur de Schomberg ſe ſerve de lui, apparemment c'eſt une inquiétude de jeune-homme, ou l'amour Paternel, qui lui a fait concevoir cette appréhenſion, dont nous l'avons guéri; mais pour lui donner une joye parfaite, & le porter encore plus qu'il n'eſt, s'il ſe peut, à rendre, lors de ſon arrivée en Angleterre, un bon témoignage des intentions du Roi pour l'avancement de la Paix, ſi vous jugez à propos, Monſieur, d'écrire à Monſieur Courtin, d'aſſurer Mylord Berkley, qu'on aura ſoin de ſon Fils,

nous fommes perfuadez que rien ne le pourroit toucher davantage.

Nous croyons auffi, Monfieur, qu'il feroit du fervice du Roi, que Monfieur Courtin fit enforte, s'il le pouvoit, que Monfieur le Duc d'York recommandât bien à Monfieur Hyde d'apporter ici les fentimens d'un véritable Médiateur, & de ne fe pas laiffer aller à ceux de Monfieur Temple; car nous avons remarqué, que Monfieur Hyde eft fort honnête homme à la vérité, mais un peu foible; & Monfieur Temple fe rendra aifément le maître de tous les deux, en quoi très-affurément les intérêts du Roi fouffriroient beaucoup: & Mylord Berkley dit, il y a quinze jours, à un de nous, que dans une converfation qu'il avoit euë avec Monfieur Temple, fur ce qu'il lui difoit, qu'il n'y avoit pas d'autre reméde pour finir tous les malheurs de cette Guerre qu'une bonne & prompte Paix, Monfieur Temple lui répondit, qu'il aimeroit mieux crêver que de la faire dans la conjoncture préfente des affaires, où la France étoit dans une fi grande élevation. Nous attendons les ordres du Roi fur les Ecrits que nos Ennemis ont donné contre nous, peut-être que S. M. voudra que nous les méprifions, & que nous témoignions aux Médiateurs, que lorsqu'on nous fera des Propofitions qui tendent à la Paix, nous ferons prêts d'y répondre, & que jufques là nous n'avons rien à dire; mais fi Sa Majefté juge à pro-

pos

pos que nous y donnions des réponſes, comme il eſt très-aiſé de le faire & de les accabler par leurs propres Ecrits, nous vous ſupplions, Monſieur, en ce cas, de nous envoyer des Mémoires ſur leſquels nous puiſſions travailler : car vous ſçavez qu'il y a bien des circonſtances qui ne ſont pas de nôtre fait, & que nous ignorons, & bien des dates à remarquer qui juſtifient entiérement l'Action des Armes de Sa Majeſté.

Vous aurez pû remarquer, Monſieur, que dans la réponſe que nous avons donnée aux Propoſitions de l'Eſpagne, après nous être expliquez de perſiſter en nos prémiéres demandes, nous avons témoigné, que nous étions néanmoins prêts, toutes les fois que cette Couronne feroit des Propoſitions raiſonnables, d'y répondre : ce que nous avons crû devoir ajoûter, pour ne pas faire dire aux Eſpagnols dans un tems où ils cherchent à nous faire des affaires au Parlement d'Angleterre, que nous les avions en quelque maniére exclus de faire aucunes Propoſitions de Paix.

Nous n'avons pas oſé importuner S. M. de la dépenſe que nous avons faite juſqu'à cette heure, quoiqu'elle ait été grande : vous en pouvez juger par le ſeul Article des Maiſons : nous avons ſupputé que le loyer en eſt augmenté juſqu'à trente-cinq fois de ce qu'elles valoient auparavant, & que nous payons en huit jours ce qu'on en payoit par an. Les vivres & les autres choſes ſont beaucoup

coup augmentées. Cependant voici le Marquis de los Balbafez, qui n'a fait encore aucune dépenfe, non plus que Dom Pedro Ronquillo, les Ambaffadeurs de l'Empereur & Monfieur le Nonce. Celui-ci a déja fait voir le fien, qui eft très-beau : Dom Pedro Ronquillo aura trois Caroffes, & une Livrée avec de l'or & de l'argent. Nous ne fçavons pas encore ce que feront ceux de l'Empereur, qui paroîtront au prémier jour. Pour ce qui eft du Marquis de los Balbafez, il a douze Pages & vingt-quatre Valets de pieds, avec des Livrées dont le galon eft à fond d'or, & dix, tant Heiducs que Suiffes. On dit que fon prémier Caroffe eft garni avec des lames d'argent. Il a fa Fille avec lui & fon Gendre, qui ont à eux deux fix Pages ; de forte que quand tout cela fera enfemble, ce fera une groffe Efcorte. On affûre que Monfieur de los Balbafez a cent quatre-vingt mille écus de rente, & que fon Gendre eft encore plus riche. Nous vous rendons un compte exact de ceci, afin que quand Sa Majefté en fera informée, elle nous marque plus précifément fes intentions. Nous prenons même la liberté de vous remontrer, que quelque défir que nous ayons de foûtenir ici nôtre Ambaffade avec tout l'éclat que doivent des Ambaffadeurs qui ont l'honneur de repréfenter un fi grand Roi, nous avons pourtant befoin que Sa Majefté veuille bien nous aider dans les efforts que nous ferons

rons de nôtre côté, qui, ſans ſon ſecours ne ſeroient pas aſſez puiſſans, pour nous mettre en l'état que nous ſouhaiterions. On nous a dit que les Suiſſes & les Heiducs de Monſieur de los Balbaſez marcheront auprès de ſon Caroſſe avec des Pertuiſanes: c'eſt ce que nous ne ſçavons pas préciſément. Nous en avons déja parlé à Monſieur le Nonce, à cauſe de la conſéquence; puiſque les autres Ambaſſadeurs, ſi cela étoit, ſeroient en droit d'avoir auſſi des Gardes. Nous vous repréſentons ceci, Monſieur, avec d'autant plus de raiſon, que le Comte Antoine, qui a cent mille écus de rente, arrivera au prémier jour avec un très-grand Equipage, & que cette Aſſemblée va prendre un plus grand air de magnificence qu'elle n'a eu juſqu'à préſent, où nous ſommes les ſeuls qui y avons paru avec éclat. Monſieur Temple même, par une eſpéce d'inſulte, dit il y a trois jours à l'un de nous, qu'un des Alliez lui avoit dit, que les Ambaſſadeurs de France n'avoient pas voulu conſentir à l'Article que les Médiateurs avoient propoſé, qui étoit, que les Ambaſſadeurs allaſſent ſeulement accompagnez de deux ou trois Laquais, qu'ils avoient voulu faire parade de leurs Livrées & de leurs Caroſſes; qu'à cette heure les Ambaſſadeurs de l'Empereur & d'Eſpagne en vouloient faire voir auſſi. Mais comme nous avons été, ainſi que nous le devions, au deſſus de ceux qui ont paru juſques ici: nous le ferons de même

à

à l'égard des Eſpagnols, ſi Sa Majeſté nous l'ordonne, & nous en facilite le moyen. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, au Roi.

Du 11. *Juin* 1677.

SIRE,

Nous nous donnons l'honneur d'envoyer à Vôtre Majeſté une Lettre de Monſieur le Nonce. Ce Miniſtre, dans ſa prémiére Audience, nous remit entre les mains la Copie du Bref de Sa Sainteté, qui lui donne pouvoir d'intervenir comme Médiateur, & un autre Bref, qui nous regardoit tous trois. Nous avons examiné entre nous ces deux Brefs, & & nous y avons trouvé quelques difficultez qui nous paroiſſent préjudicier à ce qui eſt dû à V. M. Prémiérement dans le Pouvoir du Nonce, en ce que l'Empereur y eſt dénommé formellement, & qu'il n'eſt fait mention de V. M. que ſous le nom collectif de Rois & Princes orthodoxes; & dans l'autre Bref, les termes

de

de *præstantibus viris*, dont il a qualifié deux de nous, ne nous ont point paru convenir à la dignité d'Ambaſſadeur de V. M. Nous avons donc jugé à propos de parler de tout ceci à l'Auditeur du Nonce, qui eſt homme d'eſprit, & nous l'avons fait de maniére, que Monſieur le Nonce eſt auſſi content de nous que nous le ſommes de lui. Nous avons fait connoître, Sire, à ſon Auditeur, que V. M. ne pouvoit être compriſe ſous un nom collectif, dans un Acte dans lequel l'Empereur eſt expreſſément nommé: qu'à Munſter les Ambaſſadeurs de France n'avoient pas voulu ſouffrir, lorſqu'on croyoit comprendre l'Eſpagne dans le Traité qui y fut fait, & qu'on en dreſſoit le Projet, qu'on y mît l'Empereur & les Couronnes, mais bien Leurs Majeſtez Impériales, Très-Chrêtienne & Catholique. Il eſt vrai que l'Eſpagne n'ayant pas fait la Paix, le Projet ne fut pas exécuté. Pour ce qui eſt du Bref qui nous regarde, nous ne nous ſommes point arrêtez, Sire, à ce qu'il n'eſt adreſſé qu'à l'un de nous, ni même, à ce que les deux autres n'y ſont compris que ſous des termes, qui en François veulent dire Honorables hommes, puiſque ces deux points ne regardent que nos intérêts particuliers; mais comme la dignité de V. M. y pourroit être bleſſée, en cas que dans le Bref adreſſé aux Ambaſſadeurs de l'Empereur, ils y fuſſent traitez d'une maniére plus honorable, nous demandâmes

feu-

ſeulement, s'il pourroit nous faire voir une Copie du Bref qui leur étoit adreſſé, ou au moins, qu'il nous donnât ſa parole que le traitement fût égal.

L'Auditeur, Sire, & Monſieur le Nonce enſuite, ont trouvé que nous avions raiſon dans l'une & dans l'autre de ces difficultez, & ſans nous montrer la Copie du Bref, adreſſant aux Ambaſſadeurs de l'Empereur, ſous prétexte qu'il ne le leur a pas encore donné à eux-mêmes, peut-être parce qu'il n'étoit pas tout-à-fait conforme au nôtre, il nous a offert d'y faire reformer tout ce que nous voudrions, & même de nous en donner à chacun un : mais nous lui avons témoigné, qu'il nous ſuffiſoit de nous en donner un qui s'adreſſât à nous trois, avec des qualitez égales à celles qu'on donneroit aux Ambaſſadeurs de l'Empereur.

Pour ce qui eſt du pouvoir de Monſieur le Nonce, il nous a promis auſſi d'y faire expreſſément nommer V. M., & après nous avoir donné ſa parole, de ne point rendre les Brefs de ſa Sainteté aux Ambaſſadeurs de l'Empereur & du Roi Catholique, mais de les garder entre ſes mains juſqu'à la reformation du nôtre; il nous a donné un Ecrit dont nous joignons ici une Copie. Il nous demande ſur cette affaire le dernier ſecret, & n'en a pas même écrit à Monſieur le Duc d'Eſtrées, parce qu'il dit, qu'on pourroit trouver à redire à Rome qu'il eût engagé le Pape auſſi formellement qu'il a fait : & nous,

nous, de nôtre côté, nous voyons bien le préjudice que nous en pourrions recevoir, si cette affaire étoit sçûë des Impériaux & Espagnols, qui apporteroient tels obstacles, qu'elle auroit peut-être peine à réüssir.

Nous devons, Sire, ce témoignage à Monsieur le Nonce, qu'il s'est rendu très-facile en tout ceci, & qu'il a été au devant de tout ce que nous pouvions souhaiter, & que son Auditeur a cherché à faciliter toutes choses, & à nous donner contentement.

Monsieur Temple nous dit hier par forme de conversation, que le Roi son Maître leur avoit permis de traiter également les Ambassadeurs de Brandebourg, & de leur donner la main & le tître d'Excellence. Il nous dit même, qu'eux Ambassadeurs d'Angleterre en avoient déja fait donner avis à ceux de Brandebourg; & en effet, ils en reçûrent hier la visite. Comme il ne nous a donné connoissance de cette affaire qu'en conversation seulement, & sans prendre des mesures avec nous, comme il a fait quelquefois, & que de plus l'affaire étoit consommée, nous n'avons eu rien à faire qu'à écouter ce qu'il a voulu nous apprendre. Nous devons ajoûter à ce qu'il nous a témoigné, que ce qui avoit porté le Roi d'Angleterre à faire ce pas-là, étoit celui qu'il avoit fait lors de son rétablissement, qu'il traita les trois Ambassadeurs de Brandebourg sans aucune distinction,

&

& qu'ils reçûrent tous en Angleterre les mêmes honneurs ; & qu'ainsi, il étoit bien difficile qu'il allât contre son propre fait. Nous sommes avec un très-grand respect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 10. *Juin* 1677.

NOus ne sçavons point, Monsieur, ce qu'on fera à Rome touchant l'énoncé du Pouvoir du Nonce, ni quel est le stile de cette Cour. Il est vrai que lors des deux prémiéres convocations du Concile de Trente, l'adresse en fut faite à l'Empereur, au Roi de France nommément, & autres Princes Catholiques; qu'à la troisiéme l'énoncé fut changé, on mit l'Empereur & les autres Princes Catholiques. Les Ambassadeurs de France s'en plaignirent, mais ils ne soûtinrent pas leur droit en ce point avec plus de vigueur qu'en beaucoup d'autres, ainsi l'adresse ne fut pas reformée. Nous n'avons point connoissance d'autres Actes publics, où il ait été question de nommer

mer tous les Princes Chrétiens, & si vous en avez, Monsieur, vous nous ferez un grand plaisir de nous le mander; car Monsieur le Nonce nous prie de lui donner des exemples pour autoriser ce que nous souhaitons. Nous ne manquerons pas, lorsque nous rendrons les Pouvoirs des Sieurs Canon & Serinchamps, qui nous ont été communiquez, de faire les propositions telles qu'il nous est ordonné par vôtre Dépêche du cinquiéme de ce mois.

Monsieur de Beverning arriva ici hier au soir: nous espérons avoir bientôt de ses nouvelles.

Voila, Monsieur, un Mémoire que Monsieur Jenkins vient de nous donner de la part de Monsieur de Kinsky, qui nous fait prier de demander un Passeport qui y soit conforme. Vous le trouverez peut-être un peu ample; mais nous n'avons pû nous dispenser de vous l'envoyer tel qu'il est écrit de la main de Monsieur de Kinsky. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.



LET-

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 12. *Juin* 1677.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. J'ai vû par vôtre Dépêche du 28. du mois passé, que les Ministres de mes Ennemis étant demeurez fermes à vouloir donner par écrit leurs réponses aux prémiéres Propositions de la Paix, vous n'aviez pû vous défendre, suivant les ordres que vous en aviez de moi, de vous déclarer que vous les recevriez. Il eût été sans doute plus avantageux pour avancer le succès de la Négociation, que les conditions qui se doivent agiter se fussent traitées en présence des Médiateurs, & qu'ils eussent rédigé par écrit, ainsi que vous l'aviez proposé, la substance de ce qui auroit été dit par les Parties. Vous pourrez, selon que vous le jugerez à propos, vous réserver la liberté de répondre en cette sorte, & laisser le soin aux Médiateurs de rendre compte aux Ministres des Confédérez de ce qui se sera passé dans vos Conférences: ainsi vous vous conserverez toutes les voyes de répondre selon les occasions, ou par écrit, ou de vive voix.

J'ai

J'ai examiné la difficulté dans laquelle vous vous trouviez, touchant la propoſition qui vous avoit été faite par les Médiateurs, de recevoir les prétenſions du Miniſtre du Prince Charles, & donner enſuite vos contre-prétenſions, & j'ai vû les diverſes ouvertures que vous me repréſentez pour ne point recevoir les prétenſions de ce Prince, ſoit en ne le regardant que comme un ſimple Général des Armées de l'Empereur, ſoit en faiſant valoir le troiſiéme Article du Traité de Munſter, qui obligeoit l'Empereur à n'agir qu'à l'amiable dans le démêlé qui étoit alors ſur le ſujet de la Lorraine.

Après avoir accordé mes Paſſeports aux Miniſtres de ce Prince, il ſemble que je ne puis l'exclure de porter ſes prétenſions dans l'Aſſemblée, & pour ce qui touche le 49. Article du Traité de Munſter, il paroît tellement relatif à la conteſtation qui étoit alors touchant la Lorraine, que je ne juge pas m'en pouvoir ſervir dans celle qui eſt aujourd'hui. Ce ſeroit donner du prétexte à mes Ennemis d'arrêter toute la Négociation, juſqu'à ce que cet incident fût levé, & la conduite que j'ai tenuë juſques à cette heure, a aſſez fait connoître que j'évite tous ceux qui ſont capables d'aporter quelque retardement à l'ouvrage de la Paix. Ainſi, comme je veux continuer à agir de la même ſorte, mon intention n'eſt pas que vous refuſiez aux Médiateurs de

recevoir les prétenſions des Miniſtres de Lorraine, mais elle eſt en même tems, que vous ne vous aſſujettiſſiez pas à échanger en même tems vos contre-prétenſions. Comme ils veulent être libres de faire leurs demandes, vous devez l'être de même d'y faire vos réponſes, & l'office des Médiateurs eſt ſeulement, de recevoir les Ecrits qui leur ſont mis entre les mains dans le tems que les Parties les leur remettent; ainſi vous pouviez leur témoigner, que vous ne vous éloignez pas d'entendre par eux, quelles ſont les Propoſitions du Prince Charles; mais cela ſans aucune obligation de leur faire connoître les vôtres, que lorſque vous le jugerez à propos. Comme il pourroit être qu'il y eût du fondement aux exemples qui vous ont été apportez, que mes Ambaſſadeurs en Pologne euſſent donné la main aux ſeconds Ambaſſadeurs de Brandebourg, vous ne devez point vous arrêter à ce qui s'eſt paſſé hors de l'Empire. Témoignez, ou que vous le revoquez en doute, ou que vous n'en êtes pas inſtruits, & tenez-vous ſeulement à ce qui s'eſt pratiqué au dedans de l'Allemagne. Celui de vous qui s'eſt trouvé à la Diéte de Francfort, peut être un bon témoin d'un uſage qui eſt encore confirmé par le Maréchal de Grammont, qui y étoit mon Ambaſſadeur, & qui l'avoit été de même dans le Traité de Munſter. Il eſt inutile que les Miniſtres de Brandebourg alléguent que leur Maître n'y avoit point

point d'Ambaſſadeurs; divers autres Electeurs de l'Empire y avoient les leurs, & jamais la coûtume, que mes Ambaſſadeurs donnaſſent la main aux prémiers, & la priſſent ſur les ſeconds, n'a été conteſtée.

Il n'y a pas plus de fondement à ce que les Miniſtres de Brandebourg alléguent, que leur Maître a d'autres qualitez que celle d'Electeur. De toutes celles qu'il poſſéde, celle-ci eſt aſſûrément la plus éminente, & s'ils en veulent faire valoir quelques autres, ils devroient citer au moins quelles elles peuvent être. Ainſi, ne vous départez point de la juſte prétenſion que vous avez euë juſqu'à cette heure ſur ce ſujet; & loin que les Lettres de l'Empereur puiſſent ſervir à établir ce nouveau rang pour les Miniſtres des Electeurs, ſervez-vous en pour faire connoître, que je puis bien donner des régles, mais que je n'en prens de perſonne ſur la terre.

Je vous ai déja mandé, que vous pouviez prendre occaſion de l'Ecrit qui a été donné par les Médiateurs, que les qualitez priſes ou données ne pourroient nuire ni préjudicier aux Parties, non ſeulement pour proteſter contre celles que le Prince Charles a priſes dans ſes Pleinpouvoirs à ſes Miniſtres; mais encore ſur celles que je lui ai données dans mes Paſſeports. Par-là vous les mettrez en état, à la vûë de toute l'Aſſemblée, de ne tirer aucun avantage de la qualité de Duc de

Lorraine, autant de celle qu'il s'eſt donnée, que de celle que je lui accorde, pour lever les difficultez que le juſte refus que j'en avois fait pouvoit apporter à l'Aſſemblée. Sur ce je prie Dieu, &c.

Ecrit à Verſailles le 12. Juin 1677.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 12. *Juin* 1677.

DEpuis que la Dépêche du Roi a été écrite, Sa Majeſté a vû celle qu'il vous a plû de m'écrire le prémier de ce mois, & vôtre Dépêche du quatriéme. La prémiére a fait voir ſeulemeut à Sa Majeſté, que l'Aſſemblée ſe groſſiſſoit à Nimegue, & que vous aviez reçû les viſites des Miniſtres de Monſieur l'Electeur Palatin & de Monſieur le Prince Charles. La derniére a été accompagnée des réponſes que les Miniſtres des Confédérez ont remis entre les mains de Meſſieurs les Médiateurs. Elles ſont auſſi raiſonnables que leurs prémiéres demandes, & leur deſſein n'eſt pas, ſans doute, d'arriver à la Paix, s'ils ne font point d'autres démarches. Sa Majeſté a trouvé que ces réponſes en méritoient ſi peu, qu'elle a approuvé que vous n'en ayez rendu

rendu que de verbales aux Médiateurs, & ne juge pas à propos que vous leur en donniez d'autres par écrit. C'eſt, Meſſieurs, tout ce que je puis ajoûter à la Dépêche de Sa Majeſté, & il ne me reſte qu'à vous aſſûrer que l'on ne peut être avec plus de vérité que je ſuis, Meſſieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 15. Juin 1677.

IL y a long-tems, Monſieur, que nous attendons du retour de Monſieur de Beverning l'ouverture à une Négociation plus effective que celle que nous avons faite juſqu'à préſent. Cependant il arriva vendredi au ſoir, & nous n'avons point encore eû de ſes nouvelles; ce qui nous fait croire qu'il n'a pas trouvé Monſieur le Prince d'Orange bien diſpoſé à la Paix, ou que les eſpérances que nos Ennemis ont fondé trop légérement ſur le Parlement d'Angleterre, qu'on dit être prorogé, nous retardent encore les viſites & réponſe que ce Miniſtre nous doit. Nous eſtimons cependant qu'il eſt du ſervice du Roi de ne lui témoigner aucun empreſſement, pour ne lui pas donner ſujet de

croire, que les bruits que les Alliez font ici, des efforts que toute l'Allemagne va faire contre la France, soient capables de faire relâcher Sa Majesté de ses justes prétentions.

La visite que Messieurs les Ambassadeurs d'Angleterre nous rendirent hier, n'avance pas plus nôtre Négociation, que le retour de Monsieur de Beverning. Ils nous demanderent seulement, si nous étions contens du Pouvoir du Président Canon, & nous leur promimes de leur porter demain nôtre acquiescement, que nous leur donnerons par écrit, avec nôtre protestation en la maniére que vous nous l'avez ordonné. Monsieur Temple nous dit ensuite une chose que nous avons assez de peine à comprendre, qui est, qu'un Ministre de Monsieur le Duc d'Hanover, dont il ne nous voulut pas dire le nom, lui avoit remis, il y a six semaines, entre les mains, les prétensions par écrit du Duc son Maître, tendantes à ce que le Traité par lui fait en mille six cens soixante-quinze avec le Roi de Dannemarc, l'Electeur de Brandebourg & l'Evêque de Munster, pour le partage du Païs de Brême, soit confirmé par le Traité qui interviendra; que lui Monsieur Temple avoit dit à ce Ministre, qu'il faloit qu'il raportât un Pleinpouvoir avec ce même Traité dont il fait mention; mais qu'au lieu de suivre ce conseil, il lui écrit, & le prie d'appuyer ces mêmes prétensions dans cette Assemblée.

Nous

Nous avons bien fait des queſtions audit Médiateur pour tirer un peu plus d'éclairciſſement de cette affaire, mais il nous a fort aſſûrez qu'il n'en ſçavoit pas davantage; & nous avouons, Monſieur, que nous ne ſçavons quel jugement faire d'un prétendu Traité par ce Prince avec les Ennemis de la France, & pour le partage des dépouilles de nos Alliez, dans le tems que ſes Troupes ne ſubſiſtoient qu'aux dépens de Sa Majeſté.

Dans les viſites particuliéres que moi, Maréchal d'Eſtrades, rendis à Monſieur le Nonce ſamedi dernier, & moi d'Avaux hier, il nous a témoigné beaucoup d'empreſſement pour l'avancement de la paix. Il nous a même fait eſpérer, que dans peu Monſieur de los Balbaſez feroit des propoſitions raiſonnables, & que ſi elles n'étoient pas au point qu'on les pouvoit ſouhaiter pour la concluſion d'une bonne Paix, au moins elles pourroient donner lieu audit Sieur Nonce d'interpoſer efficacement ſes offices, pour obliger les Parties à ſe relâcher, & qu'en faiſant un peu de chemin de part & d'autre, on ſe trouveroit bientôt d'accord. Quelque démarche que puiſſent faire pour cela les Miniſtres d'Eſpagne, nous n'en ferons point d'autres que d'en informer Sa Majeſté, & nous nous tiendrons fermes dans nos prémiéres propoſitions, jusqu'à ce que nous ayons reçû ſes ordres.

Ledit Sieur Nonce nous a témoigné auſſi un grand déſir de nous faciliter, & aux

Ambaſſadeurs d'Eſpagne, les moyens de nous entrevoir, & nous croyons qu'il tâchera de diſpoſer le Marquis de los Balbaſez à nous notifier ſa viſite un peu auparavant que d'en donner part aux Ambaſſadeurs des autres Rois, afin de nous donner lieu de lui demander la prémiére Audience. Ce Marquis étoit réſolu de commencer jeudi à ſatisfaire à cette Cérémonie ; mais la prétention qu'ont les Ambaſſadeurs de l'Empereur d'être viſitez avant ceux d'Angleterre, quoique Médiateurs, fait naître une difficulté qui ne ſera peut-être pas aiſémement terminée. Le Nonce cherche pour cela toute ſorte d'expédiens, & s'eſt ouvert à l'un de nous, qu'il croyoit que le meilleur ſeroit, que le Marquis de los Balbaſez viſitât hors de rang les Ambaſſadeurs de l'Empereur, comme étant de la même Maiſon, & qu'enſuite il allât voir le Nonce, puis les Ambaſſadeurs d'Angleterre, comme Médiateurs, après quoi il nous rendroit ce qui eſt dû à nôtre Caractére. Nous ne ſçavons point encore quels ſeront ſur ce point les ſentimens & la fermeté du Roi d'Angleterre. Pour ce qui nous concerne, nous ne voyons juſqu'à cette heure gueres d'inconvénient au prémier expédient Mais ſi les Ambaſſadeurs de l'Empereur n'y acquieſcent pas, & que, voulant être viſitez immédiatement après le Nonce, les Ambaſſadeurs d'Angleterre ne s'y opoſaſſent point, nous aurions ſujet de nous plaindre, & nous ne pour-

rions,

rions, à ce qui nous semble, sans faire préjudice à la dignité de Sa Majesté, consentir d'être visitez après eux, puisque ne soûtenant pas le Privilége des Médiateurs, qui est d'être visitez les prémiers, ils n'auroient plus de rang dans cette Cérémonie que comme Ambassadeurs d'Angleterre, & qu'ainsi nous serions en droit de les précéder. A vous dire le vrai, nous ne voyons pas qu'à Munster on ait eû la même déférence pour les Médiateurs qu'on a eû en l'Assemblée de Cologne & dans celle-ci. Au contraire, nous voyons que Monsieur Contarini, Ambassadeur de Venise, ne voulut point se trouver à la Procession qui s'y fit, parce qu'il sçavoit que le pas lui seroit disputé par les Electoraux; mais c'est aux Ambassadeurs d'Angleterre à soûtenir ce qui a été établi ici en leur faveur, & après les y avoir encouragez, nous tâcherons de prendre le parti le plus convenable à la dignité de Sa Majesté.

Monsieur Duker nous est venu dire, que dans la prémiére visite qu'il a fait à Monsieur le Nonce, il en a reçû des assûrances d'un très sincére désir de procurer la satisfaction de Monsieur l'Evêque de Strasbourg & la liberté du Prince Guillaume. Qu'il l'avoit même entretenu de tout ce qu'il a fait pour ce sujet du tems du feu Pape, & de la parole qu'il avoit tirée de l'Empereur, de remettre ledit Prince Guillaume entre les mains de Sa Sainteté; que véritablement elle avoit été ré-

voquée pendant la vacance du Saint Siége; mais que si Monsieur le Nonce Bonnisi vouloit en agir de la même maniére que lui Bevilaqua avoit fait, il espéroit que Sa Majesté Impériale ne feroit pas moins pour le Pape Innocent XI., qu'elle avoit fait pour son Prédécesseur. Il a ajoûté, que le Nonce lui a fait entendre, que les instances d'Angleterre n'obtiendroit pas de l'Empereur ce qu'on souhaite; mais que si nous faisons les nôtres à l'une & à l'autre Médiation, elles donneroient lieu à lui Nonce d'en parler aux Ambassadeurs de l'Empereur. Comme nous n'avons aucun ordre de le faire au Nonce, nous attendrons ceux qu'il plaira à Sa Majesté nous donner.

Ledit Sieur Nonce nous a fait presser par son Auditeur, de lui faire voir quelques extraits des Lettres de Messieurs d'Avaux & de Servien à Munster, qui fassent mention de l'expédient qui y fut pris par les Ambassadeurs de l'Empereur, sur les visites qu'ils avoient à rendre, tant à ceux de France qu'à ceux d'Espagne; ayant visité ces derniers hors de rang, comme étant de la même Maison, & avant que de voir le Nonce, après lequel immédiatement ils visitérent ceux de France. Nous ne nous empressons pas de donner audit Sieur Nonce l'éclaircissement qu'il demande, ne jugeant pas qu'il soit du service du Roi de nous mêler de ce différend; mais comme ledit Sieur Nonce nous a fait entendre en mê-

me

me tems, que Monſieur l'Evêque de Gurk, prémier Ambaſſadeur de l'Empereur, arrivant ici, pourroit bien prendre le même parti, & nous voir immédiatement après les Médiateurs, nous vous prions, Monſieur, de nous faire ſçavoir, ſi nous ne pourrons pas y acquieſcer, comme Meſſieurs les Ambaſſadeurs de France firent à Munſter, qui conſerverent par-là le prémier rang. Et comme Monſieur le Nonce ne trouve pas dans le *Victorio Siri*, que le Pape Alexandre VII., qui étoit pour lors Nonce Chigi, s'en ſoit effectivement contenté, & ait reçû la viſite dans cet ordre; il ſouhaiteroit fort pour ſa décharge à Rome, que ſi vous en aviez quelques Mémoires, Monſieur, il vous plût nous les donner. Le même Auditeur nous a dit, que le Marquis de los Balbaſez n'aura point de gens armez autour de ſon Caroſſe: du reſte, Monſieur, ſon train ſera auſſi nombreux & auſſi magnifique, que nous vous l'avons déja écrit: nous pouvons même vous répondre de la beauté des Livrées, les ayant vûës. Nous ſommes, Monſieur, &c.

Ajoûté.

Depuis nôtre Lettre écrite, Monſieur de Beverning nous a envoyé faire compliment par le Secretaire de l'Ambaſſade d'Hollande, & dire, qu'il nous viendroit voir après demain, & qu'il n'avoit différé

à le faire, qu'à cause des continuelles visites & Conférences de ses Alliez. Nous croyons, Monsieur, que vous ne serez pas fâché de ce petit ajoûté.

LETTRE

De Monsieur de Pomponne, à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 17. *Juin* 1677.

LE Roi a vû, Messieurs, la Lettre que vous lui avez écrite le 8. de ce mois, & le compte particulier que vous lui rendiez dans la mienne, des Equipages avec lesquels les Ambassadeurs d'Espagne se préparoient à paroître dans Nimegue. Ce que Sa Majesté y a principalement consideré, sont les Heiducs & les Suisses armez de pertuisanes, qui doivent, à ce que vous marquez, accompagner le Carosse du Marquis de los Balbasez. Comme ils lui serviroient de Gardes, Sa Majesté a remis à déliberer jusqu'à ce qu'il ait paru en cette sorte, si elle voudra que vous en ayez. Je veux croire qu'elle résoudra en même tems, si elle croira de son service que vous augmentiez la dépense que vous soûtenez, qui est déja si magnifique & si grande; en ce cas elle vous en donneroit sans doute les moyens.

Je n'accuse la reception que de vôtre Let-

Lettre seule du 8., bien que j'aye reçû celle du 11., mais parce que l'occupation de la fête d'aujourd'hui, empêche Sa Majesté de les voir ce matin, ce ne sera que par la prémiére Dépêche que je vous ferai sçavoir ses sentimens touchant les observations que vous avez faites sur le Pleinpouvoir de Monsieur de Bevilaque & le Bref qui vous a été remis. Elles sont si justes & si raisonnables, qu'elles seront aprouvées sans doute de Sa Majesté. Elles l'ont déja été de ce Ministre, & on a sujet d'être satisfait de la bonne foi avec laquelle il s'est rendu à vos raisons.

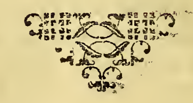
L'affection que Mylord Berkley a toûjours fait paroître pour maintenir une étroite amitié entre le Roi & le Roi son Maître, doit le faire regretter davantage à Nimegue; mais ce seroit un nouveau sujet de l'y trouver à dire, si comme vous le craignez, Monsieur Temple prend la même autorité sur Monsieur Hyde, qu'il a euë jusqu'à cette heure sur Monsieur Jenkins. J'écris à Monsieur Courtin, conformément à vos avis, pour faire qu'il en parle à Monsieur le Duc d'York; & je lui mande en même tems, qu'il témoigne à Mylord Berkley la satisfaction que Sa Majesté a euë de toute sa conduite, & le plaisir qu'elle auroit de voir servir Monsieur son fils dans ses Armées.

Vous avez déja vû, Messieurs, que Sa Majesté n'avoit pas jugé à propos que vous répondissiez aux invectives, plûtôt qu'aux nouvelles Propositions, des Mini-

ſtres des Confédérez. La Paix ne ſe traite pas par ces ſortes d'Ecrits, il faut venir au fait & à des Propoſitions plus raiſonnables que celles qu'ils ont prétendu faire juſqu'à préſent. Que peut-on cependant attendre de la Médiation de Monſieur Temple, s'il a tenu le diſcours qui vous a été rapporé? Et s'il s'eſt déclaré qu'il ne voudroit pas ſouſcrire la Paix, en l'état que les affaires d'Eſpagne ſont reduites aujourd'hui?

Il faut croire que Monſieur de Beverning aura raporté des ſentimens plus raiſonnables de ſon voyage.

L'Armée de Monſieur le Prince d'Orange ne fait encore gueres de bruit en Flandre. Celle de Monſieur le Prince Charles en fait davantage du côté d'Allemagne: il a paſſé la Seille, & n'eſt ſéparé de Monſieur le Maréchal de Crequy, que par un Bois: mais ſelon les apparences, la difficulté des vivres, qu'il eſt toûjours obligé de tirer de Tréves, l'obligera à ſe retirer bien-tôt, & vraiſemblablement à repaſſer en Alſace. Je ſuis, Meſſieurs, avec toute ſorte d'eſtime & de vérité, entiérement à vous.



LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 18. Juin 1677.

SIRE,

La visite que nous reçûmes hier de Messieurs de Beverning & de Haren, ne répond pas aux espérances que nous avions conçûës, du grand empressement avec lequel le premier s'étoit rendu auprès de Monsieur le Prince d'Orange & des Etats Généraux, pour sçavoir leurs sentimens sur les Propositions que nous lui avons faites. Ils nous ont dit, que lesdits Etats avoient reçû avec bien de la joye les témoignages de la disposition de Vôtre Majesté à leur rendre sa prémiére amitié, par les avances que nous leur avions faites de sa part pour le rétablissement d'un bon Commerce : Qu'il leur restoit seulement à désirer sur ce point, qu'elle voulût bien réduire les Droits imposez sur les Marchandises que leur Païs produit, si-non au même pied qu'ils étoient en 1662., au moins à un point qu'ils pussent être facilement suportez, & ne fissent pas une interdiction tacite de leur trafic,

trafic, comme eſt le dernier Tarif, qui charge leurs piéces de Draps de 80. de Droits, qui eſt, diſent-ils, la moitié de la valeur.

Secondement, qu'il plaiſe à V. M. ſuprimer, en faveur des Etats Généraux, le droit de cinquante ſols par tonneau, comme ils offrent de faire ceſſer de leur part, l'impoſition qu'ils ont été obligez d'établir réciproquement ſur vos Sujets; & comme les raiſons qu'ils nous ont dit ſont amplement déduites dans le Mémoire qu'ils nous en ont donné, dont nous envoyons Copie à V. M., nous ne l'en entretiendrons pas davantage par cette Lettre, non plus que des réponſes que nous leur avons faites ſur ces deux points, qui n'ajoûtent gueres à ce que nous nous ſommes déja donnez l'honneur d'en écrire à V. M., & aux remarques que nous avons ci-devant faites ſur ces prémiers Articles de Commerce qu'ils nous avoient préſenté. Ils nous ont dit enſuite, que comme ce Traité de Commerce n'avoit aucune Relation aux intérêts de leurs Alliez, en faveur deſquels ils ne prétendent pas ſtipuler les mêmes avantages qu'il plairoit à V. M. accorder aux Provinces-Unies, on pourroit en convenir ſéparément, & n'en faire mention, dans le Traité général qui interviendra, que par un ſeul Acte.

Qu'à l'égard des autres points qui peuvent entrer dans le Traité général, la ſatis-

ſatisfaction de Monſieur le Prince d'Orange en devoit faire un des principaux, & qu'il croyoit être bien fondé à demander la reſtitution de la Principauté d'Orange, en la maniére qu'il s'en étoit expliqué par ſa prémiére Propoſition : qu'en tout cas, ſi la raiſon d'Etat ne permettoit pas à V. M. de rétablir une Forteresse au milieu de ſon Royaume, ils eſpéroient qu'elle auroit la généroſité d'accorder à un Prince, dont les Ancêtres ont ſi bien mérité de la France, un dédommagement raiſonnable de toutes les pertes qu'il a ſouffertes pendant ſa minorité dans la démolition de cette Place. Nous leur avons fait connoître, que ſi Monſieur le Prince d'Orange déſiroit effectivement la Paix & les bonnes graces de Vôtre Majeſté, il ne devoit point demander des choſes ſi éloignées de la raiſon & de l'uſage établi par tous les Traitez de Paix, qui n'admet point de reſtitutions de terres ou biens immeubles, pris ou confiſquez ſur quelques-unes des Parties ou de leurs Adhérans, ſi-non en l'état que leſdits biens ſe trouvent; & que la recompenſe, que Monſieur le Prince d'Orange peut prétendre des pertes paſſées, ſe doit demander à la Maiſon d'Autriche, qu'il a ſi bien ſervi, & non pas à la France, qu'il a tâché d'affoiblir par toutes ſortes de moyens : que quand il auroit autant fait pour les intérêts de V. M., qu'il vient de faire, & fait actuellement

ment pour l'Espagne, il verroit bien qu'elle sçait recompenser plus magnifiquement qu'aucun Prince de la terre : mais que présentement il ne s'agissoit que de faire la Paix, & la faire raisonnable. Nous avions cru qu'après avoir parlé de ce qui regarde le Commerce, & la satisfaction de Monsieur le Prince d'Orange, ils nous feroient encore quelque instance pour la restitution de Mastricht avec ses dépendances, & qu'ils nous presseroient aussi sur cette Barriére, sans laquelle ils nous ont déclaré tant de fois, ne pouvoir trouver aucune sûreté dans un Traité; mais ils se sont contentez de nous remettre entre les mains l'Ecrit dont nous envoyons Copie à Vôtre Majesté, qui contient tous les Articles qu'ils prétendent étre inférez en faveur des Etats Généraux dans le Traité général qui sera fait ici, dans lequel Mémoire Vôtre Majesté verra, qu'ils demandent la restitution de Mastricht. Et comme ils se sont voulu lever ensuite sans nous parler, ni de cette Barriére, ni de leurs Alliez, nous les avons prié de nous vouloir expliquer, de quelle maniére ils prétendoient traiter avec nous; que s'ils vouloient avancer également leurs intérêts avec ceux d'Espagne, nous répondrions à toutes les Propositions raisonnables qu'ils voudroient faire, & pour eux, & pour leurs Alliez; & s'ils ne vouloient traiter que pour eux, avec la reserve qu'ils nous avoient dit, de n'en

venir

venir jamais à la conclusion que leurs Alliez ne fussent entiérement satisfaits, qu'à la vérité, comme nous n'avions pas sujet de croire par les demandes de ces derniers qu'ils veuillent sincérement la Paix, il seroit assez inutile de solliciter une résolution de Vôtre Majesté sur les nouvelles instances qu'ils nous faisoient de la part des Etats Généraux, puisque, selon nôtre jugement, elles devoient être plus ou moins favorables, selon l'empressement ou la lenteur qu'ils feroient paroître à rentrer dans l'Alliance de V. M.; & que si l'opiniâtreté de leurs Alliez les obligeoit de faire une Paix séparée, il étoit juste, selon nôtre sentiment, de la leur rendre plus avantageuse qu'elle ne seroit si elle étoit générale. Ils nous ont repliqué, que si une fois nous étions d'accord ensemble, ils auroient plus de crédit auprès de leurs Alliez pour les porter à la raison; qu'ils y font bien déja tout leur possible, mais que nous devions aussi les aider, en faisant des demandes moins ruineuses pour l'Espagne.

Nous leur avons dit, que si la justice de nôtre demande avoit besoin d'être appuyée d'exemples, l'Espagne nous en fourniroit beaucoup, & entre autres ceux de Ferdinand V. Roi d'Arragon, de l'Empereur Charles-Quint & de son Fils Philippe II., qui ont retenu par plusieurs Traitez de Paix ou de Tréve, les Royaumes de Naples, de Navarre & d'Arragon,

&

& le Duché de Milan, & la Souveraineté des Comtez de Flandre, d'Artois, de Lille & de Tournai, qu'ils ont usurpez sur les Rois Charles VIII., Louis XII., François I., Henri II. & Henri le Grand. Que Dieu, par sa justice, a voulu recompenser la France par cette Guerre, d'une partie des pertes qu'elle a souffertes dans les siécles passez; mais qu'il ne seroit pas juste qu'elle se privât volontairement des faveurs du Ciel, ni que, par un excès de zèle, elle achetât le repos public, en sacrifiant une partie du fruit qu'elle doit recueillir des périls qu'elle a couru en la Personne de V. M., & de plus, de deux cens millions d'or qu'elle a employé avec le sang de ses plus braves Sujets: que ses Ennemis ne lui ont pas donné autrefois cet exemple quand ils ont eu l'avantage; que témoignant encore aujourd'hui tant de fermeté & d'obstination à faire durer une Guerre qui ne leur peut être que malheureuse, ce seroit une espéce d'infamie pour nôtre Nation, si dans le bonheur, elle n'avoit autant de constance qu'eux au milieu de tant de disgraces: qu'ils ont déja assez reconnu par les Conquêtes que Vôtre Majesté a fait pendant les mois de Mars & d'Avril, combien il leur auroit été avantageux d'acquiescer à nos premiéres Propositions, & que, s'ils ne les acceptoient bien-tôt, Dieu pourroit les en punir par la perte de la Sicile, & peut-

être

être par la revolte de tout le Royaume de Naples, qui sembloit ne pouvoir plus suporter le joug de leur Domination. Monsieur de Beverning ne disconvient guéres de tout ce que nous pouvons dire sur ce sujet, & il nous paroît assez, que si l'Espagne suivoit ses sentimens, on trouveroit bientôt des moyens de parvenir à une bonne Paix.

Sur tout cela, Sire, il est nécessaire qu'il plaise à V. M. nous faire sçavoir, s'il convient au bien de ses affaires, d'avancer la Négociation avec les Ambassadeurs des Etats Généraux sous la condition qu'ils demandent, qui est, que nôtre Traité n'aura lieu que lorsque leurs Alliez seront satisfaits, ou s'il est plus à propos, pour les obliger de se départir de cette condition, de ne leur répondre, tant qu'ils ne s'y attacheront, que par la voye des Médiateurs.

Si nous pouvons, cependant, prendre la liberté d'en dire nos sentimens à V. M., nous croyons, Sire, qu'il seroit de son service, de convenir le plûtôt que nous pourrions avec lesdits Ambassadeurs des Etats Généraux; sçavoir, à l'égard du Traité de Commerce, en rétablissant celui de 1662. en son entier, & en accordant même, s'il est possible, la reduction des Droits imposez depuis sur les Draps & autres Marchandises d'Hollande, sans toutefois ôter à V. M. la liberté de les hausser ou diminuer, selon que le bien

de

de ses affaires le requerra; & si elle ne promet pas la suppression des 50. sols par Tonneau, en promettre au moins la modération & l'adoucissement dans la levée, ensorte qu'ils puissent avoir quelque espéce de satisfaction sur ce point.

Pour Mastricht, si Vôtre Majesté le juge à propos, on leur pourroit faire entendre, que s'ils traitent avec tous leurs Alliez, ils ne doivent pas en espérer la restitution, sans faire donner à V. M. un équivalent convenable à l'importance & à l'utilité de cette Place & de ses dépendances; mais que si, leurs Alliez ne se voulant pas mettre à la raison, lesdits Etats préférent une Paix séparée à la continuation d'une fâcheuse Guerre, elle veut bien, en cette considération, leur rendre cette Place, soit pour l'avantage particulier de Monsieur le Prince d'Orange, soit pour celui des Provinces-Unies. Si Vôtre Majesté veut même qu'en ce cas on stipule quelque chose d'eux, ou en faveur de la Suéde, ou pour les propres intérêts de la France, on tâchera de l'obtenir. Mais enfin, par ce Traité provisionel, on mettra les Etats Généraux en état de conclure la Paix avec Vôtre Majesté à tous momens; & la juste appréhension que le reste de vos Ennemis en aura, les portera, selon toutes les apparences, à rechercher la Paix avec beaucoup plus d'empressement qu'ils n'ont fait jusqu'à présent. Vôtre Majesté recti-

rectifiera nos raisonnemens par ses ordres, & nous n'omettrons rien de tout ce qui dépendra de nous, pour les exécuter; étant avec un profond respect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 18. *Juin* 1677.

LA Dépêche du Roi & la vôtre, Monsieur, du douziéme de ce mois, ne contenant qu'une réponse aux nôtres du 28. du passé, prémier & quatriéme du courant, & une instruction des sentimens de Sa Majesté sur nos doutes, nous nous contenterons d'en accuser la reception par cet ordinaire, & de vous dire, que nous exécuterons ponctuellement ce qui nous est ordonné. Nous l'avons même déja fait en ce qui regarde Monsieur le Prince Charles, ayant envoyé aux Médiateurs la protestation dont vous trouverez ici la Copie, qui est entiérement conforme à ce qu'il vous a plû, Monsieur, nous en écrire. Monsieur Temple, entre les

mains duquel elle a été remiſe, en a paru fort ſurpris, & a dit à un de nos Secretaires qui la lui a portée, qu'il en feroit part aux Alliez, mais qu'il ne croyoit pas que l'Acte qu'il a ci-devant ſigné avec ſes Collégues, portant que les qualitez priſes ou omiſes par les Parties, ne pourront nuire ni préjudicier, pût avoir un effet rétroactif pour les Paſſeports accordez long tems auparavant.

Pour ce qui regarde la maniére de traiter à l'avenir, Monſieur le Nonce nous a fait eſpérer, que les Alliez ſe conformeront à la nôtre, & ſe contenteront de dire de vive voix ce qu'ils croiront pouvoir avancer de leur part la Négociation, laiſſant à la prudence des Médiateurs d'en rédiger la ſubſtance par écrit, ſans mêlange d'aucuns termes d'aigreur.

Monſieur de los Balbaſez n'a pas encore fait notifier ſon arrivee, ce qui nous donne lieu de croire, qu'il n'a pû vaincre juſqu'à préſent l'opiniâtreté de Monſieur le Comte de Kinsky, qui eſt fort difficultueux.

Les Miniſtres d'Eſpagne témoignent une grande envie de nous voir, & d'avoir des Conférences avec nous. Ils nous l'ont fait déja dire, & par les Médiateurs, & par les Ambaſſadeurs d'Hollande. Nous ne croyons pas auſſi devoir fuir cette entrevûë, quoique nous n'en eſpérions pas un grand fruit. C'eſt, Monſieur, tout ce
que

que nous avons à ajoûter à la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi ; & il ne nous reſte qu'à vous aſſûrer du reſpect avec lequel nous ſommes entiérement à vous.

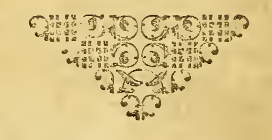
Ajoûté.

Depuis nôtre Lettre écrite, Meſſieurs les Médiateurs nous ont aporté le Projet de Traité que les Ambaſſadeurs des Etats leur ont remis entre les mains, ſans leur dire qu'ils nous en avoient déja donné copie ; ainſi, Monſieur, nous n'avons rien ſur cela à ajoûter à ce que contient nôtre Dépêche à Sa Majeſté.

Ils nous ont dit auſſi, que les Alliez leur avoient demandé des copies de la Proteſtation que nous avons faite ſur le Plein-pouvoir de Monſieur le Prince Charles : mais qu'ils ne la leur avoient point voulu donner ſans nôtre conſentement, que nous n'avons pas cru devoir refuſer : mais comme cette affaire pourra avoir quelque ſuite, nous vous prions, Monſieur, de nous faire ſçavoir, ſi, conformément à nos prémiéres Inſtructions, nous ne pouvons pas faire mention de la Proteſtation que Monſieur de Ruvigny a faite ſur ce ſujet entre les mains du Roi de la Grande-Bretagne, au cas qu'on nous objecte que celle que nous venons de faire ne peut avoir d'effet rétroactif pour les

Paſſeports accordez par le Roi, il y a plus d'un an, aux Miniſtres dudit Prince.

Vous verrez, Monſieur, par le Mémoire ci-joint, qui nous a été préſenté par Monſieur Duker, qu'il eſt en doute s'il oſera avouër que Monſieur l'Evêque de Strasbourg eſt dans l'Alliance & ſous la protection du Roi. Il nous a témoigné vouloir temporiſer, s'il lui eſt poſſible, juſqu'à ce qu'il reçoive de nouveaux ordres de ſon Maître, quoique nous en ayons toûjours parlé aux Médiateurs comme d'un Allié de Sa Majeſté, & que nous ayons fait connoître à ce Député, que nos Ennemis pourroient tirer avantage de cette incertitude. Si vous croyez comme nous, Monſieur, qu'il eſt du ſervice du Roi de la faire ceſſer, vous en direz, s'il vous plaît, vos ſentimens audit Prince de Strasbourg, afin qu'il envoye ſes ordres en conformité audit Sieur Duker.



LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur Colbert.

Du 8. *Juin* 1677.

MONSIEUR,

Nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi ce qui nous fut dit hier par Meſſieurs les Ambaſſadeurs des Etats Généraux, au ſujet du Traité de Commerce, dont ils pourſuivent l'avancement, & comme les inſtructions dont nous avons beſoin, pour ne rien faire dans cette matiére qui puiſſe nuire aux affaires de Sa Majeſté, nous doivent être données par vous, nous avons cru être de nôtre devoir de vous envoyer le Mémoire que leſdits Miniſtres nous ont remis entre les mains, qui déduit ſi clairement les principales raiſons dont ils appuyent leurs demandes, qu'il ne nous reſte rien à y ajoûter, que les aſſûrances du reſpect avec lequel nous ſommes,

MONSIEUR, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 22. Juin 1677.

DEpuis, Monſieur, nôtre derniére Dépêche, Mr. le Nonce nous a envoyé dire par ſon Auditeur, qu'il pouvoit nous aſſûrer queMonſieur de los Balbaſez lui avoit donné tout pouvoir d'ajuſter l'affaire de la prémiére viſite à nôtre ſatisfaction, & qu'il pouvoit dire que c'étoit à préſent ſon affaire; qu'il feroit enſorte que nous ſerions avertis à tems, & que ce ne nous en ſeroit point une; mais que Monſieur de los Balbaſez auroit ſouhaité de ne ſe pas ſéparer dans ſes viſites de Meſſieurs de Ronquillo & Chriſtin, & qu'il lui avoit propoſé pour tempérament, de mettre entre les mains de Monſieur le Nonce un Ecrit qu'il ſigneroit, par lequel il s'obligeroit de raporter dans deux mois leur Pleinpouvoir conforme au ſien, avec la qualité d'Ambaſſadeur, & ſe ſoûmettant par ſa promeſſe, que les honneurs qu'on leur auroit fait demeureroient pour nuls & non avenus, au défaut qu'il feroit d'y ſatisfaire dans les deux

deux mois; de quoi il difoit être fi fort affûré, qu'il vouloit bien dire que la Cour de Madrid auroit remis à fon Arbitrage de les faire Ambaffadeurs ou non, ne croyant pas qu'il les voulut avoir pour fes Collégues, mais qu'après les avoir vû & convenu, en étant fatisfait, il ne les vouloit pas mortifier en les empêchant d'être Ambaffadeurs. Qu'il avoit prié Monfieur le Nonce, comme Médiateur, d'entrer dans cet expédient, moyennant la la foi & la fûreté qu'il lui en donneroit par écrit, de laquelle il confentiroit qu'il lui en donnât Copie fignée de lui, en faveur & pour l'avancement de la Négociation; & l'Auditeur nous a dit, que Monfieur le Nonce, dans la confiance qu'il a aux paroles, & à plus forte raifon à l'écrit de Monfieur de los Balbafez, fe faifoit fort d'en faire faire autant par les Médiateurs d'Angleterre, fi nous l'acceptons. Monfieur le Nonce nous a confirmé la même chofe dans une vifite qu'il nous a renduë.

Nous avons, Monfieur, répondu à l'Auditeur, pour le dire à Monfieur le Nonce, que nous ne pouvions pas remédier aux Pouvoirs de Meffieurs de Ronquillo & Chriftin, ni les faire reconnoître Ambaffadeurs, s'ils ne l'étoient pas.

Que la même chofe avoit été propofée ci-devant par les Médiateurs d'Angleterre, fur une pareille promeffe que faifoit Monfieur de Ronquillo, de rapor-

ter un autre Pouvoir que le ſien avec la qualité d'Ambaſſadeur dans ſix ſemaines, au lieu deſquels il y a eu quatre mois pour le pouvoir faire, enſorte que s'il ne l'a pas fait, il n'a tenu qu'à lui. Que tout ce que nous pouvions faire, étoit d'en donner part au Roi, & d'attendre là-deſſus les ordres de Sa Majeſté; & que cependant Monſieur de los Balbaſez étant Ambaſſadeur, & dans la diſpoſition, comme il nous en faiſoit aſſûrer, de nous donner ce qui nous appartenoit, pourroit ſe déclarer quand il lui plairoit, & que nous en uſerions avec lui dans tout l'ordre requis. Nous ſommes, &c.

Ajoûté.

Depuis nôtre Lettre écrite, Monſieur, Monſieur le Nonce nous a fait dire, qu'il avoit fait propoſer deux expédiens aux Miniſtres d'Eſpagne; l'un, qu'ils voulûſſent bien attendre quinze jours à donner part de leur arrivée, & que nous euſſions réponſe de la Cour; l'autre, que Monſieur de los Balbaſez fît lui ſeul ſa viſite, & que ſes Collégues attendiſſent que leur Pleinpouvoir avec la qualité d'Ambaſſadeur fût arrivé. Nous aurions eû peine à conſentir au prémier expédient, puiſqu'il auroit paru que nous euſſions voulu attendre des ordres contraires aux prémiers que nous avons reçû.

Pour

Pour ce qui eſt du ſecond, quoique l'un des Ambaſſadeurs d'Angleterre nous ait inſinué, que Monſieur de los Balbaſez eſt qualifié ſeulement de Plénipotentiaire à Nimégue, néanmoins comme ce même Ambaſſadeur a ajoûté, qu'il ne feroit aucune difficulté de lui donner le titre d'Excellence & la main, & que c'eſt auſſi le ſentiment de Monſieur le Nonce, nous y avons acquieſcé, d'autant plus qu'il y a dans ſon pouvoir un prétexte de le traiter d'Ambaſſadeur, puiſque le Roi d'Eſpagne déclare, qu'il envoye ledit Sieur Marquis de los Balbaſez, ſon Ambaſſadeur extraordinaire en Allemagne, & que juſqu'à ce qu'un Ambaſſadeur ſoit de retour auprès de ſon Maître, on ne lui peut gueres refuſer les honneurs dûs à ce caractére. Il eſt vrai, Monſieur, que pour peu qu'on eût d'intérêt de lui faire quelque difficulté, on feroit très-bien fondé à dire, que la fonction d'Ambaſſadeur en Allemagne eſt finie du moment qu'il eſt entré dans une autre, par ſon arrivée à Nimégue avec la ſeule qualité de Plénipotentiaire ; mais comme nous ne voyons de tous les Miniſtres des Alliez, que les ſeuls Ambaſſadeurs des Etats Généraux, ſi nous faiſons encore refus de voir le Marquis de los Balbaſez, ſur des raiſons qui ne ſont approuvées, ni des Médiateurs, ni de pas un Ambaſſadeur, leſdits Alliez pourront dire, que nous n'avons deſſein que de traiter avec les Ambaſſadeurs des Etats, pour les détacher de

leur parti, & feront bien fondez à leur faire de vives inſtances à ce qu'ils ceſſent de nous voir. Cependant, Monſieur, nous venons d'apprendre, que Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Eſpagne ne ſont pas encore d'accord entre eux, & ne ſçavent quel parti prendre, & s'ils doivent ſéparer les intérêts de Monſieur le Marquis de los Balbaſez d'avec les autres.

Monſieur le Nonce eſpére nous rendre une réponſe poſitive dans demain; mais comme il pourroit arriver que cette affaire traîneroit en longueur, & que nous aurions le tems de recevoir les ordres de la Cour, nous vous prions, Monſieur, de vouloir bien nous faire ſçavoir au plûtôt les intentions du Roi ſur le parti que nous avons à prendre, ſoit au cas que Monſieur le Marquis de los Balbaſez veuille être viſité ſéparément, ſoit que ni lui, ni ſes Collégues, ne puſſent obtenir dans tout le tems de la Négociation, autre qualité que celle de Plénipotentiaire, qui eſt un expédient que la Cour de Madrid pourroit bien prendre, pour éviter toute concurrence avec nous. Si l'affaire ſe termine plûtôt, nous ne prendrons point de parti qui ſoit contraire aux ordres du Roi, & qui puiſſe préjudicier au Caractére dont Sa Majeſté nous a honorez.

L'Auditeur de Monſieur le Nonce vient encore de nous dire, Monſieur, que Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Eſpagne propoſoient

ſoient un expédient, en cas que nous vouluſſions l'accepter, qui eſt qu'ils envoyeront demain au matin, tous trois enſemble, donner part de leur arrivée, tant aux Médiateurs qu'à tous autres Ambaſſadeurs; & que dans le compliment qu'ils feront faire, ils prieront qu'on remette la viſite qu'on leur voudra rendre juſqu'à ce que leur Pleinpouvoir ſoit arrivé; que de cette maniére ils ſatisferont à l'ordre qu'ils ont d'Eſpagne de notifier leur arrivée, & en même tems ils leveront la dificulté que nous faiſions de leur donner la main juſqu'à ce qu'ils fuſſent Ambaſſadeurs. Voilà, Monſieur, un expédient que nous avons fort goûté, d'autant plus que Monſieur de los Balbaſez nous a fait dire, que c'étoit en nôtre conſidération ſeule qu'il l'avoit pris, & que ſans nous ils auroient reçû incontinent les viſites; mais que dans l'envie qu'il a d'avoir commerce avec nous, il a voulu différer juſqu'à-ce que nous vouluſſions bien voir ſes Collégues, nous aſſûrant en même tems, que dès que les Pouvoirs ſeront arrivez, nous ſerons avertis les prémiers, & que nous aurons la prémiére Viſite. Nous témoignerons à Monſieur le Nonce l'obligation que nous lui avons, du ſoin qu'il a pris de ménager cette affaire & de conſerver tous les avantages qui nous ſont dûs. Nous devons vous dire, Monſieur, que Monſieur de los Balbaſez s'eſt expliqué, que juſqu'à ce qu'il reçoive les Viſites de Cé-

rémonie, il agira & ſe trouvera aux Conférences comme Dom Pedro Ronquillo a fait juſqu'à préſent, ce qui n'a tiré à aucune conſéquence.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 24. *Juin* 1677.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux. Vôtre Dépêche du 11. de ce mois m'a informé des prémiéres démarches que le Nonce Extraordinaire de Sa Sainteté avoit faite auprès de vous, par l'envoi du Bref de Sa Sainteté, & la communication de ſon Pleinpouvoir. J'ai trouvé très-raiſonnables les difficultez que vous avez faites ſur l'un & ſur l'autre, & autant celles qui me regardent, que celles qui touchent deux d'entre vous. Cette confuſion de mon nom dans le nom collectif d'autres Rois & Princes, ne peut être attribuée qu'à une mégarde, ou à une ignorance de la Chancellerie de Rome; qui en reverroit les Regiſtres, on y trouveroit que l'Empereur & les Rois mes Prédéceſſeurs y ont toûjours été nommez diſtinctement, lorſque les autres Rois & Princes de l'Europe

rope étoient compris en général ſous un même nom. Cet uſage même fut pratiqué dans les prémiéres Aſſemblées du Concile de Trente, & s'il ne fut pas tout-à-fait ſuivi dans les derniéres, on peut dire qu'il fut maintenu par les proteſtations de mes Ambaſſadeurs : mais, ſans recourir à ces exemples éloignez, on auroit dû ſuivre à Rome ce qui ſe pratiqua dans les Pleinpouvoirs à Munſter, dans leſquels je fus nommé ſéparément après l'Empereur, ſelon l'uſage obſervé dans tous les tems, & le Roi d'Eſpagne, par une introduction plus nouvelle, nommé après moi ſéparément.

Pour ce qui touche le Bref qui a été adreſſé à l'un de vous, bien que Sa Sainteté ſe puiſſe diſpenſer de vous en écrire un à chacun de vous en particulier, il eſt néceſſaire néanmoins que vous ſoyez nommez tous trois avec la qualité d'Ambaſſadeur dans celui qu'elle envoyera de nouveau, & que les Tîtres qu'elle vous y donnera, répondent au Caractére dont je vous ai revêtus, & dont ceux de *Præſtantibus viris* ſont trop éloignez.

Auſſi vois-je que le Nonce s'eſt rendu aiſément à de ſi juſtes raiſons. Il a même confié ce ſecret à ſon Collégue qui ſert auprès de moi, & je vois qu'ils ne doutent pas l'un & l'autre, qu'on ne répare inceſſamment à Rome une erreur qui s'eſt gliſſée, ſans doute, plûtôt par mégarde que par deſſein. J'apprens cependant

avec plaisir, que vous soyez satisfait de la conduite qu'il garde avec vous, & que je ne me sois pas trompé dans la bonne opinion que j'en avois.

Quelque résolution qu'ait prise l'Angleterre, de faire donner la main par ses Ambassadeurs, aux seconds Ambassadeurs de Brandebourg, cet exemple ne doit rien changer à la maniére dont je vous ai ordonné de vivre avec eux. L'Angleterre a eu ses raisons d'accorder cette satisfaction à ce Prince, dans le tems de ses malheurs, & peut se croire obligée à ne le pas changer. Pour moi, qui n'ai point de semblables considérations, & dont la conduite a toûjours été uniforme avec les Electeurs, je ne me sens point obligé à y rien innover. Ainsi, quelque instance qui vous puisse être faite, témoignez toûjours, qu'étant honorez de la qualité de mes Ambassadeurs, vous en userez avec ces Ministres, comme en ont usé ceux qui l'ont porté avant vous dans l'Empire, particuliérement dans l'Assemblée de Munster, & dans la Diéte de Francfort. Sur ce, je prie Dieu, &c.

Ecrit à Versailles le 24. Juin 1677.



LET-

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 24. *Juin* 1677.

DEpuis, Meſſieurs, que la Lettre de Sa Majeſté a été écrite, j'ai eu l'honneur de lui rendre compte de la vôtre particuliére du quinziéme de ce mois. Elle me commande d'ajoûter ici ſa réponſe, & de vous dire, qu'elle ne pouvoit attribuër le peu de communication que Monſieur de Beverning vous avoit donné depuis ſon retour, qu'à l'éloignement qu'il avoit trouvé ſans doute dans l'eſprit de Monſieur le Prince d'Orange: l'on ne peut le regarder que comme un grand aveuglement, ou un intérêt particulier de ce Prince, puiſque rien n'eſt plus contraire à celui des Etats Généraux.

La part que Monſieur Temple vous a donné des inſtances de Monſieur le Duc d'Hanover, ſe peut dire bien oppoſée à la profeſſion que ce Prince a toûjours affectée de bonne foi, & rien ſans doute n'eſt plus éloigné de cette régularité dont il ſe pique, que de traiter des dépouilles de la Suéde, en même tems qu'il eſt Allié

lié de cette Couronne, & qu'il tire des ſubſides de Sa Majeſté.

Peut-être que les Médiateurs ne jugeront pas à propos de parler encore de cette affaire, mais ſans doute les Ambaſſadeurs de Suéde s'y oppoſeront, & prétendront avec juſtice d'y être appuyez par vous.

Si Monſieur le Marquis de los Balbaſez apporte d'auſſi bonnes diſpoſitions pour la Paix, que celles que Monſieur le Nonce vous a témoignées, il ſera fort néceſſaire qu'il s'ouvre de nouvelles conditions; puisque celles qui ont été données juſqu'à cette heure par l'Eſpagne, ne ſont pas aſſûrément un chemin pour y arriver.

Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Angleterre ont ſans doute beaucoup de raiſon de prétendre d'être viſitez les prémiers, après Monſieur le Nonce, par les Ambaſſadeurs d'Eſpagne, par leur titre de Médiateurs, qui ne tire à aucune conſéquence, & vous connoiſſez quelles ont été les raiſons pour établir cet uſage à Cologne & à Nimégue. C'eſt à eux à diſputer leur intérêt. Si les Ambaſſadeurs d'Eſpagne prétendent voir les Ambaſſadeurs de l'Empereur hors de rang, & comme de ſa Maiſon, avant eux, en cela Monſieur le Nonce auroit le même intérêt, s'il ne recevoit la viſite qu'après celle qui auroit été renduë aux Miniſtres de l'Empereur; mais ſi cet Ambaſſadeur viſitoit d'abord Monſieur le Nonce, enſuite les Impériaux,

périaux, & puis les Ambaſſadeurs d'Angleterre, ce ſeroit alors que vous auriez un véritable ſujet de vous plaindre, puisque ce ſeroit confondre la Médiation, pour laquelle ſeule on s'eſt relâché juſqu'à cette heure.

Quant à l'expédient qui a été pris à Munſter, que les Ambaſſadeurs d'Eſpagne & de l'Empereur ſe viſitaſſent hors de rang comme d'une même Maiſon, & avant le Nonce du Pape; ce qui a été pratiqué en cette Aſſemblée ne porteroit encore point de préjudice en celle-ci, puiſque les Ambaſſadeurs de Sa Majeſté ſuivroient immédiatement le Nonce du Pape.

Je ne puis, Meſſieurs, vous donner de Mémoire plus particulier, que ceux que vous avez eu juſqu'à cette heure, & c'eſt un expédient qui doit être connu à Monſieur de Bevilaqua.

Mais ſi, lorsque Monſieur l'Evêque de Gurk arrivera à Nimégue, il viſitoit d'abord Monſieur le Nonce, & les Ambaſſadeurs d'Angleterre comme Médiateurs, & qu'enſuite il viſitât les Ambaſſadeurs d'Eſpagne avant vous, ce ſeroit le cas dans lequel vous ne pourriez point recevoir ſa viſite, puiſque ce ſeroit déclarément vous préférer l'Eſpagne; car de dire qu'on la viſite hors de rang comme de la même Maiſon, à moins que la viſite ne fût ſecréte, ce ſeroit lui laiſſer prendre un avantage; & dans celles qui ſe feront

feront avec Cérémonie & accompagnement, il eſt ſans doute qu'il vous doit voir le premier.

Ce que vous avez ajoûté à la fin de vôtre Lettre fait voir, que la difficulté avec l'Ambaſſadeur d'Eſpagne étoit finie, puiſqu'il vous avoit envoyé demander Audience. Comme il ne devoit point avoir de Gardes, Sa Majeſté n'a point eû à deliberer ſur ce qu'elle ordonneroit en ce cas: & pour la magnificence de ſon Equipage, comme le vôtre a paru depuis un an avec tant d'éclat, Sa Majeſté croit que, ſans l'augmenter, vous pouvez lui laiſſer la ſatisfaction de faire éclater le ſien à ſon arrivée. Je ſuis, Meſſieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 25. *Juin* 1677.

NOus avons reçû, Monſieur, la Lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire du 17. de ce mois, & vû que vous nous faites eſpérer, que le Roi approuvera nos obſervations ſur le Bref que Monſieur de Bevilaqua nous avoit communiqué, & qu'il ſera ſatisfait

de

de la bonne foi avec laquelle il s'étoit rendu à nos raiſons: nous avons ſujet de croire que Sa Majeſté le ſera encore davantage, quand nous vous aurons informé par celle-ci, de l'adreſſe, délicateſſe & vigilance, avec laquelle ce Miniſtre de Sa Sainteté a conduit l'affaire dont nous avons aujourd'hui à vous rendre compte, touchant la déclaration des Miniſtres d'Eſpagne, le Commerce & les viſites qu'il prétend établir entr'eux & nous.

Nous ne vous répéterons point, Monſieur, les propoſitions que Monſieur le Marquis de los Balbaſez nous a fait faire par lui pour cela, & tous les expédiens que ledit Sieur de Bevilaqua a propoſez, pour faire entrer les uns & les autres dans cette correſpondance, parce que nous vous en avons rendu compte; mais nous vous le rendrons ſeulement de l'exécution.

Meſſieurs de los Balbaſez, Ronquillo & Chriſtin, nous envoyerent avant-hier faire par trois Gentilshommes, la déclaration de leur arrivée, avec un compliment concerté avec Monſieur le Nonce, qui nous l'avoit auparavant communiqué, & que nous avions agréé. Il nous fut même dit en François, choſe extraordinaire aux Eſpagnols, & contenoit, que ces Meſſieurs étoient ici prêts à nous rendre tous les ſervices dont nous les jugerions capables, avec pourtant le déplaiſir de ne pouvoir pas encore recevoir les viſites dont

dont nous les voudrions honorer, à cause de quelques qualitez qu'ils avoient à faire reformer dans leurs Pouvoirs, à quoi ils espéroient avoir bien-tôt pourvû, & qu'ils nous le feroient sçavoir.

Nous crumes, pour répondre à l'honnêteté de ses complimens, leur en devoir envoyer faire un de même de nôtre part, & nous l'avions aussi concerté avec le Nonce; & comme ils s'étoient servis pour faire les leurs de leurs Ecuyers, nous employames les nôtres pour nous acquiter du nôtre, pour lequel nous n'eûmes qu'à suivre pour leurs qualitez, ce qu'ils nous avoient dit par leurs complimens, où ils firent eux-mêmes la distinction de leur Caractére.

Monsieur de los Balbasez reçut nôtre compliment, & fit réponse, qu'il nous étoit fort obligé de l'honneur que nous lui faisions, que s'il s'étoit pû séparer de ses Collégues, dans le Pouvoir desquels ils se trouvoit quelques difficultez qu'il espéroit qui seroient bien-tôt levées, il se seroit déja acquité de ce qu'il devoit aux Ambassadeurs d'un aussi grand Roi que le nôtre. Nos Gentilshommes passerent ensuite chez Monsieur de Ronquillo, pour lui faire compliment, avec la distinction que nous leur avions préscrite; lesquels ne l'ayant pas trouvé, & nous en étant venus rendre compte, nous les y renvoyâmes, avec ordre de l'attendre; mais son Secretaire les voyant en disposition de

le

le faire, leur dit, qu'il ſe chargeoit de lui faire nôtre Compliment, & qu'il croyoit qu'il ne retourneroit pas dîner chez lui. Ce que nous étant venu raporter, nous jugeâmes qu'il avoit affecté de ne s'y pas trouver, pour ne pas entendre de nous-mêmes qu'il ne fût que Plénipotentiaire, & nous envoyâmes nos Gentilshommes à Monſieur Chriſtin, qui reçût fort honnêtement le Compliment.

Nous croyons inutile, Monſieur, de vous dire, car vous le jugerez aſſez, que tous ces complimens & honnêtetez n'ont pour but que la prémiére Viſite après les Ambaſſadeurs de l'Empereur, que ces Meſſieur nous doivent donner & rendre, ſuivant les paroles que Monſieur le Nonce nous en a données de leur part, qui a pris pour cela ſes ſûretez.

Après vous avoir rendu compte, Monſieur, d'un détail qui ne regarde que ces Cérémonies, nous ſommes obligez de vous informer du ſujet de la viſite que Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Angleterre nous rendirent avant-hier. Ils nous dirent, que les Alliez ſe contentoient de l'acceptation que nous avions faite des Pouvoirs des Envoyez de Lorraine, & que, pour la proteſtation, comme elle n'étoit pas adreſſée à eux, mais ſeulement aux Médiateurs, il n'avoient rien à y répondre. Ce qui nous fait juger, Monſieur, qu'ils ne ſont pas ſi attachez à chercher des incidens, qu'ils l'ont été juſqu'à préſent, & que le bon

bon état des affaires du Roi, & le désir qu'ils remarquent aux Hollandois de faire la paix, leur peut bien ôter le dessein d'en éloigner la Négociation.

Ces mêmes Médiateurs nous ont demandé, si nous avions pouvoir pour traiter avec les Ministres du Duc de Lorraine: mais comme nous leur dîmes, qu'on étoit convenu que nous n'aurions que cinq Pouvoirs pour les principales Parties, & que toutes les autres seroient comprises sous le nom d'Alliez; ils n'ont pas insisté davantage sur cela, non plus que sur la communication de nos Pouvoirs, qu'ils nous ont demandé de la part du Marquis de los Balbasez, qui a été remise jusqu'à ce qu'il eût reçû le sien reformé en la maniére dont on est convenu, bien entendu qu'on pourra cependant traiter sur les Pouvoirs qui ont été réciproquement communiquez.

Monsieur le Nonce est venu ce matin nous apporter la Copie du Pleinpouvoir de Monsieur le Marquis de los Balbasez, que nous vous envoyons, & nous lui avons fait la même réponse qu'aux Médiateurs d'Angleterre. Nous avons déja eu l'honneur de vous mander, Monsieur, que Monsieur de los Balbasez ne feroit point marcher ses Suisses ni ses Heiducs, armez au tour de son Carosse, mais du reste sa dépense est telle que nous vous l'avons représentée; il a six Suisses & quelques Heiducs, douze Pages & vingt-quatre Valets de

de pied, ſans ceux de ſon gendre & de ſa fille, ſes gens ont déja leurs Livrées, qui eſt verte avec un galon qui eſt d'une eſpece de velours à fond d'or: il a encore une autre Livrée beaucoup plus magnifique.

Don Pedro Ronquillo aura des Livrées avec de l'or & trois Caroſſes à ſix Chevaux. Le Comte Anthoine paroîtra de même avec un très grand Equipage, auſſibien que l'Evêque de Gurk; de ſorte, Monſieur, que ſi Sa Majeſté agrée que nous augmentions nôtre train, & que nous faſſions des Livrées telles que nous croyons qu'il convient de faire, à proportion de celles d'Eſpagne, comme nous ſommes réſolus de faire un effort avec l'aide que Sa Majeſté nous voudra bien donner pour faire cette augmentation, & pour la maintenir pendant le cours de nôtre Emploi; nous oſons vous repréſenter, Monſieur, qu'il ſeroit à ſouhaiter que nous reçûſſions inceſſamment les ordres du Roi làdeſſus; prémiérement afin que nous ayons le tems de faire faire ces Livrées, & un premier Caroſſe plus beau que les nôtres, avant que la belle ſaiſon ſoit paſſée, mais bien plus à cauſe que Don Pedro Ronquillo ne faiſant paroître ſes Livrées que dans ſix ſemaines d'ici, lorſqu'il aura ſon pouvoir, Monſieur l'Evêque de Gurk & le Comte Anthoine le faiſant dans le même tems, & Mr. de los Balbaſez ne marchant non plus que dans ce tems-là en Cérémonie,

nie, si nous sommes avertis dès à cette heure, nous aurons pour lors nos Livrées toutes prêtes & nos Carosses, & on attribuera cette dépense à un dessein formé de longue main, de ne faire paroître cette seconde Livrée, que lorsque les Ambassadeurs de l'Empereur & d'Espagne paroîtroient avec les leurs, & que l'Assemblée seroit complete; au lieu que si nous ne les avions que deux ou trois mois après que ces Messieurs auront paru, il sembleroit que ce ne seroit qu'à leur imitation que nous aurions augmenté nôtre dépense, & que sans leur exemple nous serions demeurez comme nous étions: outre que nous n'avons pas besoin d'attendre davantage, pour donner un plus grand éclaircissement de leur dépense, puisque les gens de Monsieur de los Balbasez ont déja leur prémiére Livrée, & que nous avons vû l'autre. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.

L E T T R E

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 29. Juin 1677.

NOus aurions peu de choses, Monsieur, à vous mander cet ordinaire, si

si Monsieur le Nonce ne nous étoit venu voir ce matin, pour nous parler des intérêts de Monsieur le Prince Charles. Il nous a extrêmement pressé pour obtenir le Pleinpouvoir séparé pour traiter avec ce Prince, jusques-là qu'il nous a dit, que le Roi ayant bien voulu se relâcher à la priére du Roi d'Angleterre à donner cinq Pleinpouvoirs, il espéroit que Sa Majesté ne refuseroit pas au Pape la grace que Sa Sainteté lui demandoit d'un Pouvoir séparé pour Monsieur le Prince de Lorraine. Nous ne vous importunerons pas, Monsieur, de toutes les raisons que nous lui avons alléguées au contraire: il suffit que nous vous disions, que nous lui avons fait connoître que le Roi n'a accordé les cinq Pouvoirs, qu'après la parole que les Médiateurs lui ont donnée, qu'on ne demanderoit plus de Pleinpouvoirs, & que tous ceux qui auroient à traiter viendroient comme Alliez d'un des cinq principaux intéressez : que cela étoit si vrai, que les Ambassadeurs d'Angleterre, qui avoient été chargez de la même demande, n'avoient pas osé y insister après nôtre réponse, de sorte que c'étoit une affaire consommée, dont nous n'oserions écrire à Sa Majesté: & quelque instance qu'il nous eût faite, il n'a pû obtenir de nous que nous lui ayons donné quelque espérance d'en écrire. Ainsi, Monsieur, ce n'est que pour vous rendre compte de ce qui s'est passé que nous le fai-

faifons. Nous lui avons encore témoigné, que non-feulement le Roi trouveroit très-mauvais que nous priffions la liberté de lui parler d'une affaire entiérement terminée, mais que cela donneroit encore lieu à Sa Majefté de fe plaindre, de ce qu'on abufe fi fort de la condefcendance qu'elle a euë d'accorder cinq Pleinpouvoirs, lorfqu'on s'en fert pour en demander un fixiéme au préjudice de la parole qu'on nous a donnée fi folemnellement.

Monfieur le Nonce nous a demandé enfuite, fi nous ne ferions pas quelque réponfe aux demandes de Monfieur de Lorraine. Surquoi nous n'avons dit autre chofe, fi non que jufqu'à cette heure on ne nous avoit rien donné de fa part. En effet, les Médiateurs d'Angleterre ne nous ont pas encore délivré les propofitions de ce Prince.

Le Sieur Duker nous a, Monfieur, prié d'ajoûter ce Mémoire à celui que nous nous fommes donnez l'honneur de vous envoyer au dernier jour, & Monfieur de Haren nous a prié de demander un Paffeport pour un de fes parens qui eft à Venife, fuivant le Mémoire ci-joint. Nous fommes, Monfieur, avec beaucoup de vérité, entiérement à vous.

Fin du Tome Huitiéme.



TABLE DU TOME HUITIEME.

De l'Année 1667.

JANVIER.

FEVRIER.

Lettre

MARS.

Lettre

AVRIL.

MAI.

JUIN.

